


Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12403 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — JEUDI 13 DÉCEMBRE 1984

La France réoriente sa politique au Tchad

Le tournant de Bujumbura

On n'a jamais pu parler véritablement de lune de miel entre M. François Mitterrand et les partenaires africains de la France, mais la bonne entente régnait, notamment depuis que Paris, en août 1983, avait envoyé des troupes au Tchad, répondant ainsi aux vœux, souvent pressants, de ses principaux alliés d'Afrique noire. Sur ce chapitre, la fin de l'opération Manta, puis le sommet *franco-africain* de Bujumbura, dont les travaux se terminent ce mercredi 12 décembre en milieu de journée, ont sans doute marqué un tournant, en dépit des assurances renouvelées du chef de l'Etat en cas d'agression contre les anciennes colonies françaises du continent.

M. François Mitterrand a certes eu raison de rappeler, dans le discours qu'il a prononcé mardi au Burundi, que l'Afrique a également d'autres priorités : sécheresse, famine, désertification, démographie galopante, sous-exploitation du potentiel agricole. Il a eu également beau jeu de remémorer l'effort fourni par la France, en ces temps de rigueur, pour aider ses alliés africains à vaincre ces calamités naturelles et à faire face à leurs graves problèmes de gestion. Il était tout aussi opportun de souligner que Paris, surtout depuis 1981, *s'est* fait l'avocat inlassable de la cause du tiers-monde au sein des organisations internationales.

Il reste que le désengagement français du Tchad – quelles que soient les conditions dont il est assorti – a fait l'effet d'une douche froide dans plusieurs capitales d'Afrique noire. La France a sans doute promis – le président de la République l'a réaffirmé – d'enrayer toute offensive de Tripoli contre N'Djamena. Mais la présence de garnisons libyennes au-delà du 16e parallèle ne peut plus faire l'objet d'une intervention militaire française, seulement de pressions diplomatiques. Aux Tchadiens, donc, de s'entendre entre eux pour imposer le respect de l'intégrité de leur territoire que M. Mitterrand avait invoqué pour justifier le déclenchement de l'opération Manta.

En définissant des ambitions beaucoup plus limitées que par le passé et en ayant donné l'impression qu'il voulait se retirer, un peu à la sauvette, du guêpier tchadien, le gouvernement français a semé le doute chez ses alliés africains qui lui avaient demandé d'intervenir au Tchad. La France a-t-elle les moyens de sa politique ? Telle est la question qui revient au cœur du débat à l'issue d'un épisode tchadien dont beaucoup d'Africains francophones ont du mal à saisir la cohérence.

La France a joué un rôle crucial pour maintenir le pré carré francophone d'Afrique noire hors de la guerre froide que se livrent depuis 1975 les deux grandes puissances sur le continent. L'aide qu'elle continue de fournir à ses anciennes colonies demeure vitale, et les liens tissés au fil des décennies des deux côtés de la Méditerranée sont durables. Mais l'affaire tchadienne a montré les limites de cette présence française. Il est à craindre qu'à l'avenir les Etats africains francophones ne *choisissent plus* ouvertement encore leur « camp » – entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, – puisque la plupart d'entre eux n'ont pas encore les *moyens de protéger* leur indépendance. Dans cette perspective, la « grand-messe » franco-africaine annuelle prendrait l'aspect d'une « fête de famille » sympathique mais au *poids plus mesuré*.

M. Hissène Habré et le colonel Kadhafi renvoyés dos à dos

Le onzième sommet franco-africain s'achève ce mercredi 12 décembre à Bujumbura. M. Mitterrand est attendu dans la soirée à Bangui, en République centrafricaine, et regagnera Paris dans la nuit de jeudi à vendredi. Mardi, le chef de l'Etat a appelé l'opinion internationale à *« ne pas accepter que l'Afrique s'enfonce dans la pauvreté »*. Il *a réaffirmé que la France respectera « intégralement et immédiatement »* les accords de défense qu'elle a passés avec plusieurs pays africains. *« Aucune agression ne sera tolérée »*, a-t-il ajouté.

Les propos tenus par M. Mitterrand à Bujumbura sont fermes dans la forme. Sur le fond, ils constituent le début d'une redéfinition publique de la politique de la France au Tchad. Il y a déjà plusieurs semaines que, en privé, certains responsables français – et non des moindres – avaient commencé à esquisser cette redéfinition.

Voici les principaux éléments de la position française actuelle telle qu'on peut l'établir à partir d'informations puisées à bonne source :

1) *La France n'utilisera pas la* force pour contraindre le colonel Kadhafi à respecter l'accord signé avec Paris le 16 septembre sur l'évacuation *concomitante du nord du* Tchad. Tout en regrettant que le dirigeant libyen n'ait pas tenu parole, on ne désespère pas à Paris de le voir *revenir* à de meilleures intentions. Pour ce faire, des *contacts continuent à avoir lieu avec* Tripoli. Un tel contact a d'ailleurs été pris la semaine dernière dans une grande capitale africaine, et d'autres sont prévus. Ils sont et seront menés sous le contrôle de l'Elysée et n'impliqueront directement ni le Quai d'Orsay ni M. Dumas, le nouveau ministre des relations extérieures.

2) Le seul cas dans lequel la France pourrait utiliser la force serait un franchissement de la « ligne rouge » que constitue le 16e parallèle par les forces du colonel Kadhafi.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Cadeaux

Le musée de Château-Chinon (Nièvre) va s'enrichir de nouvelles collections. L'ancien maire de la ville, devenu président de la République, a décidé de faire don à ce musée des cadeaux en tout genre reçus à l'occasion de ses voyages officiels.

L'idée est inspirée par la générosité et la prudence. Il est juste que les habitants de nos provinces puissent à loisir admirer les biens qu'échangent les puissants et mesurer ainsi les goûts des grands.

Et puis le chef de l'Etat évitera ainsi de vaines polémiques sur le destin des bibelots scintillants qu'on risque – sait-on jamais ? – de lui offrir en Centrafrique.

BRUNO FRAPPAT.

Nouvelle épreuve pour les Dix

Les députés européens s'apprêtent à rejeter le projet de budget pour 1985

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – Le Parlement européen s'apprête à rejeter, jeudi 13 décembre, le projet de budget de la Communauté pour 1985. Le débat qui a eu lieu mardi a confirmé que tous les groupes politiques, sans exception, estimaient nécessaire cet affrontement avec le conseil des ministres. A ce dernier, il est surtout reproché de présenter un budget qui est insuffisant pour faire face aux besoins de la Communauté en 1985 – un *« budget pour dix mois »*, selon la formule chère aux députés – et de donner une garantie trop vague quant à l'approbation en cours d'année du budget supplémentaire, dont personne ne nie qu'il sera nécessaire.

L'attitude du Parlement, *plusieurs orateurs l'ont souligné*, s'analyse *comme une claire manifestation* de défiance à l'égard du conseil. Le débat a illustré, au-delà des données immédiates de la dispute, la frustration *profonde* de l'Assemblée, qui n'apprécie pas les infléchissements imprimés à la Communauté depuis dix-huit mois (réforme de la politique agricole commune, discipline budgétaire, etc.), constate qu'on la laisse très largement « hors du coup », et redoute que les gouvernements membres songent davantage à amputer ses pouvoirs qu'à les augmenter. *« Fontainebleau a été un leurre, le point de départ du processus de désintégration de l'Europe »*, a ainsi commenté de manière révélatrice Mme Scrivener (libérale, France).

Le rejet du budget va contraindre la *Communauté à vivre probablement* plusieurs mois sous le régime de *douzièmes provisoires*. Cela se traduira par moins de crédits disponibles, *et en particulier* par *moins* d'argent pour assurer le fonctionnement du Marché *commun agricole*, a affirmé M. O'Keeffe, secrétaire d'Etat irlandais aux affaires étrangères et président en exercice du conseil, qui a invité de manière pressante le Parlement à reconsidérer sa position.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 6.)

Un entretien avec Mme Dufoix sur la protection sociale

Il faut maîtriser les dépenses de santé

Avant le débat sur le budget social de la nation, qui doit avoir lieu le jeudi 13 décembre à l'Assemblée nationale, la situation de la protection sociale et les perspectives pour les prochaines années incitent le ministre des affaires sociales et de la solidarité à la vigilance. Dans l'entretien qu'elle nous a accordé, Mme *Georgina Dufoix, qui vient* d'ajouter à ses attributions celles de *porte-parole du gouvernement*, souligne la nécessité de contrôler l'évolution des dépenses de santé. *L'aide* aux familles, malgré la priorité qui lui est accordée, ne peut elle-même échapper aux contraintes de l'équilibre des comptes.

Mme Dufoix affirme son intention de continuer l'effort de diversification des recettes, qui a été engagé de façon provisoire avec la contribution de 1 % sur l'ensemble des revenus et les taxes sur les tabacs ou les alcools, supprimées ou transformées cette année.

(Lire page 38 l'entretien de Mme Georgina Dufoix avec Guy Herzlich.)

Le socialisme à la gardoise

De notre envoyé spécial

Les militants socialistes du Gard sont orphelins. Pour avoir désobéi aux instances nationales, la fédération de ce département vient d'être décapitée par le comité directeur du Parti socialiste. La désobéissance endémique des socialistes gardois – sous forme de rocardisme bon enfant, de pieds de nez répétés – n'était plus supportée par le PS.

Nîmes. – Il y a de la dissidence dans l'air. *« C'est vrai »*, admet M. Gilbert Baumet, lui-même grand dissident devant l'Eternel. Le Gard est ainsi. De bas en haut. De gauche à droite et en travers. M. Baumet sourit. *« Nous sommes des enfants terribles »*, dit-il. Et M. Baumet connaît son monde. Ce sénateur de quarante et un ans, président du conseil général, n'est pas un notable classique. Depuis Pont-Saint-Esprit, sa mairie et citadelle nichée à *l'extrême nord-est du département*, il règne sur le Gard. Rocardien bouté hors du parti en 1982, il demeure le grand maître des socialistes gardois.

Ainsi va le Gard. Ainsi ne l'entend pas Paris. *« Pas question*, entend-on dire, *de laisser diriger le Parti socialiste par quelqu'un qui ne l'est pas. Pas question de le laisser à la tête d'un groupe de vingt-trois conseillers généraux sur quarante-cinq. »* Sus au rebelle ! Sus à ses compères en politique et en gestion qui se satisfont très bien de cette union libre !

Serait-on à la veille d'un nouvel affrontement entre camisards et pouvoir central ? Le pire n'est pas encore sûr. Mais les chausse-trapes abondent. L'histoire la plus récente regorge, à elle seule, de mauvais coups. Qu'il suffise de rappeler l'éviction de M. Baumet du Parti socialiste. Ce mitterrandiste « félon », co-auteur dans *le Monde*, en 1979, d'un texte en faveur de M. Michel Rocard, ne survécut pas deux ans, dans l'appareil, à sa témérité, même si M. Mitterrand n'eut en apparence que mépris pour ses *« pattes de mouche »*.

Alors qu'il était président du conseil général sortant, en 1982, le parti lui refusa son investiture pour une nouvelle élection. Inconscience ? Le parti voulut jouer à sa place M. Georges Benedetti, député et maire de Bagnols-sur-Cèze.

C'était mal connaître M. Baumet et ses amis. Blessé, de son lit d'hôpital, ce hussard fit élire M. Edmond Reboul en lieu et place du candidat espéré par les maîtres de la rue de Solférino, à Paris. Tous les élus du Gard se souviennent de ces heures chaudes et des appels téléphoniques comminatoires de MM. Paul Quilès et Jean Poperen. Il fallut plier. M. Reboul, élu à 15 heures, démissionna deux heures plus tard. M. Benedetti lui succéda et renonça... trois ou quatre mois plus tard à cette présidence trop lourde.

Qui le remplaça, triomphalement élu ? M. Gilbert Baumet. On ne refait pas le Gard. On ne refait pas Paris. *Illico*, M. Baumet fut exclu.

Le PS aurait bien dû imaginer qu'il se piégeait ? Qu'il offrait le socialisme gardois à un franc-tireur, un « rebroussié », comme l'on dit en occitan. *Faute de l'avoir senti, le PS* a largué un département point trop malheureux de vivre *un socialisme* hors parti. Car le socialisme, ici, se décline désormais autour de M. Baumet. Et M. Baumet en prend à son aise, joyeusement, libre comme l'air. *« Jamais je ne serai un homme d'appareil »*, dit-il en introduction. Le général de Gaulle, photographié en grand habit présidentiel dans la bibliothèque de l'Elysée, le regarde dans son bureau. M. Baumet enchaîne : *« Je suis au-dessus des partis. Je me comporte en gestionnaire. »* Et de conclure : *« Nous allons vers le centre. La France est là : équilibre, modération. »*

Une déclaration de foi qui hérissera Paris et les socialistes orthodoxes. Mais encore faut-il savoir que le Gard – sans compter ses racines huguenotes, son passé camisard – a toujours frayé avec la contestation, le « parler vrai » et le « parler juste ». Qu'il ne se prête guère aux jeux des idéologies. Et qu'on y préfère l'interrogation, le recul, la distance. Dans les années 60, déjà, le député SFIO Robert Gourdon avait rejoint le PSU, perdant son siège, la tête haute, dans la foulée.

Ici, la dissidence a une histoire. *Dissidence raisonnable et raisonneuse*. Juste milieu, en somme... Ici, *M. Baumet et ses amis socialistes du* conseil général ont insensiblement mis au placard le socialisme rose pour mitonner un socialisme roux, flamboyant, rebelle.

Pour être en terre de contestation, nous ne sommes pas pour autant en Rocardie. Ce serait trop simple. Le Gard aime Rocard, non l'étiquette. Il ne veut pas se laisser *« enfermer dans un costume »*. Aussi est-ce presque malgré lui qu'il est retombé, depuis deux mois, dans de vieilles querelles à l'occasion des investitures pour les élections cantonales. Un affrontement de plus.

C'est l'affaire de Sommières. Une bourgade, le chef-lieu d'un canton aujourd'hui convoité par son conseiller général sortant, M. Charles Bouet, soixante-douze ans, rocardien de la première heure, et M. Jean-Marie Cambacérès, trente-cinq ans, maire de Sommières, conseiller de *M. Gaston Defferre, à Paris, qui* se range derrière MM. Mitterrand et Jospin. Une affaire en forme de piège. Encore.

LAURENT GREILSAMER.

(Lire la suite page 10.)

DANS « LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES »

Zouc par Duras

***Zouc est de retour, au* Théâtre de Paris. Toujours *seule en scène, elle devient* dans son nouveau spectacle *une foule de femmes.* Marguerite Duras l'a rencontrée.**

C'est à Saint-Ouen, le 27 novembre. C'est loin de tout. C'est un vieux cinéma, c'est merveilleux. C'est aux portes de Paris, et on est tout à coup loin du convenu. Zouc est venue roder son spectacle ici. Hier elle était à Orléans, *demain elle sera* à Choisy-le-Roi. La salle est pleine. Le public, *c'est celui de Zouc, on le voit tout* de suite à regarder les visages, c'est *le* plus intelligent, *indéniablement*, c'est celui qui fait avancer les autres, on le sait maintenant dur comme fer.

Je salue ici ce public génial qui va jusqu'à Saint-Ouen *pour voir* Zouc. La salle est pleine. Tout le monde *est en avance, alors on attend longtemps*, mais c'est agréable, la salle est *silencieuse*. Et puis les rideaux s'ouvrent. Cette ombre au fond, c'est Zouc. Elle sort du noir. Elle s'éclaire petit à petit. Le visage et les mains. Elle est en noir. Elle a minci, elle en paraît plus grande, *autrement elle est rigoureusement* et pareillement ineffable. Elle est là. *Elle est arrêtée face à nous.* Elle nous regarde. Le silence de la salle *est celui du souffle coupé.* Elle attend la seconde exacte où il faudra *commencer, elle est seule à la* connaître. La voici : elle parle. Elle *dit que l'enfant était mongoloïde.* C'est la deuxième fois que ça *m'arrive, la première fois c'était à la Bérénice* de Planchon, à la séparation des amants ; *la deuxième fois* c'est ici, lorsqu'il vient d'être dit que *l'enfant* est mongoloïde : je crois que je vais m'évanouir.

Voici ce que je pourrais dire : il y a eu un grand silence. Puis elle a dit que l'enfant était mongoloïde. Quel *enfant* ? On ne sait pas. Quand ? et où ? On ne sait pas. On ne saura *jamais pourquoi une telle émotion.* On peut s'approcher, mais on ne saura jamais clairement. On ne trouvera jamais non plus pour Zouc, pourquoi Zouc. Il faut, je crois, ne plus chercher qui est Zouc. Il ne faut pas l'aider. Il faut la laisser faire. La laisser libre de nous, de notre jugement.

MARGUERITE DURAS.

(Lire page 25.)

commentaires

Le Monde

Avoir raison trop tôt

UN gaz toxique s'échappe d'une fabrique de pesticide appartenant à une multinationale : des milliers d'Indiens tombent, victimes d'un accident de pollution. La sécheresse ravage la savane africaine : des dizaines de milliers de paysans noirs meurent d'un accident météorologique. EDF annonce que la filière industrielle des surgénérateurs n'a plus d'intérêt commercial : les futurs Super-Phénix tombent victimes des lois du marché.

Ces trois événements n'ont apparemment aucun lien entre eux. Pourtant tous les trois ont été annoncés, il y a des années de cela, par le mouvement écologiste. A l'époque — c'était durant les années 70, — on avait jugé leurs prévisions peu sérieuses et marquées de « catastrophisme ». Le monde baignait encore dans l'euphorie des trente glorieuses. Economistes, ingénieurs, agronomes, nous assuraient que le progrès technique et la croissance économique allaient triompher des malédictions passées. Exprimant le bon sens populaire, les écolos affirmaient que tout cela allait trop vite, trop loin, trop fort. L'emballement des esprits et des machines ne leur disait rien qui vaille. Ils rappelaient que la nature a ses lois et que celles-ci se manifestent à nouveau, tôt ou tard.

RAPPELONS-NOUS. En 1974, avec René Dumont, les écolos dénonçaient les techniques dures — agricoles et industrielles — que l'on recommandait aux pays du tiers-monde. Ils demandaient, au contraire, que l'on donne la priorité aux cultures vivrières assurant l'autosuffisance. Ils redoutaient aussi l'exportation des industries super-polluantes.

Rappelons-nous. C'est en 1977 que les ouvriers de l'usine de pesticide de Béziers se mettaient en grève pour exiger des mesures de sécurité renforcées. Depuis deux ans, les écolos de l'Hérault et eux seuls s'efforçaient de les convaincre qu'il y avait un gros risque.

C'est en 1977 encore que des milliers de jeunes, qui ne croyaient ni aux promesses d'économie ni aux garanties de sécurité avancées par EDF au sujet du surgénérateur, manifestaient à Creys-Malville. Et face aux forces de l'ordre, ils payaient de leur vie de l'un des leurs ce scepticisme et ces craintes.

SEPT ans plus tard, les faits leur donnent raison. Mais entre temps le mouvement écolo s'est absenté du paysage politique français et même des médias. Victime de la lassitude de l'opinion, de la crise économique qui attire l'attention ailleurs et de ses propres divisions. Son message même commençait à s'effacer des mémoires. Les faits, qui sont têtus, nous rappellent que ses avertissements de naguère sont, hélas, toujours d'actualité.

MARC AMBROISE-RENDU.

INVITÉ

Une désintoxication inachevée

Les hommes politiques s'empoignent avec ardeur, mais sur le fond leurs positions ne sont pas très éloignées. Encore un effort, et le débat gagnera en sérieux !

par PAUL THIBAUD (*)

RADIO du matin. La décrispation se porte mal ; la cohabitation, on n'en parle plus. Barre « cherche » Fabius et réciproquement. Ils ne rêvent que d'en découdre. Où allons-nous ? Ce n'est pas tout à fait la guerre civile, mais c'est le drame des grands déchirements.

Un peu de calme ! Les premiers rôles politiques s'empoignent avec ardeur, mais ne se trompent-ils pas sur le sérieux de leurs sentiments ? Chirac et Jospin s'efforçant de dégeler leur public, Fabius provoquant l'opposition, cela sent un peu la composition. Quand ces acteurs mettent le pied hors du cercle où s'échangent les défis, quelle chute ! Fabius étale sa banalité chez Drucker. Sur la peine de mort, Barre tombe au niveau des badauds-lyncheurs. Il n'y a pas lieu d'accorder trop de crédit à des hommes de cette trempe !

Attachés aux basques des vedettes, les journalistes contribuent *au caractère artificiel de la vie* politique. Poussant chacun dans le sens de son personnage, ils favorisent la dramatisation. Par contre, quand on accorde moins d'attention aux attitudes des protagonistes et davantage à leur texte, on a des surprises : 1) Ils disent souvent tous la même chose ; 2) Ils disent des choses très différentes d'il y a cinq ans. Non seulement ils sont assez d'accord, mais ils ont changé ensemble.

1) Ils disent la même chose. M. Haby (*le Monde,* du 18 octobre) : *« La culture bourgeoise tire la société vers le haut. »* N'est-ce pas, en termes lapidaires, la doctrine même de Jean-Pierre Chevènement ? Celui-ci aurait évité le qualificatif « bourgeois », mais la différence n'est que de forme. Quand Chirac déclare (*Libération* du 30 octobre) qu'il faut en finir avec *« un comportement général qui consiste à croire que tout est facile et que tout est dû »,* n'exprime-t-il pas la morale de l'effort que Jacques Delors a voulu incarner et dont le gouvernement se réclame encore ? A l'Assemblée nationale même, M. Christian Goux (rapporteur socialiste de la commission des finances) s'inquiète des déficits budgétaires répétés, comme Raymond Barre.

Même sur le rôle de l'Etat, où la droite et la gauche disent avoir une opposition de principe, leurs leaders arrivent à des formules fort proches. Jospin (*le Monde,* du 24 octobre) : *« Valoriser l'Etat comme incarnation de l'intérêt général, comme instrument d'un minimum de solidarité et aussi comme l'un des leviers du développement économique. »* Chirac (*Libération,* du 30 octobre) : *« Il appartient à l'Etat d'assurer une juste répartition des richesses produites et de faire en sorte qu'il n'y ait pas de situation sociale qui soit indigne. C'est tout. »* Sur le rôle social de l'Etat, Chirac apparaît plutôt « à gauche » de Jospin. La seule différence de principe concerne son rôle économique. Mais la promesse de non-interventionnisme de la part d'un leader gaulliste peut-elle apparaître comme autre chose qu'un *bluff ?*

2) Ils disent le contraire de ce qu'ils disaient auparavant. Autrefois, la droite elle-même se disait social-démocrate. Aujourd'hui, la gestion keynésienne de l'économie est récusée, même à gauche. Il y a dix ans, on lançait : *« Vous n'avez pas le monopole du cœur. »* Aujourd'hui, c'est : *« Vous n'avez pas le monopole de la rigueur. »* Les temps sont changés ! Il y a eu vers 1982-1983 une cassure dans le système national des valeurs politiques que seul le PC s'obstine à ignorer. L'idée est morte qu'une politique habile pourrait protéger le pays des tempêtes. La conscience s'est imposée d'une précarité à supporter, d'un défi à relever. Englouti, le rêve villageois dont nous berçait la force tranquille ! Résultat : convergence dans le pragmatisme, la mobilisation des énergies...

Il faut féliciter nos politiques de s'être instruits, d'avoir tous ensemble senti le sol bouger sous leurs pieds. Pourquoi donc entretiennent-ils entre eux un débat aussi rituel et aussi ringard ? C'est, me semble-t-il, qu'ils ont peur. Ils ont sans doute conscience de ne pas savoir, ils se disent que pour gouverner il n'y a plus ni recette ni stratégie, qu'on ne peut plus que naviguer au plus près. Mais ça, c'est leur secret, leur cuisine à eux, leur part de désarroi un peu honteuse.

Alors, le réalisme dont ils savent faire preuve, ils le dissimulent sous les rodomontades agressives. Ils se sont construit une sorte d'éthique, ou de contre-éthique, professionnelle un peu simpliste : ne jamais s'avouer déconcerté, ne pas troubler les habitudes de l'électeur, son goût des repères stables, donc maintenir avant tout son image publique, même artificiellement. C'est pourquoi leur sport préféré reste la disqualification mutuelle. Polémiques et bons mots les rassurent et rassurent, croient-ils, leur clientèle : je n'ai pas changé puisque j'ai le même ennemi, voyez un peu ce que je lui mets !

Ce comportement sauvegarde peut-être la position relative de chacun, mais il dévalue globalement la classe politique ; il désoriente l'opinion, à laquelle on parle peu de ce qui l'inquiète vraiment ; il la pousse vers les populistes démagogues qui savent faire écho au désarroi, qui désignent des boucs émissaires ; il prouve au fond que les politiques ne sont pas entrés dans le monde nouveau, le monde en crise qu'ils ont pourtant appris à reconnaître sans être encore capables de le saisir.

Si les politiques, au lieu de perpétuer un système de soupçons réciproques et d'accusations systématiquement exagérées, avouaient qu'ils ont découvert ensemble les dures exigences d'un monde ouvert, en proie à l'instabilité culturelle et technologique, ils n'échangeraient plus leurs injures homériques, ils cesseraient d'être des clowns, et ils ne deviendraient pas pour autant tous pareils (ce dont ils ont le plus peur). Ils commenceraient seulement de débattre sur un terrain solide : comment inventer pour et dans la société française une efficacité plus intelligente, c'est-à-dire plus humaine, soucieuse non seulement de solidarité mais de promouvoir des capacités négligées ? Comment faire ? Comment faire mieux ?

Aucun homme politique ne peut plus désormais promettre une société apaisée à liberté garantie et prospérité assurée. Celui qui gouverne ne doit pas se penser seulement comme apôtre d'une idée, voire symbole de la nation, mais comme un stratège, un mobilisateur d'énergies, celui qui suscite la créativité.

Sur la manière de mobiliser les énergies, la droite et la gauche continueront sans doute de s'opposer en profondeur : plus de concurrence ici, ailleurs plus d'action collective et de concertation. Qu'on se rassure, les conflits de valeurs sont insolubles en définitive. Encore faut-il les déplacer sur un terrain où ils peuvent être féconds. Que la droite et la gauche, au lieu de se figer l'une en face de l'autre, proposent chacune ses méthodes pour secouer l'inquiétude passive, la torpeur qui menacent la collectivité France. Si cela ne se fait guère, c'est parce que les politiques craignent de montrer qu'ils ne savent pas, qu'ils n'ont pas les idées nettes. Mais, ce faisant, ne risquent-ils pas de s'installer, et de nous installer, dans le désarroi cynique ? Ne vont-ils pas consacrer une rupture ruineuse entre la politique pour mobiliser, gagner les élections, et la politique pour gérer ?

On dit que l'opinion se désintéresse du spectacle politique. Si c'est vrai, souhaitons, essayons que ce soit un désintérêt positif, actif. Désintoxiquons-nous, libérons-nous *du prestige des simulacres.* Citoyens, observateurs, commentateurs, cessons de prendre au sérieux les hommes politiques quand ils ne sont pas sérieux. Revenons à nos questions pour qu'elles deviennent les leurs. Quels rapports entre l'efficacité économique et la justice sociale ? Comment rétablir notre créativité collective ? Quel doit être le rôle nouveau de l'Etat puisqu'il ne peut plus protéger la société ?

(*) Directeur de la revue *Esprit.*

RÉPONSE A... YVES JAIGU

Les nouvelles ambitions de France-Culture

par JEAN-MARIE BORZEIX (*)

APRÈS avoir assumé pendant près de dix ans la responsabilité de diriger France-Culture, Yves Jaigu clame que, lui parti, cette radio porte désormais la marque du renoncement, qu'elle serait en somme condamnée au chaos (*le Monde* du 24 novembre). Etrange attitude ! Comment affirmer que France-Culture est l'un des instruments les plus précieux, irremplaçable même, de la vie culturelle nationale et, dans un même élan, l'atteindre en annonçant son aliénation et son déclin ?

Mais plutôt que d'échanger par-dessus la tête des badauds des formules péremptoires et parfois obscures sur la culture, d'où elle vient et où elle va, mieux vaut se reporter aux faits. Depuis la mi-octobre, France-Culture propose à ses auditeurs une nouvelle grille de programmes. Ce changement était plus que nécessaire : indispensable. Face aux quelque deux mille radios locales privées qui se livrent et lui livrent une guerre sans merci sur la bande de modulation de fréquence, France-Culture — dont l'auditoire a sensiblement vieilli ces dernières années — pouvait-elle faire comme si de rien n'était ?

Camper impavide sur son Olympe tandis que le monde audiovisuel connaît le plus grand bouleversement de son histoire eût été irresponsable et suicidaire. D'autant plus que ce chambardement constitue une merveilleuse émulation, une chance providentielle pour une radio précisément menacée par son isolement superbe et l'absence de défi. Consciente de l'occasion à saisir, stimulée par l'urgence, l'équipe de France-Culture s'est lancée avec enthousiasme dans une réforme à laquelle Jean-Noël Jeanneney a marqué d'emblée toute l'importance qu'il lui accordait.

Des centaines de milliers d'auditeurs ont rejoint récemment la modulation de fréquence pour y chercher d'autres formes d'expression radiophonique que celles dispensées par les stations de grande audience. Au milieu de ce tohu-bohu revigorant, France-Culture a beaucoup à gagner. Sans renier sa spécificité à l'intérieur et à l'extérieur de Radio-France, sans renoncer à l'exigence intellectuelle et esthétique de ses programmes, en accentuant même sa « différence », elle peut être l'un des principaux bénéficiaires de la nouvelle donne radiophonique. A une condition cependant : que les fenêtres s'ouvrent, que l'air circule, que les voix se libèrent de leur apprêt, que la vie souffle plus fort, qu'on cesse de prendre pour ennuyeux ce qui n'avait souvent que les apparences de l'ennui.

C'est pourquoi il était si important de commencer par changer le ton de la chaîne ; je laisse à d'autres le soin de dire son *look*. Rien de plus normal : toutes les institutions culturelles et médiatiques, vivantes et soucieuses de le rester — centres d'art dramatique, festivals, musées, journaux, revues, maisons d'édition... — procèdent régulièrement à de tels *aggiornamentos*. Il est puéril d'interpréter ceux-ci comme des signes de démission ou de compromission, alors qu'ils traduisent simplement les pulsations de notre histoire en marche.

Ce changement de ton, amplifié par une modeste campagne de promotion, devrait amener de nouveaux auditeurs à France-Culture. J'ose à peine avouer, tant cela semble suspect, que c'est là, en effet, l'un de mes souhaits. Non pas que la direction de la chaîne ait reçu l'ordre impérieux du président de Radio-France de se lancer soudain, les yeux fixés sur l'audimètre, dans la course folle aux sondages, mais tout bonnement parce qu'une telle radio de service public a pour mission de ne négliger aucun auditeur potentiel. Nous sommes aussi comptables de ceux qui ne nous écoutent pas, qu'ils n'aient jamais entendu parler de France-Culture ou qu'ils en aient été écartés par ses airs suffisants.

Serait-il incongru et coupable d'aller au-devant du public, de faire un pas dans sa direction ? La culture est-elle dépravée dès l'instant où elle touche ceux qui n'en ont pas hérité et ceux qui sont venus à elle sans s'attarder à toutes les stations d'un long calvaire, sans subir une manière d'épreuve initiatique ?

Il est grand temps, du côté de la radio, de dédramatiser l'accès à la culture, de rompre avec le terrorisme des détenteurs de savoir, d'en finir avec quelques archaïsmes. On l'a fait ailleurs depuis longtemps. Voici venu le tour de France-Culture.

Les nouveaux programmes de la chaîne témoignent de cette volonté de changement et de la conviction que France-Culture doit rester fidèle à sa vocation : être à la fois une université populaire, un lieu de création et de débat d'idées. Parce que nous vivons dans un temps où beaucoup d'écoles sont délabrées, où la presse culturelle a pour ainsi dire disparu, cette mission s'impose comme plus nécessaire que jamais. Mais parce que le savoir scientifique de l'humanité *aura plus que doublé avant la fin* du siècle et qu'aujourd'hui en France le monde intellectuel a perdu ses amers, et ses références idéologiques et ses maîtres penseurs il s'agit de ne donner à entendre ni des certitudes ni des idées toutes faites. Mais d'offrir des chances de confrontations, de proposer des hypothèses, d'ouvrir des ateliers, de frayer de nouveaux chemins. Ainsi par exemple les lecteurs du *Monde* peuvent-ils chaque semaine suivre, grâce à l'émission « Passage du témoin », l'une de ces quêtes hasardeuses et *passionnantes.*

A cela s'ajoute le constat que nous établissons tous d'une rupture dans l'histoire, ce que Pierre Nora, dans son beau livre sur *les Lieux de la mémoire,* décrit comme *« un basculement de plus en plus rapide dans un passé définitivement mort, la perception globale de toute chose comme disparue — une rupture d'équilibre ».* Grâce au patrimoine sonore exceptionnel dont elle dispose, France-Culture a un rôle singulier à jouer à ce propos et en ce moment précis.

Chaque jour, les nouvelles émissions se nourrissent d'archives et, dès le lendemain, deviennent archives à leur tour. Dans tous les sens du mot, cette radio est une chaîne vivante. Elle donne une réponse à ceux qui constatent et déplorent la dissolution de la mémoire collective, notamment culturelle, le sectionnement de l'histoire moderne. Dans les phonothèques de l'INA et de Radio-France s'accumulent plus de quarante ans de notre mémoire littéraire, artistique, intellectuelle... Déjà l'histoire de plusieurs générations : il suffit de les réveiller. On mesurera encore mieux très bientôt l'étendue de cette richesse grâce aux rediffusions d'émissions récentes et anciennes que France-Culture proposera chaque nuit à ses auditeurs. Avoir un pied dans le passé, un autre là où s'invente l'avenir, est un exercice difficile, mais n'est-ce pas aussi une définition de la culture ?

Il y aura toujours des grincheux pour s'irriter de voir des « institutions respectables » se débarrasser de leurs vieux habits et quelques fidèles pour être choqués par les audaces propres à toute réforme qui n'est pas seulement un replâtrage. Mais l'important réside ailleurs que dans ces humeurs. L'important pour France-Culture, c'est de réussir à être simultanément un laboratoire d'idées, un lieu de création radiophonique, un passage obligé de l'actualité culturelle, une mémoire vivante, en somme, comme dit Vitez, une radio *« élitaire pour tous ».* Ce n'est pas rien ! Une telle ambition s'accommode mal de vaines polémiques.

A ceux qui ignoreraient encore que France-Culture a changé, je suggère seulement d'appuyer sur la touche de leur poste, d'écouter et de juger sur pièce. C'est à eux, et à eux seuls, de décider si l'avenir, comme je le crois, appartient à cette radio unique en France et peut-être au monde.

(*) Directeur de France-Culture.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

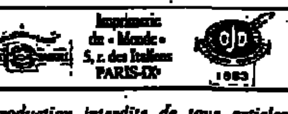
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* ».
MM. André Laurens, *gérant,*
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

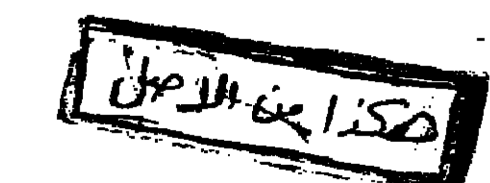
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 390 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



…es

tion inachevée

Culture

Le Monde

étranger

LE SOMMET FRANCO-AFRICAIN DE BUJUMBURA (BURUNDI)

Dans le discours qu'il a prononcé, mardi 11 décembre, au sommet franco-africain de Bujumbura, M. Mitterrand n'a évoqué que brièvement la situation tchadienne, replacée dans le contexte général — plus largement traité — du continent africain. Le problème du Tchad a néanmoins préoccupé tous les participants du sommet. Pour le président gabonais, M. Omar Bongo, la *« clé du problème se trouve entre les mains du président Hissène Habré, qui doit constituer un gouvernement d'union nationale »*. Une fois celui-ci constitué, a-t-il ajouté, *« les armes se tairont d'elles-mêmes »*. M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, a démenti, mardi, l'existence d'une *« clause secrète »* dans l'accord franco-libyen du 16 septembre, dans laquelle Paris aurait accepté l'occupation du nord du Tchad par la Libye. *« Ces rumeurs,* a-t-il dit, *sont dénuées de tout fondement. »* Pour sa part, M. Jacques Huntzinger, responsable des relations internationales du Parti socialiste, a estimé que la France *« n'a pas à être le gendarme éternel de l'Afrique »*.

Nul ne peut accepter que l'Afrique s'enfonce davantage dans la pauvreté

déclare M. Mitterrand

Bujumbura. — Ni visages crispés ni grande jovialité pour la traditionnelle photo de famille. On a simplement remarqué qu'en l'absence du président Houphouët-Boigny, le maréchal Mobutu est le doyen de ce sommet, et que le Burkina n'est pas représenté. M. Mitterrand, qui répondait au discours d'ouverture du président Bagaza du Burundi, a parlé pendant trente-cinq minutes, consacrant une demi-heure aux problèmes économiques et deux minutes seulement aux questions de sécurité et au conflit tchadien. La fermeté du propos ne compensait pas sa brièveté. Par cette *« conclusion qui touche en termes brefs les problèmes de politique et de sécurité, ceux de la paix et de la guerre »*, le président français a voulu rassurer, une fois pour toutes, des alliés africains inquiets de leur vulnérabilité en leur faisant savoir qu'*« aucune agression ne sera tolérée »*. Toutefois, M. Mitterrand a replacé la question tchadienne dans l'ensemble des problèmes africains, lui restituant une dimension régionale.

La « petite phrase » sur les « agressions » donne lieu ici à diverses interprétations. Une partie des délégués, la minorité, y voit une « assurance tous risques ». Il n'y aura pas non-assistance aux Etats en danger si l'agressé n'a pas signé d'accords de défense avec Paris. Les autres y lisent plutôt une sèche mise au point à l'intention du président Hissène Habré : nous n'avions aucune obligation de répondre à votre appel au secours, et pourtant nous l'avons fait. Cessez donc de clamer que notre aide n'est ni appropriée ni suffisante. Lorsque le président français ajoute : *« Nous resterons aux côtés de ceux qui veulent rester libres, mais à la condition qu'ils cherchent à réaliser leur propre unité »*, ces mêmes délégués voient là un dernier avertissement à N'Djamena : ou bien vous faites tout pour vous réconcilier au Tchad ou bien nous cessons de vous soutenir.

Au sein du corps diplomatique, un observateur était tout particulièrement intéressé : M. Mansour Kadouchi, secrétaire (ambassadeur) du Bureau populaire (ambassadeur) de Libye au Burundi, qui était invité à la séance d'ouverture du sommet. *« Nous sommes assez satisfaits des propos du président Mitterrand »*, disait-il, tout sourire.

Correspondance

C'est mardi, en fin d'après-midi, que le président Hissène Habré a pris la parole, déclarant notamment : *« Les Libyens s'installent. Le Tchad est coupé en deux. On nous reproche de ne pas nous entendre. Mais comment le faire lorsque les Libyens s'immiscent constamment dans les affaires intérieures du Tchad. Le vrai danger, c'est la partition. »*

Le président du Gabon, M. Bongo, est ensuite intervenu. Il s'est dit prêt à prendre des initiatives concrètes, par exemple à rencontrer le colonel Kadhafi. Dans sa réponse, M. Mitterrand a souligné que, par deux fois, il a obtenu le retrait de l'armée libyenne. *« Nous sommes intervenus à la demande du gouvernement tchadien, à quelques jours près, avant que les Libyens ne balaient le pouvoir en place à N'Djamena. L'Afrique noire a été préservée et elle continuera à l'être. La France ne laissera pas faire n'importe quoi en Afrique. »* Quant à la partition du Tchad, il ne saurait l'admettre.

Tout le monde en fait insiste ici sur la nécessaire réconciliation des Tchadiens. Le président Mobutu, réaliste, demande à la conférence de s'engager davantage *« afin d'arriver à quelque chose de concret sur le problème tchadien »*. Mais le sommet a tant d'autres problèmes à débattre, et si peu de temps pour le faire...

Bien plus redoutable qu'un drame localisé (fût-il interminable) est *« la montée des périls »* dans toute l'Afrique, poursuit M. Mitterrand. Ces périls, la misère, la famine, l'emprise de l'endettement, les marchés qui s'effondrent, les ressources qui se tarissent, poussent le *« continent qui compte le plus grand nombre de pays les moins avancés économiquement* [à s'enfoncer] *davantage dans la pauvreté »*, et *« cela, bien entendu, nul ne peut ici l'accepter »*, ajoute le président français.

Un constat tragique

Le constat est tragique : le revenu par Africain pour l'année 1984 sera inférieur de 4 % à ce qu'il était en 1970. Que faire ? D'abord renforcer la coopération, proposent les Français, et *« si la France ne veut pas donner de leçon, elle n'est pas prête à en recevoir : elle a tenu tous ses engagements, elle consacrera 0,15 % de son produit national brut pour les pays les moins avancés »*. On s'achemine donc vers l'objectif de 0,7 % que souhaite l'ONU pour l'aide au tiers-monde. Si baisse des crédits il y a, elle est aussi limitée que possible, car cet objectif est d'autant plus difficile à maintenir que la France doit s'imposer elle aussi un effort de rigueur, rétorque M. Mitterrand à ceux qui relèvent une diminution du budget français de la coopération. Au passage (est-ce une allusion aux propos du maréchal Mobutu qui, dimanche dernier, à Kinshasa, avait davantage souligné la générosité permanente de la France que les efforts de son président ?), l'orateur met les points sur les « i » : *« L'Afrique reçoit plus des deux tiers de l'ensemble des concours publics de la France pour le développement. »* Il ajoute, en martelant ses mots : *« C'est notre devoir, mais c'est aussi mon choix. »* Et puis les grands commis de l'Etat, les artisans de la coopération, ne doivent pas être oubliés : hommage est rendu à M. Pisani, architecte des derniers accords de Lomé, et à M. Claude Cheysson, dont le nom est applaudi par les auditeurs.

Toute l'assemblée souhaite la création du Fonds spécial pour l'Afrique. La France a réservé un premier financement de 500 millions de francs, qui sont déjà inscrits dans son budget. Mais le sommet franco-africain ne peut faire plus en la matière que d'exprimer des vœux pressants. Les Africains reprochent quelquefois à l'Elysée de trop soigner ses amitiés arabes et d'oublier un peu sa *« famille »*. On peut donc voir dans la suggestion de M. Mitterrand de créer à Paris une Maison de l'Afrique, une façon d'équilibrer l'ouverture prochaine d'un centre d'études islamiques.

Enfin, *« de cette importante tribune de Bujumbura »*, M. François Mitterrand a lancé, d'un ton passionné, un appel aux nations industrialisées, *« pour qu'elles prennent davantage leur part dans la lutte pour le développement, et donc pour la paix »*.

Le président de la République a rappelé qu'il est l' *« inlassable avocat du monde en développement dans toutes les instances internationales, comme il l'a fait dans une vingtaine d'assemblées internationales et de capitales étrangères »*.

Dans son discours d'ouverture, le président Bagaza soulignait qu'à l'exception d'une lueur d'espoir concernant la question tchadienne, *« fort malheureusement, les difficultés et les maux qui affligent l'Afrique n'ont pratiquement pas connu d'évolution positive depuis la dernière rencontre de Vittel »*.

Enfin, M. Mitterrand a tenté de montrer l'exemplarité de la coopération franco-africaine et a réitéré son appel en faveur de nouveaux rapports Nord-Sud. Mais, plus prosaïquement, entre la lancinante plainte du Tchad et l'appel idéaliste des Français au développement, les participants ont avant cherché à ce que ce sommet de Bujumbura ne soit pas inutile. Une ambition raisonnable, que résumait ainsi le président de la conférence, M. Bagaza : *« Si nous ne parvenons pas à trouver des solutions à tout ce qui nous préoccupe, nous aurons au moins tenté d'accéder à une compréhension mutuelle. »*

PIERRE DEVOLUY.
(RMC.)

DIX-HUIT CHEFS D'ÉTAT PRÉSENTS

Les chefs d'Etat africains présents aux côtés du président François Mitterrand au sommet franco-africain sont les suivants :

Theodore Obiang Nguema (Guinée-Equatoriale), Hissène Habré (Tchad), Abdou Diouf (Sénégal), André Kolingba (Centrafrique), Denis Sassou Nguesso (Congo), Ahmed Abdallah (Comores), France-Albert René (Seychelles), Mohammed Kouna Haïdalla (Mauritanie), Manuel Pinto da Costa (Sao-Tomé et-Pincipe), Hassan Gouled Aptidon (Djibouti), Syad Barre (Somalie), Juvenal Habyarimana (Rwanda), Moussa Traore (Mali), Gnassingbe Eyadema (Togo), Omar Bongo (Gabon), Mobutu Sese Seko (Zaïre), Jean-Baptiste Bagaza (Burundi).

Les pays représentés au niveau ministériel sont les suivants : île Maurice, Niger, Mozambique, Guinée-Bissau, Bénin, Côte-d'Ivoire, Guinée, Togo, Tanzanie, Botswana, Soudan, Maroc, Gambie, Egypte, Tunisie, Zimbabwe, Zambie, Libéria, Cap-Vert et Angola. Le principal absent est le président de Côte-d'Ivoire, M. Félix Houphouët-Boigny. Le Burkina (ex-Haute-Volta) ne s'est pas fait représenter.

● *L'absence du Burkina.* — Le Conseil national de la révolution (CNR), organe suprême du Burkina (ex-Haute-Volta), a justifié mardi l'absence de représentants de ce pays au sommet franco-africain de Bujumbura, en soulignant la nécessité de *« s'affranchir des carcans organisationnels hérités de l'époque coloniale »*. Un communiqué du CNR précise que le maintien de ce sommet France-Afrique *« portera nécessairement de plus en plus atteinte à l'existence et au rôle de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) comme seul et unique cadre politique d'action unitaire de l'Afrique indépendante »*.

« Aucune agression ne sera tolérée »

Dans le discours qu'il a prononcé, mardi 11 décembre, lors de la séance d'ouverture de la onzième conférence des chefs d'Etat d'Afrique et de France, M. François Mitterrand a notamment déclaré :

« La France a passé des accords de défense avec certains pays d'Afrique : ces accords sont et seront intégralement et immédiatement respectés. Aucune agression ne sera tolérée (...). La France continuera d'apporter son soutien, y compris son soutien militaire, lorsque le contrat l'exige, mais aussi en d'autres circonstances. »

Evoquant alors brièvement la situation du Tchad, M. Mitterrand a rappelé qu'il n'y avait pas d'accords de défense entre Paris et N'Djamena. *« Nous sommes pourtant intervenus au Tchad à la demande pressante du gouvernement de ce pays »*, a souligné le président, avant d'observer : *« C'est parce que nous restons fidèles à une conception globale de l'équilibre en Afrique, et particulièrement en Afrique noire. »*

Il a assuré que la France restait aux côtés de ceux qui en Afrique *« veulent demeurer politiquement et économiquement libres »*, faisant remarquer aussitôt : *« Mais la première condition est qu'ils réalisent ou cherchent à réaliser leur propre unité, leur propre liberté et leur propre indépendance. »*

Avant d'aborder, au moment de la conclusion de son discours, ces questions touchant à la sécurité en Afrique, M. Mitterrand avait longuement traité de la crise économique et du sous-développement. Parlant de la famine qui frappe le Sahel et l'Ethiopie notamment, il a affirmé : *« Nous ne pouvons tolérer ce génocide par indifférence, le renoncement n'est pas une conduite, le sous-développement n'est pas une fatalité. »*

Il a par ailleurs confirmé que la France avait, d'ores et déjà, inscrit 500 millions de francs au budget 1985 pour être versés à un fonds spécial d'urgence pour l'Afrique, dont elle demande la création. Il a souligné le rôle important joué par la France dans l'élaboration de la convention de Lomé III liant la CEE aux pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique).

Le chef de l'Etat a rendu hommage à l'œuvre de M. Edgard Pisani, ancien commissaire au développement de la CEE, ainsi qu'à l'ancien ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson. *« Le retour à Bruxelles de M. Cheysson nous donne l'assurance que celui qui fut l'artisan le plus déterminé et le plus audacieux de cette grande œuvre* [la convention de Lomé] *pourra contribuer à son développement et à son heureuse évolution »*, a-t-il dit.

La France réoriente sa politique au Tchad

(Suite de la première page.)

La France a assez de forces dans la région pour mener à bien une telle « opération coup de poing ». Le colonel Kadhafi, en revanche, peut être certain que Paris fera tout pour dissuader M. Hissène Habré de se lancer dans la reconquête du Nord, ce à quoi il ne songe d'ailleurs pas actuellement vue la situation dans le sud tchadien.

3) Les pressions tentées sur Paris par M. Hissène Habré pour obtenir le strict respect de l'accord du 16 septembre sont de plus en plus mal « vécues » par les dirigeants français, dont certains font état en privé d'un « ras le bol » à l'égard du chef du gouvernement tchadien. M. Mitterrand, en prévision du sommet de Bujumbura, a d'ailleurs écrit la semaine dernière à M. Habré pour mettre les points sur les « i » et souligner que la France ne ferait en aucun cas la guerre pour le nord du Tchad, dont on affirme maintenant à Paris qu'il n'a pas finalement une grande importance stratégique. Le président de la République insisterait aussi dans sa lettre sur la nécessité, pour M. Habré, de former au plus tôt un gouvernement d'union nationale.

4) Le colonel Kadhafi et M. Hissène Habré sont ainsi renvoyés dos à dos, étant entendu que c'est maintenant au chef du gouvernement de N'Djamena à prendre une initiative. Ce sont les rivalités entre Tchadiens qui ont entraîné l'intervention des puissances extérieures, dit-on aujourd'hui à Paris. Ces interventions ne cesseront durablement, ajoute-t-on, que lorsque ces rivalités auront été réduites. Toujours en privé, on reconnaît qu'il existe théoriquement deux solutions : soit un geste d'ouverture — fort improbable dans les circonstances actuelles — de M. Habré, soit la découverte d'un miraculeux « troisième homme » pour s'installer au pouvoir à N'Djamena. L'idée du « troisième homme », qui a été lancée en premier par le colonel Kadhafi, hante depuis des mois les esprits français, mais on reconnaît à Paris que l'oiseau rare n'a pas encore été découvert, en dépit de multiples recherches. La mise en place d'un tel homme exigerait, d'autre part, que M. Hissène Habré accepte de se démettre ou disparaisse, d'une façon ou d'une autre, de la scène.

5) Le départ brusqué de M. Cheysson du Quai d'Orsay n'implique pas un désaveu de sa politique tchadienne. Tout au plus reproche-t-on à l'ancien ministre des affaires extérieures une « maladresse » dans la rédaction du communiqué du Quai d'Orsay faisant état, le 10 novembre, du retrait des troupes libyennes. Mais le chef de l'Etat était alors parfaitement au courant de ce qu'il demeurait dans le nord du Tchad un « résidu » libyen. Depuis, reconnaît-on, ce « résidu » a été renforcé. Le seul différend ayant existé entre MM. Mitterrand et Cheysson a propos du Tchad, ajoute-t-on, remonte à 1983, lorsque le ministre des relations extérieures aurait émis un avis défavorable à l'opération Manta. Depuis, souligne-t-on, toute divergence avait disparu. L'accélération du départ du Quai d'Orsay de M. Cheysson n'est pas vraiment le fait de M. Mitterrand, dit-on encore, mais de M. Fabius, qui a multiplié les interventions pour avancer d'une semaine l'arrivée de M. Dumas. M. Mitterrand n'en aurait pas moins demandé à M. Cheysson de faire, comme prévu, le voyage africain, mais ce dernier aurait refusé, ce qui est bien la moindre des choses.

Tous ces éléments constituent-ils un sérieux infléchissement de la politique de la France au Tchad ? On le nie en haut lieu. Ces démentis laissent sceptique. Certes, aucune reconnaissance officielle d'une partition du Tchad n'a été faite. Mais c'est bien dans une telle situation qu'on va, *de facto*, s'installer. De même, en pressant M. Hissène Habré de constituer un gouvernement d'union nationale avec des éléments politiques soutenus ouvertement par Tripoli, n'est-ce pas sa représentativité, sinon sa légitimité, que l'on met en question ? N'est-ce pas également reconnaître au colonel Kadhafi un droit de regard permanent sur les affaires tchadiennes ? La rumeur d'une telle reconnaissance avait couru au moment de la rencontre Mitterrand-Kadhafi en Crète. Elle avait été mollement démentie. Elle ne l'est plus vraiment aujourd'hui.

Dernier point : il semble bien qu'au moment de la conclusion de l'accord franco-libyen sur l'évacuation du Tchad on ne se soit jamais fait des illusions sur le strict respect de ses engagements par le colonel Kadhafi. Mais ce dernier a exagéré, et les satellites américains ont été par trop indiscrets.

Attendre et voir, telle est maintenant la devise française au Tchad. Cette impasse, quoi qu'on dise en haut lieu, est le résultat d'une politique ambiguë, menée sans conviction et dont on dit aujourd'hui qu'elle était surtout destinée à empêcher le colonel Kadhafi de s'installer à N'Djamena. Il y a un an, on parlait de préserver l'intégrité territoriale du Tchad. Mais il est vrai qu'il est fort difficile de suivre une politique lorsqu'on se méfie tout autant sinon plus de son allié que de son adversaire. Peut-être, dans ces conditions, eût-il été préférable d'en définir une autre, moins ambitieuse ?

JACQUES AMALRIC.

Accord de défense et assistance militaire technique

Négocié en trois phases entre janvier et juin 1976, l'accord de coopération militaire technique entre la France et le Tchad a été signé officiellement les 6 mars et 19 juin 1976. Ce sont le premier ministre de l'époque, M. Jacques Chirac, pour la France, et le chef de l'Etat tchadien, le général Félix Malloum, qui ont signé le texte suivi d'une annexe sur le fonctionnement de l'hôpital militaire de N'Djamena et d'une convention sur le concours de la France au soutien logistique des forces armées tchadiennes. L'ensemble de ces documents a été approuvé par le Parlement français sous la forme d'une loi présentée, en mai 1977, par le premier ministre, M. Raymond Barre, et le ministre des affaires étrangères, Louis de Guiringaud, à l'approbation des députés et des sénateurs.

L'accord de coopération militaire technique de juin 1976 remplace et annule un accord de défense du 15 août 1960 qui avait été signé entre la France et trois pays africains simultanément, le Tchad, le Congo et la République centrafricaine. Les clauses du nouvel accord avec le Tchad portent seulement sur l'assistance de personnels militaires français, la formation et le perfectionnement de cadres tchadiens, et la fourniture de matériels et d'équipements militaires. Elles prévoient également des facilités de transit et d'escale aériens au Tchad pour les forces armées françaises.

En revanche, cet accord de 1976 prescrit, en son article 4, que *« les personnels militaires français ne peuvent, en aucun cas, participer directement à l'exécution d'opérations de guerre ni de maintien ou de rétablissement de l'ordre ou de la légalité »*. En ce sens, il se distingue d'un accord de défense — la France en a signé avec le Centrafrique, la Côte-d'Ivoire, le Sénégal, le Gabon et Djibouti — qui prévoit que les deux pays signataires se prêtent mutuellement assistance et aide pour leur défense extérieure contre toute menace.

En 1976, à la conclusion de l'accord d'assistance militaire entre la France et le Tchad, on comptait dans ce pays deux cent soixante officiers et sous-officiers français assistants militaires. En 1985, ce contingent sera de l'ordre de cent cinquante. Ces cadres militaires français revêtent l'uniforme tchadien ou restent en civil selon les ordres donnés par l'autorité tchadienne.

AFRIQUE

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La France et la République centrafricaine : intérêts stratégiques et dépendance financière

M. François Mitterrand devait quitter Bujumbura mercredi 12 décembre, en milieu d'après-midi, pour se rendre à Bangui. Le chef de l'Etat français effectue une visite officielle en République centrafricaine jusqu'au jeudi 13 décembre et doit regagner Paris dans la nuit de jeudi à vendredi.

En République centrafricaine, M. François Mitterrand ne risque pas, comme ce fut le cas au Zaïre, d'avoir à affronter la mauvaise humeur du chef de l'Etat, le général André Kolingba. Les relations entre Paris et Bangui sont et ne peuvent être qu'excellentes, les deux pays ayant besoin qu'elles le soient. La RCA constitue en effet un carrefour, un point d'équilibre, pour toute l'Afrique centrale, et la France, qui entend maintenir sa présence et son influence sur le continent, ne peut se permettre de voir le Centrafrique quitter le camp des pays qui lui sont favorables. Dans la logique de la fameuse théorie, la RCA est un « domino » essentiel. La persistance de la crise tchadienne confère, en outre, une importance déterminante à sa stabilité de la République centrafricaine : avec Libreville, au Gabon, Bouar, ville située au nord-ouest de Bangui, est *devenue* l'une des deux bases arrière des troupes d'intervention françaises.

Parallèlement, le régime militaire de Bangui est étroitement dépendant de l'aide militaire et financière que lui accorde la France. Si les quelque mille trois cents EFAO (éléments français d'assistance opérationnelle) stationnés en RCA quittaient le pays, on peut se demander ce qu'il adviendrait de l'actuel gouvernement militaire du président Kolingba. Les troupes françaises basées à Bangui jouent un rôle de dissuasion à l'égard de tous ceux qui seraient tentés de renverser un régime qui n'est pas issu d'un consensus populaire. Débarrassée du « bouclier » français, l'opposition centrafricaine – dont les chefs de file sont soit exilés, soit assignés à résidence – pourrait sans doute parvenir à mobiliser une partie de la population contre les gouvernants actuels. Dans les quartiers populaires de la capitale, au « kilomètre 5 » notamment, ainsi que dans les milieux étudiants, nombreux sont ceux qui reprochent à la fois au pouvoir son laxisme à l'égard de la corruption qui mine l'appareil d'Etat et une rigueur qui se traduit par des mesures d'austérité frappant d'abord les plus démunis.

La stabilité intérieure du pays repose sur une partie des quatre-vingt officiers et sous-officiers français de la MAM (Mission d'assistance militaire) qui encadrent les éléments d'un corps redouté ; la « sécurité présidentielle ».

Un risque de « contagion »

Cette présence militaire est cependant circonscrite, pour l'essentiel, à Bangui et Bouar. Elle n'est donc guère dissuasive dans certaines régions excentrées du pays. C'est ce qui explique la facilité avec laquelle un opposant au régime de Bangui, l'ex-général M'Baikoua, a pu réussir un coup de main, le mois dernier, contre la localité de Markounda, frontalière avec le Tchad. Les autorités centrafricaines sont d'autant plus préoccupées par cette action qu'elle paraît avoir été menée grâce à une alliance des commandos (« codos) » tchadiens, qui combattent contre les troupes gouvernementales du président Hissène Habré dans le sud du Tchad, et des quelques centaines de fidèles du général M'Baikoua qui sont réfugiés du côté tchadien. Comme beaucoup de ses homologues africains, le général Kolingba s'inquiète donc du pourrissement de la crise tchadienne et de l'apparente irrésolution dont témoigne la diplomatie française à l'égard du colonel Kadhafi.

Pour Bangui, les troubles dans le Sud tchadien risquent, à terme, de s'étendre à son territoire. L'attaque de Markounda semble, sur ce point, donner raison aux autorités de la RCA. De plus, on semble partager, à Bangui, l'analyse de N'Djamena selon laquelle M. Kadhafi est à l'origine de la recrudescence de ces combats. De là à penser que Tripoli aurait tout intérêt à déstabiliser un régime acquis à *la politique* française, il n'y a qu'un pas qui est vite franchi. Les dirigeants centrafricains et les diplomates occidentaux ont été récemment intrigués de voir que le personnel diplomatique libyen en poste à Bangui avait été complètement renouvelé. L'afflux de réfugiés tchadiens (environ 25 000) dans le nord de la RCA pose, en outre, de graves problèmes aux autorités. L'aide alimentaire internationale se mobilise pour nourrir ces populations qui ont fui les combats, et les Centrafricains ont fait de leur mieux à cet égard, mais ils s'inquiètent de la présence durable sur leur sol d'une colonie étrangère qu'il n'est pas facile de contrôler et qui risque d'envenimer leurs relations avec les autorités de N'Djamena, persuadées que des « codos » se mêlent aux réfugiés.

Une aide massive et indispensable

Sur tous ces points, le général Kolingba attend de M. Mitterrand qu'il lui renouvelle la volonté du gouvernement français de garantir l'intégrité du territoire centrafricain en maintenant un fort contingent militaire, et en s'opposant à toute tentative libyenne de déstabilisation. Par sa simple venue à Bangui, le chef de l'Etat français apporte déjà une caution inappréciable au président Kolingba, jusque-là considéré comme assez peu « fréquentable ». Pour le reste, le chef de l'Etat centrafricain fera valoir que, sur le plan intérieur, la stabilité politique de la RCA – dont Paris a besoin – dépend en grande partie de la capacité de ses dirigeants à redresser la situation économique, et donc du montant de l'aide française. Dans ce domaine, le doute n'est pas permis : sans l'aide financière de la France, l'Etat centrafricain serait purement et simplement en faillite. Qu'il s'agisse de payer les fonctionnaires, d'entretenir la Caravelle présidentielle (137,5 millions de francs CFA en 1984) (1), d'assurer la santé publique, le développement rural, le fonctionnement de la radio, l'assistance logistique à l'armée ou des travaux routiers, la coopération française revêt un caractère à la fois massif et multiforme. Cette année, l'aide civile a atteint 13,35 milliards de francs CFA, auxquels il faut ajouter 1,49 milliard de francs CFA de prêts. Subventions de fonctionnement, assistance technique en personnel, bourses (deux cent cinquante) et stages, missions d'experts, dotation culturelle, etc. A tous les niveaux de l'administration centrafricaine, la présence française se fait sentir.

Sur les quatre cents coopérants que Paris a mis à la disposition de la RCA en 1984 (dont deux cent vingt enseignants), plusieurs dizaines occupent des postes de direction essentiels. Leur présence permet notamment de s'assurer que la majeure partie de l'aide financière consentie par Paris n'est pas détournée au seul profit de l'oligarchie militaire qui détient le pouvoir. Un chiffre permet de mesurer l'ampleur du phénomène : en vingt-cinq ans, les dons et subventions français ont représenté environ la moitié du montant des ressources budgétaires propres du Trésor centrafricain. L'aide française est avant tout caractérisée par une grande souplesse : au-delà des formes conventionnelles, elle est mobilisée à chaque fois que le gouvernement centrafricain en fait la demande pour des raisons d'urgence (sécheresse, vaccination du cheptel, construction de ponts, etc), et à condition que la dépense projetée soit jugée fondée par les autorités françaises.

Il n'est guère aisé de dresser un bilan de vingt-cinq années de coopération franco-centrafricaine. S'ils avaient été correctement utilisés et gérés, les 165 milliards de francs CFA de dons et subventions (plus environ 40 milliards de prêts) accordés par la France auraient certainement assuré un meilleur niveau de développement au Centrafrique. Mais s'ils n'avaient pas été consentis, la situation économique et sociale de la RCA serait, sans aucun doute, pire qu'elle ne l'est aujourd'hui. De toute façon, la présence et l'aide française à ce pays ne se justifient pas par des impératifs de « rentabilité ». En raison même du rôle historique que la France entend continuer à jouer *sur le* continent noir, Paris défend d'abord ses propres intérêts en Centrafrique. Le général Kolingba, qui l'a bien compris, sait pouvoir compter sur la permanence et le renforcement de l'aide française.

LAURENT ZECCHINI.

(1) 1 franc CFA = 00,2 franc.

● *A propos des prisonniers politiques.* – A la suite du supplément consacré à la République centrafricaine (*le Monde* du 30 novembre), Amnesty International nous signale que le chiffre de trente prisonniers politiques, avancé par les autorités de Bangui, ne concerne que les personnes *« jugées et condamnées »*. Selon l'organisation humanitaire, le nombre total de prisonniers politiques serait en fait *« de l'ordre de la centaine »*.

● *Le Burundi au 1/50 000 et au 1/250 000.* – Quelques semaines avant le sommet franco-africain de Bujumbura, l'Institut géographique national (français) a livré au Burundi les cartes de ce pays qui ont été réalisées en moins de quatre ans : quarante-deux feuilles (en quatre couleurs) au 1/50 000 ; une carte routière et touristique (en six couleurs) *au 1/250 000*, dotée d'un répertoire des noms de lieux et d'un plan de Bujumbura.



Algérie

La presse a largement rendu compte de la préparation des élections locales

De notre correspondant

Alger. – Les Algériens sont appelés aux urnes le jeudi 13 décembre afin d'élire pour cinq ans les membres des assemblées populaires de wilayas (départements) et des assemblées populaires communales. Ce scrutin est important car il a lieu à un moment où le gouvernement entend mener à bien la politique de décentralisation après avoir renforcé et clarifié les pouvoirs des assemblées locales. Élément nouveau par rapport aux élections de 1979 : l'application effective, à partir de janvier, d'une loi votée en 1983 sur l'organisation territoriale créant de nouvelles communes (elles sont plus de 1 500 au total) et portant de 31 à 48 le nombre des wilayas en vue de créer de nouveaux équilibres régionaux, notamment dans le sud du pays.

Répondant aux récentes directives officielles en vue de rendre l'information plus dynamique (*le Monde* du 29 novembre), les médias algériens ont largement rendu compte des préparatifs électoraux et expliqué le rôle des assemblées locales, sans dissimuler ce qui a entravé leur bon fonctionnement jusqu'à présent. Un des enseignements de ce scrutin sera le taux de participation, qui fut relativement bas lors des votes précédents.

Près de 60 000 personnes ont fait acte de candidature auprès du FLN, qui en a finalement retenu deux pour chaque siège à pourvoir. L'aval obligatoire du parti limite, évidemment, la portée du scrutin, mais le fait que l'électeur ait à choisir entre plusieurs noms crée une certaine émulation. Les critères de sélection reposaient sur *« le militantisme et la compétence »*. L'honnêteté est aussi prise en compte, comme l'ont rappelé des événements récents. L'ex-président de l'APC d'Oran, accusé de faux en écritures, vient d'être condamné à dix-huit mois de prison ferme. La base a aussi manifesté son mécontentement contre certains élus en refusant d'approuver le bilan d'activité de plusieurs APC de la wilaya d'Alger.

La proportion des anciens élus qui se représentent varie selon les régions. Parfois, une sélection très stricte a *été* opérée. Dans la wilaya de Saïda, par exemple, un sur trois seulement des anciens membres des APC qui avaient refait acte de candidature ont *été* autorisés à briguer de nouveau les suffrages. A l'échelon national, les enseignants sont nombreux, de nombreux candidats ont moins de quarante ans, et la proportion des femmes reste très faible.

Les attributions des APC et des APW sont multiples. Elles élaborent un vote des budgets de leur collectivité et proposent des projets d'équipement. Une réforme de la fiscalité locale est en cours d'étude pour leur procurer des ressources supplémentaires. Le gouvernement multiplie, aussi, les initiatives pour créer un état d'esprit plus entreprenant. Ainsi, un Salon international des collectivités locales vient de se tenir à Alger. Il y a beaucoup été question d'informatique dans la gestion urbaine. Plusieurs collectivités françaises étaient présentes, notamment une délégation du conseil régional Provence-Côte d'Azur, qui vient de créer, à Marseille, une agence méditerranéenne de coopération pour le développement.

Le mandat des nouvelles assemblées locales algériennes va coïncider avec le second plan quinquennal 1985-1989, actuellement à l'examen devant l'Assemblée populaire nationale, à Alger. Certains dirigeants souhaitent que les assemblées élues à tous les niveaux ne jouent plus un simple rôle de chambre d'enregistrement et corrigent au besoin les projets de l'exécutif. Même dans les milieux du parti, cela paraît possible, à en juger par le tour qu'ont pris certains débats à l'APN. Ainsi, plusieurs députés ont obtenu, dimanche, qu'au lieu des trois jours initialement prévus pour la discussion du plan, l'Assemblée prenne *« tout le temps qu'il faudra »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● QUINZE BLESSÉS DANS UN ATTENTAT A SANTIAGO. – Quinze personnes ont été blessées, dont trois grièvement, dans l'explosion d'une bombe de forte puissance à la Bourse de Santiago le mardi 11 décembre. L'attentat a provoqué des scènes de panique. Il n'avait pas été revendiqué ce mercredi 12. – *(AFP.)*

Chine

● ÉLECTION DE DEUX ÉVÊQUES. – Deux prêtres de l'Eglise patriotique chinoise, ralliée au régime de Pékin, ont été élus la semaine dernière évêques auxiliaires du diocèse de Shanghai, a annoncé mardi 11 décembre l'agence Chine nouvelle. L'Eglise patriotique chinoise s'est *séparée de Rome en 1957* et réunit quelque trois millions de fidèles. – *(AFP.)*

● LA VISITE DE M. ARKHIPOV. – Le ministère des affaires étrangères a annoncé, mercredi 12 décembre, que le premier vice-premier ministre d'URSS, M. Ivan Arkhipov, arriverait en visite officielle à Pékin le 21 décembre. Il sera le dirigeant soviétique du rang le plus élevé à se rendre *en* Chine depuis les années 60. Initialement prévue pour le mois de mai dernier et ajournée au dernier moment par Moscou, la visite de M. Arkhipov doit être essentiellement l'occasion de conversations sur les relations économiques entre les deux pays.

Cité du Vatican

● VOYAGE DE JEAN-PAUL II EN AMÉRIQUE LATINE DU 26 JANVIER AU 6 FÉVRIER. – Le Vatican a confirmé officiellement que Jean-Paul II effectuera un voyage de douze jours du 26 janvier au 6 février 1985 au Venezuela, en Equateur, au Pérou et à Trinidad-Tobago. Ce sera le vingt-cinquième voyage à l'étranger du pape et le sixième en Amérique latine. *(AFP.)*.

Comores

● UNE RÉSOLUTION DES NATIONS UNIES SUR MAYOTTE. – Par 122 voix pour, 21 abstentions et 1 voix contre (celle de la France), l'Assemblée générale des Nations unies a approuvé, mardi 11 décembre, une résolution demandant à la France d'engager des négociations avec les Comores en vue d'amener l'île de Mayotte à passer sous le contrôle du gouvernement de Moroni. – *(Reuter.)*

Corée du Sud

● NOUVEAU PARTI D'OPPOSITION. – Plusieurs dirigeants de l'opposition ont annoncé le mardi 11 décembre la création d'un nouveau parti unifié opposé au régime du président Chun Doo Hwan. Les principaux dirigeants de la nouvelle formation sont MM. Kim Young Sam et Lee Chul Sung, tous les deux anciens animateurs du Nouveau Parti Démocratique. M. Kim Dae Jung, autre adversaire de premier plan du président Chun, qui doit prochainement rentrer des Etats-Unis en Corée du Sud, soutiendrait le nouveau parti. Des élections législatives doivent avoir lieu au début de 1985. – *(AFP.)*

Japon

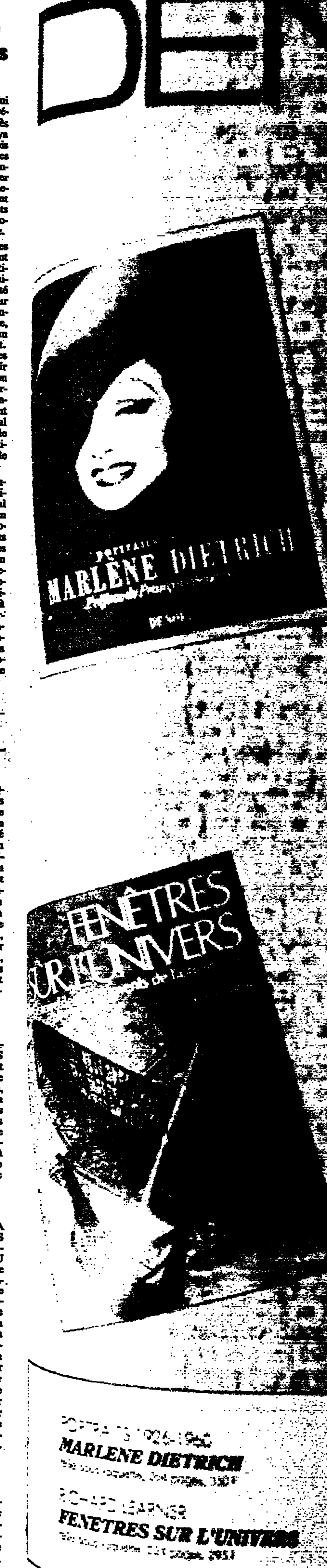
● REPRISE DES CONVERSATIONS ÉCONOMIQUES AVEC L'URSS. – Le Japon et l'Union soviétique ont ouvert, le mercredi 12 décembre à Tokyo, trois jours de conversations sur la coopération économique entre les deux pays, les premières depuis 1979. Les réunions annuelles de la commission mixte de coopération avaient été interrompues, à l'initiative de Tokyo, à la suite de l'intervention militaire soviétique en Afghanistan. – *(Reuter.)*

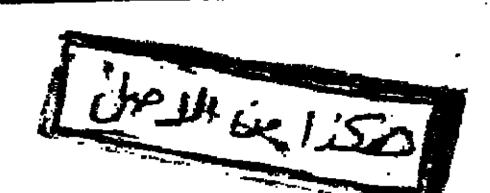
Nicaragua

● LE PROVINCIAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS POUR L'AMÉRIQUE CENTRALE SOLIDAIRE DU PÈRE CARDENAL. – Le Père Menendez, provincial de la Compagnie de Jésus pour l'Amérique centrale, a exprimé, mardi 11 décembre, sa solidarité avec le Père Cardenal, ministre nicaraguayen de l'éducation, exclu lundi de la Compagnie (*le Monde* du 12 décembre). Le Père Menendez a déclaré qu'il pouvait témoigner *« du sérieux de la clause de conscience »* invoquée par le Père Cardenal pour refuser de quitter son poste ministériel. Ce dernier a, de son côté, accusé le pape Jean-Paul II d'avoir *« fait pression »* sur ses supérieurs pour obtenir son exclusion. – *(AFP.)*

Taiwan

● LA CATASTROPHE MINIÈRE DE HAISHAN. – Le dernier bilan de l'explosion survenue, mercredi dernier 5 décembre, à la mine de Haishan (centre de Taiwan), s'élevait, mardi, à soixante-seize morts et dix-sept disparus.





هكذا من الأصل

Algérie

...presse a largement rendu compte ... la préparation des élections locales

De notre correspondant

À TRAVERS LE MONDE

Chili

Chine

Cité du Vatican

Comores

Corée du Sud

Japon

Nicaragua

EUROPE

Espagne

LE TRENTIÈME CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE OUVRIER

Le maintien dans l'alliance atlantique sera au centre des débats

De notre correspondant

Madrid. – Le trentième congrès du PSOE qui doit s'ouvrir le jeudi 13 décembre à Madrid aurait légitimement pu être celui de l'autosatisfaction. N'est-ce pas en effet le premier depuis l'écrasante victoire remportée par le parti aux législatives d'octobre 1982 ? Mais tout porte à croire qu'il s'agira en fait du congrès de la crise d'identité. Les socialistes espagnols ont du mal à délimiter le rôle que doit jouer leur parti face au gouvernement de M. Gonzalez.

Le PSOE doit-il être la « conscience critique » du gouvernement socialiste, en faisant au besoin pression sur lui lorsqu'il paraît s'écarter de ses promesses électorales ? Doit-il plutôt l'appuyer face à ses détracteurs, alors que la situation économique contraint le gouvernement à prendre des mesures souvent impopulaires ? La tâche s'annonce à la fois ardue et nécessaire. Ardue, parce que le président et le vice-président du gouvernement, MM. Felipe Gonzalez et Alfonso Guerra, sont en même temps secrétaire général et vice-secrétaire du parti, ce qui limite la quête d'autonomie de ce dernier. Nécessaire, parce que le gouvernement a dû suivre, en politique internationale et en économie plus particulièrement, des orientations sensiblement distinctes de celles escomptées par les « bases ».

Le problème le plus controversé est celui de l'appartenance à l'OTAN. En se prononçant pour la première fois explicitement en octobre dernier, moins de deux mois avant le congrès, en faveur du maintien de l'Espagne dans l'alliance, M. *Gonzalez a voulu montrer que* cette question capitale était davantage du ressort du gouvernement que du parti. Il a aussi voulu convaincre les socialistes réticents, qui sont nombreux et qui ont bien l'intention de se manifester lors du congrès, d'entériner sa position. Il n'y a que partiellement réussi. L'opposition au maintien dans l'alliance ne vient pas seulement de la tendance « gauche socialiste », qui est en faveur d'une politique de « neutralité active » mais ne peut compter que sur 15 % des délégués. Les contestataires se recrutent également parmi les « indépendants », et surtout dans les rangs de la centrale syndicale socialiste UGT (Union générale des travailleurs). Celle-ci demande au gouvernement de faire campagne en faveur du « non » à l'OTAN lors du référendum annoncé pour le début de 1986.

Les partisans de M. Gonzalez feront alors valoir que l'« intérêt national » doit prévaloir sur les considérations de parti. Sans l'affirmer publiquement, les principaux dirigeants du PSOE sont persuadés que l'Espagne ne peut aspirer à entrer dans la CEE si elle ne se maintient pas dans l'alliance atlantique. Ils considèrent également qu'en sortant de l'OTAN, le gouvernement socialiste s'exposerait à des pressions extérieures peu souhaitables pour un pays où la démocratie se stabilise à peine. Ils auront toutefois fort à faire pour convaincre leurs adversaires, qui accusent la direction du parti de les mettre devant un fait accompli. Ils lui reprochent d'avoir *adopté une position à laquelle sont* opposés la majorité des militants et sans véritable débat préalable au sein du parti. Les « anti-atlantistes » font dans l'ensemble grief au gouvernement d'avoir abandonné la politique d'« autonomie à l'égard des blocs » préconisée par les socialistes avant leur arrivée au pouvoir. M. Gonzalez, de son côté, invoque pour justifier son action le réalisme dans une période de tension Est-Ouest.

Politique d'austérité

Adversaires et partisans de l'OTAN sont toutefois d'accord pour éviter que ce thème ne monopolise les débats. Les problèmes économiques seront aussi abordés lors du congrès, et devraient susciter une polémique sévère entre défenseurs et critiques de la politique d'austérité du ministre de l'économie, M. Miguel Boyer. Ce dernier dispose d'un atout solide : personne, dans l'aile gauche du PSOE, n'a jusqu'ici élaboré une politique économique d'ensemble différente de la sienne. En revanche, M. Boyer se sait vulnérable : sa politique s'est notamment traduite par l'augmentation d'un demi-million du nombre de chômeurs (20,5 % de la population active aujourd'hui).

La priorité donnée à la réduction du déficit public aux dépens de la relance ; le faible rôle imparti à l'investissement public ; la primauté absolue accordée au secteur privé pour créer des emplois ; le projet de privatisation partielle du système des retraites ; les mesures de « flexibilisation » du marché de l'emploi ; la baisse du pouvoir d'achat des salariés en 1984 : autant d'aspects de la politique économique contre lesquels les délégués liés à l'UGT entendent bien livrer bataille durant le congrès. Là encore, les dirigeants du parti invoqueront la nécessité de faire preuve de « réalisme » vu la mauvaise situation économique dont ils ont hérité, et leur faible marge de manœuvre.

Si les thèmes de controverse ne manqueront pas lors du XXX[e] congrès (le problème de l'« Etat des autonomies » sera également posé, plusieurs délégués – catalans et andalous notamment – étant favorables au fédéralisme), tout porte à croire que l'autorité de MM. Gonzalez et Guerra ne sera pas pour autant remise en question. Le charisme du secrétaire général lui permet, en effet, de disposer aujourd'hui d'une « majorité automatique » au sein de sa formation. Reste *que plus d'un délégué votera sans* doute davantage par discipline que par conviction, par adhésion à la personne de M. Gonzalez plutôt que par approbation de ses positions, et, en dernière instance, par souci de maintenir l'unité du parti.

THIERRY MALINIAK.

Belgique

Les « cellules communistes combattantes » revendiquent une série d'attentats contre un oléoduc de l'OTAN

De notre correspondant

Bruxelles. – Cette fois, le coup est très sérieux. Les mystérieuses « cellules communistes combattantes » ont frappé l'un des points les plus sensibles du système de défense de l'OTAN. Le mardi 11 décembre au matin, des explosions ont détruit simultanément six relais du réseau d'oléoducs ravitaillant les forces atlantiques. Tout le long du trajet de cet ouvrage menant du Havre à Aix-la-Chapelle et au-delà, les terroristes ont fait sauter des trappes d'accès, des chambres de visite et des vannes d'un système enterré à 3 ou 4 mètres de profondeur. Les trappes sont certes blindées, mais, comme le font remarquer les responsables des forces belges, il est évidemment impossible de poster un soldat ou un gendarme tous les 100 mètres le long de cet ouvrage *qui, le plus souvent,* traverse des campagnes désertes.

Les dégâts provoqués par ces attentats sont considérables – un incendie de forêt s'est même déclenché au voisinage de Verviers, – mais aucune victime n'est à déplorer. C'est d'ailleurs la marque distinctive d'un mouvement terroriste qui, tout en s'attaquant au « *béton impérialiste* », n'a pas, jusqu'à présent, mis de vie en danger.

Les CCC se sont attaquées depuis plus de deux mois à diverses firmes travaillant pour les services de défense de l'OTAN puis à des organismes dépendant des partis au pouvoir en Belgique. Plus récemment, elles s'en sont pris à des pylônes de radiocommunication, dans la région de Liège.

Le 19 octobre, une vaste opération de police a été lancée contre ce groupe. Sous le nom de « mammouth », les polices belges ont procédé dans la même journée à plusieurs centaines de perquisitions dans les milieux d'extrême gauche. Cette opération, d'une envergure encore inconnue en Belgique, a été infructueuse.

L'organisation paraît bien plus structurée qu'on ne l'imaginait. Pour mener à bien les attentats de mardi, il a fallu qu'une demi-douzaine d'équipes de terroristes passent simultanément à l'action en différents points du territoire. Conformément à une tradition désormais bien établie, les CCC ont adressé à un journal bruxellois une lettre spécifiant tous les objectifs visés, et ils ont joint la photo des lieux où les attentats avaient été commis quelques heures plus tôt. Le message est bien dans le style des CCC, qui affirmaient une fois de plus vouloir frapper « *au cœur des forces militaires d'oppression nationales et internationales* ».

JEAN WETZ.

UN RÉSEAU DE 10 000 KILOMÈTRES EN EUROPE

Pour éviter un engorgement des moyens classiques du transport de carburant (wagons-citernes, camions-citernes et péniches), l'OTAN a commencé d'installer en 1953 un vaste réseau d'approvisionnement pétrolier par oléoduc, qui achemine le carburant depuis différents ports de l'Atlantique et de la Méditerranée vers de nombreux aérodromes alliés en Europe.

L'ensemble de ce système comprend environ 10 000 kilomètres d'oléoducs et des dépôts de carburants (essence pour véhicules et carburéacteurs pour les avions) de 2 millions de mètres cubes. Pour des raisons tant géographiques que financières, ce réseau est réparti sur une base régionale, c'est-à-dire que ces oléoducs sont séparés et non reliés entre eux. Chaque oléoduc est protégé, contrôlé et entretenu par des organisations nationales en consultation avec l'OTAN.

En temps normal, les pays hôtes sont les utilisateurs de ce réseau, mais d'autres pays membres de l'OTAN peuvent obtenir, par des accords, de les utiliser. Le réseau centre-Europe, long de 5 900 kilomètres, qui a été attaqué, sillonne les territoires de la France (il aboutit au port de Donges, en Loire-Atlantique), de la Belgique, de l'Allemagne fédérale, du Luxembourg et des Pays-Bas. Ce réseau centre-Europe aurait, en cas de conflit, une importance majeure, puisqu'il aurait, pour rôle notamment, d'alimenter les renforts aériens venus d'outre-Atlantique dès les premiers jours d'affrontement.

Italie

Le clan des Catanais est sévèrement touché par une nouvelle vague d'arrestations dans la Mafia

De notre correspondant

Rome. – Quatre cents mandats d'arrêt, l'incarcération – entre autres – de deux hauts magistrats de Catane et d'un colonel des carabiniers, accusés d'association criminelle à caractère mafioso : tel est le bilan de la nouvelle opération de police lancée, mardi 11 décembre, à travers l'Italie.

Il s'agit de la seconde opération de cette envergure après celle de septembre dernier, organisée à la suite des déclarations de Tommaso Buscetta, le « parrain » qui a décidé de collaborer avec la justice. Cette fois, l'action de la police est partie de Turin et s'est étendue à Milan, Rome, Reggio-de-Calabre et Catane. La capitale du Piémont était en effet devenue depuis plusieurs années l'un des centres d'activité du clan des Catanais. Les magistrats attribuent notamment à ce clan une trentaine d'assassinats commis à Turin depuis le début des années 80. Le racket, les enlèvements et le trafic de drogue étaient les principales activités des Catanais. Au début des années 80, s'était en effet déroulée, à Turin comme à Palerme, une sanglante lutte entre les clans.

Parmi les personnes arrêtées figurent des hommes d'affaires « insoupçonnables », un avocat de Turin, et surtout deux hauts magistrats de Catane : le président de la cour d'assises, le juge Perracchio, et l'ancien président de la cour d'appel, le juge Vitale, sur lequel pesait déjà depuis le 23 novembre dernier un mandat d'arrêt pour corruption. Tous deux sont accusés d'association criminelle à caractère mafioso. Le juge Perracchio a récemment fait *bénéficier d'un non-lieu quatre* personnes accusées de l'assassinat de trois carabiniers pour lesquelles le ministère public demandait la prison à vie. Il était candidat aux fonctions de procureur général du tribunal de Catane.

Le colonel de carabiniers Serafino Licata, qui avait la responsabilité de la région de Catane, a également été arrêté. Il s'était rendu célèbre pour avoir dénoué plusieurs affaires d'enlèvements. Il est accusé d'association criminelle.

L'opération lancée par la magistrature de Turin est le fruit des aveux d'un tueur du clan des Cata*nais, Salvatore Parisi (accusé* de seize homicides), qui s'est décidé à parler. Il est vraisemblable que ses déclarations ont été corroborées et complétées par celles de Buscetta. Celui-ci avait en effet « ses comptes » à régler avec le clan de Turin (son gendre y a été assassiné en 1981). Les révélations des mafiosi incarcérés sont devenues un élément de plus en plus déterminant de la lutte contre le crime organisé en Italie. Mais se pose désormais la question de la protection des parents de ceux qui parlent. Le récent assassinat à Palerme de Leonardo Vitale, l'un des premiers truands à avoir collaboré avec la police, il y a une dizaine d'années, puis celui du beau-frère de Buscetta, démontrent que la Mafia n'entend pas laisser « impunies » ces trahisons. Les magistrats de Palerme engagés dans la lutte contre la Mafia viennent d'ailleurs d'adresser une série de lettres au président de la République, au président du conseil et au ministre de l'intérieur, demandant que soit mis en place un système de protection des familles des truands qui collaborent avec la justice.

PHILIPPE PONS.

PROCHE-ORIENT

Israël

Jérusalem compte sur un « déblocage » de la négociation avec le Liban d'ici le 20 décembre

De notre correspondant

Jérusalem. – Israël s'impatiente. Après cinq semaines et neuf séances de pourparlers, la négociation militaire israélo-libanaise de Nakoura reste au point mort. *Le* gouvernement de Jérusalem a donc enjoint à celui de Beyrouth de faire un geste attestant sa bonne volonté. Il a assorti cette mise en garde d'une échéance – le 20 décembre – avant laquelle Israël espère enregistrer « *certains progrès* » à Nakoura.

Lors de son séjour en début de semaine à Jérusalem, avant de gagner Beyrouth et Damas, l'émissaire américain au Proche-Orient, M. Richard Murphy, a été chargé par ses interlocuteurs israéliens de transmettre le message à ses hôtes libanais et syriens. Selon le ministre de la défense, M. Rabin, il ne s'agit ni d'un ultimatum – susceptible de gêner M. Murphy – ni d'une date-limite au-delà de laquelle l'Etat hébreu reprendrait sa liberté sur le terrain. « *Si nous en avions décidé ainsi*, a déclaré M. Rabin, *nous ne l'annoncerions pas haut et fort.* »

Les deux délégations ont décidé, à la demande de Beyrouth, de suspendre la négociation pendant les fêtes de fin d'année entre le 20 décembre précisément et le 7 janvier. D'ici là, Jérusalem attend un « *déblocage* » des discussions.

Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a estimé mardi 11 décembre, devant la commission des affaires étrangères de la Knesset, que l'Etat juif affrontait à Nakoura une « *double contradiction* ». « *Il nous est difficile*, a-t-il dit, *d'abord de discerner chez les Libanais une position très claire, ensuite de savoir s'ils veulent vraiment que notre armée s'en aille. Ils ne cessent de réclamer notre départ, mais ne font rien pour le faciliter lorsqu'il devient imminent.* »

Les discussions de Nakoura achoppent sur le rôle qui incomberait à la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) au lendemain d'un retrait israélien. Jérusalem souhaite voir les « casques bleus » occuper tout le territoire qui aura été évacué par son armée depuis la Méditerranée jusqu'à la frontière syrienne. Les Libanais veulent au contraire réduire le mandat et la zone d'occupation de la FINUL. Ils acceptent tout au plus que cette force occupe les villes de Saïda et de Tyr et prennent position le long de la frontière israélienne.

M. Rabin a exclu en tout cas l'hypothèse, dans l'immédiat, d'un retrait unilatéral et partiel : « *Une telle initiative*, a-t-il dit, *ne saurait en aucune manière garantir la sécurité de nos soldats et la tranquillité de la Galilée.* »

J.-P. LANGELLIER.

DIPLOMATIE

La session du conseil atlantique sera dominée par la perspective de la prochaine rencontre Shultz-Gromyko à Genève

Les ministres des affaires étrangères des seize pays membres de l'alliance atlantique se retrouvent jeudi 13 et vendredi 14 décembre à Bruxelles pour une nouvelle session du conseil atlantique. La France y sera représentée par le nouveau ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, qui rentre d'Afrique ce mercredi soir, donc avant la fin du voyage de M. Mitterrand.

M. Shultz, secrétaire d'Etat américain, qui arrive dès ce mercredi dans la capitale belge, doit fournir à ses collègues européens « *des informations complètes sur les aspects de fond et de procédure* » de la réouverture des pourparlers américano-*soviétiques sur les armements*, telle qu'elle est envisagée à Washington. Cette reprise du dialogue était unanimement souhaitée par les partenaires des Etats-Unis au sein de l'OTAN ; mais ces derniers demanderont très certainement à M. Shultz d'être consultés sur le déroulement et les résultats éventuels de ces pourparlers, que doit préparer la rencontre du secrétaire d'Etat américain avec son collègue soviétique, M. Gromyko, les 7 et 8 janvier à Genève.

Il est également probable que les ministres européens interrogent M. Shultz sur les intentions américaines en matière d'armes spatiales à énergie dirigée : plusieurs gouvernements du Vieux Continent redoutent que les Etats-Unis, s'ils disposent d'un tel réseau de protection par satellites, tendent à se désintéresser au moins partiellement de la défense nucléaire de leurs alliés européens.

Par ailleurs, les dirigeants sociaux-démocrates du groupe « Scandilux » (les trois pays du Benelux et la Norvège), réunis mardi à Oslo, ont lancé un appel demandant *que les missiles de l'OTAN qui doivent être installés en Belgique et aux* Pays-Bas ne soient pas déployés, « *ce qui constituerait un élément positif pour les nouvelles négociations américano-soviétiques* ». Dans l'entourage de M. Shultz, qui était mardi à Londres, on rappelle au contraire qu'un tel déploiement ne pourrait que renforcer la position des Occidentaux avant la rencontre de Genève (*AFP, Reuter.*)

Nouvelle épreuve pour les Dix

(*Suite de la première page.*)

Selon M. O'Keeffe, les difficultés réelles concrètes apparaîtront dès le *début janvier. Les avances consen*ties aux Etats membres pour le soutien de la PAC atteignent en moyenne 1,6 milliard d'ECU par mois (11 milliards de francs), alors que celles qui pourront l'être en régime de douzièmes provisoires se situeront plutôt aux alentours de 1,34 milliard d'ECU, soit 9,25 milliards de francs.

M. O'Keeffe a estimé que pour plusieurs raisons, en particulier les critiques adressées par la Cour des comptes européenne à la Commission de Bruxelles, qui exécute le budget, celle-ci ne pourra gérer le régime des douzièmes provisoires de façon aussi simple qu'en 1980, après que l'Assemblée, alors aussi nouvellement élue, avait rejeté le budget de la Communauté.

Outre l'agriculture, le président irlandais a souligné que la mise en œuvre des programmes d'aide à l'Ethiopie et aux pays du Sahel risquerait d'être entravée par le rejet du budget. Les perspectives ainsi décrites par M. O'Keeffe ont été vivement contestées par M. Jean-Pierre Cot (France, socialiste), président de la commission des budgets de l'Assemblée, qui estime que le conseil et la Commission européenne disposent des moyens juridiques pour faire en sorte, s'ils le veulent, que le régime des douzièmes provisoires n'ait aucune conséquence négative pendant plusieurs mois. M. Cot a vu dans les propos du président irlandais « *soit une dramatisation inutile, soit l'indice d'une mauvaise volonté inquiétante* ».

Ni marchandages ni rallonges

La portée pratique de la crise que s'apprête à ouvrir le Parlement dépend en grande partie de sa durée. A quelle échéance peut-on envisager un rapprochement des points de vue ? Le conseil a présenté un budget qui reste dans les limites des ressources disponibles (celles-ci, outre les droits de douane et les prélèvements agricoles perçus aux frontières, sont plafonnées à 1 % des recettes de la TVA tant que la décision politique prise à Fontainebleau de les augmenter à 1,4 % n'aura pas été mise en œuvre). Les crédits agricoles pour le soutien des marchés agricoles atteignent 18 milliards d'ECU (124 milliards de francs). Soit un montant inférieur de 1,315 milliard d'ECU (9 milliards de francs) à ce qui sera nécessaire, selon les estimations de la Commission européenne.

Le conseil a accompagné le projet de budget d'une lettre indiquant qu'il voterait à temps un budget supplémentaire pour mettre 1,315 milliard d'ECU à la disposition de la Communauté. Il a même accepté que ce montant figure dans le budget, mais « *entre crochets* », ce qui, observe le Parlement, enlève au geste toute valeur juridique. Il décidera, le moment venu, sur quelles bases juridiques fournir la somme : avance des Etats membres, comme il l'a fait en 1984, ou bien de préférence anticipation sur l'augmentation des ressources mises à la disposition de la Communauté. Celle-ci, si l'on s'en tient au scénario décidé lors du conseil européen de Fontainebleau, devrait intervenir le 1[er] janvier 1986.

Le Parlement n'est pas du tout convaincu que le conseil tienne parole et respecte les engagements pris en particulier à l'égard des agriculteurs. Il constate que les Etats membres ne sont pas d'accord sur la manière de financer le futur budget supplémentaire. Il a été défavorablement impressionné, lors de la réunion de concertation avec le conseil qui a eu lieu voici quelques semaines, par les réactions des représentants allemands et néerlandais. Le premier, M. Tietmayer, n'a-t-il pas indiqué alors que le budget serait complété « *si nécessaire* » ? Il n'a pas admis non plus que le conseil ait renoncé à venir mercredi à Strasbourg pour une ultime négociation. Bref, les députés européens ne veulent pas prendre le risque de marchandages incessants, de rallonges à la petite semaine.

Le conflit, même si ses raisons présentes vont au-delà de cette querelle de chiffres, devrait pouvoir être résolu à partir du moment où le conseil sera en mesure de mieux garantir sa promesse de faire adopter le budget supplémentaire de 1,315 milliard d'ECU. Les Allemands ont toujours dit, depuis le conseil européen de Stuttgart en juin 1983, qu'ils liaient l'augmentation des ressources affectées à la Communauté à la conclusion des négociations sur l'élargissement. Le point sur celles-ci sera fait lors du conseil européen de mars prochain. Si les négociations avec l'Espagne et le Portugal sont conclues, ou sur le point de l'être, Bonn pourra peut-être envisager plus facilement qu'aujourd'hui qu'une partie des ressources naturelles soient mises, de manière anticipée, à la disposition de la Commission. C'est une perspective que M. O'Keeffe a estimée plausible. Le sommet de mars prochain à Bruxelles apparaît ainsi, de plus en plus, comme l'occasion de régler les derniers contentieux communautaires.

PHILIPPE LEMAITRE.

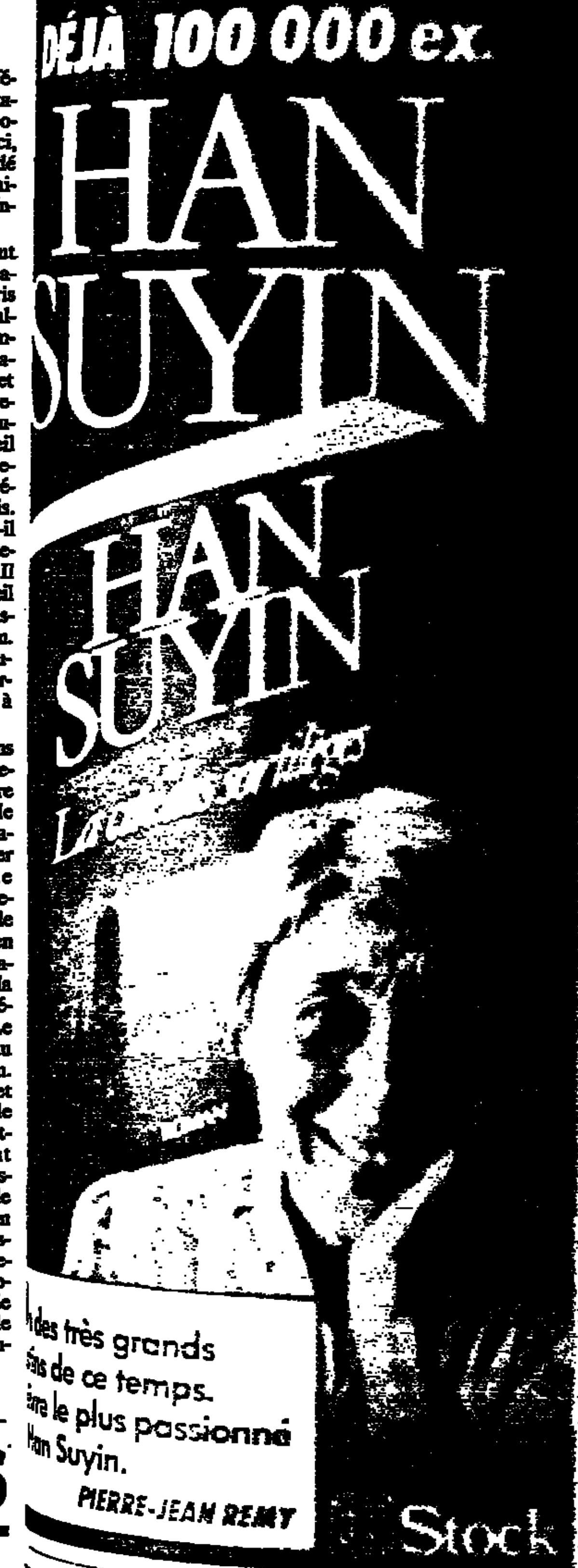
AMÉRIQUES

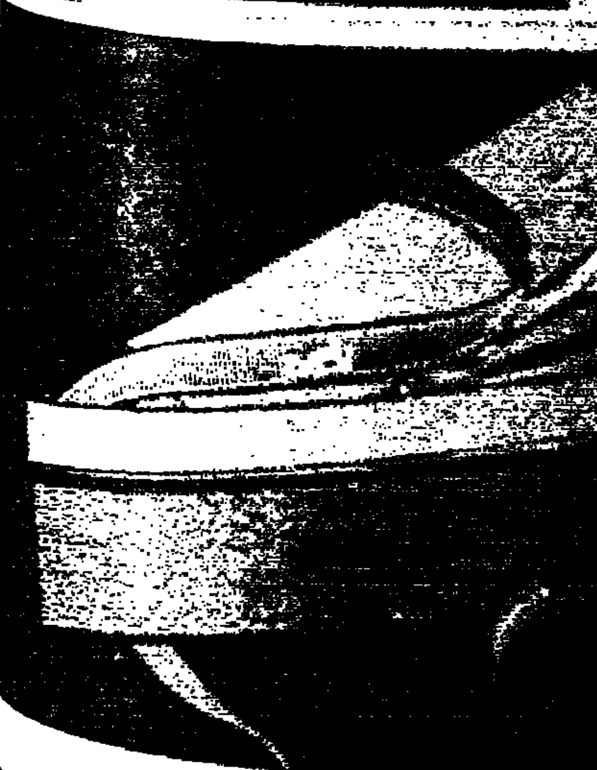
El Salvador

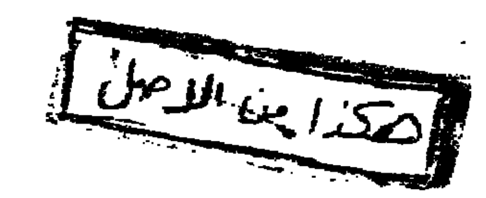
LA GUÉRILLA DÉCIDE D'OBSERVER UNE TRÊVE TOTALE PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

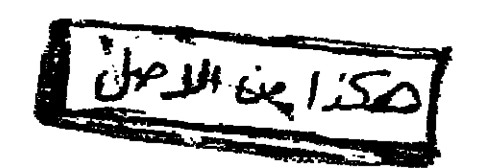
San-Salvador (*AFP, Reuter, AP*). – Le Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) a annoncé, mardi 11 décembre, qu'il avait décidé de décréter une « *trêve totale* » dans le pays pendant les fêtes de fin d'année. La trêve sera en vigueur du 24 décembre au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier. Cette décision intervient au moment où l'archevêque de San-Salvador, Mgr Rivera y Damas, devait rencontrer des délégués du Front pour négocier un élargissement de l'accord intervenu le 30 novembre entre les autorités et la guérilla pour une trêve limitée à la libre circulation des personnes, du 22 décembre au 3 janvier (*le Monde* daté 2-3 décembre).

Autre signe de détente : quarante-trois soldats de l'armée salvadorienne, prisonniers de la guérilla depuis *le 1[er] décembre, ont été* libérés mardi et remis à la Croix-Rouge internationale.









)IPLOMATIE

Nouvelle épreuve pour les D

AMÉRIQU

El Salvador

DIPLOMATIE

LE DÉTOURNEMENT DE L'AIRBUS KOWEITIEN

Washington accuse Téhéran d'avoir encouragé l' « attitude extrémiste » des pirates de l'air

A la suite des critiques exprimées, mardi 11 décembre, par les États-Unis contre l'Iran pour son attitude « troublante » dans l'affaire du détournement de l'Airbus koweïtien, l'imam Khomeiny a *répliqué*, dans un discours radiotélévisé, que « *tous les responsables* » de la République islamique avaient condamné cette action. L'imam, qui se manifestait pour la première fois en public depuis près d'un mois, a ajouté : « *Les Américains ont peur de l'islam. Si l'Iran était faible, ils ne feraient pas autant de bruit.* » M. George Shultz, secrétaire d'État, de passage à Londres, a déploré, pour sa part, le « *laxisme* » des contrôles de sécurité aux aéroports de Koweït et d'Abou-Dhabi et prôné des actions « *préventives* » contre le terrorisme.

Washington. – Le gouvernement des *États-Unis* a *vigoureusement critiqué*, mardi 11 décembre, les autorités iraniennes les accusant implicitement d'être responsables de la mort des deux fonctionnaires américains tués par les terroristes à bord de l'Airbus koweïtien lors de son immobilisation sur l'aéroport de Téhéran. La Maison Blanche et le département d'État reprochent au gouvernement iranien d'avoir tardé à intervenir, et surtout, « *en assurant l'accès à bord de l'avion de journalistes, et notamment de photographes, et en diffusant les déclarations et les cris des passagers torturés* », d'avoir encouragé l' « *attitude extrémiste* » des pirates de l'air. Ils demandent fermement à l'Iran de procéder au jugement ou à l'extradition des auteurs du détournement, ajoutant que dans le passé l'attitude de l'Iran avait renforcé l'impression que ce pays était favorable aux terroristes et leur donnait un abri.

Correspondance

Les États-Unis surveillent étroitement le comportement de l'Iran dans cette affaire, a dit en substance le porte-parole de la Maison Blanche, ajoutant que l'attitude et les actions futures des États-Unis envers l'Iran seraient affectées par ce comportement. Malgré la menace voilée de cette mise au point, on indique du côté officiel qu'aucune action de représailles n'est envisagée à l'heure actuelle contre les complices actifs ou passifs des assassins des deux passagers américains.

« Humiliations »

La grande fermeté ainsi exprimée contraste avec la relative prudence du président Reagan, qui s'est limité à dire que « *les Iraniens auraient pu faire mieux* », évitant de se prononcer sur les commentaires officieux accusant les Iraniens de collusion avec les terroristes. Cette attitude s'explique par les premiers témoignages contradictoires recueillis sur le comportement des autorités iraniennes.

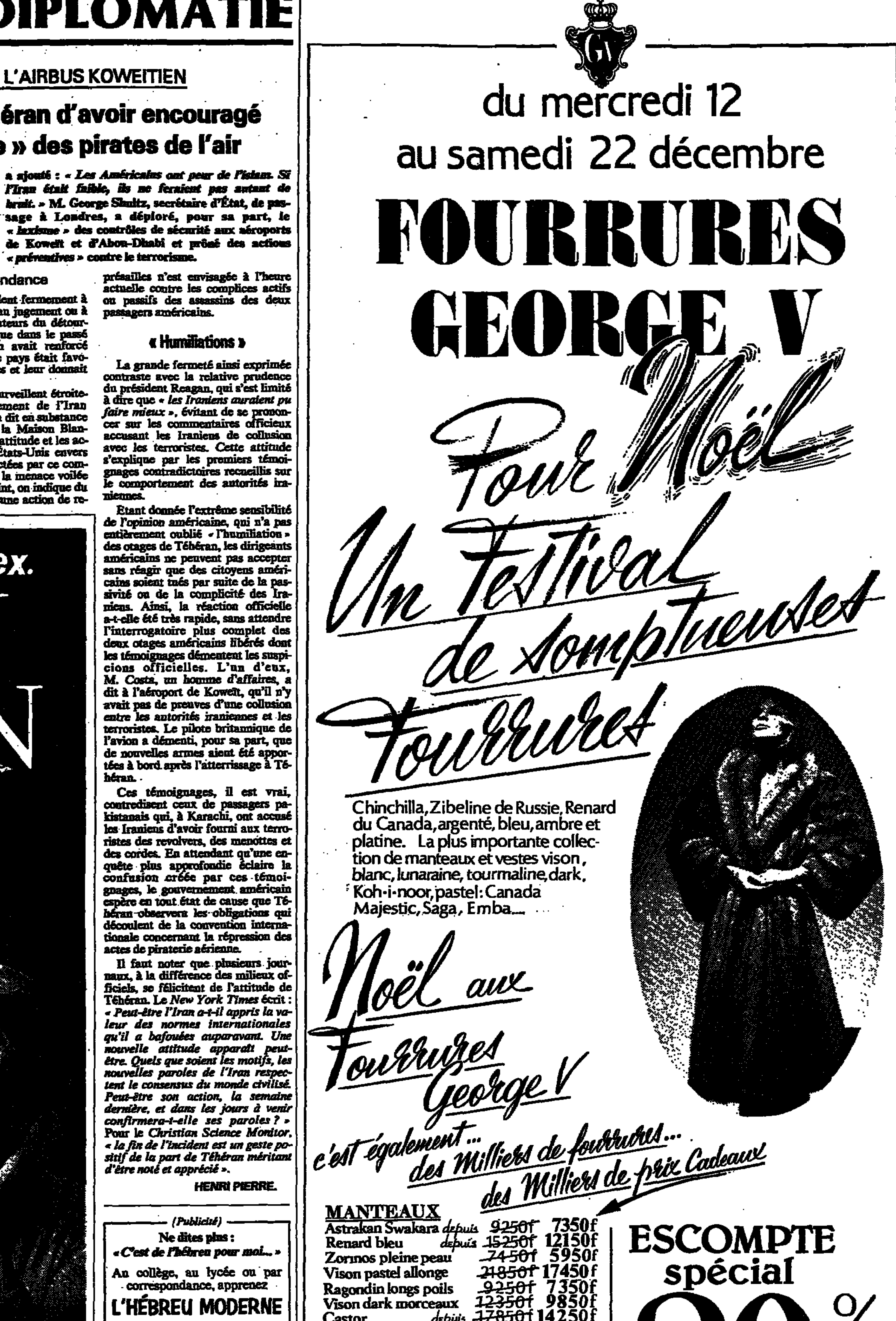
Etant donnée l'extrême sensibilité de l'opinion américaine, qui n'a pas entièrement oublié « l'humiliation » des otages de Téhéran, les dirigeants américains ne peuvent pas accepter sans réagir que des citoyens américains soient tués par suite de la passivité ou de la complicité des Iraniens. Ainsi, la réaction officielle a-t-elle été très rapide, sans attendre l'interrogatoire plus complet des deux otages américains libérés dont les témoignages démentent les suspicions officielles. L'un d'eux, M. Costa, un homme d'affaires, a dit à l'aéroport de Koweït, qu'il n'y avait pas de preuves d'une collusion entre les autorités iraniennes et les terroristes. Le pilote britannique de l'avion a démenti, pour sa part, que de nouvelles armes aient été apportées à bord après l'atterrissage à Téhéran.

Ces témoignages, il est vrai, contredisent ceux de passagers pakistanais qui, à Karachi, ont accusé les Iraniens d'avoir fourni aux terroristes des revolvers, des menottes et des cordes. En attendant qu'une enquête plus approfondie éclaire la confusion créée par ces témoignages, le gouvernement américain espère en tout état de cause que Téhéran observera les obligations qui découlent de la convention internationale concernant la répression des actes de piraterie aérienne.

Il faut noter que plusieurs journaux, à la différence des milieux officiels, se félicitent de l'attitude de Téhéran. Le *New York Times* écrit : « *Peut-être l'Iran a-t-il appris la valeur des normes internationales qu'il a bafouées auparavant. Une nouvelle attitude apparaît peut-être. Quels que soient les motifs, les nouvelles paroles de l'Iran respectent le consensus du monde civilisé. Peut-être son action, la semaine dernière, et dans les jours à venir confirmera-t-elle ses paroles ?* » Pour le *Christian Science Monitor*, « *la fin de l'incident est un geste positif de la part de Téhéran méritant d'être noté et apprécié* ».

HENRI PIERRE.





Le Monde

politique

LA DISCUSSION DU PROJET DE LOI SUR L'ENSEIGNEMENT AU SÉNAT

Jugées anticonstitutionnelles, les dispositions sur l'école privée sont repoussées

Le Sénat a continué, mardi 11 décembre, à examiner le projet de loi relatif aux rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales en matière d'enseignement, examen qui devait s'achever ce mercredi 12 décembre. Le débat a continué, comme la veille (*le Monde* du 12 décembre), de tourner autour de cette question : les dispositions proposées par le gouvernement n'aboutissent-elles pas à une recentralisation rampante ?

Convaincue de ce risque, la majorité sénatoriale s'est employée à réduire la fonction d'arbitrage du représentant de l'Etat, et à accroître – malgré l'avis contraire de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, et parfois même contre l'opinion du rapporteur centriste de la commission des affaires culturelles, M. Paul Séramy (Seine-et-Marne) – le poids et la place des représentants des collectiviiés territoriales. C'est ainsi que, sur l'initiative de M. Paul Girod (Gauche dém., Aisne), le Sénat a décidé que les conseils d'administration des lycées et collèges seront présidés par le représentant de la collectivité où l'établissement est implanté.

Quant à la participation financière des communes, le *principe de* transferts par « blocs de compétence » prévoit que les communes se chargent des écoles, les départements des collèges et les régions des lycées. La réalité ne peut être aussi tranchée. Le projet de loi maintient un système de « financements croisés » régulièrement dénoncé par les élus, qui y voient notamment une source de complication. Les sénateurs ont finalement décidé que la participation de la commune aux investissements pour les collèges sera calculée sur la base du taux moyen de la participation communale dans l'ensemble du département. Pour les lycées, les charges de fonctionnement et d'investissement reviendront aux seules régions.

En fin de soirée, commençait l'« autre débat », sur les établissements d'enseignement privé. Seul orateur inscrit sur cet article, M. Adolphe Chauvin (Un. centr., Val-d'Oise), président d'un groupe de travail sur cette question et qui avait été désigné comme rapporteur de l'ex-projet Savary, juge le texte *« inopportun »*. Pour la nomination des maîtres, il considère *« commode »* l'actuelle pratique consistant à la nomination par les recteurs des enseignants proposés par les établissements. L'abrogation proposée par le gouvernement du *« caractère propre »* est *« injustifiée »*, dit-il, avant d'affirmer que le dispositif retenu par le gouvernement *« multiplie à plaisir les occasions de conflits »*.

M. Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne), propose alors une motion tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité constitutionnelle à cet article. Puis il la retire après discussion, sous réserve qu'en seconde lecture, si aucun changement n'était apporté au texte, elle serait de nouveau déposée.

L'inconstitutionnalité – que corrigent les amendements de M. Paul Séramy (Un. cent., Seine-et-Marne), rapporteur de la commission des affaires culturelles *(le Monde* du 1er décembre), auxquels se rallie M. Dailly – repose, dit-il, sur le fait que l'enseignement privé n'est pas un service public mais une liberté publique dont l'Etat est le garant et qu'il finance. L'Etat ne peut donc, estime-t-il, le décentraliser.

Il explique aussi que la décision du Conseil constitutionnel sur la loi Guermeur prouve que la sauvegarde du «caractère propre» n'est que la mise en œuvre du principe de la *liberté de l'enseignement. Enfin il* observe que la conclusion des contrats d'association pour les écoles du premier degré est subordonnée à l'accord de la commune-siège. Il refuse que la loi puisse conférer ainsi aux communes le droit de restreindre une liberté.

Sur ce point, M. Franck Sérusclat (PS, Rhône) conteste que l'on puisse à l'inverse imposer aux communes de payer pour un choix qu'elles refuseraient de faire. Leur seule obligation est d'assurer le service public. *« Si l'enseignement privé y concourt »*, alors les communes accepteront de payer, affirme-t-il.

M. Jean-Pierre Chevènement indique que contraindre une commune à assumer cette charge serait contraire à la liberté, elle aussi constitutionnelle, de la libre administration des communes. Le ministre de l'éducation nationale explique ensuite que la suppression du caractèe propre répond au souci de lever toute ambiguïté en affirmant le respect des consciences. Pour M. Adrien Gouteyron (RPR, Haute-Loire), le caractère propre n'est pas contraire au respect des consciences.

Un premier amendement de la commission des affaires culturelles, qui maintient les dispositions de la loi Guermeur et qui précise que les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association sont prises en charge par la collectivité, est alors adopté par 206 voix contre 106 (communistes, socialistes et 14 Gauche démocratique, dont les 12 MRG et MM. Moinet et Mercier). Cela vaut rejet des dispositions proposées par le gouvernement.

A. Ch.

LE GROUPE RI CHANGE DE PRÉSIDENT

M. Philippe de Bourgoing (Calvados) a informé ses collègues, mardi 11 décembre, de sa décision de renoncer, comme il en avait été convenu lors de sa réélection, il y a quatorze mois, à la présidence du groupe des républicains et indépen*dants du Sénat qu'il assume depuis* 1974. Ce changement à la tête du groupe RI avait été retardé de quelques semaines en raison de la convalescence de M. Adolphe Chauvin. C'est M. de Bourgoing qui assumait l'intérim de ce dernier à la tête de l'intergroupe UDF du Sénat.

La décision de M. de Bourgoing correspond à l'évolution de ce groupe, comportant, aujourd'hui, quarante-neuf membres (quatrième en importance de la Haute Assemblée), qui s'est traduite, tout au long de ces derniers mois, par une plus grande cohérence et cohésion politiques. Désormais, le groupe des RI est très largement dominé par le PR.

L'élection du successeur du séna*teur du* Calvados a *été fixée* au 20 décembre. Le chois devrait se porter sur M. Marcel Lucotte, sénateur de Saône-et-Loire et maire d'Autun.

DES JEUNES ÉLUS LOCAUX SE REGROUPENT

Créée le 15 septembre dernier, la Fédération nationale des jeunes élus locaux (FNJEL) a rendu publiques ses propositions pour *le* statut de l'élu local. Cette fédération qui entend regrouper les moins de quarante ans (ils sont environ trente mille à siéger dans les assemblées locales, soit 5 % des élus locaux) est présidée par M. Renaud Muller (UDF), conseiller régional de Lorraine, conseiller général de Moselle, et maire d'Insming. Le bureau national comprend des élus du RPR, de l'UDF mais également du PS. Seul le Parti communiste et le Front national n'y sont pas représentés.

Les jeunes élus souhaitent que le statut de l'élu local prévoie un aménagement du temps de travail tant dans le secteur public que dans le secteur privé, une indemnité en fonction du temps de travail *effectué*. Ils revendiquent également une limitation du cumul des mandats (trois mandats locaux ou deux dans le cas d'un mandat national), l'abaissement de cinquante-cinq à trente ans de l'âge minimum pour être élu sénateur et la retraite à soixante-cinq ans (certains, au sein de la fédération, préconisent soixante-dix ans) des élus locaux.

★ Fédération nationale des jeunes élus locaux – 16, place de la République – 75010 Paris.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'essence augmentera de 3 centimes par litre le 1er juin 1986

La taxe spécifique sur les produits pétroliers destinée à financer le Fonds spécial des grands travaux (FSGT) créée en août 1982 augmentera de 3 centimes par litre à compter du 1er juin 1986. Elle passera *ainsi* de 6,7 centimes à 9,7 centimes par litre afin de financer la quatrième tranche du FSGT (6 milliards de francs). L'Assemblée nationale a, en effet, adopté définitivement, mardi 11 décembre, le projet de loi modifiant le taux de la taxe, projet déjà approuvé à l'unanimité par le Sénat *(le Monde* du 15 novembre). Seuls les députés socialistes et communistes ont approuvé le texte ; le RPR et l'UDF n'ont pas pris part au vote.

Si les députés socialistes ont soutenu sans grande réserve le projet de loi, il n'en a pas été de même pour les communistes. Ceux-ci ont souvent rejoint l'UDF, seul groupe de l'opposition présent pendant la discussion, pour critiquer la débudgétisation croissante des interventions de l'Etat en matière de transports collectifs, constructions routières et maîtrise de l'énergie. Cependant ils n'ont voté ni l'exception d'irrecevabilité ni la question préalable soulevées par M. Edmond Alphandéry (UDF, Maine-et-Loire) et Gilbert Gantier (UDF, Paris).

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a souligné la souplesse du Fonds et le soutien qu'il apporte aux entreprises du bâtiment et des travaux publics. Il a indiqué que sur les 6 milliards prévus pour la quatrième tranche du Fonds, 4,5 milliards vont être immédiatement débloqués et se répartiront comme suit :

– 730 millions pour les transports collectifs, dont 350 pour le TGV Atlantique et 230 pour les infrastructures portuaires ;

– 1,970 milliard pour les infrastructures routières, dont 100 millions pour la voirie des villes nouvelles et des cités minières ;

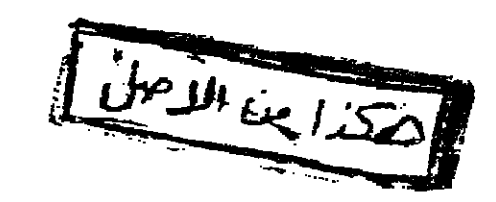
– 1,8 milliard pour la maîtrise de l'énergie, dont 1,065 milliard d'aide aux logements sociaux et 735 millions d'interventions de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie.

Enfin, le ministre a précisé que, sur le total, 515 millions bénéficieront aux régions particulièrement touchées par la crise économique.

R. Se.

● *« Minimum social garanti ».* – De nombreux députés socialistes souhaitent que soit créée une nouvelle allocation constituant *« un minimum social garanti »* qui permettrait de trouver dans les prestations sociales un moyen de prendre en compte les cas les plus dramatiques de privation d'emploi ou de ressources, a expliqué Mme Véronique Neiertz, porte-parole des socialistes, après la réunion du groupe, le mardi 11 décembre. Au cours de celle-ci, les députés du PS, en présence de Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, ont préparé un débat sur le budget social de la nation. M. Christian Goux a notamment expliqué que la diminution des prélèvements obligatoires ne devait *pas se faire au détriment des presta*tions sociales. Les députés socialistes, a en effet expliqué Mme Neiertz, *« tiennent au maintien du système de protection sociale et même à son amélioration tout en respectant les équilibres financiers ».*

● *Extension de la zone franc.* – L'Assemblée nationale a approuvé en première lecture, mardi 11 décembre, l'entrée de la Guinée équatoriale dans la zone franc. Les députés socialistes et RPR ont, en effet, autorisé la ratification d'un protocole additionnel à la convention de coopération monétaire entre les Etats membres de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon et Tchad) et la France. Les députés communistes se sont abstenus et l'UDF n'a pas pris part au vote.



LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Pisani demande aux indépendantistes et à leurs adversaires de préciser par écrit leurs intentions

La situation en Nouvelle-Calédonie devait être de nouveau débattue, mercredi après-midi 12 décembre, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement. Au nom du groupe RPR, M. Claude Labbé indiquait, mardi, que ses amis réserveraient, à ce sujet, l'intégralité de leur temps de parole. Selon M. Labbé, *« l'ordre n'est pas rétabli »* dans le territoire et *« le gouvernement ne cesse d'y progresser dans l'illégalité ».* Le président du groupe RPR accuse, notamment, le pouvoir d'*« imposer à la gendarmerie de ne pas maintenir l'ordre, donc de ne pas faire respecter la loi »*, et le délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, de *« négocier avec les représentants d'un soi-disant gouvernement provisoire, alors qu'il est contraire à notre Constitution que l'on tolère sur une partie du territoire de la République un autre pouvoir, un autre drapeau ».*

Mettant nommément en cause M. Edgard Pisani, ancien ministre du général de Gaulle, représentant désormais le gouvernement dans le territoire, M. Labbé a affirmé : *« Comme nous le pensions, il ne manque pas de nous décevoir. »* Il s'est demandé *« si la mission de M. Pisani n'est pas de conduire ce pays de gré ou de force vers l'indépendance ».* Parlant de la fusillade meurtrière de Hienghène, le président du groupe RPR a déclaré : *« On peut peut-être assimiler cela à de l'autodéfense. »* Enfin, interrogé sur les propositions socialistes tendant à envisager la constitution dans le territoire d'un État fédéral, après l'organisation d'une consultation séparée, M. Labbé a répondu : *« Si l'on accepte de diviser cette société, ce serait comme l'ont fait les nazis sous l'Occupation et l'on aurait atteint alors le racisme à l'état pur. Si le vote doit être celui d'un double collège, nous sommes à un autre point de l'escalade et de l'illégalité. »*

Le bureau politique du Front national a demandé que *« des poursuites judiciaires soient engagées contre MM. Jacques Roynette, ancien haut commissaire de la République, et Georges Lemoine, secrétaire d'État aux DOM-TOM, pour crime de forfaiture et de non-assistance à personnes en danger de mort ».*

Les représentants du FLNKS à Paris, MM. Roch Pidjot, député non inscrit, et Octave Togna, doivent être reçus le vendredi 14 décembre par M. François Mitterrand, auquel ils exposeront la position des indépendantistes.

Après les déclarations au *Monde* des deux porte-parole du FLNKS (*le Monde* du 12 décembre), M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, nous a précisé que l'éventualité d'une indépendance pluri-ethnique, dans le cadre d'un État fédéral, dont il avait parlé le mardi 4 décembre au Palais-Bourbon, n'implique pas nécessairement dans son esprit une partition physique du territoire. La partition du territoire, à la façon chypriote, fait, néanmoins, partie des hypothèses de travail retenues par les experts du gouvernement (*le Monde* du 4 décembre).

A.R.

De notre envoyé spécial

Nouméa. – Après les fusils, les stylos. Un silence studieux est tombé sur le territoire. Toutes les formations politiques de Nouvelle-Calédonie ont reçu, mercredi 12 décembre, une lettre signée de M. Edgard Pisani, accompagnée de deux questionnaires très pécis. Le premier est adressé *« à ceux qui souhaitent le maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la République française »*, le second *« à ceux qui souhaitent l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie »*, à charge pour chacun de remplir le formulaire de son choix. Les uns et les autres disposent de trois jours pour « remettre leur copie ». M. Pisani recevra toutes les formations politiques du 15 au 17 décembre. Puis, aux alentours du 20 décembre, il devrait s'envoler pour Paris afin de rendre compte au gouvernement de la première phase de sa mission.

Aux indépendantistes, le délégué du gouvernement pose les trois questions suivantes :

1. – Quelles dispositions seraient prévues à l'égard des divers habitants du territoire, et en particulier à l'égard de ceux qui ne sont pas d'origine canaque, du point de vue : des conditions de l'attribution de la nationalité canaque et du droit d'option éventuelle pour les citoyens français de Nouvelle-Calédonie ; de la condition des personnes et du régime des biens applicables aux citoyens français résidant en Nouvelle-Calédonie qui ne bénéficieraient pas de la nationalité canaque, et notamment en ce qui concerne le statut foncier et le droit à l'exploitation des terres ; de la condition des personnes et du régime des biens applicables aux étrangers résidant en Nouvelle-Calédonie ; des garanties d'ordre juridictionnel qui leur seraient accordées ?

2. – Quelle place serait réservée aux Français résidant en Nouvelle-Calédonie : dans les institutions politiques et administratives d'un Etat indépendant ; dans les institutions canaques et régionales, en particulier dans les communes à majorité non canaque ; dans la fonction publique ?

– Quelles seraient les modalités d'indemnisation pour les Français qui quitteraient le territoire ?

3. – Quels seraient la nature et le contenu des relations qui seraient établies avec la République française, d'abord dans une phase de transition d'une durée à convenir, puis au-delà de cette période dans les domaines suivants : éducation et formation professionnelles – langue et type d'enseignement, contrôle et équivalence des diplômes ; assistance technique et administrative, concours au personnel ; coopération économique et industrielle, aide au développement ; coopération diplomatique et militaire ; les accords entre l'Etat indépendant et la France, en particulier dans les domaines des droits acquis, tels que les retraites, la protection sociale, la circulation et l'établissement des personnes, le droit des ressortissants canaques à conserver le bénéfice de la nationalité française ?

Quatre questions sont soumises à la réflexion de ceux qui souhaitent le maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la République française :

1. – Quelles mesures conviendrait-il de prendre pour assurer à tous les Calédoniens des chances égales de promotion économique, sociale et culturelle : dans le domaine de la propriété et de l'exploitation du sol et du sous-sol ; dans l'exercice des activités secondaires et tertiaires ; dans l'accès à l'enseignement et à la formation professionnelles ; dans l'expression linguistique et culturelle ?

2. – Afin de faire disparaître les incertitudes et les conflits qui résultent de la coexistence du statut personnel particulier, prévu à l'article 75 de la Constitution, avec le droit commun, serait-il possible : de redéfinir le champ de ce statut ; d'organiser son évolution ; d'harmoniser ses rapports avec le droit commun ?

3. – Quelles modifications conviendrait-il d'apporter à l'actuel statut du territoire : pour que les intérêts et la personnalité des citoyens de statut personnel particulier, ainsi que les autorités coutumières soient représentés au sein des institutions du territoire ; pour assurer l'accès de tous aux emplois publics ?

4. – Quelles modifications conviendrait-il d'apporter aux relations existantes entre le territoire et la métropole, concernant : le contrôle de l'entrée et l'établissement des personnes dans le territoire de la Nouvelle-Calédonie ; le statut et le nombre des fonctionnaires expropriés ; les rapports entre la fonction publique territoriale et la fonction publique de l'Etat ?

D'autre part, les huit participants présumés à l'embuscade meurtrière de Hienghene ont été inculpés, le mardi 11 décembre, d'assassinats et de coups et blessures volontaires. Les huit personnes, parmi lesquelles M. Maurice Mitrive, M. Jean-Claude Lapetite et ses six enfants, ont refusé de se rendre aux gendarmes ; c'est le juge d'instruction François Semur qui s'est rendu en hélicoptère dans la région de Voh afin de négocier leur reddition.

A leur sortie du palais de justice, une brève échauffourée a opposé quelques dizaines de leurs sympathisants aux forces de l'ordre présentes en nombre. Une grenade lacrymogène a été tirée et deux gendarmes mobiles ont été légèrement blessés.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

● PRÉCISION. – Une erreur chronologique s'est glissée dans l'article consacré, dans *le Monde* du mercredi 12 décembre, à RTL et aux menaces qui pèsent sur son administrateur général, M. Jacques Rigaud. Nous avons écrit que le nom de M. Pomonti avait été cité *« dans la bataille pour la succession de M. Pierre Desgraupes à la présidence d'Antenne 2, puis pour la présidence de TF 1 ».* Il fallait lire : *« dans la bataille pour la présidence de TF 1* (en juillet 1983), *puis pour la succession de M. Pierre Desgraupes à la présidence d'Antenne 2 ».*

Propos et débats

M. Motchane (PS) : il n'est pas trop tard pour gagner

« Il est très tard, mais il n'est pas trop tard » pour que la gauche sauvegarde sa majorité parlementaire en 1986, affirme M. Didier Motchane dans le dernier numéro de la revue *En-Jeu*. Pour l'animateur du CERES, *« il n'est pas trop tard pour redonner à la mission de la gauche un visage clair, celui de la rénovation de ses valeurs collectives ». « Les élections ne se gagnent pas comme les régates en tirant des bordées successives, tribord, babord, même, et surtout quand le vent est au plus près »,* écrit-il. *« C'est en revendiquant son identité que la gauche évitera le sectarisme qui exclut les confluences. Il faut délimiter – ce qui n'est pas éliminer – pour rassembler »,* ajoute M. Motchane pour qui les socialistes peuvent attendre leur succès *« non d'un changement de système électoral »,* mais *« d'eux-mêmes, d'une prise de conscience ».*

M. Mermaz : que tout le monde se regroupe

Interrogé, sur les récents propos de M. André Laignel, député (PS) de l'Indre, qui souhaitait la relance de l'activité économique, M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, a déclaré, mardi 11 décembre : « On ne peut pas artificiellement décréter la relance, mais un certain nombre d'indices, français et étrangers, peuvent nous faire espérer une reprise de l'activité économique et, donc, une diminution du chômage. » *Il a jugé que le texte signé par M. Laignel et certains des amis de celui-ci n'était pas* « hérétique » *mais a ajouté que pour* « se sauver » *il fallait* « que tout le monde se regroupe ».

A propos des élections cantonales, le président de l'Assemblée nationale a estimé que les électeurs n'ayant pas encore compris l'importance du pouvoir des collectivités locales après la décentralisation risquaient, « pour donner un coup de semonce au gouvernement » *de* « s'autopunir eux-mêmes » *en donnant le pouvoir local à la droite.*

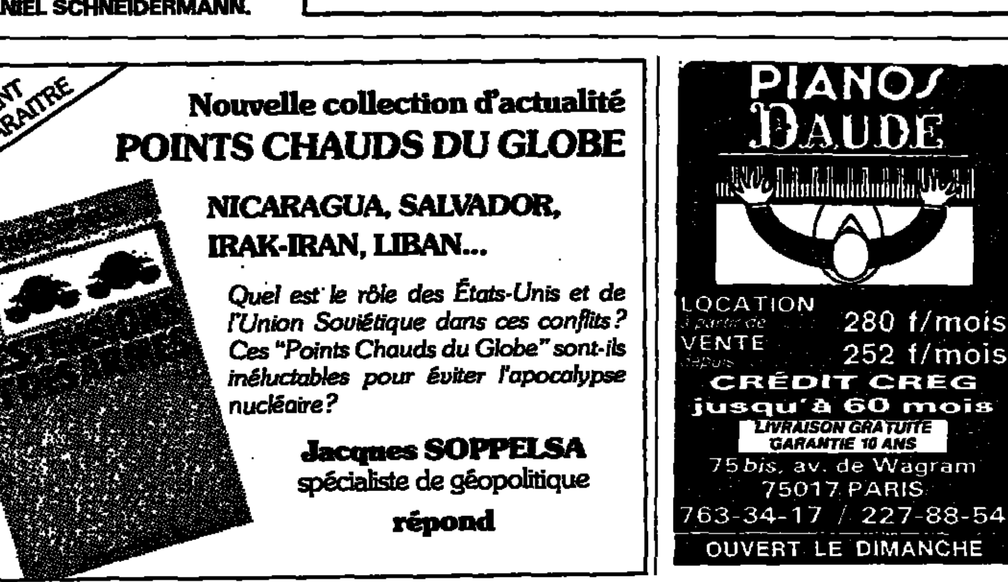
M. Gaudin (UDF) : victoires par défaut

M. Jean-Claude Gaudain, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, au cours d'un entretien avec la presse, le mardi 11 décembre, a dressé le bilan des élections cantonales du week-end dernier. Il a notamment déclaré : « Nous gagnons par défaut, non par adhésion spontanée des Français *(...)*. Nous ne sentons pas encore l'électorat revenir vers nous avec une adhésion franche et massive *(...)*. Gardons-nous de tout triomphalisme *(...)*. Le phénomène Le Pen ne s'estompe pas *(...)*. Il faut une union très étroite de l'UDF et du RPR. Il convient de revoir un certain nombre de primaires envisagées car, sinon, dans certains cas, les candidats du Front national pourraient arriver devant nous *(...). C'est nous qui avons fait la preuve que nous pouvons battre* la gauche, pas M. Le Pen. S'il continue à nous traiter en adversaires, nous n'aurons pas de raison de le traiter en ami ».

M. Léotard (PR) : un Etat omni-impuissant

M. François Léotard, secrétaire général du PR, qui participait, mardi soir, avec M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, à une réunion de l'UDF, à Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne), a notamment déclaré : « Ce qui justifie notre méfiance envers l'Etat, c'est qu'il est là où il ne doit pas être, et qu'il n'est pas là où il doit être. On lui demande d'être fort là où il a besoin de l'être. C'est en fait un Etat omniprésent, mais omni-impuissant. » *Quant à M. Méhaignerie, il a lancé :* « Le succès ira demain aux bons cavaliers qui sauront laisser faire leur monture, et cette monture, c'est la capacité créatrice de tous. » *(Corresp.)*







A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

...essence augmentera de 3 centimes par litre le 1er juin 1985

POLITIQUE

La préparation de la convention nationale du PS

Avant la convention nationale du PS, qui doit se réunir à Evry dans l'Essonne, les 15 et 16 décembre prochains, sur le thème : « Modernisation et progrès social », nous donnons la parole, à partir d'aujourd'hui et jusqu'à vendredi, aux anciens courants du congrès de Metz du PS : courant A (mitterrandistes) ; courant B (mauroyistes) ; courant C (rocardiens) ; courant E (CERES), ainsi qu'au courant rocardien dissident (groupe AGIRS) qui s'est constitué après 1981.

Nous commençons avec les amis de M. Pierre Mauroy et ceux de M. Michel Rocard.

Modernisation et socialisme

par HERVÉ VOUILLOT (*)

LE socialisme est né de la modernité. A travers leur adhésion au socialisme, les hommes et les femmes exprimaient, à la fois, leur espoir et leur révolte. Révolte face au cortège de souffrance et de misère engendré par la première révolution industrielle, espoir d'un progrès possible, d'une société plus juste et plus fraternelle.

● **LA FIDÉLITÉ**

Telles sont les doubles racines des socialistes, ils doivent y demeurer fidèles. Dans leur démarche, il leur faut dépasser en permanence une contradiction majeure. D'une part, ils doivent être à l'avant-garde de la modernité dans la mesure où il leur revient d'organiser la mutation technologique et industrielle qui prépare la société de demain, d'autre part ils ne peuvent se séparer du mouvement de contestation de tous ceux qui risquent d'être les victimes de la mutation actuelle, puisqu'ils sont l'expression des travailleurs.

La mutation actuelle, bien que différente, est d'une ampleur comparable aux première et deuxième révolutions industrielles. Elle porte, en elle, de nouvelles formes d'exploitation aussi radicales. Les travailleurs, *confusément, ne s'y trompent pas* lorsqu'ils considèrent que la modernisation est souvent synonyme de chômage et d'exclusion.

● **LE TÉLESCOPAGE**

Cette mutation intervient dans une période de stagnation de l'activité économique. Cette situation rend les inévitables adaptations beaucoup plus douloureuses et difficiles car la société n'est pas en mesure de dégager « un surplus économique et financier » qui lui permette d'organiser « en douceur » le passage d'une société à une autre. Voilà ce qui explique les obstacles politiques et sociaux considérables qu'il nous faut surmonter aujourd'hui.

● **LE REFUS DE LA SOCIÉTÉ DUALE**

Le principal de ces obstacles est sans doute l'émergence, dans tous les pays industrialisés, de sociétés duales. Les libéraux théorisent d'ailleurs volontiers ce phénomène, puisqu'ils fondent la sortie de la crise sur la marginalisation de millions de citoyens, mais aussi sur l'exploitation du tiers-monde. La politique des États-Unis nous offre de ce schéma une parfaite illustration. Par des moyens artificiels, ce pays a vu son produit intérieur croître de 10 % en deux ans. En dépit de ce contexte économique favorable, la situation de quarante millions de pauvres s'est aggravée.

On constate, d'ailleurs, en France que, derrière le discours sur la modernité, se cache souvent cette perspective politique. Elle est pour nous inacceptable, car la modernité, réduite à elle-même, est d'abord le discours des privilégiés de notre société, de ceux qui ont d'autant *moins de raison de craindre la mutation* qu'ils la conduisent et en profitent.

Pour autant, les socialistes ne peuvent se mettre en travers du fleuve. Sinon, ils seront balayés.

Il n'est pas question de contester la nécessité de la modernisation de l'appareil industriel français. D'ailleurs, j'ai le souvenir que, dans ces mêmes colonnes, Pierre Mauroy, alors premier ministre, avait signé un article intitulé : « Moderniser la France ». (1)

A cet égard, le septennat précédent a accumulé un retard considérable qui pèse sur notre situation actuelle. Il faut aujourd'hui rattraper le temps perdu. Mais nous ne pouvons mener cette action en acceptant la pire des sociétés duales, c'est-à-dire celle dans laquelle certains ont du travail et les autres en sont exclus.

Le premier vecteur de la solidarité aujourd'hui devrait être une meilleure répartition du travail disponible, donc, notamment, une nouvelle gestion du travail et de l'activité sociale.

● **LE ROLE DE L'ÉTAT**

Cette démarche est essentielle. Alors que les premières révolutions industrielles avaient précipité les hommes dans les usines, la modernisation actuelle tend à les exclure. Si le phénomène devait se développer sans frein, il en résulterait une situation sociale de plus en plus explosive, dont personne ne mesure l'ampleur et l'issue.

A ceux qui prônent le désengagement de l'Etat, il faut répondre que c'est l'Etat, et lui seul, qui peut engager les politiques permettant de faire face à ces mutations.

Je ne suis pas sûr que les restructurations industrielles, certes nécessaires, devaient figurer au centre de notre discours politique. Et je regrette que le plan de relance du traitement social du chômage proposé par Pierre Mauroy au début de l'année 1984 *n'ait pas été retenu.* Car, simultanément, nous avons *semé l'inquiétude chez les salariés,* tandis que les statistiques concernant l'emploi recommençaient d'évoluer de manière alarmante. Pour la première fois depuis 1981, nous portions ainsi un coup au cœur même de notre électorat.

● **LE ROLE DÉCISIF DU PARTI**

Le rôle du Parti socialiste dans un tel contexte devient décisif ; lui seul peut, en effet, assurer le lien entre la nécessité de modernisation qui s'impose aux dirigeants de l'Etat au nom de l'avenir des pays et l'impératif de solidarité avec l'ensemble des travailleurs du pays. Loin d'être un frein à l'action, le Parti constitue un enracinement social essentiel.

D'une façon plus générale, la gauche ne peut pas gouverner sans un lien actif avec le pays, à travers des partis et des syndicats représentatifs des classes sociales qui subissent les effets de la modernisation. L'un des critères décisifs du succès de la modernisation réside aujourd'hui dans le Parti socialiste lui-même. Pour parvenir à moderniser la France, il est indispensable de revitaliser le Parti socialiste.

Il y a là un point de passage incontournable.

(*) Député de la Côte-d'Or, proche de M. Pierre Mauroy.

(1) *Le Monde,* du 29 février 1984.

Un pas en avant

par PIERRE BRANA, ROBERT CHAPUIS, GÉRARD FUCHS (*)

LA convention que le Parti socialiste va tenir le week-end prochain sur le thème « Modernisation et progrès social » marque d'abord, à nos yeux, la volonté de tirer les leçons du passé pour mieux préparer l'avenir.

Les socialistes, en 1981, ont voulu relancer la croissance pour lutter plus efficacement contre le chômage et les inégalités. Les mesures prises ont permis à la France de connaître en 1982 un taux de croissance supérieur de plus de deux points à celui de nos partenaires, *mais se sont accompagnées d'un* déficit du commerce extérieur de plus de 90 milliards de francs, certes dû, pour une part, à l'évolution non maîtrisable du dollar, mais aussi, et surtout, au fait que plus de la moitié du pouvoir d'achat distribué s'est porté sur des importations au lieu de bénéficier à la relance de notre production intérieure.

Ce dérapage n'était pas véritablement surprenant, pour ceux qui en avaient souligné le risque dès 1977. Il conduit aujourd'hui, en tout cas, les socialistes à un jugement unanime : *la dégradation de nos capacités productives,* conséquence du recul des efforts d'investissement, de recherche et de formation depuis 1974, fait de la modernisation un impératif. Nous considérons qu'en prenant ce problème à bras le corps, malgré les risques, le PS se comporte en parti de gouvernement et que tous les socialistes doivent s'en réjouir.

⁂

Devenir davantage parti de gouvernement signifie-t-il alors devenir moins socialiste ? La réponse apportée *par le texte proposé à la convention* est clairement non, et, là aussi, nous sommes satisfaits. Il ne s'agit pas de procéder à des restructurations industrielles fondées sur la seule recherche du profit (qui ne nous laisse pas indifférents !), au mépris trop souvent de l'intérêt du pays et de celui des hommes et des femmes qui le constituent ! Moderniser signifie moderniser la société, et en particulier transformer aussi des rapports sociaux trop souvent fondés encore sur l'exploitation et la domination.

Vouloir mettre le progrès technique *au service de tous n'exprime* pas, d'ailleurs, le seul souci d'une plus grande justice sociale, d'une plus grande solidarité. Il s'agit de la conscience nette que, pour se développer, ce progrès devra s'appuyer sur la participation et la créativité de chacun, que la droite française n'a jamais eu pour tradition d'encourager.

Positive aussi, la manière dont le texte aborde le problème de l'emploi, point clé sur lequel nous serons jugés et avec nous le projet dont nous sommes porteurs. Par-delà l'analyse présentée sur les obstacles qui rendent difficile le retour à la croissance, par-delà l'appui apporté aux récentes mesures gouvernementales en matière notamment d'emploi des jeunes et de formation, le texte s'attaque de façon précise à ce que *sera l'un des problèmes fondamentaux des années à venir : celui du* partage du travail. Face à une mutation technologique qui fait désormais croître la productivité plus rapidement que la production, ce partage est inéluctable.

Il pose des problèmes redoutables pour les travailleurs (quelle compensation salariale ?) comme pour les entreprises (comment ne pas affecter la production et les coûts ?) Examiner les solutions à apporter, prendre en compte la formidable évolution sociale qui peut en découler (quels loisirs, quelle démocratie nouvelle *seront possibles ?) marque une* avancée importante dans la pensée des socialistes.

⁂

Enfin, est exposée avec clarté la méthode que nous entendons mettre en avant pour que se développe le processus de la modernisation : l'approfondissement de la démocratie économique et sociale. Ne nous y trompons pas : tout autant que les objectifs, ce seront aussi, les méthodes qui, dans les années à venir, contribueront à distinguer la gauche de la droite. *Ce que refusent* aujourd'hui beaucoup de travailleurs, ce n'est pas la modernisation mais la contrainte, ce n'est pas l'évolution mais le subi et nous ne pouvons que comprendre leur attitude. Redéfinir le rôle de l'Etat. Renforcer le rôle du Plan, donner aux lois Auroux et à la démocratisation des entreprises publiques leur plein développement, nous paraît alors bien constituer des éléments décisifs pour avancer avec succès dans la période difficile que nous traversons.

⁂

Cette reprise en profondeur de la réflexion collective des socialistes représente pour nous un premier pas et non un aboutissement. Sur des sujets aussi importants que l'analyse des bases sociales actuelles de la *gauche, les directions d'évolution* de notre système de formation, le rôle de la politique contractuelle, voire, tout bêtement, les conséquences que nous tirons pour notre parti lui-même des analyses auxquelles nous procédons, beaucoup reste encore à faire.

Le texte proposé aux militants est le signe d'une évolution positive : un plus grand réalisme, mais aussi un renouveau de notre capacité de propositions et de notre volonté offensive. Dans ces conditions, le souci, légitime et compréhensible dans la période que nous traversons, de réunir la plus large majorité ne peut plus se payer de concessions. L'unanimité n'est pas imaginable au prix de l'ambiguïté.

En faisant sien le langage de la vérité tout en expliquant les raisons, les objectifs et les modalités de *l'effort, le Parti socialiste s'inscrit* dans la modernisation.

Cette orientation doit être développée et non affadie. La reconquête de l'opinion, nous en sommes convaincus, est à ce prix.

(*) Membres du secrétariat national *du PS, proches de M. Michel Rocard.*

Le socialisme à la gardoise

(Suite de la première page).

Car le combat fratricide entre le vieux militant et le jeune loup fait du bruit et des dégâts. C'est lui qui a fait « sauter » la fédération PS du Gard. C'est lui qui laisse quelque deux mille cinq cents militants désemparés et, du reste, sous-informés. Glissons... Le jeune loup a voulu prendre le canton au sabre d'abordage, il a accusé son concurrent d'avoir gonflé en trois mois la section socialiste de *Congenies, un patelin,* en faisant passer le nombre de cartes de militants de quatorze à cinquante-six. Encore mordant, M. Bonet a contre-attaqué. A ce jour, le conseil général soutient le vieux militant ; les instances nationales donnent raison au jeune loup.

« Une énorme salade »

On aurait pu en rester là. Noyer l'affrontement. Donner dans le compromis. C'est mal connaître les hommes et les enjeux. La fédération du Gard s'en est mêlée. Son premier secrétaire, M. Max Trives — élu alors que les militants *« pouvaient se poser la question : est-il rocardien-mitterrandiste ou mitterrandiste-rocardien »,* — s'est opposé aux décisions des instances nationales. M. Trives est un homme calme, pondéré, huguenot. *« Ces décisions m'ont semblé trop hâtives »,* dit-il. Et il ajoute : *« Je n'obéis pas bêtement. Mais peut-être ai-je des responsabilités. Je n'ai pas dû suffisamment informer et éclairer Paris. »*

Trop tard pour les regrets. Paris a frappé. La fédération a été décapitée le 10 novembre. Les animateurs du CERES réclament sa dissolution pure et simple et demandent une *« clarification politique ».* Le bureau du comité de coordination de Nîmes a démissionné il y a une semaine. *« C'est le bordel noir »,* résume un élu, *« une énorme salade »,* conclut un autre.

Pour autant, les fidèles du parti ne regrettent rien. M. Praden, désormais nommé pour assurer la continuité du PS dans le Gard, mitterrandiste 100 %, ne peut admettre que *« certains camarades veuillent se servir du PS sans en appliquer les statuts ».* Au passage, il s'insurge contre des élus qui mettent *la rose du parti dans* leur poche de peur d'effaroucher le chaland. M. Cambacérès, qui a son franc-parler lui aussi, résume : *« La fédération est pourrie. Il faut recourir à la chirurgie, reconstruire le parti sur un discours national. »*

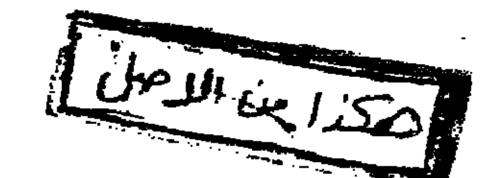
On en est là. Un rocardisme rampant, un combat entre une vieille garde moins ringarde qu'on ne le dit et des jeunes plus déterminés qu'on ne l'a cru, un parti qui n'a pas apprécié les bras d'honneur de sa fédération et ne supportait plus la « dérive » des élus du conseil général. Sommes-nous toujours dans le particulier, le local, le « folklore » ? Rien n'est moins sûr.

Beaucoup sont même persuadés que le Gard est devenu un test. Qu'il se joue, entre la vallée du Rhône et les Cévennes, une mini-répétition générale de ce qui se passera au PS dans l'année à venir. Ainsi observe-t-on une résurgence des courants — d'abord — et de belle ampleur. Une résurgence effrénée, à l'air libre, prématurée pour les caciques du parti. Sur place, M. Denis Mercier, militant, estime que *« le national ne veut pas une prolifération de fédérations rocardiennes qui deviennent incontrôlables ».* De fédérations rocardiennes ou autres. Le national aurait procédé à une opération de verrouillage.

Il n'empêche que le Gard est en pleine effervescence. Selon M. Michel Sadorge, l'un des porte-parole du CERES, *« les prémices des grandes joutes et des grands débats du congrès de 1985 »* sont là. Et, aussi, *« les futures alliances après les élections législatives de 1986 ».*

Bref, le Gard serait un laboratoire. Grandeur nature. En pleine zone rurale. Très loin du *« microcosme parisien »,* précise M. Baumet. Très proche d'un socialisme centre-gauche.

LAURENT GREILSAMER.



Le Monde

société

A BORD D'UN PATROUILLEUR DE LA MARINE NATIONALE

La chasse aux braconniers de la mer

Une quinzaine de chalutiers du port d'Arcachon (Gironde) occupent, depuis le mardi 11 décembre dans la matinée, la zone de tirs du Centre d'essais des Landes (CEL), pour obtenir des interventions plus fréquentes des unités de la marine nationale chargées d'intervenir contre les chalutiers espagnols. Ceux-ci contreviennent en effet aux règlements de la CEE en pêchant sans licence des espèces dont la capture est interdite (merlu) au large des côtes françaises, dans des zones d'accès réglementé.

De notre envoyé spécial

A bord du patrouilleur *Sterne*. Un œil sur l'écran du radar, l'oreille attentive aux grésillements du Polaris — un redoutable mouchard électronique qui capte les conversations radiotéléphoniques entre tous les bateaux croisant jusqu'à 50 milles à la ronde (92,6 km) (1) et en indique la position, — *le commandant de la Sterne,* le capitaine de corvette Pierre Liberge, trente-cinq ans, dont déjà quatorze de service dans la marine nationale, affiche un petit sourire satisfait : *« Quand on entend parler espagnol,* explique-t-il, *cela nous aide grandement à dégrossir le travail... »* C'est le cas. Quelques ordres brefs à l'homme de barre, et le patrouilleur change aussitôt de cap pour se diriger vers les bavards.

Nous avions quitté le bassin à *flot de La Palice, l'avant-port de* La Rochelle (Charente-Maritime), sur le coup de 3 h 30, le samedi 8 décembre, à la faveur de la marée. Comme il le fait environ deux cent cinquante jours par an depuis 1980, date de sa mise en service, cet élégant bâtiment de 49 mètres, capable de filer ses 20 nœuds, partait une fois de plus pour une mission de police des pêches maritimes, comme en attestait le pavillon jaune et bleu hissé à côté des trois couleurs. Seize hommes d'équipage, le « pacha », *déjà nommé,* son second, l'enseigne de vaisseau de première classe Bruno Léonard, un midship à une « ficelle » — « Monsieur l'aspirant » — et enfin, M. Philippe Ronssin, quatre galons d'or sur fond de velours, administrateur principal des affaires maritimes, l'homme qui joue, au côté du commandant, le double rôle, toujours délicat, de juriste représentant (et défenseur) des lois et de conseiller permanent.

Ces missions n'ont qu'un seul *but : mettre, autant que faire se* peut, un terme aux abus de toutes sortes, aux manquements à la règle et aux provocations auxquels s'adonne sans vergogne une flotte de pêche espagnole puissante. Une flotte qui tire de ce braconnage à grande échelle une très large part de ses prises, au mépris des règlements édictés après l'instauration d'une politique commune des pêches de la CEE, par la création d'une *« zone économique exclusive »* de 188 milles nautiques au-delà des eaux territoriales (12 milles nautiques) des pays de l'Europe.

C'est au CROSS (Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage) d'Etel (Morbihan), organisme civil dépendant du secrétariat d'Etat à la mer, qu'incombe cette mission délicate. Si délicate qu'une récente instruction du premier ministre prévoit la possibilité d'user des armes à l'encontre des auteurs d'infractions notoires, qui, pour une majorité d'entre eux, refusent neuf fois sur dix de se soumettre aux contrôles, allant même parfois jusqu'à entreprendre des manœuvres dangereuses pour y échapper : la plage arrière de la *Sterne* porte encore la trace d'un début d'abordage qui aurait pu avoir de graves conséquences. L'arraisonnement, en mars dernier, du chalutier espagnol *Valle-de-Achondo* est trop présent encore dans les mémoires pour qu'il soit nécessaire de revenir sur un cas extrême, *où seul l'usage de la force* pouvait mettre un terme à des provocations inadmissibles.

Un territoire de 50 000 kilomètres carrés

La compétence du CROSS-Etel s'étend sur un territoire marin allant *grosso modo* du Sud-Finistère aux côtes du nord-ouest de l'Espagne. Près de 50 000 kilomètres carrés, possédant la particularité de receler de très grandes quantités de merlus, ce poisson apparenté au colin que les gourmets espagnols préfèrent à tout autre, mais dont la pêche est strictement interdite...

Pour mener à bien sa tâche, le CROSS-Etel est bien loin encore de disposer des moyens nécessaires. Six vedettes légères des affaires maritimes, deux patrouilleurs de la gendarmerie maritime — considérés comme très mal adaptés à ce genre particulier de travail, — quelques hélicoptères, les avions Breguet-Atlantique de *l'Aéronavale,* le patrouilleur *Mercure,* basé à Lorient, et, surtout, la *Sterne,* constituent l'armada placée sous le commandement direct de l'amiral qui occupe, à Brest, la fonction de préfet maritime. Plus d'une fois, durant ces vingt-quatre heures passées sur la *Sterne,* on aura évoqué devant nous les dix-huit bâtiments *« de plus de 50 mètres »* dont dispose la Royal Navy pour donner la chasse aux braconniers prétendant s'approprier le poisson de Sa Gracieuse Majesté...

A 11 h 35, la *Sterne* a rejoint l'intrus trahi par son radiotéléphone. Il s'agit d'un chalutier battant pavillon... britannique, le *Casual,* de Plymouth. *« De plus en plus fréquemment,* dit M. Ronssin, *nous avons affaire à des bateaux comme celui-ci, qui n'ont en fait d'anglais que l'immatriculation ! Ainsi, en sa qualité de ressortissant de la CEE, le chalutier peut pêcher — exception faite pour le merlu, bien entendu, — mais je parie que l'équipage est espagnol, du second au mousse. »*

Mouchards goniométriques

Alors, on ira voir : le commandant Liberge donne l'ordre de mettre l'un des deux Zodiac à la mer. Avec 2 bons mètres de creux et une mer de force 4, le canot pneumatique danse une gigue dangereuse en approchant du *Casual,* qui n'a fait aucune difficulté *pour stopper ses machines,* comme il le lui avait été demandé. Trois hommes, dont l'administrateur Ronssin, montent à bord. Il est 12 h 25 lorsqu'ils reviennent. *« Contrôle négatif,* lâche, laconique, M. Ronssin. *Tout était parfaitement en règle... De la lotte, du tacaud, du chinchard, mais pas de trace de merlu... En revanche, j'ai gagné mon pari ! Seul Britannique, le commandant, pour justifier le pavillon... Tout le monde est espagnol. »*

Il faudra attendre 17 h 30 *pour tomber, enfin, sur du* « gibier » sérieux. Deux chalutiers espagnols, le *Pattiuka* et le *Monte-Allen,* récidivistes l'un et l'autre : au cours des trois mois écoulés, ce dernier a été surpris treize fois en délit de pêche — il n'est pas titulaire d'une licence — et s'est enfui quatre autres fois à l'approche de la *Sterne !* Le lieutenant établit un contact radio : « Monte-Allen, Monte-Allen, *ici la* Sterne. *Me recevez-vous, répondez ? »* L'autre est à moins de 100 mètres de notre bord. Silence. Sur la plage arrière du chalutier, dont tous les points bas ont été obstrués par des panneaux interdisant toute éventuelle montée à bord, l'équipage au complet regarde, goguenard, un chien bien en évidence à ses côtés. « Monte-Allen, reprend le second, *m'entendez-vous ? ».* Toujours le silence.

Le second ne se décourage pas : « Monte-Allen, *nous vous donnons l'ordre de faire toute sur le port de La Rochelle, pour répondre d'une infraction constatée hier même par un de nos avions. »* Cette fois, la réponse ne se fait pas attendre. Sous la forme d'une courte chansonnette, lancée d'une voix joyeuse, l'interlocuteur, invisible derrière les vitres de sa passerelle, nous invite, en espagnol, à... *« aller nous faire f... ».* Seule solution, aussitôt décidée par le commandant, *« raccompagner ces messieurs jusqu'à la limite de la zone économique ».* Trois heures d'escorte, à courte distance, pour les dissuader de virer de bord. *Là-haut, le Bréguet* qui a appuyé l'opération pendant deux bonnes heures peut rentrer à sa base de Lann-Bihoué.

Demain, la *Sterne* reprendra, tout aussi obstinément, son travail de garde-pêche. Un travail utile, si l'on en juge par les chiffres : 495 infractions relevées et dûment fichées sur l'ordinateur du CROSS en 1981, chiffre qui s'est élevé à 740 en 1983. Pour la seule journée du samedi 8 décembre, avion et bateau ont relevé 35 infractions graves sur 61 contrôles. *En revanche,* s'il avait été possible de dérouter, en 1982, jusqu'à un port français 97 contrevenants, qui ont dû répondre ensuite de leurs actes devant la justice, 66 seulement ont accepté d'obtempérer en 1983, les délits de fuite devenant monnaie courante. Il est vrai que radars perfectionnés, mouchards goniométriques et, plus encore, la solidarité entre fraudeurs fonctionnent à plein temps pour signaler la présence des empêcheurs de braconner en eaux troubles...

C'est dire combien la tâche de la flotille du CROSS est difficile. Et combien, peut-être, certaine salve, tirée le 7 mars dans le golfe de Gascogne, a mis un peu de baume au cœur de ces marins dont on conçoit qu'ils peuvent parfois se sentir las de courir après des bateaux trop souvent insaisissables...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Un mille nautique est égal à 1 852 mètres.

Plusieurs attentats revendiqués par une série d'organisations

Le mouvement extrémiste Action directe a revendiqué, mardi 11 décembre, les deux attentats commis, à Paris, contre le siège du RPR (le 9 décembre) et contre celui de la société ELF-Aquitaine (le 10 décembre). Un communiqué, reçu par l'Agence France Presse indique notamment que les deux attentants par explosifs sont une *« réponse à l'assassinat de dix Canaques ». « Des Français ont apporté leur soutien au FLN algérien,* indique Action directe. *Nous apportons le nôtre aux luttes populaires anticolonialistes et anticapitalistes. »*

L'organisation, dissoute par le conseil des ministres en 1982, a revendiqué depuis le début de l'année neuf attentats par explosifs. Selon les services de police, les membres d'Action directe — après plusieurs arrestations au cours de l'année — restent une poignée. Le groupuscule n'en reste pas moins très actif, entretenant des liens avec des extrémistes italiens et belges, notamment. Il est accusé de nombreux hold-up.

A Bastia

L'ex-FLNC a revendiqué, mardi 11 décembre, dans un communiqué authentifié, le meurtre du CRS commis à Bastia dans la nuit du 1er au 2 décembre, ainsi que le mitraillage des gendarmeries de Solenzara, L'Ile-Rousse et Borgo au cours de la même nuit, en Corse *(nos dernières éditions datées mercredi 12 décembre).*

Le mouvement séparatiste dissous revendique également deux attentats à Porticcio et des attentats à Ajaccio, notamment contre un bâtiment d'EDF, une perception, l'agence bancaire Worms, la DDE et le rectorat. Il dément, en revanche, l'attentat contre le cabinet de l'avocat De Casalta à Bastia.

Evoquant les dernières manifestations de jeunes nationalistes en Corse, le texte rendu public dénonce les *« grandes responsabilités »* du préfet Robert Broussard et *« le dispositif policier, plus musclé que sous Giscard ».*

A Hendaye

Le Groupe antiterroriste de libération (GAL) a revendiqué l'attentat par voiture piégée commis le mardi 11 décembre peu avant 15 heures dans la cour d'un immeuble de Hendaye (Pyrénées-Atlantiques). C'est au moment où la conductrice, Mme Lopez de Abesuco, épouse d'un militant considéré par la police française comme un important responsable de l'organisation séparatiste basque *ETA-militaire,* tournait la clé de contact que l'explosion s'est produite. Mme Lopez de Abesuco a été commotionnée, et son passager, M. Juan Jose Iradi, un réfugié politique, légèrement blessé au bras. — *(Corresp.)*

En Bretagne

Le Front de libération de Bretagne-Armée révolutionnaire bretonne (FLB-ARB) a revendiqué, dans la soirée du mardi 11 décembre, les deux attentats perpétrés dans la nuit du 10 au 11 décembre contre deux antennes de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) à Brest (Finistère) et à Lannion (Côtes-du-Nord) *(nos dernières éditions datées mercredi 12 décembre).*

Dans un communiqué, M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a exprimé sa réprobation devant *« un acte de violence qui va entraver l'activité de l'ANPE et accroître les difficultés que rencontrent les demandeurs d'emploi ».*

Fait divers

Le bon fils

A soixante-sept ans, M. André Navy, *militaire de carrière* à la retraite, en avait vu d'autres. Pourtant, il arrive un moment où le fil de l'espoir se brise. Même ses proches n'osaient plus inventer les mots du réconfort. Ils venaient le visiter et le voyaient couler vers l'agonie dans cette chambre du centre hospitalier de Pontoise (Val-d'Oise), où le clouait un cancer de la moëlle épinière : la douleur. Sans répit.

Lundi soir, il aurait supplié son fils Roland : *« Tu ne vas tout de même pas me laisser comme ça ».* Le fils est sorti, puis revenu. Il n'avait rien dit, à personne. Il est resté à veiller le père. Simplement, il avait pris avec lui l'arme gros calibre qu'il détient légalement parce qu'il est convoyeur de fonds de son état.

Il a tiré, à bout touchant, dans la tête de son père, pour en finir d'un coup. Puis il a posé son arme et appelé une infirmière en lui demandant de prévenir la police. La famille approuve ce qu'elle considère comme une preuve d'amour. Les policiers ont emmené le meurtrier et l'ont placé en garde à vue. Le parquet de Pontoise a ouvert une information et ordonné des expertises. — C. V.

SPORTS

VOILE

La Route de la découverte
UN TRIO EN TÊTE

Dix jours après le départ de la Route de la découverte, les positions se sont précisées en tête de la course. Profitant de vents alizés, modérés mais réguliers, les deux maxi-catamarans *Charente-Maritime-2,* de Pierre Follenfant, et *Fleury-Michon-VII,* de Philippe Poupon, ont pris le large, accompagnés par le surprenant *Crédit agricole-2,* de Philippe Jeantot, plus court de 3,60 mètres par rapport aux deux bateaux jumeaux.

Mardi 11 décembre, *Charente-Maritime-2* se situait à 2 000 milles de l'arrivée à Saint-Domingue. Il précédait *Crédit agricole-2* de 25 milles et *Fleury-Michon-VII* d'une trentaine de milles. Ce dernier naviguait toutefois à une centaine de milles plus au sud. Ce trio de tête avait nettement distancé *Royale,* de Loïc Caradec, et *Formule-Tag,* du Canadien Mike Birch, qui se trouvait respectivement à 160 et 230 milles du *Charente-Maritime-2.*

BASKET-BALL : *Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe.* — Villeurbanne a battu, mardi 11 décembre, l'équipe italienne de Caserte par 93 à 79. Avec deux victoires, Villeurbanne partage la première place de sa poule avec Barcelone.

SKI : *Coupe du monde.* — Le Luxembourgeois Marc Girardelli a gagné, mardi 11 décembre, le slalom géant de Sestrières comptant pour la Coupe du monde, devant l'Allemand de l'Ouest Markus Wasmaier et le Suisse Max Julen. *Au classement* provisoire de la Coupe du monde, le Suisse Pirmin Zurbriggen occupe toujours la première place, avec 75 points, devant Girardelli (70 points) et l'Italien Robert Erlacher (58 points).

EN BREF

Les députés socialistes sont contents de M. Badinter

Les députés socialistes sont satisfaits de l'action menée par M. Robert Badinter à *la tête* du ministère de la justice et le lui ont fait savoir. Cela tranche avec les propos récents de certains responsables socialistes réclamant un durcissement de la politique pénale.

En recevant, mardi 11 décembre, le garde des sceaux, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale s'est félicité qu'au cours de la législature la majorité ait déjà fait pour les libertés plus qu'aucune autre Assemblée *« depuis la Constituante ».* Seul « point noir » à leurs yeux, le manque de places dans les prisons qui *« ne permet pas d'accueillir de façon correcte et humaine les détenus ».*

Pour Mme Véronique Neiertz, porte-parole des députés socialistes, qui rendait compte de cette réunion, *« il n'est pas question de revenir en arrière en quoi que ce soit sur ce qui a été fait, mais, au contraire, de continuer ».* M. Jean-Pierre Michel (Haute-Saône) a ainsi souhaité que le projet de loi sur la création de tribunaux de l'application des peines puisse être adopté rapidement. Il a aussi demandé que le projet de réforme du code pénal puisse être discuté par la commission des lois, même s'il lui apparaît difficile qu'un tel projet soit adopté avant la fin de la législature, étant donnée son importance.

● *Daniel Debrielle retrouvé.* — Daniel Debrielle, qui avait disparu depuis sa condamnation par les assises d'Ille-et-Vilaine à cinq ans de réclusion criminelle — couverte par ses détentions précédentes, — s'est présenté, *mardi 11 décembre,* aux policiers d'un commissariat du Mans (Sarthe). Sa femme devait venir l'y rechercher, pour regagner Châteauroux (Indre), où les époux se sont établis depuis la libération de Daniel Debrielle en 1981.

Une mère condamnée pour non-représentation de son enfant au père détenu

Grenoble. — Parce qu'elle refusait de conduire son enfant de deux ans et demi dans les locaux pénitentiaires où son ex-mari purge huit ans de réclusion pour viol avec violences, une jeune femme a été condamnée à cinq cents francs d'amende avec sursis par le tribunal correctionnel de Bourgoin-Jallieu (Isère).

A la suite de son divorce prononcé le 16 mai 1984, la mère avait l'obligation de présenter une fois par mois le bébé à son père incarcéré depuis octobre 1984 en Corse. Mais la jeune femme estime *« contraire à la santé morale »* de son bébé une telle confrontation en milieu carcéral, même si le détenu peut disposer d'un parloir libre pour rencontrer son enfant. Selon les magistrats, le délit de non-représentation d'enfant est dans ce cas parfaitement constitué, et il relève de l'article 358 du *code pénal, qui punit d'une* peine de prison les contrevenants. — *(Corresp.)*

● *Confirmation en appel de la relaxe de Me Jean Martin.* — La cour d'appel de Rouen a confirmé, mardi 11 décembre, le jugement de relaxe rendu le 27 janvier par le tribunal correctionnel de cette ville en faveur de Me Jean Martin, avocat du Syndicat national des journalistes (SNJ) dans le procès intenté contre lui par MM. Robert Hersant, président de la SOCPRESS, directeur politique du *Figaro,* et André Audinot, président-directeur général du même journal *(le Monde* du 2 décembre 1983 et daté 29-30 janvier 1984).

Le chef d'une maison d'arrêt inculpé de corruption de fonctionnaire

Le chef de la maison d'arrêt de Montpellier, M. Max Richard, vient d'être suspendu de ses fonctions et inculpé de corruption de fonctionnaire. On lui reproche d'avoir facilité des contacts entre des détenus et des amis de ceux-ci à l'extérieur de la prison. M. Richard dirigeait l'un des établissements pénitentiaires les plus vétustes et les plus surpeuplés de France *(le Monde* du 13 mai 1982). Il s'était forgé la réputation d'un homme ouvert et sensible à la condition des détenus, cherchant à améliorer une situation qualifiée d'*« intenable »* par la chancellerie elle-même.

Camemberts d'Isigny : trois condamnations une relaxe

Caen. — Le tribunal correctionnel de Caen, présidé par Mme Martine Varin, a rendu, mardi 11 décembre, son jugement dans l'affaire d'Isigny *(le Monde* du 1er novembre). MM. Fernand Lousteau, directeur à Paris de la société de gardiennage Normandy-Sécurité, et Bernard Aubert, secrétaire général du groupe Besnier, ont été reconnus co-auteurs de la séquestration de moins de vingt-quatre heures de trente et une personnes dans la nuit du 7 au 8 février 1982 et condamnés à dix mois d'emprisonnement avec sursis.

M. Louis Pouylon, adjoint de M. Lousteau, est condamné à deux mois d'emprisonnement avec sursis pour *« son rôle d'exécutant efficace ».* Quant à M. Claude Meïer, quatrième et dernier inculpé de ce procès, qui exerçait les fonctions de directeur-gérant de la fromagerie d'Isigny au moment des faits, le tribunal a décidé sa relaxe car *« sa complicité* [à la séquestration] *ne saurait être retenue, ayant seulement participé à l'enlèvement des sept cent mille camemberts ».* — *(Corresp.)*

L'attentat d'Orly : six Arméniens poursuivis pour participation à association de malfaiteurs

Devant le tribunal correctionnel de Créteil (Val-de-Marne), présidé par M. Charles Ceccaldi, s'est ouvert, mardi 11 décembre, le procès des six Arméniens à qui la justice reproche d'avoir aidé les auteurs de l'attentat meurtrier de l'aérogare d'Orly-sud commis le 15 juillet 1983 contre les bureaux de la compagnie turque (huit morts, une quinzaine de blessés).

Les six hommes : Ohanes Catanassian, vingt-cinq ans, Roobik Avanasian, vingt-six ans, Antoine Achkoyan, trente-huit ans, Pedros Halablian, vingt-neuf ans, Avedis Catanassian, vingt-huit ans et Nersez Tasci, vingt-quatre ans, sont poursuivis pour *« participation à association de malfaiteurs »* et pour diverses infractions à la législation sur le transport et la détention *d'armes et d'explosifs.* Les enquêteurs avaient trouvé au domicile de cinq d'entre eux des pistolets-mitrailleurs, des bâtons de dynamite, des munitions, des détonateurs, des dispositifs mécaniques ou électroniques de retardement, et même des roquettes.

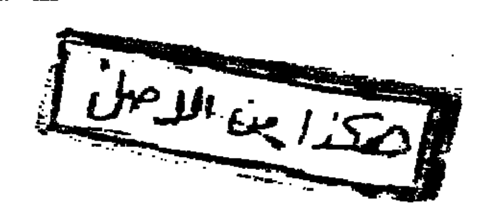
Ces hommes sont-ils des « troisièmes couteaux », comme l'affirme Me Henri Leclerc, l'un des défenseurs, ou bien des terroristes sachant pertinemment ce qu'ils préparaient ? Il reste que ce procès doit servir de tribune pour la cause arménienne. *« Notre seul moyen de nous faire entendre, c'est de nous attaquer aux Turcs »,* a expliqué Avedis Catanassian, membre du Mouvement national arménien (MNA). M. Ara Toranian, responsable du mouvement en France, a indiqué que le MNA mène *« des actions ciblées contre les Turcs et leurs intérêts, et rejette la violence aveugle comme celle pratiquée par l'ASALA (Armée secrète arménienne) à Orly ».*

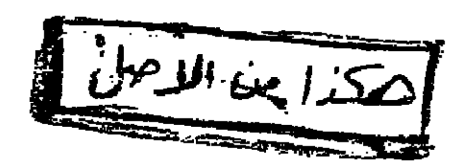
Après la « rafle » de la Goutte-d'Or

M. Jean-Louis Debré, juge d'instruction à Paris, nous écrit à propos de l'opération de police qui a eu lieu le 6 décembre dans le quartier de la *Goutte-d'Or* à Paris. Nous avions critiqué cette opération dans un article intitulé *« Rafle »* et publié dans *le Monde* du 8 décembre. M. Debré explique : *« La préparation et l'exécution de ma commission rogatoire ont été opérées avec mon accord. J'en assure l'entière responsabilité. »*

Il ajoute : *« S'il y a un reproche qu'il ne convient pas de m'adresser, c'est celui de ne pas contrôler la manière dont mes consignes sont appliquées par la police judiciaire. Comme un certain nombre de juges d'instruction, je suis régulièrement présent aux côtés des inspecteurs et commissaires de la police judiciaire lorsqu'ils exécutent les directives que je leur donne. »* M. Debré confirme cependant qu'il n'était pas sur place le 6 décembre. Il estime de son devoir de lutter *« sans faiblesse »* contre les trafiquants de stupéfiants et se déclare *« indigné »* du rapprochement, suggéré dans cet article, entre l'opération du 6 décembre et les rafles de l'Occupation.

● *Augmentation du nombre de détenus.* — Il y avait 44 067 détenus dans les prisons françaises le 1er décembre, soit une augmentation de 3,05 % en un mois et de 12,01 % en un an. Le nombre de prévenus, c'est-à-dire de détenus en attente d'un jugement déginitif, était de 22 803 le 1er *décembre, soit une proportion* (presque invariable) de 51,74 %. Il y a 32 000 places environ dans les prisons françaises.




هكذا من الأصل


IKEA

RELIGION

UN TEXTE DU PAPE SUR LA PÉNITENCE

Jean-Paul II veut limiter l'absolution collective

Jean-Paul II a rendu publique, mardi 11 décembre, une exhortation apostolique intitulée *Réconciliation et pénitence*. Ce document de cent quarante-deux pages est le résultat du synode mondial des évêques qui s'était réuni à Rome du 29 septembre au 30 octobre 1983. Selon les méthodes adoptées pour les trois précédents synodes, les évêques avaient remis soixante-trois propositions au pape, pour qu'il rédige lui-même le document final.

Une première série de propositions des évêques traitait des désordres et des cassures d'un monde non réconcilié, que l'Eglise doit dénoncer, tout en reconnaissant la responsabilité des chrétiens. Le pape réduit ces longues considérations – qui avaient pourtant fait l'unique objet du *« message au monde »*, seul texte public du synode – à un préambule de quelques pages.

Jean-Paul II consacre, en revanche, un quart de son texte à des développements personnels sur le rôle de l'Eglise, source de réconciliation entre Dieu et les hommes et la miséricorde divine, face à l'homme essentiellement pécheur, avant d'entrer dans le vif du sujet. Dans ces pages, le pape insiste sur le caractère personnel du péché, mettant en garde contre *« une conception du péché social qui n'est ni légitime, ni admissible (...), qui manifeste assez clairement sa dépendance d'idéologies et de systèmes non chrétiens »*. Et il renvoie à l'instruction du cardinal Ratzinger sur la théologie de la libération.

Puis, le pape insiste longuement sur la nécessité de maintenir la distinction scolastique entre « péché mortel » et « péché véniel ». Il refuse la suggestion des pères synodaux d'y introduire les notions de « péché grave » (ni mortel ni véniel) et de « péché social », en affirmant : *« Entre la vie et la mort il n'y a pas de place pour un moyen terme. »* Il dénonce, enfin, la *« perte du sens du péché »* et *« une confusion dans la conscience de nombreux fidèles par les divergences d'opinions et d'enseignements dans la théologie, dans la prédication, dans la catéchèse, dans la direction spirituelle au sujet des questions graves et délicates de la morale chrétienne »*.

La deuxième série de propositions des évêques concernait le sacrement de pénitence. Alors qu'une forte majorité d'entre eux avaient souhaité le développement des célébrations pénitentielles collectives, ou au moins le maintien du *statu quo* (*le Monde* du 23 et du 29 octobre 1983), le pape y oppose un refus formel.

Rappelant qu'*« aucun chrétien, conscient d'avoir commis un péché grave, ne peut recevoir l'eucharistie avant d'avoir obtenu le pardon de Dieu »*, il précise que *« l'accusation des fautes doit être ordinairement individuelle et non collective »*. Si le concile Vatican II a prévu trois rites pour la célébration du sacrement de pénitence – réconciliation individuelle ; réconciliation de plusieurs pénitents avec confession et absolution individuelles, et réconciliation de plusieurs pénitents avec confession et absolution générales, – Jean-Paul II souligne à plusieurs reprises que *« la première forme constitue l'unique manière normale et ordinaire de célébrer ce sacrement »*, en ajoutant que l'absolution collective n'est possible qu'*« en cas de grave nécessité »* avec *« l'obligation de confesser individuellement les péchés graves avant de recourir de nouveau à une autre absolution générale »*.

LE SYNODE DÉPOSSÉDÉ

Cette exhortation apostolique porte la marque et le style de Jean-Paul II. Elle oppose une fin de non-recevoir à la plupart des souhaits d'ouverture formulés timidement par le dernier synode d'évêques : sur l'absolution collective, l'accès aux sacrements des chrétiens en situation irrégulière, la possibilité pour des religieux ou des laïcs d'exercer un ministère de réconciliation sans prononcer l'absolution sacramentelle...

Cela pose, une nouvelle fois, le problème du statut du synode. Conseil purement consultatif, celui-ci remet ses propositions au pape sans les rendre publiques, se laissant déposséder, en quelque sorte, de sa contribution propre. Ne vaudrait-il pas mieux publier toutes les étapes des travaux synodaux – interventions, propositions, document rédigé par le conseil, document pontifical – sans cacher les divergences légitimes entre les différents intervenants ? La véritable collégialité est sans doute à ce prix.

ALAIN WOODROW.

Les divorcés remariés

La troisième série de propositions synodales, touchant le développement de pratiques pénitentielles extra-sacrementelles, pour les chrétiens insuffisamment préparés ou exclus, tels les divorcés remariés, ne fait l'objet que de deux pages du document. Parlant de *« situations particulièrement délicates et quasi inextricables »*, Jean-Paul II invite ces chrétiens (divorcés remariés ou prêtres *« manquant aux graves obligations assumées à leur ordination »*) à *« s'approcher de la miséricorde divine par d'autres chemins, sans que ce soit cependant celui des sacrements de la pénitence et de l'eucharistie, tant qu'ils ne remplissent pas les conditions requises »*.

A. W.

ENVIRONNEMENT

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Prévention et répression de la pollution

Les pollueurs seront plus durement réprimés que par le passé. L'Assemblée nationale a adopté mardi 11 décembre en première lecture par 326 voix pour (PS,PC et 5 non inscrits dont M. Jean Royer, député, Indre-et-Loire) et 151 abstentions (RPR et UDF) un projet de loi modifiant les dispositions répressives de la loi du 19 juillet 1976 relative aux *« installations classées »* pour la protection de l'environnement.

Par *« installations classées »* la loi de 1976 vise toutes sortes d'activités privées ou publiques pouvant présenter des risques pour l'environnement, la santé, la salubrité publique, etc. Elle n'est donc pas limitative, mais en pratique elle s'applique essentiellement aux activités industrielles.

Aussi bien Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement que les députés socialistes et communistes ont souligné *« l'ironie de l'ordre du jour »* qui a voulu que le texte soit débattu alors que plus de deux mille cinq cents Indiens sont morts et des dizaines de milliers souffrent des fuites d'un gaz toxique à l'usine de la firme américaine *Union Carbide* à Bhopal.

On a donc parlé pollution et répression de celle-ci, en l'absence des députés de l'opposition qui ne sont apparus dans l'hémicycle qu'au moment du vote. Une attitude que n'ont pas manqué de relever M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône) et Mme Bouchardeau. L'insécurité serait-elle pour le RPR et l'UDF seulement liée à la délinquance, se sont-ils interrogés

Le dispositif proposé par le gouvernement constitue pourtant *« une pièce essentielle du droit pénal de l'environnement »*, a affirmé M. Michel. Le texte prévoit donc une aggravation des peines dans un but dissuasif. Par rapport à la loi de 1976 il apporte une triple innovation. Il érige en délit la méconnaissance des arrêtés préfectoraux ou ministériels en matière d'*« installations classées »* ; il donne la possibilité au tribunal d'ordonner la publication dans la presse écrite d'extraits de son jugement de condamnation ou de messages spécialement rédigés. Surtout, l'Assemblée a adpoté contre l'avis du gouvernement une disposition tout à fait originale prévoyant la possibilité de diffusion du jugement par la radio ou la télévision. Si cette procédure figure dans le texte définitif il s'agira d'une première dans le droit français.

Si le projet de loi accentue la répression, il prévoit cependant, et c'est la *troisième innovation*, des mesures préventives. Ainsi, le tribunal peut ajourner le prononcé de la peine et demander dans un délai qu'il fixera la remise en état des lieux, mais, durant la suspension de l'activité de l'établissement, les salaires du personnel devront continuer à être versés par l'entreprise. Il appréciera ensuite s'il y a lieu ou non de faire exécuter la peine.

R. Sa.

Le syndrome du fût

Comme l'an dernier avec les quarante et un fûts de Seveso, la catastrophe de Bhopal a réveillé en France le « syndrome du fût ». En 1983, toutes les décharges de produits industriels classés s'étaient retrouvées sous les feux des projecteurs, en particulier celle de Roumazières (Charente) et aussi l'entrepôt de Saint-Quentin (Aisne), où le *« consultant en déchets »* Bernard Paringaux *avait fait transiter son* chargement de dioxine.

L'isocyanate de méthyle provoque, cette fois, une émotion bien compréhensible à Béziers, où l'usine de La Littorale stocke encore une centaine de fûts remplis du redoutable gaz toxique. Mais voici que le syndrome reparaît. Lundi, on apprend avec effroi qu'un camion-citerne allemand a déversé 23 tonnes d'acétate de butyle en pleine agglomération de Furdenheim (Bas-Rhin). Mardi, on découvre que des centaines de fûts pleins de déchets toxiques divers – dont le dangereux PCB – attendent toujours leur destruction dans ce même entrepôt de Saint-Quentin, décidément bien mal famé.

Il a fallu des milliers de morts en Inde pour que l'on se préoccupe de déchets abandonnés depuis un an et demi dans un hangar délabré de l'Aisne !

En revanche, lorsqu'un camion perd sa cargaison de cyanure à l'entrée du tunnel de Fourvière, comme ce fut le cas il y a quelques semaines, personne ou presque ne bronche. L'actualité ne s'y prêtait pas. Pourtant, l'orage aurait éclaté avant que les pompiers n'aient eu le temps d'achever leur balayage, c'est un nuage d'acide cyannhydrique ultra-toxique qui se serait répandu dans l'atmosphère de l'agglomération lyonnaise. L'action des pouvoirs publics se règle sur nos émotions.

ROGER CANS.

COMMUNICATION

LES INSTITUTS DE MESURE D'AUDIENCE EN QUESTION

La réforme du Centre d'études d'opinion

Après plusieurs mois de réflexion et de débats, le gouvernement semble décider à accélérer la réforme du Centre d'études d'opinion (CEO), pièce maîtresse du financement de l'audiovisuel public, puisque cet organisme assure la mesure d'audience de la radiotélévision.

M. Jean-Pierre Hoss, chef du Service juridique et technique de l'information (SJTI) du premier ministre, devrait présenter, le 14 novembre, au personnel du CEO les grandes lignes de cette réforme. Détaché du SJTI, le CEO deviendrait une société anonyme de droit privé. Le capital en serait majoritairement contrôlé par l'Etat et les sociétés de l'audiovisuel public, mais également ouvert à des diffuseurs privés ou semi-publics. Cette réforme, liée à un plan industriel sur l'audimétrie, devrait permettre au CEO d'améliorer rapidement ses prestations et de les commercialiser plus efficacement.

La crise couvait depuis plusieurs mois. Annonceurs, agences de publicité, radios et télévisions mettaient en cause le fonctionnement du CEO, l'ambiguïté de son statut juridique, le coût et la qualité de ses prestations. Rattaché aux services du premier ministre depuis l'éclatement de l'ORTF, le CEO avait du mal à suivre les évolutions déclenchées par la loi sur la communication audiovisuelle du 29 juillet 1982. Comment pouvait-on proclamer l'indépendance des chaînes, introduire progressivement une logique de marché dans l'audiovisuel et conserver pour son instrument de mesure une tutelle strictement politique ?

Ce décalage a empoisonné les relations entre le CEO et les milieux professionnels. Les chaînes s'irritent de voir contrôler leur audience par un organisme proche du Service d'observation des programmes (SOP), chargé de surveiller l'application des cahiers des charges. Elles hésitent à confier au CEO des études sur leur stratégie de programmes et préfèrent constituer leur propre service d'études. Les publicitaires protestent contre la non-transparence du CEO : ils ne peuvent avoir directement accès aux résultats d'audience qui sont strictement réservés aux sociétés publiques de diffusion. Contraint par son statut, le CEO est dans l'incapacité de diversifier ses ressources et d'investir pour répondre aux besoins du marché.

Car *dans le même temps, le* marché se développe. Comment étudier l'audience des radios locales publiques, celle des stations régionales de FR3 qui viennent d'accéder à la publicité ? Ces études régionales ou locales supposent des instruments d'analyse plus fins, des panels plus importants, la prise en compte d'autres médias comme la presse écrite et les radios locales privées. Un travail et un investissement hors de portée du CEO et de sa quarantaine d'employés.

La crise éclate à la suite d'une *dégradation sensible des prestations* du CEO. Le système automatique de mesure d'audience (Audimat), *mis en place en 1982, donne deux* ans plus tard des signes d'essoufflement. Les petites boîtes noires associées aux récepteurs d'un échantillon de spectateurs tombent en panne et Thomson tarde à les réparer. Elles ne sont plus que quatre cents en juin dernier, ce qui rend les taux d'audience très *peu fiables. Le panel* postal classique a du retard et sa rédaction comporte de nombreuses erreurs. Les présidents de chaînes protestent, menacent de ne plus financer le CEO par la contribution forfaitaire retenue sur leur budget. Canal Plus fait savoir qu'il a choisi un autre système de mesure. Les organisations professionnelles de la publicité prennent contact avec la société Nielsen, qui propose en Europe son nouveau système d'audimétrie à des tarifs de *dumping*.

Le gouvernement, lui, hésite. Le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication envisage d'abord de créer un établissement public, *« véritable observatoire de la communication »*. Le SJTI préfère doter le CEO d'une plus grande autonomie commerciale en le détachant de toute tutelle ministérielle *pour le rendre aux acteurs profes*sionnels : les diffuseurs publics et privés. Seul le SOP resterait sous tutelle et irait chercher auprès des radios locales privées, des réseaux câblés, et de Canal Plus un complément de financement pour étendre son activité de contrôle (1). C'est cette dernière solution qui, semble-t-il, a prévalu.

Société de droit privé, le CEO serait plus libre de commercialiser ses résultats auprès des publicitaires selon des modalités fixées par ses actionnaires. Il retrouverait des règles du jeu claires et surtout la capacité d'investir. Un appel d'offres pour renouveler le parc d'audimétrie peut déboucher rapidement sur une commande industrielle à la société SEODIP-Bertin. Un partage des tâches avec le CESP, l'autre grand organisme professionnel *de la mesure d'audience*, permettrait de résoudre les problèmes posés par les médias locaux et régionaux.

Les pouvoirs publics doivent maintenant convaincre le personnel du CEO, ébranlé par des années d'incertitude, du bien-fondé de cette mutation. Il s'agit de faire vite : l'ensemble du secteur de l'audiovisuel souffre d'une crise de confiance dans un instrument qui régule directement son équilibre économique. Il ne patientera pas plus longtemps.

JEAN FRANÇOIS LACAN.

(1) L'Assemblée nationale a adopté, le 5 décembre, le principe d'une cotisation de l'audiovisuel privé au financement *du SOP, avec un plafond de* 1 500 F pour les radios locales, de 1,5 million de francs pour Canal Plus et de 100 000 F pour les réseaux câblés.

NOUVEL ÉQUILIBRE AU CESP

Objet de vives critiques de la part des utilisateurs de ses études et mesures d'audience, qui réclament depuis longtemps les moyens d'une véritable expertise média, le Centre des études des supports de publicité (CESP) a décidé de réagir et d'accepter comme préalable à toute évolution de sa politique une modification importante de ses structures et une nouvelle définition du *consensus entre ses membres*.

Il est d'abord prévu que s'opère dans toutes les instances un rééquilibrage entre le groupe dit des « utilisateurs » des études (agences de publicité et annonceurs) et celui des « médias » (presse, radio, télévision, *cinéma, affichage*), lesquels jouissaient jusqu'à présent d'un certain poids et d'un pouvoir nettement privilégié. D'autre part, le droit de veto disparaît, privilège qui caractérisait l'ancien système et permettait à tout collège (annonceurs, publicitaires, presse magazine, presse quotidienne...), en fonction de considérations qui lui étaient propres, de s'opposer à la réalisation de certaines études pourtant réclamées par d'autres.

Au conseil d'administration de définir désormais pour l'exploitation des études une « règle du jeu » que chacun devra observer. Il serait assisté par un comité scientifique et par un « comité des sages » chargé de veiller au respect de la déontologie. Il est prévu de compléter ce projet par un règlement intérieur, de nouveaux statuts devant être présentés en mars devant une assemblée générale extraordinaire.

Le futur programme pluriannuel que devra voter le conseil d'administration devrait comprendre, si l'on se réfère aux demandes pressantes des agences :

– Une étude sérieuse de l'audimétrie télévision et peut-être radio, l'étude concernant l'écoute et l'audience de la télévision devant être entièrement repensée ;

– Un remaniement des études concernant la radio (en y incluant les stations locales) et l'affichage ;

– Une meilleure appréhension de la lecture de la presse (nouveaux titres, journaux gratuits, presse régionale, etc.).

A. Cq.

A VOIR

La pluie dans le désert

Le document commence sur l'image insolite, presque incroyable (mais oui, cela arrive !), de la pluie ruisselant sur les vitres d'une voiture filant en plein désert. Paysage gris, mouillé, « on est heureux », dit un homme, un Touareg, dans la voiture, s'adressant au passager derrière. « Trois ou quatre fois dans l'année, cela suffit », ajoute-t-il. Seulement voilà, cette année, pour l'instant ce n'est que la deuxième pluie.

Acheté à la dernière minute par les magazines d'information de FR3, le reportage de Claude Pavard est diffusé un peu à la sauvette (jeudi soir). C'est dommage. Ce documentaire a une qualité : il reverse la vision d'une Afrique victime, écrasée, mendiante (et faisant appel à la charité mondiale), pour regarder ceux qui se battent au Niger, au Burundi, au Kenya, les stratégies mises en place pour contrarier le désert qui avance (200 kilomètres en dix ans aux portes de Zinder au Niger), la démographie galopante (le planning familial n'est pas évident dans les pays sous influence de l'islam et tant que les paysans pensent que l'enfant est une forme d'assurance vieillesse).

Et comment maintenir ces forêts qui partent en fumée, le bois étant nécessaire pour la cuisine ? Au Niger, on a inventé des petits fourneaux, qui réduisent de 50 % la consommation du bois, mais ils sont chers, alors on s'est mis à les fabriquer dans du matériel de récupération. Tout cela est long, car toutes les expériences doivent partir de la base pour réussir. Cela arrive, c'est ce que nous montre Claude Pavard, dont le commentaire omniprésent et trop dense pèche par excès d'optimisme. Mais le film est plein de bruits, de gestes. Il amorce une autre réflexion sur le tiers-monde.

CATHERINE HUMBLOT.

★ *Aide toi, et le ciel t'aidera*, jeudi 14 décembre, 22 h 25 sur FR3.

L'accord franco-allemand sur le cinéma

Un premier pas symbolique

Correspondance

Bonn. – Après une longue période d'incubation, les réflexions engagées en France sur ce qui pourrait être une coopération culturelle européenne commencent à porter leurs fruits. La signature, le 5 décembre, à Bonn, d'un nouvel accord de coopération franco-allemand dans le domaine cinématographique représente un premier pas symbolique. Fin janvier, des responsables des deux pays doivent se réunir en séminaire en République fédérale d'Allemagne pour proposer à leurs gouvernements de nouveaux projets de coopération dans le domaine de l'audiovisuel et du livre.

L'accord du 5 décembre porte sur l'aide à la diffusion des films allemands en France et français en Allemagne. Chaque pays s'est engagé à consacrer 900000 F par an pour aider à la diffusion de six coproductions franco-allemandes, plus 600000 F pour aider celle de quatre œuvres cinématographiques appartenant à la production de l'autre pays.

Au cours de la brève cérémonie de signature qui avait réuni le ministre français de la culture, M. Jack Lang, et M. Bangemann, ministre allemand de l'économie, l'un et l'autre ont néanmoins voulu y voir un premier pas vers la création de cet espace culturel européen que les deux gouvernements appellent aujourd'hui de leurs vœux.

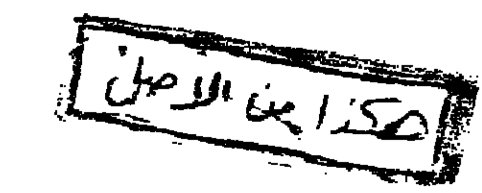
La coopération entre Paris et Bonn en matière de cinéma n'en est pas tout à fait à son point de départ. Depuis 1981, les deux gouvernements fournissent chaque année une aide destinée à des coproductions franco-allemandes, dont ont profité des metteurs en scène comme Fassbinder (*Querelle*) Schlöndorff (*Un amour de Swann*) ou Molinaro (*Palace Hôtel*).

Mais les efforts de M. Jack Lang pour inciter ses partenaires allemands à aller de l'avant dans tous les domaines de la culture se sont heurtés au départ à de fortes résistances. Le prédécesseur de M. Bangemann, le comte Otto Lambsdorff, n'avait jamais montré beaucoup d'intérêt, et on traînait les pieds au ministère des affaires étrangères.

Le souhait du chancelier Kohl de travailler de concert avec la France à une relance de l'Europe, le débat déclenché en RFA à propos des nouveaux médias, avaient cependant créé ces derniers mois un terrain favorable. L'apparition des nouvelles techniques audiovisuelles a obligé les Länder à reconsidérer leur monopole de la radio et de la télévision, et de nombreux responsables politiques s'inquiètent aujourd'hui de l'absence d'une réelle politique culturelle en RFA.

Cette nouvelle prise de conscience a notamment conduit le chancelier Kohl à appuyer officiellement, lors de la dernière Foire du livre de Francfort, la position défendue par le gouvernement français devant la Cour européenne de justice sur la fixation d'un prix unique pour les livres. De même, M. Bangemann a assuré M. Lang de l'appui de Bonn dans la procédure engagée contre Paris, devant la Cour européenne également, à propos du délai vidéo. Lors du dernier sommet franco-allemand de Bad-Kreuznach, fin octobre, il a été question de la création d'une « bibliothèque imaginaire » pour remédier au problème de la traduction des œuvres classiques et modernes des deux pays.

HENRI DE BRESSON.



Livres d'étrennes

ARTS

Le putsch culturel de Max Ernst

WERNER SPIES, le directeur du catalogue raisonné de Max Ernst, considère que l'œuvre de ce peintre s'est construite, en grande partie, sur les collages.

L'ouvrage, qu'il consacre à cette *« poésie du disparate »*, couvre toutes les techniques pratiquées par Ernst, qui, après avoir utilisé des éléments iconographiques et exploité du matériel typographique, retouchera des images issues du domaine de la technique et des sciences naturelles avant d'aboutir aux photocollages, qui marqueront un retour à un matériau emprunté aux gravures sur bois du dix-neuvième siècle, et aux grands romans-collages.

Affligé par le spectacle que lui offrait une société qui avait fort bien survécu à l'hécatombe de la première guerre mondiale, le jeune Max Ernst ne pouvait qu'adhérer aux apostrophes de Max Stirner, qui, en 1843, dans *l'Unique et sa propriété*, clamait : *« Moi seul suis en chair et en os. Et voici, je vais prendre le monde pour ce qu'il est, le mien, ma propriété : je rapporterai tout à moi-même. »*

De l'anarchisme individualiste à Dada, il n'y avait qu'un pas que le peintre franchit en rejoignant, dès 1919, le groupe de Cologne qui, avec la revue *Der Ventilator*, participait de belle manière à *« cette belle époque de la négation »* que fut le dadaïsme.

Dès ces années-là, les collages d'Ernst se distinguent nettement des « papiers collés » des cubistes, qui tenaient d'un arrière-plan esthétique différent. Max Ernst pratique alors le collage comme un putsch culturel et, en cela, applique, à la lettre, la déclaration de non-principe de Tristan Tzara : *« J'écris un manifeste et je ne veux rien, je dis pourtant certaines choses et je suis par principe contre les manifestes, comme je suis aussi contre les principes. »*

Une exposition dada dans une brasserie de Cologne vaudra d'ailleurs à Baargeld et à Ernst d'être traités d'escrocs et d'imposteurs par le responsable de la police locale qui n'appréciait pas ces « artistes » qui, non contents de ridiculiser l'art officiel, distribuaient leur revue à la porte des usines et criaient aux passants : *« Dilettantes, révoltez-vous ! » « Nos collages*, précisera Ernst des années après l'incident, *représentaient en un certain sens un crime, c'est-à-dire qu'ils violentaient la nature. »*

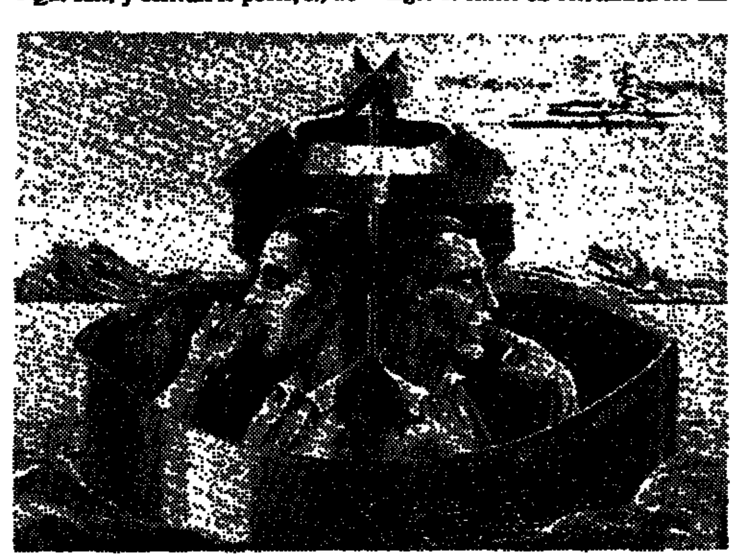
Ce peintre, qui traduisait en art des hallucinations sensitives, s'attirera la sympathie d'André Breton qui préfacera le catalogue de sa première exposition, à Paris, en 1921. *« Qui sait*, y écrivait le poète, *si, de la sorte, nous ne nous préparons pas quelque jour à échappper au principe d'identité. »*

André Breton et ses amis furent sensibles à des collages où la provocation intervenait comme moyen poétique et où le fait de partir d'éléments du réel – des photographies – ne limitait en rien les champs de l'imaginaire.

Werner Spies souligne, avec justesse, que Max Ernst ne chercha jamais à réaliser un art fantastique. Il créait seulement des combinaisons qui étaient par définition *« surréalistes »* et non *« surréelles »*.

Le peintre écrira à Franz Roh qu'il désirait alors *« provoquer une tension électrique ou érotique en rapprochant des éléments que nous avons eu l'habitude de considérer comme étrangers les uns aux autres et, par conséquent, sans rapport entre eux... Et plus la rencontre des éléments était inattendue, plus l'étincelle poétique qui surgissait était surprenante pour moi. »*

Le livre *les Malheurs des immortels* sera, en 1922, la première collaboration artistique entre Max Ernst et Paul Eluard, qui mettront collages et textes en corrélation les uns avec les autres. La même année, Eluard prêtera son passeport à Ernst pour que celui-ci, qui désirait s'installer à Paris et n'arrivait pas à obtenir de visa, puisse passer la frontière en *toute* tranquillité.



« Castor et pollution » (1923).

En réalisant principalement, à partir de 1929, des romans-collages, Max Ernst parut s'inspirer de la *structure narrative* des romans-feuilletons du dix-neuvième siècle. Néanmoins, le déroulement alogique du texte et des images ne laissait aucun doute quant à l'inspiration surréaliste d'œuvres de l'importance de *la Femme 100 têtes, Rêve d'une petite fille qui voulut entrer au Carmel* et *Une semaine de bonté*.

Les collages de Max Ernst répondaient à l'invite d'André Breton à surmonter *« la médiocrité de notre univers »*. Ces œuvres suscitaient, par leur esthétique de la distance, un monde trouble où le mystère embrassait des réalités désenchantées.

PIERRE DRACHLINE.

★ MAX ERNST, LES COLLAGES, INVENTAIRE ET CONTRADICTIONS, de Werner Spies, traduit de l'allemand par Eliane Kaufholz. Gallimard, 508 p., relié sous jaquette, format 25 × 33, reproductions en noir et en couleurs, 325 F jusqu'au 31 décembre et 360 F au-delà.

ARCHITECTURE

Nos ancêtres les Romains

CE livre, on l'attendait depuis... Vitruve, au moins. Mais il est, outre son contenu, si clair, si simplement écrit et exempt de jargon, si complet et bien appareillé de notes, d'index, de dessins, de photographies, d'un lexique, d'une bibliographie, si définitif d'apparence enfin, qu'on voit mal qui que ce soit, s'intéressant de près ou de loin aux choses de l'art, s'en passer. Les architectes ? Ils ont quelques raisons de s'intéresser aux *plus entreprenants de leurs ancêtres* et qui, paraît-il, s'intéresseraient un peu à nouveau un peu à leur histoire. Les archéologues ? Ils trouveront là toutes les clés des mortiers qu'ils rencontrent, tous les registres du sol romain. Et aussi les ingénieurs qui, en matière de construction, ont largement pris le relais des architectes, les géomètres, tous ceux qui s'intéressent plus généralement à l'histoire, et, naturellement, les premiers de la classe qui ont d'ailleurs déjà demandé le livre pour Noël.

Le premier de la classe est en l'occurrence Jean-Pierre Adam, l'auteur de *la Construction romaine. Matériaux et techniques*, après bien d'autres ouvrages et articles divers sur les techniques romaines mais aussi sur la Grèce (*l'Architecture militaire grecque* aux mêmes éditions Picard). Comme toutes les mises au point de ce type, *la Construction romaine* rencontrera sans doute, concernant tel ou tel détail, l'opposition de tel ou tel spécialiste. Pourtant Jean-Pierre Adam sait, sans tomber dans la confusion ni les querelles archéologiques du savoir, cerner les zones encore obscures. Il ne cède pas au déploiement universitaire d'une thèse, il prévient en revanche et explique comment il élimine une hypothèse jugée erronée, pourquoi il rectifie une légende *controuvée*.

On le voit par exemple dans le chapitre *sur les arcs et les voûtes*, lorsqu'il évoque l'origine, beaucoup plus incertaine que prévue, de la voûte clavée. La même attention est portée à chaque étape de la construction, depuis les instruments de la topographie jusqu'à ces éléments du confort que sont l'acheminement de l'eau (ou son rejet par les égouts), le chauffage, les stockages de denrées. Et, entre ces chapitres, toutes les étapes de l'architecture, ou plutôt de ces données techniques qui sont le fondement et les limites de l'architecture : les matériaux, *l'appareillage*, la *couverture*, les revêtements, les sols. Le tout à l'échelle de l'Empire romain.

Jean-Pierre Adam puise à toutes les sources livresques (les *Dix livres d' architecture* de Vitruve viennent en premier lieu à l'idée), archéologiques, mais en outre l'ethnographie, puisque l'auteur est allé observer chez les artisans contemporains l'usage d'outils, de techniques qui descendent directement de ceux des Romains, s'ils ont seulement changé d'un iota.

Le livre se lit, s'étudie, ou simplement se regarde, parce qu'il est fait avec intelligence et simplicité.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ LA CONSTRUCTION ROMAINE, de Jean-Pierre Adam. Picard, 368 p., 756 illustrations, 550 F.

Les richesses de l'ancienne Académie royale

VOILA, pour qui s'intéresse à l'architecture, et plus particulièrement à cette variété, bardée de colonnes comme un rôti peut l'être de lard, qu'est l'architecture néoclassique, voilà l'ouvrage le plus méritoire de l'année. C'est sans doute qu'à s'intéresser aux prix de l'Académie royale d'architecture ses *auteurs ont été eux-mêmes pris* d'une saine émulation, consacrant leur labeur et leur peine à un millier de projets qu'il aura fallu au préalable trier parmi de plus nombreux, pour en établir les notices détaillées.

Les auteurs du catalogue *stricto sensu* sont Françoise Celer et Anne Thiry, qui ont effectué, pour l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques, ce travail sur la collection de dessins de concours de l'ancienne Académie royale d'architecture, ensemble conservé à l'École nationale supérieure des beaux-arts. Mais c'est Jean-Marie Perouse de Montclos qui a rédigé le texte, et notamment l'intéressante présenta*tion du volume, montrant comment* l'ensemble de la collection de l'Académie a été dispersé et pourquoi cet ouvrage constitue une première et importante étape dans le recensement des sources pour l'histoire de l'architecture.

L'Académie ayant été créée par Colbert en 1671, et supprimée en 1793 par la Convention nationale, la *série répertoriée commence en 1701*, avec une interruption de 1702 à 1719. Cela donne 1720 comme véritable début, et 1793 comme fin (provisoire) de notre aventure. Entre ces deux dates, une série de noms, davantage impressionnante par ceux que l'oubli aurait, sans ce travail, dévorés. Avis aux prix de Rome encore vivants et à leurs successeurs envoyés désormais sans « prix » *à la villa Médicis. Encore* faut-il préciser que, dans la période étudiée, les grands prix de l'Académie n'étaient pas nécessairement ceux qu'on envoyait à Rome.

Les projets, souvent largement illustrés, donnent une bonne mesure de l'habileté des jeunes architectes. Pas toujours de leur talent : il est en effet amusant de repérer, à deux siècles d'écart, les maladresses, les disproportions, les excès, la tendance naturelle à la mégalomanie dont témoignent déjà un bon nombre des architectes. Mais aussi, que d'ingéniosité derrière tous ces défauts, que d'imagination ! Et parfois, sans ces défauts. On regrette alors que ces *idées de bâtiments n'aient pas eu de* suite concrète.

Des noms ? Il faudrait d'abord citer ceux qui ne figurent pas dans le palmarès : Soufflot, Boullée, Ledoux, *par exemple. Mais* on trouve en revanche De Wailly, Percier, Fontaine, ces deux derniers devant se trouver plus tard associés... Note pittoresque : les compromissions, les protections abusives, et tous ces comportements qu'on réunit aujourd'hui sous le terme unique de « piston ». Boullée, devenu professeur, allait s'en faire une spécialité.

Il faut souligner que, pour les dernières années avant 1793, les élèves primés traceront l'essentiel de leur carrière au siècle suivant.

F. E.

(Lire la suite page 21.)

***Le Monde* publiera dans son numéro de jeudi daté vendredi 14 décembre une sélection de livres d'étrennes pour les jeunes.**

Un premier supplément consacré aux livres d'étrennes sur les arts et les civilisations a été publié dans *le Monde* daté du 12 décembre.

PARMI LES DERNIÈRES PARUTIONS

Les découvertes archéologiques

« ...On a découvert une forme de sépulture en forme de voûte... On n'a trouvé dedans qu'une manière de cendre noire espandue au fond tout partout à l'épaisseur d'un teston, deux formes de lames de cuivre... toutes rouillées et mangées de crasse, et deux petites pièces d'écaille faites et taillées en forme de pointe pour armer des flesches... Je réserve toutes ces pièces... à vous faire voir. On ne sait ce que cela veut signifier... Quoi que c'en soit, je ne fais pas moins parachever d'aplanir ce lieu. »

Et voilà comment Sébastien de Rosmadec contait, en 1638, la fouille fortuite d'un tumulus de l'âge du bronze armoricain. Les archéologues actuels ont des méthodes de fouilles plus précises qui permettent d'avoir une assez bonne connaissance de l'âge du bronze, qui fleurit sur le territoire français entre 2500 et 700 avant Jésus-Christ.

L'accumulation des découvertes est telle qu'il faudra onze volumes pour en rendre compte. Seuls les trois premiers sont parus, les autres suivront. Chacun est centré sur un thème précis : tome 1 : *l'Apogée du bronze atlantique* ; tome 2 : *les Ors préhistoriques* ; tome 3 : *les Tumulus d'Armorique*, etc. Le tome 11 fera la synthèse générale.

Rédigée par les meilleurs spécialistes de chaque thème, cette somme s'adresse à des passionnés d'archéologie auxquels elle apporte de multiples détails et précisions.

Y. R.

★ L'AGE DU BRONZE EN FRANCE, sous la direction d'A. Bocquet, J. Briard, J. Guilaine et J.-P. Mohen. Publié par Picard, avec le concours du CNRS. Trois volumes de 200 à 300 pages, nombreuses illustrations, photos, dessins, 250 F le volume, jusqu'au 31 décembre, 300 F au-delà.

Les fureurs ordonnées de Rubens

Rubens (1577-1640), bien qu'il connût la célébrité de son vivant, dut souvent lui aussi affronter l'incompréhension. Le maître du baroque flamand, que Roger de Piles, un esthète français du dix-septième siècle, décrivait comme un homme ayant *« les yeux brillants, mais d'un feu tempéré »*, dérangeait par ses fureurs ordonnées.

Harold Van de Perre, dessinateur et aquarelliste, a structuré son ouvrage en trois parties – comprendre, voir et vivre – qui mêlent agréablement observations, analyses et enthousiames.

P. D.

★ PIETRO PAOLO RUBENS, de Harold Van de Perre, avant-propos de Frans Baudouin. Le Chêne, 192 p., relié sous jaquette, format 24 × 29, reproductions en couleurs et en noir et blanc, 230 F.

Des tapis pour mille et une nuits

Pour un prix défiant toute concurrence (80 F), D. M. Field présente les tapis que vous n'aurez jamais. Les cent soixante-sept œuvres reproduites dans son livre constituent l'essentiel des plus belles pièces fabriquées au fil des siècles.

Du fameux *Ardebil* de Londres au *Tapis de chasse* de Milan (Poldi Pezzoli), des musées de Florence à ceux d'Istanbul, de Versailles à Jaïpur, du Golestan aux musées américains (Cleveland ou Philadelphie). Malheureusement, les reproductions *ne sont pas* toutes d'une qualité exceptionnelle, loin s'en faut, et le texte est rudimentaire. Le prix est modeste, certes, mais le travail aussi.

Jo. S.

★ LES PLUS BEAUX TAPIS DU MONDE, texte de D. M. Field, traduit de l'anglais par Bernard Soulié. Soler, 130 p., format 24 × 33, 80 F.

Poupées ou la passion d'une vie

Un amoureux des poupées, devenu expert, raconte la passion de sa vie. Robert Capia, cinquante ans, est antiquaire à Paris et spécialiste des poupées anciennes depuis vingt-cinq ans. Tous les collectionneurs internationaux mais aussi les amateurs sans fortune et les badauds nostalgiques connaissent son magasin d'époque Charles X dans le très beau passage Véro-Dodat à Paris.

Dans ce livre simple et précis, accessible à tous les publics, il a le souci d'informer, retraçant l'histoire des poupées, de leur industrie, de leur évolution esthétique. Il rappelle les techniques et les données qui permettent d'identifier et de dater les objets – des illustrations en noir et blanc appuient sa démonstration.

Mais ce livre est surtout un album, où, pour la première fois, photographiées en couleurs par Patrick Jacob, des poupées de la collection personnelle de Robert Capia sont présentées au public. A travers elle, c'est une rencontre avec Robert Capia, un rendez-vous avec sa « folie ».

« Ma première poupée est rescapée d'un bombardement, dit-il. *C'est celle de ma mère. J'avais dix ans. Depuis je les collectionne. »*

Jo. S.

★ POUPÉES, texte de Robert Capia, photographies de Patrick Jacob. Arthaud, format 25 × 32, 143 p., 295 F.

Etrangeté de Magritte

JOSÉ PIERRE, après Louis Scutenaire et Michel Foucault, est déconcerté par Magritte. Dandy à rebours – melon, bibelots, allure de père tranquille, – il dénonça, en fait, le monde tel qu'il est, *« au pouvoir de voyous et d'imbéciles »*.

En puisant dans les *Ecrits complets* (1), José Pierre rend hommage à un individu cocasse et *pessimiste, impitoyable*, un poète ennemi des crétins. *« Je ne désire pas causer de scandale. Ce que je peins est scandaleux par rapport à la pensée qui doit son confort à une habitude qui permet – par exemple – de ne pas voir ce que l'on regarde. »*

L'esprit de Magritte tranche la chair molle des certitudes. Il fut animé par le *« bon sens absolu »*.

R. S.

★ MAGRITTE, de José Pierre, Somogy, 142 p., format 21 × 29, nombreuses illustrations en noir et en couleurs. 110 F.

(1) Flammarion, 1979.

Rêveries océanes

Les plaisanciers naviguent en moyenne deux mois par an. Le reste du temps, ils rêvent ; à leurs raids futurs et aux exploits des autres. Arthaud s'est fait une spécialité de porter l'imagination des hivernants.

Courses océanes raconte en images l'histoire des régates hauturières, depuis le temps où le photographe Beken fixait en sépia les premiers sloops surtoilés des courses de Cowes, jusqu'à nos jours où les multicoques transocéaniques pavés de winches s'envolent à trente nœuds et se battent au poteau de quelques secondes.

Coupe América, « transats » variées, records de vitesse pure, donnent lieu à des clichés de haut vol : spis pleins à crever ou menacés de s'enrouler au « loof », près bordés au rasoir, sillages bouillonnants ou encalminés, ciels sereins ou noirs de menaces. Les commentaires de Bob Fisher, grand spécialiste de la presse anglaise, rappellent l'essentiel des données techniques, sans phrases, en marin. Il ne manque que les ordres hurlés, et les soupirs d'aise, quand ces pur-sang remportent la plus belle des victoires : sur eux-mêmes.

B. P.-D.

★ GRANDES COURSES OCÉANES, de Bob Fisher. Arthaud, 256 p., 495 F.

Avec le pilote en plein ciel

Mettre le lecteur en plein ciel, dans les cockpits des meilleures patrouilles acrobatiques, lui montrer le visage du pilote trituré par l'accélération négative, rendre sur papier la complexité des figures de voltiges aériennes, mais aussi le rugissement des réacteurs, est le pari tenu par cet extraordinaire album.

Son auteur, un jeune photographe de trente-quatre ans, est, bien sûr, un passionné de vitesse et d'action, mais c'est aussi un perfectionniste. Résultat de plusieurs années de travail, cette sélection de photos époustouflantes a fort heureusement trouvé un imprimeur passionné, lui aussi, de rigueur et de qualité.

C. B.

★ VOLTIGES AÉRIENNES, d'Alain Ernoult, album photo, Ed. Atlas, 128 p., relié sous jaquette, format 24 × 32, 248 F.

Avions d'aujourd'hui

De nombreux atouts ont été réunis pour faire de cette encyclopédie en deux volumes (aviation militaire et aviation commerciale) un bon ouvrage de référence.

Les auteurs britanniques sont d'éminents spécialistes : Bill Gunston collabore au *Jane's All the World's Aircraft Annual* et William Green est apprécié pour ses recueils de monographies. Une monographie remarquable qui privilégie les documents montrant les appareils en situation. Un classement enfin qui abandonne l'ordre chronologique ou alphabétique au profit d'un ordonnancement par genre d'appareils. Malheureusement – l'édition originale anglaise date de 1977-1978 – toutes les notices et légendes n'ont *pas été remises à jour avec le même* soin.

C.B.

★ L'AVIATION MILITAIRE D'AUJOURD'HUI, de Bill Gunston, Bordas, « Grande encyclopédie visuelle de l'aéronautique », relié, format 215 × 310, 256 pages, 620 schémas, 250 photographies en couleurs, 25 écorchés géants, 130 profils en couleurs, 189 francs.

★ L'AVIATION COMMERCIALE D'AUJOURD'HUI, de William Green et Godon Swanborough, introduction de Bill Gunston, Bordas, « Grande encyclopédie visuelle de l'aéronautique », relié, format 215 × 310, 256 pages, 350 schémas, 200 photographies en couleurs, 26 écorchés géants, 130 profils en couleurs, 189 francs.

Missiles à tout faire

Le mot « missile » est récent. Le dictionnaire Robert le date de 1960. Il ne doit donc pas exister beaucoup d'encyclopédies des missiles, et c'est une bonne idée qu'ont eu les éditions Bordas de publier en traduction l'ouvrage qu'un Américain, Robert Berman, et un Britannique, Bill Gunston, ont consacré à ces armes nouvelles.

Après un bref chapitre d'histoire – les premiers missiles n'étaient que des flèches fixées à un cylindre rempli de poudre, armes avec lesquelles les Chinois effrayèrent l'armée mongole au XIIIe siècle – c'est évidemment le recensement et la description détaillée des missiles stratégiques, porteurs de la mort nucléaire, qui occupent la place principale de ce livre. Trois gros chapitres, richement illustrés, sont consacrés aux forces stratégiques américaines, soviétiques, et autres (France, Grande-Bretagne, Chine). *Puis* viennent les armes de moins gros calibre, classées par emplois : missiles antiaériens, antinavires, antichars...

Etes-vous intéressé par la portée du Polaris A-3 américain (4 700 kilomètres), par la date d'entrée en service des SS-20 soviétiques (1976), des tableaux comparatifs fournissent ces renseignements et bien d'autres. Mais ce sont les photographies, dont quelques-unes sont d'une grande beauté, qui attireront d'abord l'œil du lecteur.

M. A.

★ LES MISSILES, HISTOIRE ET STRATÉGIE, de Robert Berman et Bill Gunston, Bordas, Encyclopédie visuelle, 192 p., 228 photographies dont 91 en couleurs, 149 F.

Montagnes magiques

Le Mont-Blanc, c'est Bonatti. Pilier du Freney, voies de la Brevva, Grand Capucin, Petit Dru, ces noms, ces lieux sont devenus magiques grâce à lui. Par eux, il a connu la gloire. Aujourd'hui, il leur rend hommage dans le très bel album *Magie du Mont-Blanc*. Peu de texte, de somptueuses photographies. L'envoûtement opère.

Autant Bonatti s'efface devant « sa » montagne, autant Messner s'affiche devant « ses » sommets. Tout y passe : du premier 3 000 au premier 8 000. Il s'érige ainsi un monument dont on est *tenté* de déconseiller la visite.

Voix de femmes, voix de flammes, peut-on dire du livre de Christine de Colombel. L'alpinisme au féminin, qu'elle défend avec chaleur, semble la brûler autant que sa passion pour les cimes.

Signalons enfin trois albums utiles et beaux à la fois, ce qui est rare. *L'Année montagne*, chronique des petits et grands événements de l'année ; *les Grands Raids à ski*, second volume consacré aux montagnes autour de la Méditerranée et la « grimpe » aux Etats-Unis dans la collection « Les plus belles courses », toujours dirigées par Gaston Rebuffat.

B. de C.

★ MAGIE DU MONT-BLANC, de Walter Bonatti. Denoël, 207 p., 440 F.

★ TOUS MES SOMMETS, de Reinhold Messner. Atlas, 200 ., 125 F.

★ VOIX DE FEMMES AU K 2, de Christine de Colombel. Denoël, 121 p., 180 F.

★ L'ANNÉE MONTAGNE. Acla, 170 p., 245 F

★ LES GRANDS RAIDS A SKI. MONTAGNES DE MÉDITERRANÉE, de Michel Parmentier. Acla; 215 p., 280 F.

★ LES ÉTATS-UNIS, de Romain Vogler. Denoël, coll. « Les cent plus belles courses », 200 p., 184 F.

L'humour, toujours l'humour

RONALD SEARLE fête ses quarante-cinq ans de dessin. Du premier pastel, *Maman* (1929), à ses célébrations du vin, cet inventeur – *il a signé plus de cinquante albums* – *montre* toutes les faces de son talent. Le cochon qui pleure, les escargots amoureux, un hommage à Courbet, le rhinocéros *« frigide rêvant à un aphrodisiaque sérieux »*... on vu ça quelque part, dans un journal ou sur la couverture d'un livre. Searle est entré chez vous ou chez moi, comme un ami.

Dessin de Ronald Searle.

Desclozeaux, préfacé par Philippe Soupault, est un *« explorateur de l'insolite »* : il s'amuse. Un arc-en-ciel devient un portemanteau. Du sang coule sur la colombe de la paix. Des hommes se glissent hors de grosses coquilles d'escargot. Pour Desclozeaux, *« mine de rien, mine de plomb »*, l'aquarelle est un remède à la mélancolie.

Peynet a été le « grand dessinateur sentimental des années 50 ». Un album, préfacé par Alain Weill, évoque ses « Amoureux ». Sous la pluie, la lune, le soleil, comme ils semblent désuets aujourd'hui, et charmants ! Témoins d'une poésie surannée, ils ont été remplacés par le bonhomme de Folon, angoissant de solitude.

Plantu publie ses dessins pour *le Monde* et ses BD politiques de *Phosphore*. A sa façon, il mène, stylo au poing, une guerre subversive. Contre Pinochet ou Jaruzelski. Pour l'espoir.

RAPHAËL SORIN.

★ QUARANTE-CINQ ANS DE DESSINS, de Ronald Searle. Denoël, 224 p., format 23 × 31, nombreuses illustrations en noir et couleurs, 298 F.

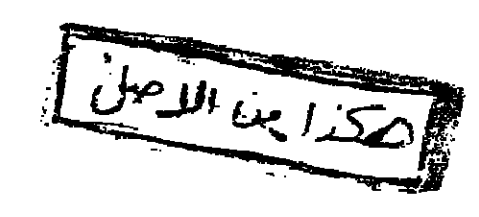
★ MINE DE RIEN, de Desclozeaux. Denoël, 110 p., format 23 × 31, nombreuses illustrations en noir et couleurs, 178 F.

★ LES AMOUREUX, de Peynet. Hoëbeke, diffusion Glénat, 96 p., format 22 × 31, 128 F.

★ POLITIC-LOOK, de Plantu. Le Centurion-*Phosphore*, 80 p., format 20 × 28, 34 F.

★ PAS NETTE, LA PLANÈTE, de Plantu, préface d'André Fontaine. Editions La Découverte-*le Monde*, 144 p., format 16,5 × 24, 55 F.







ARTS

La somptueuse abondance de Botero

« *IDENTIFIER la beauté à la maigreur est occidental et moderne, un préjugé probablement anglo-saxon et sûrement protestant* », écrit le Péruvien Mario Vargas Llosa dans la préface subtile qu'il a consacrée au peintre colombien Fernando Botero. « *Chez les peuples antiques, dans les cultures primitives, dans les sociétés rurales du monde catholique, la minceur provoque répugnance ou effroi parce qu'on l'associe à la faim et à la maladie. (...) Encore aujourd'hui, dans l'Espagne rurale, le mot* hermosa *(belle) appliqué à la personne veut dire grosse.* »

Né en 1932 à Medellin, Botero conjugue une *double influence*, européenne et hispano-américaine : celle des muralistes mexicains – notamment Orozco – et son admiration pour Ingres et Piero della Francesca. Mélange détonant, qui va à contre-courant des modes et des grands courants de l'art moderne, pour donner *naissance à une peinture* soufflée, boursouflée, avec des êtres démesurément gros, déformés, énormes, mais pas adipeux, difformes mais pas sensuels : des bulles, des boteros. « *Ses femmes éléphantiasiques*, remarque encore Vargas Llosa, *aux cuisses immenses et à l'encolure bovine, sont charnues, mais non charnelles. Elles ont toutes un sexe invisible, tant il est petit.* » Cette « *somptueuse abondance* », négation radicale du bon goût à l'européenne, aboutit à une célébration des formes et des corps qui n'a rien de naïf : Botero crée un monde figé, sans regard, sans poids *malgré la lourdeur*. Un *monde* de l'enflure au regard vide.



La grande monographie qui réunit ses dessins et aquarelles sur très grand format permet, grâce à la qualité de la photogravure, de rendre justice à un artiste important, et solitaire, qui compose la proportion *et la disproportion.*

NICOLE ZAND.

★ *BOTERO, DESSINS ET AQUARELLES*, texte de Mario Vargas Llosa. Ed. de la Différence, 188 p., format 41 × 34, 130 illustrations en noir et en couleurs, 585 F jusqu'au 31 décembre.

Vive Pirosmani !

QUI n'a pas connu, donc aimé, la *Géorgie* n'a sans doute *jamais entendu* parler de Niko-Pirosmanachvili, dit Pirosmani. C'est dommage, et c'est pourquoi, malgré un texte de présentation bien guindé, il faut se précipiter sur l'album que les éditions Cercle d'art viennent de consacrer à ce peintre exceptionnel.

A la regarder vite, la peinture de Pirosmani fait penser à celle du Douanier Rousseau. Pirosmani, pourtant, n'est pas un « naïf », loin de là, *ni un surréaliste avant la lettre*. Il est la Géorgie, et il en est mort, on ne sait même pas quel jour de l'année 1918, dans l'hôpital de Tiflis, où l'avait amené un ami anonyme.

Pirosmani, c'est l'anti-peintre. Fils d'un paysan ruiné des montagnes de Kakhétie, il fut recueilli par les employeurs de son père. Tour à tour, peintre d'enseignes commerciales, cheminot (garde-frein), commerçant, ce n'est qu'après trente-cinq ans qu'il découvrit et se consacra tout entier à sa passion : la peinture. Mais à une peinture de vagabond qui le conduisait d'auberge en auberge, d'échoppe en échoppe pour peindre ici une fresque, là un tableau-enseigne, là encore un tableau pour un client de rencontre. Sans domicile fixe, Pirosmani va ainsi hanter tous les quartiers populaires de Tiflis, distribuant son art au premier venu, en échange d'un repas, d'une bouteille, d'un toit pour la nuit.

La plupart de ses œuvres éphémères ont aujourd'hui disparu, tant il vrai que les murs de Tbilissi ont mauvaise mémoire. Mais il nous reste suffisamment de tableaux pour comprendre que, à travers cette étonnante peinture d'une simplicité profonde, c'est toute une société qui survit, avec ses innombrables banquets à la campagne, ses beuveries, ses chants polyphoniques, son culte de la faune et de la flore, ses rites sociaux complexes. Etrange peinture, unique peinture, qui emprunte tout autant à la peinture iranienne qu'à la photographie du début du siècle *pour nous restituer en* la transfigurant l'âme d'une éternelle société. Ne nous étonnons pas si ce *Modigliani du Caucase*, *mort abandonné* par tous à son alcoolisme, est aujourd'hui vénéré comme une des premières valeurs géorgiennes.

N. Z.

★ NIKO PIROSMANI, présenté par Ernst Kouznetsov. Cercle d'art, 184 p., format 26,6 × 34,5, 184 reproductions en noir et en couleurs, 275 F.

Le loubok

L'IMAGERIE populaire russe – le loubok – est un *genre artistique tout à fait* original, un peu comparable à nos images d'Epinal, et qui eut une énorme influence sur les peintres du début du vingtième siècle, notamment Mikhaïl Larionov et Natalia Gontcharova, mais aussi Malévitch, Filonov, Chagall, *Bilibine, etc.*

Gravures sur bois, puis sur cuivre, vendues en feuilles volantes et illustrant toute une tradition de légendes : héros intrépides (*bogatyrs*), *bouffons et* baladins, fols en christ, monstres marins et esprits forestiers, proverbes, fables, scènes bibliques, historiques ou contemporaines.

*L'album que publient les édi*tions Aurora de Leningrad offre, sur papier glacé, un remarquable choix en couleurs de ces « loubki » sur près de trois siècles (il n'y a pas, malheureusement, de tables des matières et le texte est par trop squelettique). La variété des cent soixante-dix-huit planches est tout à fait irremplaçable, et l'on pourra toujours se reporter, pour en savoir plus, sur l'imagerie populaire russe, aux ouvrages de P. Duchartre (1962) et Mme Claudon Adhémar (1977).

N. Z.

★ LE LOUBOK – L'IMAGERIE POPULAIRE RUSSE, XVIIe-XIXe siècles, Cercle d'art Ed. Aurora, format 24 × 28, 178 planches couleurs (imprimé en Hongrie), 250 F.

Du chevalet à la machine

DANS les années 20, en Russie soviétique, le constructivisme a bouleversé la photographie, la typographie, l'art du livre et de l'affiche. Claude Leclanche-Boulé, après Andreï B. Nakov ou Camilla Gray, passe en revue les procédés d'avant-garde (photomontages, typo-photomontages, etc.) qui firent éclater les mots et les images. Nous vivons encore sur les découvertes de ces pionniers : Rodtchenko, Kloutsis, Popova, etc.

Du chevalet à la machine, selon Taraboukine (1), le cercle devient un support, la ligne une façon de diriger l'œil. Les affiches pour le magasin Goum, les portraits photographiques d'El Lissitzky, *par exemple*, obéissent à des intentions claires et qu'il a fallu théoriser. « *La forme plastique typographique doit donc accomplir, par les moyens optiques qui sont les siens, ce que la voix et le geste de l'orateur accomplissent pour ses idées.* »

R. S.

★ TYPOGRAPHIES ET PHOTOMONTAGES CONSTRUCTIVISTES EN URSS, de Claude Leclanche-Boulé, Papyrus, 174 p., format 23 × 36, nombreuses illustrations en noir et en couleurs, 295 F.

(1) *Le Dernier Tableau*, Champ libre, 1972.

L'illustration ou les disputes du lisible et du visible

FAIRE une histoire de l'illustration pourrait n'être qu'une occasion d'énumération, de présentation de belles images, de *classifications chronologiques*. Quand on sait que cette histoire est écrite par Michel Melot, directeur de la bibliothèque publique d'information du centre Georges-Pompidou, ancien directeur du département des estampes et de la photographie à la Bibliothèque nationale, on imagine qu'il ne s'en tiendra pas là et qu'outre la qualité des reproductions – presque toujours excellentes – le texte a toutes chances d'être une étude approfondie.

C'est le cas. Michel Melot ne se contente pas de présenter un panorama. Du pictogramme à l'audiovisuel, de l'emploi d'un certain type de *signes* à la calligraphie, il cherche à comprendre et à analyser la compétition incessante du lisible et du visible. « *C'est le jeu complexe d'interaction entre la lettre et le dessin qui doit être historiquement situé* », explique-t-il, « *et chacune de ses multiples variantes expliquée en fonction des savoirs et des pouvoirs qui les ont soutenues et en ont tiré profit.* »

L'Illustration, qui mêle l'attrait d'un beau livre – de magnifiques images pleine page, de l'enluminure à la bande dessinée en passant par les gravures et les affiches – à l'intérêt d'un ouvrage scientifique de haute tenue, et novateur, est évidemment complété par une très utile bibliographie.

« *On apprendra ainsi*, conclut Michel Melot dans sa présentation, *que dans toute illustration le texte et l'image ne sont pas d'innocents partenaires, mais deux forces qui, dans le champ de ce qu'on pourrait appeler l'*« *idéologie des signes* », *se disputent sans cesse le même territoire.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ L'ILLUSTRATION, de Michel Melot, Skira, 271 p., 24,5 × 34, illustrations en noir et en couleurs, 520 F.

Abécédaires : de la lettre au mot

« *M. MÉ-DOR. Voulez-vous fai-re da-da ?* » « *Ur-su-le est une pe-ti-te hur-lu-ber-lu* »... « *Conduite coupable coûte cher. Conduite chrétienne charme chacun* »... Ce n'était pas le temps de la méthode « globale », et c'était, le plus souvent, à la maison que les enfants apprenaient à lire dans des abécédaires illustrés qui ont été les livres les plus répandus en France au dix-neuvième siècle. Petits livrets fragiles, bientôt cornés et déchirés par un usage quotidien, qui ont le plus souvent disparu et que Ségolène Le Men, agrégée de lettres modernes et sémiologue, a retrouvés à la *Bibliothèque nationale*.

Dans un ouvrage sérieux et très illustré, qui répertorie et analyse quelque sept cents alphabets, l'auteur aborde l'ensemble des problèmes soulevés par ces « ABC » divers : production, diffusion, utilisation, pédagogie, etc. L'apparition des figures va révolutionner l'apprentissage de la lecture ; premier stade de la « bande dessinée », l'image renforce une pédagogie réaliste au détriment d'un système antérieur fondé sur le raisonnement. « *A comme abbé ; D comme dragée ; F comme forgeron* », ces litanies de l'enfance conduisent de la lettre au mot à travers une imagerie dont on voit changer les stéréotypes et le style artistique : ainsi, il est significatif de constater autour de 1850 que le mot « usurier » est remplacé par le mot « *usine* »...

Grâce à l'étude des lettres et des figures – remarquablement reproduites dans une très riche iconographie, – l'auteur évoque la leçon de lecture (à l'école, à la maison), les thèmes de la lecture courante, les méthodes pédagogiques, pour nous amener à *réfléchir sur la façon dont* les esprits sont modelés par la façon dont on apprend à lire. « *L'Homme est tout entier dans les langes de son berceau* », disait un philosophe déterministe.

Peut-être est-il tout entier dans son abécédaire ?

N. Z.

★ LES ABÉCÉDAIRES FRANÇAIS ILLUSTRES DU 19e SIÈCLE, de Ségolène Le Men. Éditions Promodis (18, rue Dauphine, 75006 Paris), 356 p., format 21 x 29, 320 illustrations en noir, 8 p. hors texte en couleurs, 450 F.

La loi du marché...

Connaissance des arts publie chaque année, juste avant les fêtes, pour des raisons qu'on peut imaginer, cette récapitulation des ventes intitulée *le Prix de l'art*. Un sous-titre, *Guide annuel des ventes publiques*, a le tort de ne pas préciser qu'il s'agit du marché français, ce qui exclut par exemple Sotheby's et Christie's, bien qu'à notre connaissance ces deux noms jouent leur rôle dans l'*établissement du susdit prix* de l'art. Mais, pour qui va faire ses courses à Drouot ou chez les antiquaires de l'Hexagone, cela n'a pas trop d'importance car ce volume, à cette échelle, est bien complet et très généreux en illustrations, au point que toutes les pièces de quelque signification sont en effet représentées.

Cela dit, si l'on s'intéresse au marché étranger, en particulier américain, on consultera avec profit le dernier numéro de la revue *Connaissance des arts* (décembre). Un article informé y est consacré à cet acheteur redoutable qu'est la Fondation J.-P. Getty, à Los Angeles. Où l'on verra que nos grands musées européens ont assurément de quoi s'inquiéter.

F. E.

★ LE PRIX DE L'ART. Supplément à *Connaissance des arts*, 168 p., 360 illustrations, 197 F.

Sagesse d'Ernst Haas

Le photographe Ernst Haas est aussi un voyageur. Ses albums, *l'Amérique*, *l'Allemagne*, *l'Himalaya*, ont saisi l'essentiel des paysages et des villes qu'il a traversés. Avec *la Création*, publié en 1971 et que Denoël reprend, il accomplit, armé de la Bible et du *Tao-te king*, un voyage d'un autre genre, vers l'intérieur.

C'est en lisant la Genèse qu'il a trouvé une source d'images ; enfermée dans « *la lumière, les ténèbres, le mouvement, la couleur, l'espace, la puissance* ». C'est dans le Rigveda qu'il a saisi le principe de l'acte créateur : « *Enfermé dans le vide, le Devenant, l'Un prit alors naissance par le pouvoir de la chaleur.* »

Haas photographie les éléments, les saisons, les créatures. Avec des arbres en pleine floraison (Central-Park, New-York), les cônes volcaniques des Andes, près de Quito, ou un arbre d'un jaune vibrant (Norvège), il célèbre *le chant du monde*. Du gel, des gouttes de pluie, d'une rivière au creux des collines, Haas conserve des instants d'éternité.

R. S.

★ LA CRÉATION, d'Ernst Haas. Denoël, 160 pages, format 35 × 25, nombreuses photographies en couleurs, 350 F.

LETTRES

Les passions de Colette

JOURNALISTE, Geneviève Dormann sait comment pister les documents inédits, faire parler les gens les plus réticents, piquer au vol le détail qui frappe. Romancière, elle sait interpréter les silences ou ce qui, au contraire, paraît trop significatif, dans une vie, pour l'être vraiment. S'attaquant à Colette, elle avait de quoi faire, et à « Colette amoureuse » plus encore.

Dans cet album, où d'admirables photos ont été rassemblées par Sylvie Delassus, et nombreuses sont celles qui sortent pour la première fois du secret, elle remet en place quelques clichés dont les initiés commençaient à être las.

Par exemple, les relations de Colette avec Willy, qu'elle dénigra férocement dans *Mes apprentissages*, quand il fut mort, et dont elle avait été très longtemps éprise, au point de s'accrocher à lui lorsque lui décrochait. Par exemple, Colette adoratrice des bêtes : sans doute les préférait-elle aux enfants (sa propre fille fut loin d'être une enfant choyée et comprise comme elle-même l'avait été), mais il s'agit d'amours littéraires, excluant toute contrainte et qui établissaient plutôt des rapports de force. Par exemple, Colette « féministe », parce qu'elle gagna sa vie sur les planches à un moment où les femmes de son monde étaient entretenues par des maris ou des amants, et parce que, ce faisant, elle était scandaleuse. Si Colette eut trois époux, beaucoup d'amants et, à défaut d'hommes, pas mal de femmes dans sa vie sexuelle, *« c'est une lesbienne qui n'aime pas les femmes »*.

Une vitalité à faire peur

Elle aime, par contre, les jeunes hommes. Sans parler de Maurice Goudeket, le troisième M. Colette, qui avait seize ans de moins qu'elle, ni d'Auguste Hériot, le riche éphèbe qui servit de modèle à *Chéri*, voici, au grand jour, révélée la liaison de Colette avec Bertrand de Jouvenel (seize ans et elle quarante-sept), fils du second mari, demi-frère de sa petite fille : cinq ans de passion et de rendez-vous clandestins qui ont laissé des traces dans la mémoire du célèbre politologue inspirateur du *Blé en herbe*, *« ton plus mauvais roman »*, disait-il à son initiatrice.

Cette Colette amoureuse l'est de la vie sous toutes ses formes, grande gourmande devant l'Eternel de toutes les nourritures terrestres. Parce que son propre tempérament donne, à Geneviève Dormann, un même appétit, « sa » Colette crève le papier et nous submerge : c'est la vitalité faite femme. A faire peur, quelquefois.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **AMOUREUSE COLETTE, de Geneviève Dormann, conception éditoriale et documentation de Sylvie Delassus. Herscher, 320 p., 298 F.**

BESTIAIRE

Insectes, oiseaux et mammifères

LE photographe britannique Stephen Dalton s'est fait une spécialité de la photo ultra-rapide, au 1/20 000e de seconde. Il nous offre ainsi, dans *Pris sur le vif*, une image tout à fait nouvelle des insectes, des oiseaux et des chauves-souris en vol. Par exemple, la mésange bleue est saisie alors qu'elle va se poser sur une mangeoire, les ailes plaquées au corps, telle que nous ne la voyons jamais ; les papillons prennent des allures extraordinaires, tandis que la sauterelle semble embarrassée de ses longues pattes.

Stephen Dalton a, de même, fixé les diverses phases du saut et de la plongée de la grenouille. Il nous donne une vision inédite de nos animaux les plus familiers, qui échappe à nos sens.

S'ils sont souvent difficiles à observer, c'est en raison de l'impitoyable lutte pour la vie à laquelle les animaux sont astreints. Dans *Survivre*, deux naturalistes allemands, Franz Geiser et Hans Dossenbach, nous dévoilent les divers aspects de cette bataille incessante : les astuces du mimétisme, l'adaptation aux milieux hostiles, les prouesses des grands migrateurs.

Le texte est clair et précis, et les noms d'animaux correctement traduits (ce qui n'est pas toujours le cas !). Il est rehaussé par de bons dessins et des photos souvent peu connues : l'une nous montre, par exemple, un œdicnème (sorte d'échassier) défendant ses œufs contre un cercopithèque ; celui-ci risque d'être moins chanceux que le jeune babouin, montré deux pages plus loin, qui s'enfuit en serrant contre sa poitrine un œuf d'autruche...

La prédation joue en effet un rôle important dans cette lutte pour l'existence. Dans un album au titre significatif *Tendres Tueurs*, le photographe Yann Arthus-Bertrand nous présente, en action, les grands *carnivores de la savane du Kenya* : lions, guépards et hyènes. Car l'hyène n'est pas seulement une charognarde, mais aussi une prédatrice.

Commentées par Allain Bougrain-Dubourg, les images sont dures, certes, mais nous ne devons pas oublier que la survie des espèces, dans la nature, requiert son tribut de sang. Plus reposantes sont les photos nous montrant d'adorables bébés guépards, ou encore les gigantesques cohortes des gnous en marche à travers la savane.

Nous retrouvons les carnivores et bien d'autres espèces dans le luxueux ouvrage de Les Line et d'Edward Ricciuti *le Monde des mammifères*. Ils y dressent un panorama, à la fois zoologique et écologique, de ceux-ci.

Ils nous présentent par exemple le tigre, qui, dans la jungle de Malaisie, *« s'avance avec souplesse, les muscles massifs de ses épaules ondulant au rythme de ses foulées »*. Ou bien, voici l'ours brun géant d'Alaska, ou ours kodiak, *« forme massive* [qui] *s'avance à pas traînants jusqu'au bord de l'eau où elle entre et se laisse choir lourdement sur son arrière-train »*.

L'illustration photographique est magnifique. C'est véritablement une sélection dans l'œuvre des meilleurs photographes de nature, parmi lesquels quelques Français, notamment Jean-Paul Ferrero. Que choisir, entre le tamanoir parcourant la pampa sud-américaine, l'ours blanc tapi sur la banquise, ou la petite colonne de chameaux sauvages au pied de l'Altaï ?

Le kangourou est saisi en plein bond, le coyote en pleine course, les bouquetins en pleine bataille. Un bison américain se découpe sur le soleil couchant, tandis qu'un renne prend une allure insolite avec les lambeaux de « velours » qui pendent à ses bois.

Ce très beau livre nous démontre à quel point les mammifères ont évolué en des voies différentes, puisqu'il en est d'amphibies, d'aquatiques, de grimpeurs, de coureurs, de volants, etc.

Mais c'est finalement d'une de leurs lignées les moins « spécialisées » qu'émergea l'espèce humaine, qui, hélas, a abusivement détruit ses « frères poilus ». Puisse-t-elle désormais se contenter de les photographier...

JEAN-JACQUES BARLOY.

★ **PRIS SUR LE VIF, de Stephen Dalton. Solar, 160 p., relié, format 30×30, nombreuses photos en couleurs, 95 F.**

★ **SURVIVRE, LES MYSTÈRES DU MONDE ANIMAL, de Franz Geiser et Hans Dossenbach. Anthèse, 208 p., relié, format 21×28,5, nombreuses illustrations, couleurs, 285 F.**

★ **TENDRES TUEURS, photos de Yann Arthus-Bertrand, texte d'Allain Bougrain-Dubourg. Le Chêne-Filipacchi, 190 p., format, 35×26,5, 270 F.**

★ **LE MONDE DES MAMMIFÈRES, DE LA BELETTE A LA BALEINE, de Les Line et Edward Ricciuti, Audubon-Larousse, 260 p., format 24×32, nombreuses photos en couleurs, 245 F.**

L'aigle et le roitelet

POUR qui sait les observer, les oiseaux de mer constituent une source inépuisable d'émerveillement. Le livre de Lars-Eric Löfgren, *Oiseaux des océans*, en donne un excellent panorama.

L'auteur, un ornithologiste suédois, ne se limite pas aux espèces de nos régions, mais considère celles du monde entier — ce qui nous vaut de spectaculaires photos des « géants » des mers lointaines, albatros, ossifrages et frégates.

Les photos des oiseaux de mer d'Europe ne sont pas moins originales : on a rarement vu, par exemple, un groupe de petits pingouins en vol. L'ouvrage comprend aussi de nombreux schémas et dessins, expliquant, entre autres phénomènes, le vol plané de l'albatros ou même les dépenses d'énergie des oiseaux de mer.

Au fil des chapitres, L.-E. Löfgren expose la classification, l'écologie, le comportement, les migrations de ces oiseaux. De quoi s'instruire et aussi rêver, en attendant de pouvoir observer ceux-ci en pleine nature, jumelles rivées aux yeux.

Ces mêmes oiseaux de mer, et beaucoup d'autres, défilent, fixés par des photos somptueuses, au long des pages du volumineux livre de Les Line et Franklin Russell, *le Monde des oiseaux, du condor au colibri*.

Des manchots de l'Antarctique aux hirondelles de nos étables, en passant par les rapaces et les petits échassiers, la diversité des oiseaux y apparaît avec éclat. Beaucoup des photos sont en pleine page, et même en double page, et sont d'autant plus spectaculaires. Ce ne sont d'ailleurs pas de simples portraits ; elles nous montrent les divers aspects de la biologie des oiseaux : parades nuptiales, nidification, migrations, prédation.

Ces mêmes problèmes sont exposés par un texte vivant et clair, au long de chapitres aux titres évocateurs et intrigants : « Rôdeurs secrets, toujours sur le qui-vive », ou encore : « Les échassiers, ou comment barboter avec élégance ».

Elégance est d'ailleurs le mot qui convient sans doute le mieux à tous ces oiseaux, qu'ils soient familiers ou lointains.

J.-J. B.

★ **OISEAUX DES OCÉANS, de Lars-Eric Löfgren. Anthèse, 240 p. format 21 × 29,5, nombreux dessins et photos en couleurs, 285 F.**

★ **LE MONDE DES OISEAUX. DU CONDOR AU COLIBRI, de Les Line et Franklin Russell. Audubon-Larousse, 260 p., format 24×31,5, nombreuses photos en couleurs, 245 F.**

Les mystères du chat

Depuis 1982, il existe à Riehein, près de Bâle, un musée unique au monde : le Musée du chat. Toutes les races et toutes les « classes sociales » félines y figurent, peintures, cartes postales, bronzes ou, sous forme de bijoux, théières, porcelaines précieuses, jouets articulés, vases, statuettes, appuis-tête, épouvantails à moineaux. On y trouve même une authentique momie et des chats empaillés, qui dureront moins longtemps.

Un roman policier nous promène parmi ces fantômes ou objets, parmi nos souvenirs aussi : chargé d'enquête par une dame Micheyl, Hector S. Katz, détective privé à quatre pattes, retrouvera Minouche, en dépit des agents du GKB (Gesellschaft der Katzenfreunde Basel ; Société bâloise des amis des chats), et non sans clins d'œil à Felix the Cat, au Chat botté, au Tonton Lewis d'Alice en son pays des merveilles. L'histoire, pleine d'humour, colle exactement aux belles reproductions qui ponctuent l'ouvrage, choisies parmi les quelque dix mille trésors du musée.

G. G.-A.

★ **MYSTÈRE AU MUSÉE DU CHAT, texte d'Alain Demouzon. Aubier-Montaigne, 168 p., format 26 × 28,6, 117 illustrations en couleurs et 10 en noir, 230 F.**

NATURE

La forêt déchantée

LA forêt est bonne fille. Elle se laisse volontiers coucher sur du papier glacé, un papier qu'elle a fourni. Beaux effets, belles images de nature calme, et apaisante. Les mythes ancestraux sautent au visage, mais l'ordonnancement rassure. Il sera question au fil des sept chapitres de cette encyclopédie, qui cache son nom, d'exploitation forestière, de haies et de bosquets, des forêts riveraines et des mangroves, ces lacs ou lagunes où les arbres résident pieds dans l'eau.

Le titre, *Des forêts pour les hommes*, se justifie de curieuse façon. Pour l'homme, en effet, l'humanité plutôt, la forêt est un poumon qui prend et rejette la vie. Puis, le temps de deux chapitres, le champ se resserre sur les maisons de bois, et sur les instruments de musique utilisant les propriétés acoustiques du bois.

Le propos est plus grave que la joliesse des illustrations ne le laisserait croire. La forêt, ce rassemblement d'arbres, navigue entre vie et mort. Dans les siècles passés, elle était mystère, danger, mais aussi refuge. Elle pouvait nourrir, mais il fallait la détruire pour cultiver. Cette destruction a atteint des proportions telles que la fonction écologique n'est plus remplie en maints endroits du globe.

Dans le tiers-monde, souvent, le bois de feu coûte plus cher que le plat chauffé. Cette forêt qui nourrit, qui abrite, qui filtre l'eau et l'air, fixe les montagnes et les rivages, est menacée encore par les pollutions modernes. Pour protéger les arbres autour des usines, suffisait-il d'allonger les cheminées ? De locale, aidée par le vent, la pollution est devenue internationale. Les scientifiques connaissent le lien entre dépérissement et pollution atmosphérique. Mais ils ne savent ni le mesurer ni surtout le trancher.

Le feu lui-même est ambigu. Il ravage des milliers d'hectares. Il est créateur aussi : on apprend que certains écosystèmes ont besoin du feu pour perdurer. Les espèces s'adaptent comme le séquoia, qui s'enveloppe dans une écorce épaisse le protégeant des flammes.

Les auteurs suisses de cet ouvrage collectif sont de farouches partisans de la régénération naturelle et plaident contre les monocultures d'essences ou de variétés, plus sensibles aux attaques des insectes, des champignons qu'une forêt diversifiée. Pour autant ils ne sont pas naturalistes : la forêt se cultive, elle est bien le résultat du travail des hommes. Dommage que ce travail-là soit si peu évoqué.

JACQUES GRALL.

★ **DES FORÊTS POUR LES HOMMES, ouvrage collectif coordonné par Christian Küchli. Payot, 224 p., relié, format 24,5 × 30,5, nombreuses photos en couleurs et illustrations en noir et blanc, 295 F.**

Plantes et jardins

A travers trente-deux beaux jardins privés de France, cet album présente une histoire de l'évolution de l'art des jardins pas forcément « à la française » et permet de jeter un œil un peu indiscret au-delà des murs et des portails infranchissables. Une exception, qui peut être un joli but de promenade dans la région parisienne : le jardin de Claude Monet à Giverny, qui appartient à l'Institut de France et dont la visite est autorisée à la belle saison.

Abondamment illustrée, remarquablement complète, voilà une encyclopédie pratique sur les plantes d'appartement, conçue par un Hollandais, avec la description de 1 500 espèces. Les exigences des plantes en matière de soins et d'environnement sont clairement traitées et parfaitement expliquées.

N. Z.

★ **JARDINS PRIVES DE FRANCE, d'Anita Pereire et Gabrielle Van Zuylen. Photos de Robert César. 23,5 × 31,5. 160 photos noires, 65 planches couleurs. Arthaud, 220 p., 295 F.**

★ **LES PLANTES D'APPARTEMENT — ENCYCLOPEDIE EN COULEURS, de Rob Herwig. Flammarion, 288 p., relié, format 23 × 29,5, 700 photos couleurs, nombreux schémas, 310 F.**

VOYAGES

Mise en trains

FILS de Cecil H. Allen dont les écrits sur le rail firent la réputation, auteur lui-même de plusieurs ouvrages dans ce domaine, Geoffrey Freeman Allen est un spécialiste des chemins de fer de par le monde. *L'Epopée du train, de la vapeur au TGV* montre les qualités de synthèse, le talent de vulgarisateur, le caractère encyclopédique des connaissances techniques de Geoffrey Freeman Allen.

Après avoir évoqué les débuts du rail et la légende des trains célèbres, il expose avec une grande clarté la complexité des problèmes que les cheminots doivent résoudre aujourd'hui pour satisfaire aux exigences de la vitesse, de la sécurité et pour répondre à la concurrence des autres moyens de transport. Symbole du développement d'une certaine société industrielle, le chemin de fer peut encore connaître un brillant avenir si on ne le détourne pas de sa vocation de transporteur de masse, estime Allen. Un bon livre où l'auteur avec un fair-play tout britannique, ne craint pas de montrer les succès des compagnies étrangères, notamment ceux de la SNCF.

Le train a modelé le paysage en s'y coulant, en le perforant ou en le surplombant. Il a donné naissance à une architecture audacieuse, et les verrières métalliques des gares du début du siècle constituent autant une mise en scène du départ que la théâtralisation de la civilisation industrielle. *Michel Ragon brosse* avec le talent qu'on lui connaît cette aventure architecturale qui a mêlé la technologie de pointe et les beaux-arts, chantés par les poètes. Les gares grandioses, avec leurs campaniles, leurs salles des pas-perdus, leurs buffets prestigieux, sont peu à peu remplacés par des bâtiments plus fonctionnels et sans doute moins novateurs. *Il est vrai qu'on y* rencontre aujourd'hui plus de cadres en costume trois pièces que de madones des sleepings.

Le train demeure cependant une extraordinaire machine à rêver et à admirer la beauté de notre planète. Il suffit de feuilleter le splendide album de l'Italien Enzo Pifferi pour n'en plus douter. Reporter et photographe, Enzo Pifferi a découvert les Andes en empruntant les trains les plus élevés du monde qui circulent sur les hauts-plateaux jusqu'à plus de 3 000 mètres d'altitude. En Equateur, au Pérou ou au Chili, les énormes différences de niveau furent vaincues grâce aux systèmes à crémaillère ou à « tiroirs ». Il n'est pas rare qu'un train mette vingt heures pour effectuer un trajet de 300 kilomètres.

L'univers andin, dont le relief tourmenté impose plus qu'ailleurs des conditions draconiennes aux hommes, témoigne de la grandeur perdue des civilisations indiennes, de la cité sainte des Incas Machu-Pichu au Pérou, aux vestiges de Tiahuanaco en Bolivie. Des textes de Francesco Ogliari, Gerd Heussler et Emilio Magni, retraça l'histoire des lignes et la géographie andines, complètent utilement les photographies d'Enzo Pifferi. Ils évoquent aussi la vie démunie des Amérindiens dans ces paysages sacrés, si près de Dieu...

B. A.

★ **L'ÉPOPÉE DU TRAIN, DE LA VAPEUR AU TGV, de Geoffrey Freeman Allen, traduit par Luc Calay. Atlas, 304 p., format 22 × 29, 350 illustrations en noir et en couleurs, 295 F.**

★ **L'ARCHITECTURE DES GARES, de Michel Ragon. Denoël, 112 p., format 14 × 20,5, 110 illustrations en noir et blanc, 98 F.**

★ **LES ANDES, LES PLUS HAUTS CHEMINS DE FER DU MONDE, d'Enzo Pifferi, traduit par Henri Daussy. Payot, 256 p., 233 illustrations en couleurs, 7 cartes, format 25 × 34, 395 F.**

Palaces et sleepings

LE voyage confortable pour les *gâtés de la terre est une* conquête du dix-neuvième siècle. Le « palace » en est le symbole. Il peut s'appeler Excelsior, Savoy, Astoria, Bristol, Grillon, Ritz, Royal, Impérial, Pera Palace... ou, le plus souvent, Grand Hôtel. De Stockholm, de Vittel, de Carlsbad, de Rimini, de Saint-Pétersbourg ou de Houlgate ! Ou bien encore de Paris, ce Grand Hôtel majestueux construit en 1862 et qui servira de prototype à nombre de ces palais de la Belle Epoque triomphante. Rivalisant avec le palais Garnier, pour la splendeur surchargée de son grand salon, c'est encore une escale dans le Second Empire, à deux pas du métro Opéra !

Le magnifique album que publie Flammarion vaut qu'on s'y arrête, d'autant plus que son prix est de beaucoup inférieur à ce qu'il faut payer pour une nuit dans ces maisons de rêve !... La mise en pages, superbe, permet de savourer la remarquable iconographie qui nous donne là des éléments, non futiles, de l'histoire du luxe et du tourisme. *De l'histoire tout court. On imagine* les voyages des souverains, des notables, des écrivains, des vedettes de toutes sortes, des gens du monde et du demi-monde, tout un Gotha itinérant se retrouvant à Paris, Cannes, Monte-Carlo, Baden-Baden, Vienne, Marienbad, Brighton, ou Vichy — au Grand Hôtel du Parc, par exemple...

Pour ces caravansérails modernes, les architectes ont inventé un style spécifique fondé sur le gigantisme et l'ostentation : halls somptueux, *décoration pompeuse avec des* colonnes, des stucs, du marbre et du doré, rotondes couvertes de verrières colorées, palais presque démocratiques ouverts sur la rue par une porte à tambour... Le rêve est à louer.

Une liste de plus de deux cents palaces européens complète l'ouvrage. Certains ont gardé leur standing, d'autres sont détruits, transformés en appartements ou tristement déchus. Néanmoins, le charme opère.

∴

Le développement du train est inséparable de celui des grands hôtels. L'architecture des gares répond à celle des palaces. Et l'Orient-Express, ce palace sur rails, est le modèle des trains de luxe.

Inauguré en 1883, l'Orient-Express mettait à l'origine quelque quatre-vingts heures pour relier Paris à Constantinople, *via* Strasbourg, Munich, Vienne, Budapest et Bucarest.

La Compagnie internationale des wagons-lits et des grands express européens — propriétaire des hôtels aux villes-escales — offre aux voyageurs des voitures-lits, des voitures-restaurants, des décors de marqueteries précieuses à une clientèle cosmopolite de lords anglais, de barons hongrois, de marchands turcs, d'ambassadeurs ou d'espions. Une littérature « de gare » fait florès : *la Madone des sleepings* de Dekobra, *Orient-Express* de Graham Greene ou *le Crime de l'Orient-Express* d'Agatha Christie...

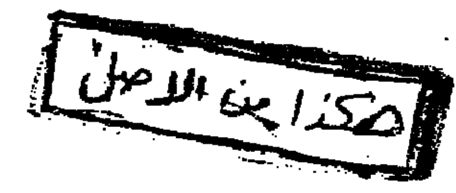
L'album de Jean des Cars et Jean-Paul Caracalla, magnifiquement illustré, recense avec sérieux, érudition et nostalgie, cent années de l'histoire de ces trains de luxe qui *firent plus que toutes les assemblées* pour faire connaître l'identité européenne. Des affiches, des cartes, des photos, des menus, des horaires, des plans de voitures, complètent éloquemment le texte. En voiture ! Et bon voyage !...

N. Z.

★ **PALACES ET GRANDS HOTELS D'EUROPE ; préface de Jean d'Ormesson. Flammarion, 272 p., relié toile, format 25 × 32, illustrations en noir et en couleurs 420 F.**

★ **L'ORIENT-EXPRESS. UN SIÈCLE D'AVENTURES FERROVIAIRES, par Jean des Cars et Jean-Paul Caracalla. Denoël, 155 p., relié toile, format 25,5 × 34, illustrations en noir et en couleurs, 298 F.**



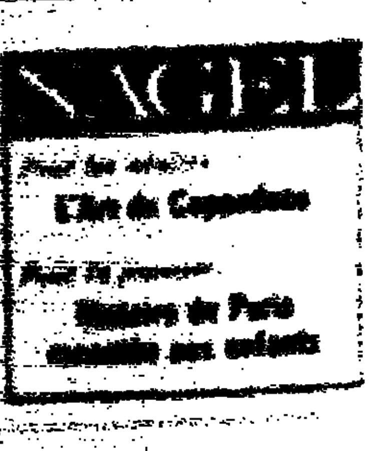


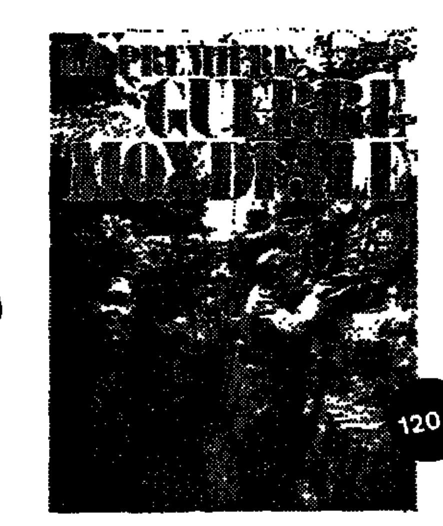
NATURE

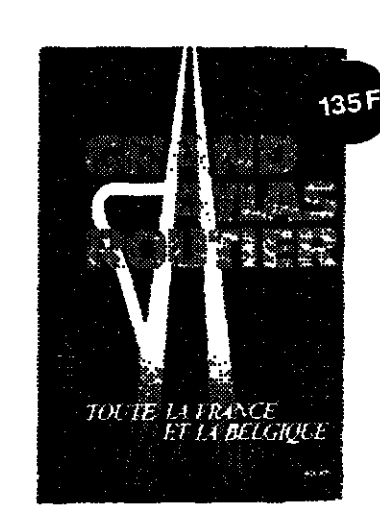
La forêt déchantée

Plantes et jardins

Palaces et sleepings















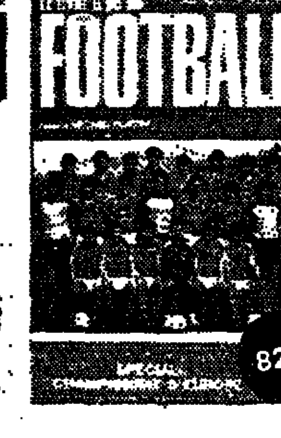












ESPACE

Les royaumes des cieux

IL arrive qu'un auteur possède simultanément la connaissance approfondie, la clarté d'expression, le sens artistique. C'est le cas d'Hubert Reeves. Dans le livre qu'il dédie *« à tous les bricoleurs de télescopes et de microscopes, à tous les manipulateurs d'alambics et d'éprouvettes, à tous ceux qui griffonnent des équations sur un coin de papier »*, il inventorie les *« hauts lieux de la fertilité cosmique »*. Il part du grand début puisqu'il y en a un, visite le royaume des galaxies, décrit les *« accouchements d'étoiles »*, s'attarde plus longuement *« sur une étoile qui nous est chère »*.

Passant ensuite aux planètes, il décrit comment *« Jupiter fait fulminer Io »*, et comment les conditions de la vie se sont heureusement trouvées réunies sur l'une de ces planètes : comme il le dit, *« le miracle, ce n'est pas que la vie soit apparue sur la Terre, c'est qu'elle ait pu apparaître sur la Terre »*.

Car c'est la vie qui a rendu la terre vivable. C'est la prolifération de microscopiques algues marines qui a libéré l'oxygène que nous respirons. Et c'est la mort qui a permis à la vie d'évoluer, de créer progressivement les formes complexes et l'espèce intelligente sans laquelle ce livre n'aurait ni auteur, ni lecteur.

Le cheminement linéaire du discours d'Hubert Reeves — qui ne s'interdit pas de fréquentes digressions — conduit à une question : ce cheminement est-il le choix de l'auteur ou celui de la nature ? Cette dernière *« a-t-elle un sens »* ? La pensée rationaliste l'exclut. Hubert Reeves laisse la question en suspens. Il se méfie de la *« vérité absolue, mythe dangereux qui fonde les intolérances et les guerres de religion »*, et nous met en garde contre le « refoulement cognitif » de Piaget, qui nous conduit à sélectionner ce qui va dans *le sens de nos opinions et à sous-estimer* le reste.

Le texte, souvent superbe, enchâsse des images de toute beauté, et souvent d'une grande originalité. Une des illustrations reproduit un tableau célèbre, avec ce commentaire de Gaston Bachelard : *« Depuis que Claude Monet a regardé les nymphéas, les nymphéas de l'Ile-de-France sont plus beaux, plus grands. »* Serait-il abusif d'écrire qu'Hubert Reeves a embelli l'univers ? Cette question, aussi, restera en suspens.

Ces « bricoleurs de télescopes » auxquels s'adresse Hubert Reeves sont ceux dont parle Richard Learner. Peu d'étoiles et de galaxies dans cet ouvrage, mais un « torquetum » moyenâgeux, le télescope de Newton, la grande lunette de Yerkes, le gigantesque radiotélescope d'Arecibo, le futur télescope spatial. L'astronomie a progressé parce que des hommes ont patiemment poli des lentilles, imaginé de complexes montures, inventé et perfectionné une foule de détecteurs qui voient ce que l'œil ne peut pas voir. Depuis vingt ans, elle progresse parce que les instruments sortent de l'atmosphère, toujours turbulente et imparfaitement transparente, pour aller traquer, dans le vide spatial, l'intime lumière des galaxies les plus lointaine.

Le texte de cette *Histoire des instruments de l'astronomie* s'égare parfois dans une accumulation de détails secondaires. Mais l'originalité du point de vue et la richesse de l'illustration invitent à passer sur les défauts mineurs.

Avec *les Etoiles, naissance, observation, évolution* et avec *l'Univers, énigmes et découvertes*, on retrouve des ouvrages plus classiques que les deux précédents. Le texte de Philippe de la Cotardière, auquel on ne peut guère reprocher qu'un certain manque d'originalité — l'univers est le sujet de tant de livres ! — est bien illustré et possède une unité de ton qui fait défaut au livre sur la naissance et l'évolution des étoiles. Ce dernier, que les éditions Atlas publient sans nom d'auteur — il est extrait d'une encyclopédie plus vaste, — contient de nombreux schémas qui éclairent heureusement un texte d'une grande platitude, et dont certaines parties semblent avoir été écrites il y a une bonne dizaine d'années.

MAURICE ARVONNY.

★ POUSSIÈRES D'ÉTOILES, d'Hubert Reeves. Seuil, 195 p., 350 F jusqu'au 31 décembre, 400 F au-delà.

★ FENÊTRES SUR L'UNIVERS — L'HISTOIRE DES INSTRUMENTS DE L'ASTRONOMIE, de Richard Learner. Denoël, 224 p., 295 F.

★ LES ÉTOILES, NAISSANCE, OBSERVATION, ÉVOLUTION. Atlas, 248 p., 185 F.

★ L'UNIVERS, ENIGMES ET DÉCOUVERTES, de Philippe de la Cotardière. Larousse, 156 p., 99 F.

Grands et petits infinis

DE l'infiniment grand à l'infiniment petit. Tel est le propos du livre-album *les Puissances de dix « qui nous mène du macrocosme au microcosme »* par l'image et par le texte. Chacune des quarante-deux illustrations est suivie d'une autre image dont le côté est dix fois plus petit ou dix fois plus grand. On passe ainsi par étapes d'une lointaine galaxie, située à plusieurs dizaines de milliards d'années-lumière de la Terre, au Soleil, à la Terre vue de l'espace, puis à la région du lac Michigan. L'échelle grandit encore : la zone urbaine de Chicago (riveraine du lac Michigan), un quartier puis un parc de la ville, un couple somnolant sur la pelouse du lac, la peau du dormeur. Le « récit » nous entraîne ensuite dans l'organisme humain où nous découvrons successivement un lymphocite, le ruban de l'ADN, les atomes composant la matière vivante et les structures de ces atomes.

Un voyage vertigineux dans lequel l'homme est remis à sa place, perdu dans l'univers immense et fait de particules élémentaires.

YVONNE REBEYROL

★ LES PUISSANCES DE DIX, LES ORDRES DE GRANDEUR DANS L'UNIVERS, de Philip et Phylis Morrison, l'agence Charles et Ray Eames. Pour la science, diffusion Belin, 160 p., nombreuses illustrations, 140 F.

MODE

Le charme discret de Jean Patou

IL habillait les stars, Louise Brooks ou Pola Negri. Il lança « Joy », « le parfum le plus cher du monde ». Il créa des coloris, comme « dahlia noir ». Il fut influencé par le Bauhaus et les manifestes de Marinetti. Il devina le rôle du sport dans l'esthétisme moderne et fit venir des mannequins d'Amérique. Pourtant, alors que Coco Chanel et Paul Poiret brillent au firmament de la mode, on parle peu de Jean Patou.



Extrait du *Patou* de M. Etherington Smith.

Meredith Etherington-Smith, correspondante à Londres du *Vogue* parisien, répare donc une injustice en rendant à ce pionnier un hommage mérité. L'inventeur du pull-over et du cardigan coordonnés qui domina les années 20 était passionné par son époque. Avec les nombreux documents qui illustrent cet ouvrage, les stylistes des années 80 s'inclineront devant le messager des *« voluptueuses intimités citadines »* (Jean Giraudoux).

Mme Alix Grès préface une monographie sur le peintre et créateur de mode Jean-Gabriel Domergue, *« un artiste exceptionnel »*. Domergue, avant tout, fut le *« magicien »* des grandes festivités, le Bal des petits lits blancs, la Grande Nuit de Longchamp, etc. Mondain, mêlé au Tout-Paris, il aimait saisir les jeux de la lumière filtrée par une ombrelle blanche, au Derby.

René Gruau ? Personne n'a oublié ses publicités pour le « Rouge Baiser », le bas Scandale ou les parfums Christian Dior. Depuis 1935, il a crayonné l'esprit du temps, éphémère et inoubliable. Dans un long entretien avec Joëlle Chariau, Gruau évoque ses amis, Pierre Balmain, Jacques Fath, Christian Dior, *« les inséparables »*. Il donne également une définition de son art : *« L'élégance est un fluide, donc, par nature, difficile à définir, mais elle est faite de vouloir et de savoir, de grâce, de raffinement, de perfection, de distinction. »*

R. S.

★ PATOU, de Meredith Etherington-Smith. Denoël, 158 p., format 24×30, nombreuses illustrations en noir et en couleurs, 220 F.

★ JEAN-GABRIEL DOMERGUE. L'ART ET LA MODE, de Gérard-Louis Soyer. Editions Sous le Vent, 10, rue de Lisbonne, 75008 Paris, 144 p., format 24,5×32,5, 123 illustrations en noir et en couleurs, 475 F.

★ RENÉ GRUAU, de Joëlle Chariau, préface et avant-propos de Hubert de Givenchy. Herscher, 100 p., format 24×28, 74 illustrations en couleurs, 430 F.

GASTRONOMIE

Pour le plaisir des gourmets

CHAQUE livre de cuisine donne raison à Marcel Rouff, qui écrivait : *« La cuisine d'un peuple est le témoin exact de sa civilisation. »* Les gastronomes, quant à eux, ne peuvent que se réjouir de découvrir des sources nouvelles de félicité gourmande.

Méri Badi, en nous donnant à *savourer deux cent cinquante* recettes de cuisine judéo-espagnole, nous livre les secrets d'un art culinaire qui doit beaucoup à l'Espagne où vécurent les juifs avant leur expulsion, en 1492, mais qui s'est aussi enrichi des apports des pays d'accueil de l'Empire ottoman où les exilés se fixèrent en majorité.

Parmi les douceurs, la « confiture de roses », dont Nostradamus (1) avait déjà célébré les vertus laxatives, retiendra particulièrement l'attention des gourmets.

Dans *Ma cuisine d'Iran*, Najmieh Batman a sélectionné trois cents recettes traditionnelles qu'elle a légèrement adaptées pour les rendre accessibles au « goût » français. Dans une superbe préface, l'auteur explique que ce livre est une manière, pour elle, de retrouver les parfums et les odeurs de son pays. Certains des plats qu'elle propose ont la saveur des poésies d'Omar Khayan qui chanta si bien les joies de l'ivresse.

Quant à *la Cuisine de ma mère*, de Marcelle Roumi, qui regroupe cent recettes yiddish d'Europe centrale, on demeure confondu devant la légèreté de l'auteur et de son éditeur. En effet, si l'on excepte une courte préface de La Reynière, l'ouvrage ne donne aucune indication sur l'origine des plats et l'influence des cuisines russe, polonaise et hongroise. Néanmoins, les amateurs y trouveront la recette, ô combien délectable, de la carpe farcie.

P. Dra.

★ 250 RECETTES DE CUISINE JUIVE ESPAGNOLE, de Meri Badi, préface de Haïm Vidal Sephiha. Editions Jacques Grancher (98, rue de Vaugirard, 75006 Paris), 192 p., relié, format 17×23, photos en couleurs, 90 F.

★ MA CUISINE D'IRAN, de Najmieh Batman. Editions Jacques Grancher, 176 p., relié, format 17,5×23, quelques photos en couleurs, 95 F.

★ LA CUISINE DE MA MÈRE, de Marcelle Roumi, préface de La Reynière. Editions du Sorbier (51, rue Barrault, 75013 Paris), 128 p., relié, format 16×24, photos en couleurs, 82 F.

(1) *Des confitures*, de Nostradamus. Editions Olivier Orban.

Les rituels des gâteaux

ANNE-CHRISTINE BEAUVIALA et Nicole Vielfaure ne se sont pas contentées de restituer dans *Fêtes, coutumes et gâteaux* cent quatre-vingts recettes de « douceurs » plus délectables les unes que les autres ; elles ont surtout écrit un remarquable ouvrage sur les traditions populaires, en France, du Moyen Age à nos jours. Grâce à ces deux auteurs, dont l'érudition gourmande flatte *le palais et l'esprit*, nous n'ignorons plus rien des rituels qui justifiaient et accompagnaient la dégustation de gâteaux lors des grandes fêtes du calendrier et de la vie familiale.

Certaines friandises jouaient d'ailleurs un rôle bien particulier dans les réjouissances de la vie paysanne, et Fulbert Dumonteil (1) avait déjà souligné le rôle poétique de la gaufre dans les cérémonies nuptiales d'antan en Touraine quand les nouveaux mariés échangeaient, au-dessus d'une pile de gaufres fumantes et dorées, leur premier baiser. La Révolution française fut sensible à la dimension idéologique de bien des fêtes. Les Conventionnels transformèrent ainsi le « jour des rois » en « fête du bon voisinage » et rebaptisèrent « gâteau de l'égalité » le gâteau des rois de l'Ancien Régime.

P. Dra.

★ FÊTES, COUTUMES ET GATEAUX, de Anne-Christine Beauviala et Nicole Vielfaure. Christine Bonneton éditeur (17, avenue Théophile-Gautier, 75016 Paris), 176 pages, format 21,5×27,5, illustrations en noir et en couleurs, 170 francs.

(1) *La France gourmande*, 1906.

En l'honneur de Bacchus

GEORGES RENOY a écrit le livre que tous les amateurs de bordeaux attendaient. Ses *Mémoires du bordeaux* sont une somme, un monument à la gloire de ces vins. Tous ceux qui, sans être férus en œnologie, sont capables de ferrailler au nom des mérites comparés d'un château-bouscaut et d'un domaine-de-chevalier se retrouveront pour savourer cet ouvrage qui traite aussi de tous les métiers qui font la renommée d'un cru.

Dans son *Traité sur les vins du Médoc*, William Franck définissait déjà, au siècle dernier, le rôle majeur des courtiers, dont la corporation de « gourmets-piqueurs » fut réglementée en 1312 par Philippe le Bel, dans la classification des crus.

« Si le courtier, écrivait Franck, *peut avec avantage être sourd et muet, il ne saurait être aveugle. Il doit avoir la vue assez nette pour distinguer la pureté, la transparence, la couleur et même le principe liquoreux des vins... Un courtier doit avoir le nez bien conformé. Un nez difforme, un nez dont les narines sont étroites ou tournées en avant sont dans de très mauvaises conditions pour flairer les odeurs. »*

Aucun cru n'aura échappé à la sagacité et, n'en doutons pas, au palais de Georges Renoy, qui consacre également un chapitre aux écrivains et poètes qui partagèrent sa passion pour les bordeaux.

On retrouve, bien évidemment, dans le *Guide des vins* de Louis Geay les crus célébrés par Georges Renoy. L'auteur ne cache pas ses intentions en écrivant, dans un savoureux avant-propos, que son livre doit se lire *« l'esprit dispos, les papilles en éveil et le verre en main »*.

Cet ouvrage ravira ceux qui désirent connaître l'histoire et l'évolution des vins qu'ils consomment. Louis Geay rappelle d'ailleurs que, très longtemps, les vins de Champagne furent moqués par les Bourguignons, qui prétendaient, avec dédain, que ces petits vins *« picotaient les parties nerveuses et rendaient sujets aux débordements et à la goutte »*.

Les gourmets, incapables de boire sans manger, pourront, grâce au *Goût de la France*, de Robert Freson, choisir les plats dignes d'accompagner leur nectar préféré.

Les peintres ont toujours été sensibles aux charmes du vin. Renoir et Goya virent des promesses d'ivresse dans les vendanges et de nombreux artistes consacrèrent des toiles aux jeux et divertissements qui accompagnent souvent les libations. Quant à Modigliani, il fréquenta, comme bien d'autres peintres, *l'« université des bistrots »* où coule le *« vin noir mélange »*. *Le Vin à travers la peinture* restitue cet engouement des peintres pour les *« philtres d'amour »* et les fêtes bacchiques.

Quant aux ivrognes repentis, ils se consoleront en savourant cinq cents étiquettes de vin du monde entier rassemblées dans *En habillant le vin*, et, si le régime sec ne les a pas privés d'humour, ils se précipiteront sur les dessins imbibés de Ronald Searle, qui rendent justice aux adeptes de Bacchus.

P. Dra.

★ LES MÉMOIRES DU BORDEAUX, de Georges Renoy, préface du comte de Bournazel, BAV édition (diffusion Weber), 424 pages, relié sous jaquette, format 23×31,5, illustrations en couleurs, 389 F.

★ GUIDE DES VINS, de Louis Geay, éditions Messidor, 192 pages, format 19,5×28,5, photos en couleurs et en noir et blanc, 150 F.

★ LE GOUT DE LA FRANCE, de Robert Freson, Flammarion, 286 pages, relié sous jaquette, format 22×31, photos en couleurs, 320 F.

★ LE VIN A TRAVERS LA PEINTURE, texte de Hervé Chayette, préface de José Artur, ACR édition (diffusion les Editions de l'amateur), 264 pages, relié sous jaquette, format 26×28,5, reproductions en couleurs, 580 F.

★ EN HABILLANT LE VIN, de Michel Logoz, Bibliothèque des arts, 164 pages, relié sous jaquette, format 25,5×27,5, illustrations en couleurs, 396 F.

★ PARLER EN VIN, de Ronald Searle, Albin Michel, 96 pages, relié, format 17×22, 96 F.

Hollywood, mythologie

Béjart au travail

Passion de la danse

MODE

Le charme discret de Jean Patou



…nneur de Bacchus





SPECTACLES

Hollywood, mythologies et contre-mythologies

HOLLYWOOD, les plus grands films, de Ted Sennett, présente l'originalité, plutôt rare dans ce genre d'ouvrage encyclopédique, d'un point de vue personnel. L'auteur, cinéphile impénitent, semble avoir tout vu de ce qui constitue l'histoire de l'entité *nommée Hollywood, et* il pousse la coquetterie jusqu'à remonter aux origines, à la première occasion.

Ted Sennett part du vieux cadre hollywoodien, avec la division en genres, aujourd'hui périmée, ou du moins contestable, car les grands *studios en tant que* tels n'existent plus qui, bon an mal an, dans les années 30-40, présentaient chacun une soixantaine d'œuvres divisées en films A et films B (ou de complément). Mais, à la réflexion, on comprend assez naturellement que, en *fin de compte, seuls les grands films*, l'équivalent ancien de *la Guerre des étoiles* et de *Kramer contre Kramer*, aient leur place dans ce *keepsake*.

L'auteur distingue donc genre après genre : la comédie proprement dite, la comédie musicale, le film d'amour (*plus ou moins* mélodrame); ensuite le western, le film d'aventures, le film de guerre ; enfin, *le policier, l'horreur*, la science-fiction. Les genres, ainsi groupés trois par trois, sont *répartis* sous trois rubriques, « Plaisirs », « Action » et « Mystère ». Les deux dernières têtes de chapitre, « Visage » et « Eternité », relèvent davantage de l'arbitraire. Au terme de son analyse, Ted Sennett se donne la peine de revenir en *détail* sur *quelques* grands titres de l'histoire du cinéma, signés Griffith, Stroheim ou Welles (Orson).

Le grand mérite de Ted Sennett est de nous raconter cette histoire au présent, de parler des films, plus ou moins anciens, comme s'ils venaient juste de paraître sur les écrans. Pour des lecteurs jeunes, cet ouvrage constitue une très vivante introduction à un Hollywood *mythique* souvent cité, rarement remis en perspective. Les illustrations constituent le point de repère indispensable. Les deux traductrices ont choisi de donner en général les titres français, presque tous corrects, des films analysés. Mais il conviendrait, parfois, dans ce genre d'ouvrage, de vérifier sur pièce, c'est-à-dire dans les journaux d'époque, les titres *français* exacts, qui ont toujours existé. *Maytime* (1936), le superbe mélodrame de Robert Z. Leonard, s'appela *le Chant du printemps ; Easy Living* (1938), comédie loufoque de Mitchell Leisen, tout bonnement *Vie facile*. Par contre, *Dodsworth* (1936) de William Wyler, tant admiré par André Bazin, *ne fut jamais Jeunesse perdue et reconquise*. La table des matières permet de toute façon de retrouver le titre original anglais.

Tex Avery, autre album de luxe, est dû à la plume, et à l'information inépuisable de « Monsieur Cinéma », Patrick Brion. L'écriture reste austère, on imagine les feux d'artifice dont nous auraient gâtés, sur le même sujet, un Robert Benayoun ou un André Martin. En quarante pages d'introduction, l'auteur conte l'aventure de ce nonconformiste absolu qui, travaillant pour le premier studio de la belle époque, MGM, sut moquer les tabous sexuels de la vieille Amérique puritaine, si pieusement entretenus par le patron de la maison, Louis B. Mayer, dans les films de fiction.

L'originalité première de ce travail de bénédictin a consisté à répertorier film après film, *cartoon* après *cartoon* vraiment dû à Tex Avery, qu'il s'agisse de la production Warner, MGM ou Universal.

Patrick Brion complète sa documentation avec des reproductions, sur celluloïd, de plusieurs dessins originaux de Tex Avery. Une des très rares photos de ce personnage mythique, qui évitait toute publicité, nous le révèle rond, jovial, pétant de santé, à l'image de ses personnages. *Tex Avery*, abondamment illustré – chaque *cartoon* de la filmographie a droit à sa photo, le génial *King Size Canary* remplit six pages hors-texte, – est un ouvrage *de référence* indispensable à quiconque s'intéresse au vieux *cartoon* hollywoodien, éternellement jeune.

LOUIS MARCORELLES.

★ **HOLLYWOOD, LES PLUS GRANDS FILMS, de Ted Sennett. Nathan, 302 p., relié sous jaquette, format 26×33, 435 F.**

★ **TEX AVERY, de Patrick Brion. Le Chêne, 176 p., relié sous jaquette, 400 illustrations, 295 F.**

L'image immuable de Marlène

Si par un dimanche morose, vous vous sentez enclin à la nostalgie, si, lors d'un pluvieux après-midi de novembre, vous avez envie d'admirer *pour mieux oublier, si l'air du* temps ne suscite plus en vous *qu'une vague détresse masquée* par un pâle sourire, alors, partez. Partez vous promener dans un autre monde, celui de l'opaque et de la splendeur : celui de Marlène Dietrich. Vous pourrez voluptueusement plonger vos yeux dans les siens, à travers les images surannées de ce superbe album : *Marlène Dietrich, Portraits 1926-1960*, cent portraits *réalisés par les photographes* les plus talentueux de ce siècle, parmi lesquels Cecil Beaton, Richard Avedon ou Milton H. Greene, nous livrent les métamorphoses de ce visage au fil du temps.

Quoi de plus émouvant que de voir cette jeune fille à l'allure un peu gauche, aux traits encore imprécis, mourir doucement pour renaître de ses cendres, sous la forme de cette femme aux contours parfaits, dont la rayonnante assurance semble nous *provoquer. Image devenue* mythique et dès lors immuable de Marlène Dietrich.

N'est-ce pas là la preuve éclatante *d'un destin qui s'accomplit* avec génie et qui défie la marche *inexorable des années ?* Peut-être François Weyergans est-il moins rêveur dans sa préface, lorsqu'il analyse avec lucidité la vie de Marlène, ses rapports avec Sternberg, et surtout la manière dont Hollywood fabriquait une star.

FLORENCE BOTT.

★ **MARLÈNE DIETRICH, PORTRAITS 1926-1960, préface de François Weyergans, postface de Klaus Jürgen Sembach. Denoël, 263 p., plus de cent photos noir et blanc, 350 F.**

Béjart au travail

On a beaucoup écrit sur Maurice Béjart, et lui-même s'est longuement expliqué sur ses ballets. Un nouveau livre paraît qui renouvelle le sujet. Sylvie de Nussac a suivi le chorégraphe depuis les débuts de sa carrière ; elle a dansé dans la compagnie, histoire d'en saisir l'esprit et jette un regard complice et décontracté sur le travail d'un ami cher.

Les nombreuses photos de Pablo Reinoso toutes en gros plans, plongées ou suites de mini-séquences, tissent une rêverie un peu brumeuse sur l'élaboration d'une œuvre : tout ce qui se passe dans la tête du chorégraphe et prend forme ensuite dans le studio sous son regard aigu ou perplexe, avec les pauses, les blocages, et la prise en charge de l'idée par les danseurs.

« *Je mets ma vie dans mes ballets et mes ballets dans ma vie* », se plaît à dire Maurice Béjart ; c'est ce jeu de miroir qu'a su capter l'objectif. Il est *assorti* d'une sorte de mode d'emploi où Sylvie de Nussac, évitant le topo traditionnel, construit à coup de petits flashes informatifs le portrait impressionniste du maître d'œuvre en train de faire et de refaire.

M. M.

★ **MAURICE BÉJART, de Sylvie de Nussac. Lattes, 164 p. 395 F.**

Passion de la danse

Denis Boissier, en 1983 et 1984, a suivi les « *grands de la danse et du geste* » : Béjart, Noureev, Marceau. Ses *peintures et dessins gardent* l'empreinte des corps et des visages, les traces du travail des danseurs.

Noureev porte un bonnet de laine. Dans *la Grande Robe rose*, une femme, emportée par la vitesse, sort de la toile. Ombre, lumière, mime anamorphosé… Boissier capte l'esprit de la danse, une passion. Il voit ce qu'aucune photographie ne peut rendre, l'esprit habitant un corps, la peau sous le maquillage. C'est un « *tourbillon de vie, de talent, d'amour* ».

R. S.

★ **DANSE ET TOILE, de Denis Boissier. Carte Blanche/Jean Picollec, 120 pages. Format 22 × 32, nombreuses illustrations en noir et en couleurs, 195 F.**

Pleins feux sur l'opéra

Un agréable ouvrage de vulgarisation intelligente raconte l'histoire de l'opéra en France, ou plutôt, quasi exclusivement, à Paris ; les résumés sont parfois schématiques, en raison de l'ampleur du sujet, mais avec de grands coups de projecteur, par exemple sur Wagner, Verdi ou, naturellement, Liebermann.

La brillante illustration en noir et *en couleurs, souvent inédite*, mêle les documents d'époque et les photos de *représentations modernes* (*mises* en scène de Chéreau, Lavelli, Pizzi, etc.), avec quelques clins d'œil vers l'opéra filmé.

J. L.

★ **HISTOIRE DE L'OPÉRA EN FRANCE, de Francis Claudon, Jean Mongrédien, Carl de Nys et Karlheinz Roschitz. Nathan, 192 p., format 24,5 × 28, 270 photos dont 150 en couleurs, 260 F.**

La très riche histoire de l'orgue

Ce magnifique volume est d'abord une très bonne initiation à la technique de l'orgue et à ses différentes factures depuis l'orgue hydraulique de Ctesibios (au troisième siècle avant Jésus-Christ), *ainsi qu'à sa riche histoire* à travers les siècles, les écoles et les grands compositeurs ; mais c'est surtout une fantastique exposition de photos et de dessins représentant quelque trois cents buffets de tous pays, d'une beauté, d'une fantaisie, d'une imagination extraordinaires, chacun chantant l'histoire de son créateur et des artistes pour qui il fut conçu.

« *Qui pourra dire désormais que l'orgue n'est qu'un instrument ? Il est nature, humaine, animale, agreste et céleste ; il est musique ; il est bruit ; exceptionnel et protéiforme, il résume à lui seul une longue histoire d'amour, celle de l'homme et de la musique.* »

J. L.

★ **L'ORGUE, INSTRUMENT ET MUSICIENS, de Bernard Sonnaillon. Office du livre, éditions Vilo, 258 p., format 24 × 28, 281 illustrations, dont 30 en couleurs et 27 gravures et dessins, 490 F.**

Eloge du rock

« *Si vous voulez donner vraiment envie d'une chose à quelqu'un – surtout s'il est jeune et en bonne santé – interdisez-la lui. Le rock and roll par exemple.* » C'est ainsi que Timothy White, ancien rédacteur en chef de l'hebdomadaire américain *Rolling Stone*, introduit son livre, *Rock Stars*. Il ajoute un peu plus loin : « *Pour presque tout le monde, le rock and roll est exactement le genre de musique qu'on préférerait ne pas trouver dans la discothèque d'un futur gendre ou sur le walkman d'un aspirant ministre.* » Une *manière de dérision* pour signifier que le rock reste encore aujourd'hui une expression à part, farouche et, surtout, érigée en mode de vie.

Trente ans d'histoire du rock à travers une quarantaine d'artistes classés en trois parties : les ancêtres, les descendants, les héritiers. Une chronologie très peu forcée, mais plutôt des tranches de vie révélatrices d'époques et de courants précis que fait revivre Timothy White d'une plume elliptique sur le ton « nouveau journaliste » de *Rolling Stone*, en tenant le pari d'être à la fois anecdotique, donc vivant et porteur de mythes, et biographique, donc précis et encyclopédique. Luxueux et illustré, à part égale, de *photos superbes et inédites*, *Rock Stars* est une introduction idéale pour non-initiés et un rappel évocateur pour les autres.

Plus ponctuels, Paul et Marjorie Alessandrini dressent le bilan des événements qui ont marqué le rock de 1983 à 1984, en signant la troisième édition consécutive de *l'Année du rock (1984-1985)*.

A. W.

★ **ROCK STARS, de Timothy White. Herscher, 290 p., 340 F.**

★ **L'ANNÉE DU ROCK 84-85, de Paul et Marjorie Alessandrini. Calmann Lévy, 192 p., 149 F.**

Rêves de clowns

Il n'est pas indispensable d'être un inconditionnel du cirque pour rêver sur les jouets que présente le Musée des arts décoratifs, à la fois dans une *exposition* (*jusqu'au* 14 janvier 1985) et dans un album, *le Cirque et le jouet*, sous la direction de Monica Burckhardt. Outre les textes de présentation, simples et bien informés, les illustrations en couleurs, de bonne qualité, proposent un panorama varié de jouets, à partir de personnages ou d'animaux de cirque.

Les pages consacrées aux clowns sont *particulièrement réussies* : des masques en carton-pâte d'Albert et de Paul Fratellini (vers 1925) au clown Pantin (RFA, 1983), en passant par la toupie italienne « Merletto » (1982), « le sauteur chinois » (jouet au mercure milieu XIXe) ou l'automate « *Clown équilibriste* avec échelle » (Roullet-Decamps, 1905). A cela s'ajoute une intéressante bibliographie : ouvrages sur le cirque, pour les jeunes, sur les jouets et notices sur les principaux fabricants.

Jo. S.

★ **LE CIRQUE ET LE JOUET, sous la direction de Monica Burckhardt. 165 images de jouets anciens et contemporains. Musée des arts décoratifs. 95 p., 125 F.**

ARCHITECTURE

Les richesses de l'ancienne Académie royale

(*Suite de la page 15.*)

Parmi ceux-ci, il en est un qui mérite ici une « mention spéciale », quoiqu'il ait obtenu en 1779 et 1780 le deuxième Grand Prix. C'est Jean-Nicolas-Louis Durand (1760-1834), architecte devenu professeur, praticien plus tard voué à la théorie, auquel les éditions Picard viennent de consacrer une première et remarquable monographie due à Werner Szambien. Professeur à Polytechnique au siècle passé, Durand a été réactualisé au XXe siècle grâce à un précis d'architecture, surnommé le « Gros Durand », auquel peu d'élèves d'avant 1968 auront échappé. Mais ici, c'est sa vie, son œuvre d'architecte et l'influence notable que ce *cacique* du néo-classicisme eut dans toute l'Europe qui sont retracées, analysées.

On note, pour les deux volumes *cités*, le soin de la présentation et tout un appareil de notes et index qui en font d'incontestables ouvrages de référence.

F. E.

★ **CONCOURS DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHITECTURE AU XVIIIe SIÈCLE – LES PRIX DE ROME. Berger Levrault/École nationale supérieure des beaux-arts. 260 p., 495 F.**

★ **JEAN-NICOLAS LOUIS DURAND de Werner Szambien, 1760-1834. Éditions Picard, 336 p., 350 F.**

TERROIRS

Lire le pays

QUI se souvient du merveilleux *Voyage en ballon* de Lamorisse, une France inattendue vue du ciel ? C'est le même enchantement qu'on éprouve à tourner les pages de ce gros livre. Pour une « lecture » de notre pays, rien de tel que l'avion, pas l'avion de ligne qui vole trop haut, mais l'avion-photographe, à moyenne altitude. Les photos qu'il révèle montrent dans leur globalité des paysages et monuments que nous découvrons avec des yeux neufs. Méconnaissables, parfois, le laid et l'inutile qui, en bas, offusquent le regard, gommés comme par miracle.

A conseiller à qui répugne à la géographie et que rebute l'histoire. Impossible de ne pas s'intéresser à la diversité des sols, aux veines argentées des fleuves, aux alluvions devenues prairies ; ici des gorges profondes, et là de plats pays ; impossible de ne pas rester muet d'admiration devant le quadrilatère de Chambord, l'impérieux Haut-Koenigsburg dans son écrin boisé, Bastia, juché sur son cap calcaire, le cratère enneigé des volcans d'Auvergne, si traîtreusement calmes, la fausse Venise de Port-Grimaud et la Camargue lagunaire, les falaises torturées d'Etretat.

Dans le même ordre d'idées, vues sous le même angle, les créations de Vauban nous stupéfient. Elles ressemblent à des centaines d'étoiles de pierre, qu'il s'agisse de la ville close de Saint-Malo, de Neuf-Brisach en son octogone, des forteresses de Bellegarde ou de Prats-de-Mollo. Tout est beau, dans ces constructions d'abord défensives, les arsenaux autant que les chapelles qui les jouxtent, les portes autant que les puits. Le souci du détail utile et esthétique est partout.

« Nul homme n'a davantage marqué le sol de sa patrie », disait Daniel Halévy de Vauban. On l'oublie trop souvent. Peu d'hommes ont reçu de Louis XIV un appui aussi efficace et durable. Ceci explique sans doute cela.

G. G.-A.

★ LA FRANCE VUE DU CIEL, photos de Daniel Philippe, texte de Colette Gouvion, le Chêne, 340 F.

★ LA FRANCE DE VAUBAN, présentée par Robert Bornecque, Arthaud, 108 pages, relié, format 25 × 21, 63 photos couleurs. 150 F.

Hommes et paysages

JEAN-PAUL CLÉBERT s'est enraciné, avec ses mots et ses émois, dans le Luberon, *« cette montagne déserte et fort peu habitée qui s'étend de Cavaillon à La Brillanne, près de Forcalquier »*.

Les deux volumes que cet auteur a consacrés à ces paysages violents et doux à la fois sont un enchantement, car Jean-Paul Clébert a des réserves de tendresse inépuisables pour cette région, qui, comme l'écrivait Mme de Sévigné à Mme de Grignan, aime à perturber les importuns : *« Que vous êtes excessifs en Provence ! Tout est extrême, vos chaleurs, vos sereins, vos bises, vos pluies hors de saison, vos tonnerres en automne ; il n'y a rien de doux et de tempéré, vos rivières sont débordées, vos champs noyés et abîmés, votre Durance a toujours le diable au corps. »*

Jean-Paul Clébert se joue des siècles quand il évoque la vie quotidienne des habitants du Luberon, qui, il y a peu d'années encore, célébraient les vertus de l'écrevisse sur l'air du *Temps des cerises* :

Et quand rougira la verte écrevisse
Crustacé bizarre et mets polisson
Qui nous pousse au vice
Nous en mangerons à chaque service.

Célébrée par Giono et Bosco, cette terre séduisit également André Breton, qui, près du château de Lacoste, épia l'ombre d'un ancien seigneur des lieux, le marquis de Sade, en qui le poète reconnaissait un chantre de toutes les libertés.

Plus classique dans sa conception, l'ouvrage de Marc Blancpain sur le Périgord séduit néanmoins, car l'auteur ne néglige aucun des aspects d'une région où l'on pratique encore un certain art de vivre. Marc Blancpain a essayé, avec un certain humour, de comprendre pourquoi des hommes avaient choisi, il y a plus de 50 000 ans, de s'installer dans ce coin de la planète, alors que le foie gras et le confit n'existaient pas encore. L'auteur met son érudition, qui est impressionnante, au service d'un pays qui, malgré sa douceur, fut pendant longtemps une terre de jacqueries.

Pierre Bonnefous et Raymond Martin ont entrepris dans *Alors la paix viendra* de célébrer la lutte des paysans du Larzac qui s'opposèrent à la convoitise du ministère de la défense nationale, lequel, en 1970, avait décidé de s'approprier des maisons et des terres pour agrandir un camp militaire.

Les auteurs, en suivant pas à pas les combats d'Emilien et d'Hélène, se sont fondus dans la marche intérieure du vieux pays caussenard, qui ne plia pas devant les provocations et l'argent. Au soir du 10 mai 1981, les paysans du Larzac, croyant aux promesses électorales du nouveau président de la République, purent s'endormir en paix. Le 5 juin suivant, le projet d'extension du camp militaire était annulé dans son intégralité.

Entre la carte postale et la publicité d'un club de vacances, le volume consacré aux départements d'outre-mer aligne tous les clichés habituels sur ces territoires. A lire les rédacteurs, tout va pour le mieux sous le soleil des Antilles. Jusqu'au jour où le volcan de la Soufrière se réveillera...

P. Dra.

★ MEMOIRE DU LUBERON, de Jean-Paul Clébert, tome I : *la Nature et les Hommes* ; tome II : *les Travaux et les Hommes*, Herscher, 168 p., chaque volume, format 21×26,5, photos en couleurs et en noir, 230 F.

★ PÉRIGORD, de Marc Blancpain, Nathan, 192 p., relié sous jaquette, format 25,5 × 29,5, photos en couleurs et en noir, 198 F.

★ ALORS LA PAIX VIENDRA, de Pierre Bonnefous et Raymond Martin, Fondation du Larzac (La Blaquière, 12100 Millau), 108 p., relié sous jaquette, format 24,5 × 29, photos en couleurs, 200 F.

★ PAYS ET GENS DE FRANCE, DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER, Larousse - Sélection du Reader's Digest, 108 p., format 24 × 30, photos en couleurs, 99 F.

La Bretagne de Robida



Carrefour Grande-Rue et rue du Pélican à Châteaubriant.

ALBERT ROBIDA (1848-1926) savait tout faire. Il écrivait, il dessinait. D'une plume toujours légère, il a nargué quelques gloires et modes de son temps. Ses *Voyages très extraordinaires de Saturnin Farandoul*, où il taquinait l'œuvre de Jules Verne, lui valent aujourd'hui l'estime des amateurs de science-fiction. Il fut aussi un remarquable reporter touristique, ajoutant au commentaire érudit la précision du dessin. *Le Cœur de Paris*, que Tallandier avait réédité l'année dernière, témoignait de sa faculté à saisir le présent en recollant les bribes du passé. Tallandier publie aujourd'hui, dans la même présentation que l'édition originale (1891), sa *Bretagne*.

Une Bretagne pour touriste peu pressé, qui aime les vieilles pierres et les anecdotes, sur laquelle Robida a pu exercer son *« parfait bonheur »*, celui de *« dessiner et peinturlurer »*. A dire vrai, cette *« terre de Bretagne, que partout soulève le granit, pays des chênes et des Celtes aux fibres résistantes »*, Robida la révèle, avec des accents romantiques, encore engluée dans le Moyen Age. L'industrie, les hommes du *temps*, les *signes de la modernisation* sont des sujets effleurés. Il la voit en ethnologue soucieux du folklore, et d'historiettes. Paradoxalement, c'est ce qui fait l'intérêt aujourd'hui de cet album délicieux. Comment ne pas voir, en effet, l'extraordinaire sant dans la société moderne que cette province a fait en moins d'un siècle ? La Bretagne de Robida, sereine, bucolique, ornée d'édifices religieux et de forteresses endormies, de cités féodales aux maisons de guingois, possède une splendeur que le temps n'a pas encore dévorée.

BERNARD ALLIOT.

★ LA VIEILLE FRANCE : BRETAGNE, d'Albert Robida. Tallandier, 336 pages, 650 francs.

Pierres sacrées

LES amateurs de vieilles pierres seront comblés. Après un premier volume sur les pierres sacrées de Bretagne consacré aux calvaires et enclos paroissiaux, le Seuil publie une suite sur les croix et les sanctuaires. Les monuments traités dans le premier tome remontaient au quinzième siècle, alors que le présent volume cherche à découvrir l'origine même de ces croix, en traversant les formes et le temps.

A partir du septième siècle, et peut-être avant, la Bretagne a été une terre privilégiée des croix, qu'elles soient rouelles, celtiques ou templières, pattées ou droites, de granit ou de schiste, de bois ou de fer, hautes ou courtes, monolithes ou de plusieurs éléments... Un voyage qui entraînera le lecteur sur les routes pittoresques de la péninsule armoricaine où le granit, avec la mer et le vent, est un des éléments essentiels.

ALAIN WOODROW.

★ *PIERRES SACRÉES DE BRETAGNE, CROIX ET SANCTUAIRES*, tome II, texte de Gwenc'hlan Le Scouëzec, photographies de Jean-Robert Masson, le Seuil, 278 p., 340 F.

Les couleurs de Paris

UNE barricade dans la rue de Flandre, le 18 mars 1871. Les « Orgues de Flandre », immeubles construits par Martin Van Treek... Le *Paris* de John Russell — un gros livre avec 310 illustrations — est plein de pareils rapprochements. Pour lui, Paris est *« la ville la plus changeante qui soit »* et, la fréquentant depuis cinquante ans, il a voulu saluer ses places, ses monuments, sans oublier les Parisiens.

Quartier après quartier, Russell se promène ; au fil des anecdotes, il entraîne, amicalement, le lecteur. On croise un marchand de cacao dans la rue de Castiglione (1855). Le passage Verdeau, la galerie Véro-Dodat, la galerie Vivienne, grâce à Robert Doisneau, nous deviennent familiers. Russell est un conteur, un amoureux de Paris. Le fleuve, les îles, les façades nobles, les coins oubliés, les couleurs du ciel, d'une page à l'autre, on les reconnaît. On se réjouit aussi à l'idée de rejoindre la jeune fille qui, sur un cliché de Cartier-Bresson, nous attend dans un café de l'avenue du Maine.

Paris change et, grâce aux manitous de l'immobilier, finira par avoir la sale mine des cités-béton d'Afrique ou d'Asie. En 1954, Wily Ronis publia un livre de photos, *Belleville-Ménilmontant*, préfacé par Pierre Mac Orlan. C'est, comme *la Banlieue de Paris* (1), de Doisneau-Cendrars, un témoignage unique et *merveilleux qu'il fallait rééditer* : dans ces villages parisiens, *« cité de pierres, d'usines, d'ateliers, de rues, de ruelles et d'impasses »*, les bulldozers ont tout dévoré.

Avant Daguerre, le visage de Paris a été fixé grâce aux peintres et aux graveurs. Le Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale dispose d'une collection de dessins rassemblés par l'architecte Hippolyte Destailleur. Laure Beaumont-Maillet a choisi les plus beaux pour un album, *Paris inconnu*. Le faubourg Saint-Marceau, par Philippe de Champaigne, la tour de Nesles, le Pont-Neuf, la rue de Bièvre, etc., à l'aquarelle, à la mine de plomb, au lavis, d'autres lieux et monuments, détruits, effacés, oubliés, c'est un Paris vivant et gracieux qui retrouve ainsi sa mémoire.

Aujourd'hui, un jeune photographe, Louis Monier, est allé voir ce qui reste, malgré tout, de *« Paris la belle »*, comme disaient les frères Prévert. Nathalie Mont-Servan l'accompagne de ses commentaires. Ils ont regardé le Forum des Halles, le parc Monceau, la place des Vosges, le canal Saint-Martin, en évitant ce qui insulte trop l'œil ou fend le cœur.

Après tant d'images en noir et en couleurs, on voudrait réfléchir au sort de Paris. Un texte de Pierre Francastel — *Une destinée de capitale*, réédité avec des illustrations — a l'ambition de déchiffrer *« l'histoire d'un site »*, de Lutèce au Paris de Napoléon III. Pour la fondation d'une *« sociologie historique comparative »*, le cas de Paris est exemplaire. De Russell à Francastel, Paris fascine et retient, palimpseste de pierre ou d'eau.

R. S.

★ PARIS, de John Russell. Albin Michel, 348 p., format 24 × 30, nombreuses illustrations en noir et couleurs, 450 francs.

★ BELLEVILLE-MÉNILMONTANT, de Willy Ronis, préface de Pierre Mac Orlan. Arthaud, 105 p., format 21 × 27, illustrations en noir, 175 francs.

★ PARIS INCONNU, de Laure Beaumont-Maillet. Albin Michel, « les Albums du Cabinet des estampes », 100 p., format 23 × 29, nombreuses illustrations en noir et couleurs, 150 francs.

★ PARIS, de Nathalie Mont-Servan et Louis Monier. Gründ, 80 p., format 25 × 33, illustrations en couleurs, 52 francs. Notons que cet ouvrage figure au palmarès du Grand Prix mondial des guides touristiques.

★ UNE DESTINÉE DE CAPITALE : PARIS, de Pierre Francastel. Denoël, 174 p., « Œuvres complètes de Pierre Francastel », tome 4, format 15 × 22, illustrations en noir, 240 francs.

(1) Réédité aux Editions Denoël, 1983.

Aux sources de l'Alsace

« Le succès de l'Histoire de la France rurale *n'est pas étranger à l'initiative de l'éditeur de publier* l'Histoire de l'Alsace rurale. » *Dès le début de leur introduction*, Jean-Michel Boehler, Dominique Lerch et Jean Vogt jouent cartes sur table. Mais aussitôt après cette phrase liminaire, ils précisent que leur inspiration est proprement alsacienne. Au moment où, dans beaucoup de régions des pays industrialisés, disparaissent les civilisations rurales, la conscience des racines anciennes resurgit. Or l'Alsace est extrêmement riche en sources et archives de toutes sortes. Au point qu'il a fallu trente-trois auteurs pour présenter cette histoire du huitième millénaire *avant notre ère jusqu'aux temps* actuels.

Au fil des siècles, les techniques se perfectionnent, les structures changent, les mentalités se modifient lentement, mais les traditions se transmettent tout de même de génération en génération, créant et perpétuant une mentalité alsacienne.

Y. R.

★ HISTOIRE DE L'ALSACE RURALE, de Jean-Michel Boehler, Dominique Lerch et Jean Vogt. Editée par la librairie Istra, 15, rue des Juifs, 67000 Strasbourg. 512 p., nombreuses illustrations, 500 F.

Au palais de Versailles

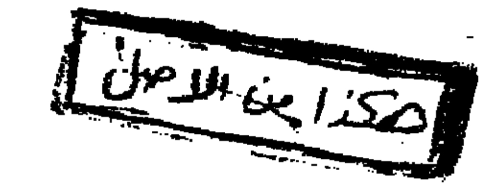
La Révolution n'osa pas *« déroyaliser »* le château de Versailles, et Napoléon le regretta : *« Ah ! je n'aurais pas aujourd'hui un tort de Louis XIV sur les bras ! »* Louis-Philippe, *roi des Français par* la grâce d'un contrat et non de Dieu, trouva dans le château l'occasion de son grand dessein : créer un musée d'histoire dédié à *« toutes les gloires de la France »* pour, enfin, réconcilier les Français. En 1848, à sa chute, le roi-citoyen avait réaménagé le palais — détruisant, hélas ! bien des appartements de courtisans — et installé près de trois mille peintures et sculptures, notamment dans la fameuse galerie des Batailles. Auprès de grandes œuvres, il y eut là beaucoup de croûtes historiques que les conservateurs successifs s'employèrent à écarter. En tout cas, ce symbole de l'unité nationale était assez convaincant pour s'attirer le plastic des nationalistes bretons il n'y a pas si longtemps.

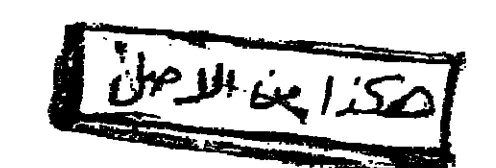
Il n'y avait pas eu de grand travail sur cet aspect de Versailles depuis une thèse universitaire de 1930. Thomas W. Gaehtgens a comblé cette lacune par un ouvrage exhaustif et richement illustré, qui permet de découvrir un chapitre important de l'histoire du château.

P.-J. F.

★ VERSAILLES, de Thomas W. Gaehtgens. Albin Michel, 400 p., 350 illustrations, dont 175 en couleurs, 490 francs.







Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

KUROSAWA TOURNE « RAN »

1 DANS l'avion (dans *Vita sexualis* écrit par Mori Ogai au début du siècle), je *lis* l'image d'un enfant qui a fixé un fil à la queue d'une libellule, dans la forêt il se laisse emporter par la force de ses élytres. L'avion coule sur Anchorage : permanence des gris, une mer de glace encerclée de montagnes lointaines, une toundra basse *clairsemée de buissons bleuâtres*. Puis l'argent des épaves des avions de guerre : ici, nous dit-on, un habitant sur cinq possède son avion. Dans l'aéroport encore en construction des ours blancs se dressent dans leurs vitrines, lèvent leurs griffes sur les passagers *ensommeillés*. Les loups, eux, ont des vitrines horizontales.

Les voyageurs errent entre les stands de zibelines, les bassins où *nagent les homards*, les *mains* s'éprouvent en passant des fourrures soyeuses des rennes miniatures aux paillettes de glace rose qui enveloppent les saumons. Une passerelle pour respirer l'air de l'Alaska : deux télescopes d'acier ne mènent à rien, qu'au bleu-gris *décroissant qui se fond dans* le ciel, où apparaît soudain une boule de feu vibrante, qui reste soucoupe volante jusqu'à ce que la logique la déguise en Caravelle. Le Japon nous *réserve*-t-il des visions si exorbitantes ?

2 *DANS* la traduction française du scénario du nouveau film de Kurosawa, *Ran* (Chaos), d'infimes notations semblent des aveux ou des aspirations de maîtrise, un credo de technique spirituelle et de défi : en un instant, *dans le même plan*, le château encore calme devra donner l'« *apparence brutale de la guerre* ». Le scénario même, très découpé, met en place, prévoit un certain nombre de tableaux : au faîte du massacre, Kurosawa insiste sur le fait que ces femmes qui sautent des donjons en se pointant un poignard au fond de la gorge porteront des étoffes de couleur « *voluptueuse* ». Le *mot* est *répété* plusieurs fois : le thème pictural d'un paradoxe s'avance, le carnage se parera de douceur, le sang drapera les marches du château d'une longue traîne vermeille ruisselante, l'amour horrible – celui de la traîtrise – se fera dans la couleur du deuil, le blanc.

3 IL était une fois un seigneur tout las de son pouvoir qui se trouva possédé d'une *étrange* fantaisie : se déposséder, accélérer le cours de sa perte, renverser les lois de filiation, répudier sa progéniture la plus chérie – celle *qui dit la vérité* – et favoriser le goût de puissance de sa progéniture secondaire, se remettre nu entre ses crocs, s'exposer à la lame de ses mensonges. Avec le roi Lear et *ses trois filles*, Cordélie la juste, Goneril et Regane les infernales, Shakespeare a créé un archétype humain aussi *prégnant* et éternel que la Jocaste et l'Œdipe de Sophocle.

En déplaçant au Japon son histoire, en conservant sa structure dramatique mais en remplissant ses cases par un autre texte de traduction libre, y ajoutant la matière d'un vieux conte japonais, Kurosawa a remplacé les filles par des fils. *Le bon s'appelle Saburo*, les vilains Taro et Jiro ; leur père Hiderota. Dans cette caste japonaise féodale, c'est davantage aux fils de vivre leur destinée de traîtrise ou de fidélité. La transposition permet à Kurosawa de faire sortir de l'histoire une bru terrible, *mélange de la* Goneril de *Lear* et de la Lady Macbeth inventées par Shakespeare : Dame Kaede. Elle demandera qu'on lui apporte dans du sel la tête de sa belle-sœur. Car c'est aussi une transposition en cruauté, en montré, et donc en spectaculaire cinématographique qu'accomplit Kurosawa avec son Lear japonisé. L'histoire japonaise permet le sang à gros bouillons, la décapitation, l'éventrement ; Lear n'est-il pas d'ailleurs un kamikaze du rapport père-fils ? La défaite intime du Hidetora de Kurosawa sera *doublée de son extériorisation* : la banqueroute d'une place forte. Un grand moment de cinéma ; car c'est cela que Kurosawa aujourd'hui veut faire, il nous l'avouera : montrer au public ce qu'il a envie de voir, ce qui lui fait le plus plaisir. La flambée splendide des désastres.

4 L'ARRIVÉE à Tokyo à la *tombée* de la nuit ressemble à un travelling à l'intérieur d'une maquette de science-fiction : le passage de la caméra sur ses rails déclenche le mouvement de petites silhouettes de carton qui miment l'affairement dans le cadre jaune *des bureaux éclairés*. Après avoir lu les premiers chapitres du livre de Maurice Pinguet, *la Mort volontaire au Japon*, on aura plus de sympathie pour tous ces employés de bureau qu'on rencontre à dix heures du soir dans les rues, leur sacoche à la main, riant par *deux ou* trois, ou cherchant, solitaires, une soupe un peu réconfortante. On sait maintenant que ces hommes sont capables, le jour de leur licenciement ou de leur mise à la retraite, de marcher jusqu'au plus profond d'une forêt glaciale, jusqu'à ce qu'on les oublie tout à fait.

5 AU *vingt-huitième* étage de la tour de l'hôtel Impérial, la télévision : une pluie de riz jetée dans l'image par un lutteur de Sumo *purifie* la scène de l'empoignade. Très vite d'une des dix chaînes à l'autre : publicités, clips vidéo, dessins animés, variétés menées par un trio vedette de très jeunes gens (on appelle cela le « talento » : les comètes du talent ne font pas long feu), beaucoup de jeunesse, beaucoup de *rire*, un mélange de modernisme de pointe et d'archaïsme, maintenant les samouraïs et les geishas vendent des machines à laver et des douceurs. Sur la chaîne 3, une assistance en larmes vit en direct les retrouvailles programmées d'un vieux père de famille et d'un fils repentant disparu depuis quarante ans (un Lear très contemporain). Sur *la chaîne 7, un homme caresse ses* voûtes plantaires avec des lames de rasoir, il sera suivi dans l'ordre de l'exploit par un prisonnier volontaire *guetté* dans sa cage par un serpent venimeux, et qui dispose d'un temps infime pour trouver dans le trousseau touffu la *seule clé qui lui* permettra d'en *réchapper*.

Dehors, derrière les vitres embuées, Metropolis déploie son panoramique nocturne, des lumières *rouges clignotent, des jets de* vapeur sortent inconsidérément, les chenilles des trains à grande vitesse se croisent au cœur de la ville, les gratte-ciel attendent avec impatience la gigue du prochain tremblement de terre, une copie minuscule de la tour Eiffel fait *pourtant fièrement 2 mètres* de plus que l'originale ; tout cela fait penser à Wim Wenders, tout cela Wim Wenders l'a vu puisqu'il est venu à Tokyo et y a tourné un film qu'il a appelé *Tokyoooo*. Il a dû tellement aimer l'idée que dans les trains qui relient une ville à l'autre, entre deux *compartiments*, des hommes et des femmes *téléphonent* à ceux qu'ils ont quitté, ou à *ceux* qu'ils vont retrouver...

6 AU premier abord, pour l'Occidental, le pays de l'*empereur*, factice et quasiment invisible mais aimé de tous, est celui du paradoxe : un hôtel ressemble à une gare, un lupanar à une clinique, un temple à un comptoir de commerce, une salle de jeux à une chaîne d'usine, des chairs vives se dépiautent avec douceur, fouettées par l'ivoire des baguettes. Comme l'a montré Tanizaki dans *Eloge de l'ombre*, la jouissance culinaire se fonde sur cet art des contrastes : lamelles et grains doivent d'abord resplendir de leur blancheur, faire dégorger la fluorescence mate sur l'éclat noir des laques, dans le repli des boîtes. Ainsi Kurosawa fonde-t-il également le *principe formel* de son film : *Ran* pourra aussi être vu comme l'exercice d'un paradoxe, un défilé de couleurs vives, blancheur des étendards, écarlate des panaches sur le noir profond d'un champ de lave.

7 A cent kilomètres de Tokyo, le mont Fuji reste un lieu mythique, avec son versant touristique – lacs, hôtels, pistes de ski – et son versant rébarbatif, ce grand pan charbonneux couronné de neige. C'est dans ce désert que Mishima et son armée d'opérette, la Société du Bouclier, venaient *ourdir la gymnastique de leurs* complots. C'est là que Kurosawa a planté les châteaux des fils indignes, *immense pagode au toit de* mousse déjà criblé de flèches, éclaboussée de sang, truffée de ses fagots de bois qui le réduiront en cendres. Le plateau de cinéma a les dimensions d'une nature, d'une ville fortifiée ; la stratégie des plans sera celle d'une bataille *conquise par trois caméras épousant* simultanément son fracas. Une pelleteuse mécanique, en charriant la lave, en arrachant ses scories herbeuses, remodèle en *permanence le décor*. Le producteur, Serge Silberman, fait visiter le chantier. Il jubile comme un enfant à la tête d'un grand jouet fou, prêt à ordonner sur lui le torpillage.

8 UN *court* portrait du producteur, puisque nous avons eu le temps d'éprouver en lui un homme formidable. Comme une petite dette de reconnaissance, aussi, puisque c'est lui qui a rendu possible notre voyage au Japon. Il est né un 1er mai, *c'est pour* cela, dit-il, qu'il ne peut jamais s'arrêter de travailler. C'est aussi le 1er *mai 1945*, le jour de ses vingt-huit ans, qu'il a été libéré du camp d'Auschwitz. C'est parce qu'il logeait par hasard, à Madrid, dans le même hôtel que Bunuel, *dans la chambre en face* de la sienne, qu'il est devenu son producteur. C'est parce qu'il avait produit *le Trou*, de Jacques Becker, que Bunuel accepta de travailler pour lui. C'est parce qu'ils aimaient autant l'alcool l'un que l'autre qu'ils ont persévéré. C'est en posant des questions absurdes (« aimez-vous le vin rouge ? ») qu'ils ont engagé un collaborateur éternel, sacrant scénariste un professeur d'histoire, Jean-Claude Carrière. C'est parce que Bunuel l'obligeait tyranniquement à faire la sieste en même temps que lui que Serge Silberman a acquis *cette habitude de régler aussi im*périeusement l'emploi du temps de ses invités. C'est parce qu'il a perdu un maître (en plus de tous leurs souvenirs, il a gardé de lui une veste bleue et une boîte à pilules en argent) qu'il est tombé sur le dernier grand maître abandonné à la démesure d'un projet qui faisait peur à tout le monde ; Akira Kurosawa, loin d'être em*pereur en son pays, était réduit à* déballer les aquarelles de ses costumes pour tirer la patte à des financiers. C'est pour lui apporter de l'argent, et malgré une sinusite *terrible, que Serge Silberman* a fait vingt-trois aller-retour dans l'air conditionné impitoyable des *Boeing* entre Paris, Tokyo et *Los* Angeles. Il est capable en permanence d'intenses petites jubilations, qui sont celles des affaires, mais dont il aime faire partager la malignité, par exemple : pourquoi avoir son propre chauffeur quand cela coûterait une fortune et qu'on peut partager avec un président de la République le plus stylé des chauffeurs free-lance ? Pourquoi louer un hélicoptère pour aller sur le mont Fuji quand on peut prendre une estafette ? Pourquoi louer une estafette quand ont peut se la faire prêter *par une connaissance* ?

Serge Silberman est le seul homme qui parvient à partager avec grâce entre huit personnes, et en resservant, le contenu d'une bouteille de Veuve Cliquot *rosé* : on boit l'acrobatie de sa manipulation, la voltige de sa conversation. Au pied du mont Fuji, il retourne fièrement le col de son caban et raconte qu'il *l'a* acheté à Quiberon, il y a vingt ans, pour 20 000 anciens francs. Il dit : « *Je suis contre la possession et pour la qualité.* » Il dit : « *Mon seul souci est d'exaucer le talent.* » Pour le talent, Serge Silberman fait sauter l'anse du panier : *Ran* coûtera plus de 12 milliards d'anciens francs. Serge Silberman a un plaisir fou à donner les chiffres vertigineux du transport en avion *de cinquante chevaux américains* (plus photogéniques que les japonais), des milliers de figurants, des sacs de poussière et de brume déversés avant chaque prise, des kimonos de soie blanche sacrifiés par Dame Kaede, démultipliés parce que le poignard avec lequel elle devait l'effilocher était mal affûté... Le dépassement est prévu dans chaque minute des six *mois du plan de tournage*. Serge Silberman dit : « *J'ai juste calculé ce que je pouvais me permettre de perdre.* »

9 AKIRA KUROSAWA surplombe son chantier, toujours un peu *isolé malgré* la présence voltigeante de ses collaborateurs de toujours (son assistante, au beau sourire esquimau ; son chef opérateur, devenu si vieux qu'il a dû laisser la place à un technicien plus jeune dont il est devenu le cadreur : son ingénieur du son, si *ridé et immobile* derrière sa console qu'on dirait qu'il s'y est fossilisé si le mouvement imperceptible du fume-cigarette en ivoire ne le démentait ; son décorateur, qui semble bouleverser tout son travail en repoussant du bout du pied quelques mottes de lave avec l'*opacité* d'une concentration décisive).

Assis sur un pliant, des baskets aux pieds, emmitouflé dans un anorak matelassé, caché par d'épaisses lunettes noires, il pourrait bien dormir, il est déjà statufié, tel un Kagemusha on pourrait l'avoir *remplacé par un sosie*, son gant a *laissé* retomber le porte-voix, il attend l'impossible. Il attend que la nature se manifeste, qu'elle bouleverse l'image préconçue. Que le typhon chasse l'orage, que la lave fume, qu'un énorme nuage obscurcisse tout. Ce soir il *attend que le soleil se couche pour* refaire une prise de l'assaut du château fort.

HERVÉ GUIBERT.

(Lire la suite page 24.)



Ciné voyage au Japon

Les couleurs de Paris

Au palais de Versailles



KUROSAWA TOURNE «RAN»

(Suite de la page 23.)

Les figurants se dispersent. Ils sont des centaines, certaines fois des milliers, jeunes paysans recrutés sur les lieux, levés à cinq heures du matin, affamés, pâles, gorgés de soupes brûlantes, déguisés en fantassins, en cavaliers, en fantômes. Avec leurs lances, en riant, ils font mine de se transpercer, ils caressent leurs chevaux, puis, de froid et d'épuisement, ils s'évanouissent sur la lave, la face buvant le dernier rayon de soleil, manœuvrant dans l'inconscience leurs doigts embarrassés par les bracelets des armures pour ne pas les laisser s'engourdir tout à fait, ou, se serrant à trois ou quatre dans une couverture déployée, disparaissant sous leurs chapeaux pointus comme une bête fabuleuse, sans tête et innombrablement jambée. C'est le moment de prendre quelques photos.

10 DANS un instant, le soleil va disparaître tout à fait derrière le mont, il tourbillonne dans l'obscurité au cœur d'une de ces fleurs sèches qu'on a déracinées pour ne pas entailler la pureté du tableau noir. C'est maintenant une grande agitation : il faut aller plus vite que le soleil. Kurosawa s'est levé et invective dans son mégaphone les bonshommes lointains qui doivent décharger des sacs de poussière sur le charnier, courir dans tous les sens en brandissant des serpentins fumigènes. Une dernière répétition : dans un silence parfait, amplifié par le froid, on n'entend plus qu'un très léger cliquetis d'armures et de lances, le tambourinage étouffé d'une foulée ralentie. Puis Kurosawa hurle, et, dans son sillage, c'est un écho de voix sauvages qui aiguillonnent les chevaux *et poussent les hommes dans* la mêlée.

L'assaut fait peur comme une vraie bataille, elle n'a aucune raison de cesser, les figurants sont dans une transe qui les fait s'affronter pour de bon. Seul un hurlement encore plus déchaîné que celui qui a mis le feu aux poudres pourra les arrêter. Un cheval blanc s'est écroulé, tout le monde se lève et s'immobilise ou court dans un frémissement. On relève le cheval. *« Vérifiez qu'il n'y a aucun blessé ! »*, crie Kurosawa. puis il échappe à ses fantasmagories dans une Mercedes blanche, glissant presque immobile entre les figurants qui défont leurs armures en courant.

 LE lendemain, dans le studio monté par le fils de Kurosawa à Yokohama, Serge Silberman nous montre une heure quarante de « bout à bout » en cours de montage. Les « tableaux » (le scénario, sur la description d'un plan, ajoutait ironiquement : *« On dirait presque un tableau ! »*) ne sont pas là où Kurosawa les avait prévus. Ils se sont inventés à d'autres moments. Les retrouvailles mortelles du père déchu et du fils répudié sont d'une telle émotion qu'elles n'ont plus besoin, comme le scénario l'envisageait, de rehaussement pictural. Par contre, Kurosawa filme un long dialogue en plan-séquence, de dos et de profil, de deux silhouettes de femmes qui se détachent sur un ciel à peine vidé de sa lumière, diapré d'une douceur de paravent.

12 DANS la scène où Dame Kaede intime à son époux, Taro, de fouler son père aux pieds, Kurosawa filme les amants terribles assis en tailleur à distance, l'un à côté de l'autre, le visage droit qui ne prend même pas la peine de se détourner pour regarder l'autre. N'importe quel metteur en scène occidental qui filmerait cette scène ferait sauter Dame Kaede sur Taro : le harcèlement serait physique ; pour se convaincre, les amants se toucheraient, s'empoigneraient, tourneraient l'un autour de l'autre pour s'agripper ou se repousser, les bouches se houspilleraient. En conférant aux corps, dans un paroxysme dramatique, l'immobilité déclamatoire (la voix est aussi alignée que le corps) issue du nô, Kurosawa fait sourdre en studio la fureur. Gelant la cruauté sous son protocole, il la rehausse. Son art, à ce moment, consiste à brider le moindre tremblement de lèvre ou de paupière : dans la paralysie de l'effet, le tressaillement et le sourcillement auront la violence des phénomènes sismiques. L'extériorité, Kurosawa la réserve pour l'« extérieur » : le décor naturel, la nature déchaînée, la cavalcade.

13 A l'aéroport de Tokyo, Chris Marker, engagé par Silberman pour tourner un film sur le tournage de *Ran* (ce sera *A. K.* qui sera projeté au prochain Festival de Cannes), s'étonne de la légèreté des moyens de Kurosawa, presque improvisés malgré leur pesanteur apparente : sa rapidité à choisir le moment de la prise, à peine éclairée, comme si c'était avec les dieux et non avec une équipe de cinéma qu'il commerçait... Chris Marker sort de sa poche un minuscule ordinateur qu'il vient d'acheter et sur lequel il se met à recopier son carnet d'adresses. L'ordinateur, qui peut enregistrer chaque jour le programme des rendez-vous, a aussi une petite zone, signifiée par une clé, réservée pour les secrets...

14 AUJOURD'HUI, 12 décembre, le château de Kurosawa devait flamber, mais il a plu. Le 31 décembre à minuit, tous les gongs du Japon retentiront en même temps.

HERVÉ GUIBERT.

« L'ORPHELINAT », PAR REINE BARTÈVE

L'abandon forcé de l'enfant

Reine Bartève, actrice et écrivain, arménienne d'origine comme la reine Laodice de Corneille, s'affirme, de pièce en pièce, auteur d'un théâtre sans ascendance connue, marqué à la fois par une sauvagerie politique, militaire — séquelle des massacres de ses parents — et par une délicatesse de parole et de sentiment très personnelle, parce que sans signe de douceur. Un peu comme d'une mère confisquée d'enfants. Après *l'Arménoche* (1975), mise en scène par Jean-Luc Boutté à Vincennes, puis *le Pavillon Balthazar* (1978), au Petit-Odéon, et *Ouverture sur mer* (1980), au Théâtre de Poche, Reine Bartève présente aujourd'hui, au Théâtre de Plaisance, dans une mise en scène de Jean-Jacques Aslanian, sa nouvelle œuvre, *l'Orphelinat*, dont elle a bien voulu nous raconter ici l'origine tout accidentelle.

« L'ORPHELINAT, le besoin d'écrire cette histoire, cela m'est venu sans que je m'y attende : nous étions partis, quelques comédiens conduits par Jean David, jouer le long des côtes d'Afrique *Antigone* de Jean Anouilh. C'était il y a trois ans.

» Dans la pièce, je ne précise pas où a lieu l'action, cela pourrait être dans beaucoup de pays. Mais le choc d'origine s'est passé à Madagascar.

» Quand nous y sommes arrivés, il venait de s'abattre sur l'île, une fois de plus, un cyclone, et des inondations.

» Il faut l'avoir vu, pour y croire. Les cases et les toits des villages emportés au loin par les eaux, les buffles morts qui flottent, pattes raides en l'air, les récoltes détruites exactement comme par le feu ; oui la seule ressemblance, pour nous, serait celle des forêts du Midi juste après les incendies, à cette différence qu'au lieu d'être noir de charbon le paysage entier, jusqu'aux cimes des arbres dépouillées, est couleur chocolat : une boue chocolat tapisse tout, la terre, les poteaux, les murs.

» L'eau manque, de quoi manger aussi, et, parfois, sévissent des gens malhonnêtes qui écoulent des sacs de riz abîmé. Ainsi vit cette grande île, de désastre en désastre, naturel, et des nouveau-nés voient cependant le jour, et des parents, qui ne peuvent se nourrir eux-mêmes, cherchent du lait pour l'enfant.

» Quand nous avions joué, quelques jours plus tôt, à Djibouti, nous avions été avertis de ces nouvelles inondations, et, là, une femme qui avait vécu à Madagascar et qui avait travaillé dans un orphelinat des environs de Tananarive, nous a dit que, en cas de cyclone, la situation était affreuse dans ce havre d'enfants, que tout y manquait, et elle nous avait remis des colis de lait en boîte, à porter là-bas.

» Au moment où je suis entrée dans la cour de cet orphelinat, j'ai ressenti l'un des plus forts chocs de ma vie. Parce que, avant cette cour, jusqu'à cette cour, l'effort de vivre des Malgaches avait déjà été repris, dans la ville, sur les routes, dans ce qu'il restait de villages, et sur les bords des rivières dont d'ailleurs l'inondation avait déplacé les lits : femmes et hommes déblayaient, creusaient la boue, mettaient à sécher des draps, et toute cette vitalité donnait naissance à des mouvements, à des cris, à des bruits, et s'élevaient par moments les aboiements des chiens qui n'avaient pas été noyés ; voilà, à deux pas de cet orphelinat, nous venions de voir et d'entendre tout ce remue-ménage, si j'ose dire, toute cette énergie de gestes, de paroles, toute cette vie, et quand je suis entrée dans la cour de l'orphelinat, ç'a été d'un seul coup le silence absolu, l'immobilité absolue : rien d'autre que des yeux noirs d'enfants, figés, muets, dans un vide.

» Il y avait des enfants de six ou sept ans peut-être, qui étaient assis, et il y avait des enfants de quelques semaines, couchés dans des linges. Ils étaient comme cloués, hors du monde, les yeux grands ouverts axés sur rien, le visage et les membres d'une maigreur extrême, et entièrement insensibles à notre présence, pendant qu'au milieu d'eux nous nous entretenions avec les deux femmes qui prenaient soin d'eux, et leur remettions les paquets de lait.

» Cet orphelinat près de Tananarive atteignait en moi des fibres précises, déjà touchées. Je suis arménienne, et nous, les Arméniens, sommes on ne peut plus sensibilisés à ces maisons d'enfants, parce que, aussitôt après le génocide, les massacres, il y eut des dizaines de milliers d'enfants qui n'avaient plus de famille, et aussi, dans la détresse et les désordres de ces années-là, il y eut des mères, isolées, désemparées, qui ne pouvaient pas supporter que leur enfant meure de faim dans leurs bras, et elles les confiaient.

» Et mon père lui-même, en Anatolie, quand il était petit, ne put être gardé aux soins de sa mère, et fut remis à quelqu'un d'autre, et de cela il avait toujours souffert ensuite.

» Dans cette France qui est mon pays comme elle est le pays de tant d'Arméniens, j'ai parfois le sentiment, à entendre parler, ou à lire des journaux, que bien des personnes, ici, qui n'ont pas souffert de massacres collectifs, ni particulièrement de la faim, de la misère, saisissent assez mal les choses de l'orphelinat et des « abandons » d'enfants par leur mère.

Un hôtel non loin de Tananarive

» C'est à contrecœur, c'est dans la douleur et par un acte de courage difficilement évaluable que des mères parfois se séparent, volontairement, de leur enfant, pour lui éviter de mourir de faim. Et, d'autre part, bien souvent aussi, cette séparation n'est pas vraiment volontaire : ce sont des équipes de protection de l'enfance qui parviennent, après des heures de lutte, à obtenir de la mère la signature réglementaire qui permet de placer l'enfant considéré en danger.

» La mère, dans ce cas, a le droit de venir redemander l'enfant dans les limites d'un certain délai, afin qu'une enquête soit faite alors sur ses nouveaux moyens de vivre, mais, la plupart du temps, le dénuement de la mère, et son état dépressif, effet de ce dénuement et aussi effet de l'abandon forcé de l'enfant, font que cette mère n'est pas du tout en état de venir redemander l'enfant dans le délai prescrit, et c'est aussi, tout simplement, par peur. C'est pourquoi, lorsqu'il arrive qu'une mère, après des mois, et même après des années, parce qu'elle a enfin repris courage, vienne redemander le petit, il n'y a aucune raison de lui jeter la pierre. Elle a tenu le coup, jusque-là, comme elle a pu, elle n'a cessé de penser à l'enfant, oui, des années durant. Et, dans ces cas-là, le temps lui a été long à vivre, mais, du même coup, les années ont passé vite. C'est ainsi.

» C'est donc toute une vie de femme, de fille, d'Arménienne, qui s'est trouvée alertée, en moi, dans la cour de cet orphelinat, à Madagascar. Et par la force des choses *je n'ai pas pu ne pas situer*, dans ma pièce, la vision de cet orphelinat dans une société plus complète. C'est pourquoi la nécessité pour la mère de se séparer de son enfant s'inscrit dans l'évocation d'un pays étranger, non défini précisément, mais plutôt africain, et dont le régime politique paraît plutôt dur, plutôt policier ; mais cela je ne l'ai pas écrit d'après une pratique immédiate, j'ai employé des récits que d'autres m'avaient faits, des expériences « vécues » que d'autres m'avaient racontées, pendant la tournée d'*Antigone*, sur le continent africain.

» J'ai situé l'action dans un hôtel, très étrange, où nous avons dormi quand nous avons joué à Madagascar. C'était dans la campagne, là aussi pas loin de Tananarive. L'hôtel était tenu par une Française, originaire de Normandie, personnage étonnant, « romanesque », comme l'on en rencontre parfois dans la brousse, dans ces pays lointains. Il n'est pas niable que la nature, les arbres, les ciels, les paysages de ces pays-là, exercent sur l'âme une emprise violente, que notre campagne française ne peut même permettre d'imaginer.

» Nous ne pouvons pas nous en défendre, de cette emprise, quand nous allons jouer en Afrique, ou à Madagascar, et cela d'autant plus que ces « paysages » ont quelque chose d'insaisissable, ils ne sont pas forcément « beaux », ou grandioses, ou faits de couleurs accentuées, non ; très souvent, c'est une savane grise, indécise, un peu embrumée, et ce n'est pas croyable, cela vous attrape le cœur comme à pleines mains, comme jamais ça n'arrive ici, comme si cette nature africaine n'était pas seulement végétale, minérale, comme si elle était de la même farine que nous autres et nous murmurait à l'oreille, nous prenait à témoin, et il n'y a pas de doute que cette intimité sourde, secrète, avec la nature a joué un rôle dans les accoutumances coloniales, a suscité ces êtres étranges, exilés définitifs, drogués d'un mirage, d'un climat, désaxés, pénibles autant qu'attachants, tel que cette directrice d'hôtel qui est devenue l'un des personnages de *l'Orphelinat*.

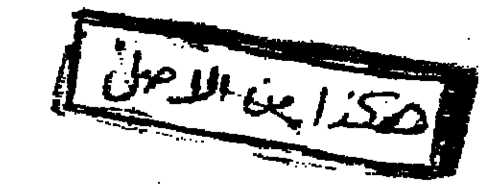
» Plusieurs grands acteurs noirs, Danielle Van Bercheycke (la mère qui ne peut garder son enfant), Benjamin Jules-Rosette (l'employé et l'ami de la directrice de l'hôtel), Pierre Saintons (un dirigeant politique), ont accepté de venir interpréter des personnages qui ne sont pas toujours sympathiques, avec une actrice blanche, Malka Ribowska (la directrice de l'hôtel). Le peintre Xavier Krebs fait, pour décor, une grande toile, où l'on dirait qu'un « reproche » de la nature, de la brousse, ne fait qu'un avec on ne sait quel rassemblement d'humains sur une terre nue. Et Jean-Jacques Aslanian nous a accueillis dans son théâtre, où, comme tous les comédiens depuis la nuit des temps, nous attendons, le soir, costumés et peints pour la circonstance, que des inconnus se hasardent... »

Propos recueillis par
MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Plaisance, 20 h 30.

SPECTACLES

DURAS



DURAS-ZOUC

Un steak haché suspendu à une corde à linge, mouillé, par jour de grand vent.

ZOUC : *« Il y avait trois ans que je ne gagnais pas ma vie. J'avais été malade pendant deux ans, mais je m'étais organisée pour éviter le gagne-pain et pouvoir travailler. Puis un jour j'ai été prête. Et puis j'ai joué. C'était au Mans au printemps 84. J'ai joué devant mon agent, celui que j'avais depuis l'âge de vingt-quatre ans. Il y a eu un dîner après la représentation. Mon agent, il n'a d'abord rien dit. Puis il a dit cette phrase : « Moi, je ne vais pas » dire ce que les tous gens font, » vous dire que vous avez du génie, » je vais vous dire la vérité. Je sais » que je vais vous faire de la peine. » Mais on ne commence pas un » spectacle comme ça. Je sais que » vous n'aviez pas l'intention d'imi- » ter Jane Birkin, mais... » Après il a parlé de la lumière, du son, etc., et puis il m'a dit qu'il ne voulait plus me représenter. Tout à coup, j'ai eu la tête en bas, les pieds en haut. Impossible de bouger. J'étais arrêtée, suspendue, retournée. Je n'ai pas mangé pendant neuf jours. J'étais sans bon sens. Et puis cette femme de Suisse, elle est venue me voir, elle m'a remise en place. Et puis j'ai joué de nouveau à Annemasse devant 1 600 personnes. La survie est revenue d'un coup.*

MARGUERITE DURAS : Est-ce que vous avez pensé une seconde que vous pouviez changer les séquences de votre spectacle ?

— Non. Je ne m'aventure pas dans des situations provisoires. Une fois que je fais, je fais. Alors je ne peux plus revenir en arrière. Ce n'est pas que je ne veux plus le faire, *c'est qu'il n'y a rien d'autre à* la place de ce que j'ai décidé de faire. De ma place, on ne peut pas me faire bouger. C'est la seule chose qui soit possible.

— Si je vous dis : ce que vous faites, ça fait partie de votre être, vous êtes d'accord ?

— C'est un bon mot, ça, être, oui, ça fait partie de ça.

— *Vous n'avez pas choisi de faire* ce que vous faites ?

— *Mais non, vous voyez, je n'ai* pas choisi. Est-ce que vous avez pu vous oublier dans le spectacle de l'autre soir ?

— Chaque fois que je vous vois, et ce soir-là aussi, je suis au *plus loin de moi-même qu'il est* possible. Je reviens sans phrase *pour dire ce que j'éprouve.* Si on me demande : vous avez perdu tout jugement critique envers elle, *je dirai oui.*

— Attendez, je vais prendre une petite cigarette parce que je ne saisis pas bien ce que vous dites là.

— Le mot transcendance, vous le connaissez ?

— Oui, je ne l'emploie pas, mais je le connais. A vrai dire, je ne le comprends pas. Ce que je *fais*, c'est appréhender et rendre. Je prends à des gens *que je rencontre* au café, dans la rue, partout, et quand je joue, je rends ce que j'ai pris. Je respecte les lois de *l'échange*. Il faut que vous disiez ça : mon *contact avec les autres, il n'est que* de personne à personne.

— Même quand vous jouez devant mille personnes.

— Oui, c'est vrai, ça.

— *Jamais vous n'avez montré* la vieillesse comme dans la *séquence de la vieille dame* en blanc.

— *Jamais, non.* Celle-là, c'est un cadeau, complètement. Je l'ai prise en entier.

— Et vous l'avez rendue en entier. Elle est aux antipodes de celle que vous aviez montrée à *Bobino. Elle est une jeune fille,* recouverte de blanc, sauf les deux *mains* qui sortent, sans poids aucun. C'est au-delà de la vieillesse, l'âge a été oublié, il n'a plus de sens. Il n'est plus accablant. Il n'est plus jugé. L'habitude de s'apitoyer sur l'âge est également pulvérisée. Quand la *vieille dame dit qu'elle voit les* ouvriers manger leur gamelle sur les pelouses de l'hôpital, au soleil, ça devient une vision explosive de l'univers : on n'avait jamais vu ça avant : des ouvriers *qui mangent sur la pelouse, ni* entendu ça avant : une jeune fille immémoriale qui dit s'en souvenir.

— *Quand* vous me dites de la main de la vieille dame : *« La main n'a pas de poids »,* c'est important pour moi. Le plan physique, c'est le plus important pour recevoir ce que je fais. *J'ai décidé* que je ne pourrais vivre la vie que si *j'ai des contacts de personne à per*sonne, mais au point d'oublier tout, tout le reste, et n'être qu'avec cette personne, le regarder jusqu'au fond de ce qu'elle a vécu. Il me faut tout le temps me gommer pour ne recevoir que ce qu'on me donne.

— Vous ne partez jamais d'un *jugement moral sur la société,* sur les gens, pour votre spectacle.

— De moins en moins. Je vais vers la lumière et je ne vais pas au répétitif. Quand je m'aperçois, tout à coup, chez quelqu'un, que la base est mauvaise, je passe mon chemin.

— Quelquefois, ça prend du temps de découvrir que la base est *mauvaise.* Quelquefois, on le voit tout de suite.

— *Dans « Psy-show », qui est* mon émission préférée, on voit tout de suite lequel des deux a la base mauvaise.

— *C'est également mon émis*sion préférée. Pour la base, je suis d'accord aussi. Il vaut mieux ne pas dire ici ce que l'on pense.

— Oui, oui, il vaut mieux. Je voudrais que vous disiez que les gens avec qui je suis en contact, ils ne cherchent rien.

— Rien, qu'est-ce que c'est ?

— C'est le pouvoir. Le pouvoir, c'est ce qui est recherché par les gens dans notre époque. Remarquez il en faut un tout petit peu, sur *le principe ils n'ont pas tort.*

— Roger Montandon est co-auteur de votre spectacle.

— Oui, on est à égalité dans le travail avec lui. C'est à lui, le seul, que j'amène ce que j'ai ramassé dehors pour en faire du spectacle. C'est le premier qui écoute. Ça, c'est énorme : *la façon d'écouter de* quelqu'un. Cette écoute apporte, une chose puis une chose, elle entraîne toujours en avant, et c'est la seule voie pour amener une réflexion dense, créatrice.

— Vous avez été malade, vous avez été soignée deux ans. Est-ce que vous avez des connaissances sur la folie ?

— Oui, j'en ai. Je ne crois pas être entrée complètement dans la folie. Vous savez, soit on verse carrément dedans, soit on se maintient au-dehors. Quand on est au-dehors, *ça se présente comme une tenta*tion. Moi, j'ai presque passé de l'autre côté, et ce que l'on aperçoit de l'autre côté, c'est très dur et on ne peut pas du tout le dire en mots. Un ami, un jour, m'a demandé de lui faire comprendre ce que je ressentais, de le faire comme s'il ne comprenait pas le langage. J'ai dit que *j'étais un steak haché suspendu à* une corde à linge, mouillé, par jour de grand vent. Je suis *encore* complètement d'accord avec ça, c'est le mieux que j'ai trouvé pour le dire. J'étais sans colonne vertébrale, sans peau, la tête pincée dans la corde à linge, je n'avais pas les *pieds à terre, alors je ballottais* d'un endroit à l'autre. Quand j'ai commencé à pouvoir bouger, je mettais douze heures pour laver la baignoire, me baigner, me rendre propre, m'habiller, quand j'avais fini ma toilette, la nuit venait. Ce qui m'a tirée de là d'abord, c'est Michel, il est venu tous les jours pendant deux ans, c'est long deux ans, tous les jours. Et puis j'ai l'idée aussi que c'est un petit vieux de la clinique. C'est lui *qui m'a fait recommencer à* rire pour la première fois. C'était un petit vieux maniaco-dépressif qui était resté immobile, la tête baissée, pendant des mois et des mois. Et puis tout à coup il s'était levé, il était passé à faire des gags tout de *suite, à se faufiler partout.* Par exemple il lavait des dossiers, il cassait tous les stores. Un jour, vous savez ce qu'il a fait, il a vidé tous les stylos de tout l'étage, impossible d'écrire un mot. Il disait très très peu de choses mais toujours les *mêmes. Quand il prenait le thé,* il levait sa tasse en l'air et il criait en articulant très fort : *« Twinings, the tea of London. »* Moi, il m'enchantait complètement. C'est avec lui que j'ai ri de nouveau.

— *Je sens déjà que je ne vais* pas pouvoir m'en empêcher, de crier pareil quand je prendrai mon thé. C'est ça les cris.

— Il avait des gestes incroyables, il était dans une recherche de contacts, de vie, et à lui tout seul il déroutait la structure complète de l'étage de la clinique. Une fois, il a mis au jour tous les négatifs des radios de la journée, alors on l'a *enfermé.*

— *A dix-sept ans, vous aviez* déjà été malade.

— Oui, *de la même façon,* mais là je n'étais que désespérée parce que *je n'arrivais pas à sortir de ma* famille et à sortir de la Suisse pour retrouver Roger à Paris. Je l'avais vu à douze ans et depuis je rêvais de le retrouver. Je l'ai retrouvé. La *deuxième fois,* le point *commun* c'est que je ne m'autorisais pas à dire ce que j'avais envie de faire, c'était ça ma maladie. Je ne pouvais plus vivre avec Roger, j'étais *arrivée avec lui à une situation* comme avec mes parents parce que *je ne voulais pas lui faire de peine.* Je voulais vivre d'autres amours, c'était une question de vie ou de mort. Et je n'osais pas lui dire, comme à mes parents. Quand je *provoque une copie de ma situation* familiale, c'est là que je risque de *devenir folle.*

— Pourquoi ça vous frappe tellement quand je *dis* que la main était sans poids aucun ?

— *Parce que si vous avez vu la* main sans poids, c'est qu'il y a eu la *rencontre entre vous et moi.* C'est ça le dialogue avec moi.

— Vous voulez dire que la parole, c'est la main sans poids.

— Oui. Ce qui m'intéresse c'est la personne qui a trouvé que la main était sans poids aucun. Je passe toujours par là, par les personnes. Vous, je vous ai vue au *bistrot* de l'avenue du Maine, tous les jours *pendant des semaines avec un* croque-monsieur et beaucoup de gens qui venaient vous retrouver. Je ne savais rien de *vous* et c'est à vous voir ainsi que j'ai eu envie de vous connaître.

— Vous n'imaginez pas quel réconfort cela peut être de s'entendre dire ça. Je voudrais vous parler de la lecture. Vous ne lisez pas ?

— Non. J'ai toujours trouvé les occasions de fuir les lectures. Les images m'empêchaient de voir, et *encore maintenant c'est comme ça.* Il faut quand même dire que je n'ai fait que les petites écoles. Dès l'âge de dix ans jusqu'à l'âge de seize ans je suis restée dans la Classe des *ânes. On l'appelait comme ça.* C'était une classe unique dans laquelle on mettait tous les attardés de toute l'école, jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de sortir de l'école.

— *Vous ne trouvez pas ce qu'il* y a à lire quand vous lisez, vous n'arrivez pas à le trouver pourquoi lire.

— Non, je n'y arrive pas. Je ne comprends pas ce que je lis, je ne *ressens rien. Je lis du doigt.* Pas autrement. Je me protège de la lecture parce qu'il y avait des livres qui m'habitaient et ça me faisait peur. Après *Tess d'Urberville* ça a duré très longtemps, j'étais devenue cette femme-là, je parlais comme *elle,* Tess d'Urberville. J'ai peur des livres. Je ne peux pas m'en défaire.

— C'est que vous lisez complètement.

— Oui, ça doit être ça.

— Il ne faut pas que vous lisiez, ou plutôt : il faut que vous ne lisiez pas, j'en suis sûre. Je m'aperçois que je n'ai jamais dit ça à personne mais je vous le dis.

— ... La concierge de l'avenue du Maine, je l'ai reconnue. Elle habitait avenue du Maine, près de ma salle de montage. Dès que nous nous sommes connues, vous m'en avez parlé. Je ne l'ai *jamais oubliée, elle paraissait un* élément essentiel de votre vie.

— Elle me fascinait, oui. D'abord j'avais envie très fort qu'on soit des *amies. Mais elle était un peu primi*tive, cette concierge, et j'avais peur de l'aimer trop, de retomber encore une fois sur un amour primitif comme celui que j'avais pour ma *mère et qui a été si dangereux pour* moi. Je vais vous dire pourquoi je *l'adorais. Elle était très très drôle.* Elle était très très grosse. Elle vivait avec son gros chat gris et le vieux William qui faisait sous lui et qu'elle martyrisait. C'était inimaginable à *quel point sa loge, elle était petite.* Elle pouvait à peine passer entre le lit et la table, et le fauteuil et la cuisinière. Et là-dedans elle avait trouvé le moyen de mettre une banquette, une sorte de ramasse-poussière géant, où il y avait tous les souvenirs de sa vie qui étaient exposés. Un jour je l'ai vue nue der*rière sa fenêtre.* Elle était devant son évier, elle se lavait.

— Elle se lavait, grosse comme elle était, dans *cet* espace ?

— Oui... elle était très propre, elle arrivait à se laver... enfin... dans les replis je ne sais pas, c'était une de mes petites gênes quand je mangeais avec elle. Nue, toute sa peau était remplie, tout était rond, gonflé, *les seins comme des ballons, le* ventre, le sexe était énorme. Elle m'arrivait à l'épaule, elle pesait 125, 130 kilos. Elle me disait : *« Va chercher la 504. »* La 504, c'était le caddy, on sortait ensemble. *Un jour* je lui ai prêté un livre sur les putains, elle l'a lu tout de suite et elle m'a demandé : *« Tu n'as pas autre chose dans le même genre ? »* Je n'avais rien. Je lui ai donné le livre d'un homosexuel. Elle m'a dit *qu'elle n'était pas d'accord. Qu'il* fallait que ça se fasse par-devant, dans des conditions naturelles. Elle est allée le cacher dans le débarras, dans la soupière, pour ne pas que son fils le trouve. Après la mort de William, elle a eu un amant maghrébin, un type magnifique. Ils faisaient l'amour tellement que quelquefois *elle se trouvait mal, elle m'appelait.* Elle était d'une sensualité fantastique.

» Je me souviens des séances, on mangeait à cinq dans sa loge, l'odeur des brochettes, *la chaleur.* Elle faisait des méchouis dans la cour, il y avait toute la famille de son amant, personne ne se plaignait. Et puis l'amant maghrébin a eu un accident de travail, on lui a coupé la jambe, il est reparti dans son pays. Et *puis elle a eu une atta*que, on l'a mise à l'hôpital. J'étais à Bobino quand elle est morte, je ne l'ai pas revue. Alors j'ai commencé à rêver d'elle. Deux rêves, mais toujours *les mêmes. Dans le premier* rêve, elle sortait de son trou et elle *me disait que je l'avais abandonnée.* Le deuxième rêve, c'était comme au retour des vacances avec les changements que l'on trouve. J'entrais dans sa loge. Tous les meubles *étaient restés figés. Ils étaient* recouverts de neige, c'était la pous*sière* blanche de sa décomposition. Il y a des familles de gens. Elle, c'était un individu par lequel il fallait que je passe. Il fallait que j'en passe par elle pour exprimer certaines choses.

— L'expression « être pris par » quelqu'un, ce sont les mots pour vous.

— Oui, ce sont les mots.

— Il n'y a rien d'inventé dans la concierge.

— Même les rêves sont vrais, *rien n'est inventé.* Les *morts*, maintenant j'ai une nouvelle façon de les aborder. Vous, vous *pensez que je* pourrai dire quelque chose de ça, de la mort ?

— Je pense que si quelqu'un doit apprendre quelque chose *aux autres, c'est vous.*

— Oui, c'est moi, c'est vrai.

— Vous n'avez pas peur de la mort ?

— Non, mais il faut apprendre à *mourir.* Si *un jour vous avez une* grande peur, il faudra m'appeler, qu'on puisse se prendre dans les bras, vous ou quelqu'un d'autre. Je sais aider les gens à mourir. J'ai *apprivoisé cette angoisse domi*nante que j'ai. Très longtemps j'ai eu peur de mourir seule. Maintenant je sais que non, que je ne mourrai pas seule dans un couloir.

— Dites-moi, est-ce que vous êtes *sortie de ce malheur avec* votre agent ?

— Oui. *Je* n'ai que des rapports d'amour avec les gens. Entre mes *amis et moi il n'y a jamais de bêtise,* ni de méchanceté. Je ne sais toujours pas ce qui s'est passé. J'ai eu peur que ça me fasse un tort énorme. Un agent ça peut faire per*dre un temps énorme dans la vie de* l'acteur qu'il représente. C'est lui le premier public. J'ai craint de ne pas pouvoir amener mon travail au bord de la scène après qu'il m'a abandonnée.

— Et puis vous l'avez fait.

— Oui.

— Je ne sais pas où vous êtes. Je sais que vous êtes aux antipodes de la chanson. Je crois que votre domaine est quand *même celui de la parole.* Mais je sais aussi que c'est celui du *silence qui précède toute dési*gnation par la parole, quelle qu'elle soit. Je crois que vous êtes dans la gravité la plus grande qui puisse accompagner *un acte de création. Que vous* vous tenez au plus profond de la nuit pascalienne, celle de la connaissance. C'est des grands mots mais là, ils veulent dire quelque chose.

— Il paraît qu'il y a deux Anglaises qui ont fait ce que je fais, au début du siècle.

— Votre neutralisme est *absolu. Vous êtes équidistante,* rigoureusement, de la vie et de la *mort. Cette adorabilité de Zouc* et de cette humanité qu'elle trimbale dans les provinces de langue française, elle est totale.

— *C'est vrai, j'essaie de faire* que tout le monde soit adorable. »

Propos recueillis par
MARGUERITE DURAS.


Zouc par Roger Montandon (1976).

SÉLECTION

CINÉMA

Une semaine de marionnettes

Fantasmagoriques, métaphoriques, toujours poétiques, des marionnettes glissent dans des décors de cinéma. Plus vivantes que les vivants, elles transcendent le bois dont elles sont faites. Pour les semaines de la marionnette à Paris, un bien séduisant programme, qui va de Jiri Trnka à Robert Lapoujade (cinéma Les Templiers, jusqu'au 18 décembre.)

« Le pays où rêvent les fourmis vertes » de Werner Herzog

Un géologue et des aborigènes, des bulldozers et la terre des dieux. L'Australie devient espace mythique, et le film, allégorie calme pour les désastres des civilisations.

ET AUSSI : *Gremlins*, de Joe Dante, et *Ghostbusters*, de Ivan Reitman (l'horreur fait rire). *Hôtel New-York*, de Jackie Raynal (carnets de notes d'une épopée). Festival d'automne cinéma (la semaine des *Cahiers*, Bresson, les indépendants new-yorkais). Semaine du cinéma soviétique (plusieurs Républiques représentées). *Fantomas* au Dejazet (Feuillade illustré par un drame musical instantané).

THÉATRE

« Adiedi » au Petit Odéon

Adi est employé dans un central téléphonique. Edi est son double. Le premier est charmant, le second est un délateur... La pièce de Jelena Kohut – très bien jouée, en particulier par Denis Lavant, – raconte avec émotion et un humour débridé les mécanismes de la dépersonnalisation, dans une mise en scène forte, coupante, claire de Viviane Théophilidès.

« Bérénice » à la Comédie-Française

Dans la mise en scène de Klaus Michael Grüber, la tragédie de la séparation est un adieu à l'amour, à la vie, une déchirante prière funèbre.

ET AUSSI : *Les Derniers Jours de Pompéi*, au TGP de Saint-Denis (les marionnettes enchantées). *La Tour d'amour*, à Essaïon (prolongation pour les délires baroques de Rachilde). *Le Petit Cochon*, à Mogador (une fois de plus le Magic Circus enchante parents et enfants).

MUSIQUE

Festival Xenakis

Derniers feux du Festival d'automne, un admirable programme Xenakis par l'Ensemble intercontemporain, sous la direction du meilleur chef, Michel Tabachnik, avec le New London Choir : deux œuvres chorales très profondes, *A Colone* et *Medea*, et des pages pour petit effectif : *Phlegra*, *Epei* et *Palimpseste* (Théâtre de la Ville, le 17).

Festin pour les amoureux de Gabriel Fauré : deux heures et demie de sa musique, avec O. Charlier, C. Courtois, S. Gazeau, D. Abramovitz, C. Tsan, etc. (musée Grévin, le 13, à 19 h 30).

Programme liturgique au Festival d'art sacré, avec des œuvres de Bach et d'André Gouzes, le rénovateur du chant des offices dominicains : vêpres, messe, vigiles, de 18 h 30 à 22 h 30 (Saint-Germain-des-Prés, le 15).

Quatre concerts en une journée pour Perspectives du XXe siècle, avec des programmes captivants pour chœurs, orchestre ou musique de chambre : Milhaud, Xenakis, Bartok, Schumann, Mendelssohn, Caplet, Jolivet, Alain et une création d'Alain Bancquart (Radio-France, le 15, à 14 h 30, 15 h 30, 17 heures et 20 h 30).

Retour d'un très grand violoncelliste français, Guy Fallot, après une très longue maladie ; on n'a pas oublié la beauté et la profondeur de ses interprétations (musée Grévin, le 17).

A Villeurbanne, début des représentations du *Baladin du monde occidental*, d'Antoine Duhamel, d'après J.-M. Synge (salle Gérard-Philipe, du 18 au 21 décembre).

JAZZ

Carrefour mondial de la guitare

Convergence : sous le signe des tropiques et de la Caraïbe (mélanges, traditions, passages), les meilleurs représentants des styles et des façons de jouer se rencontrent à Fort-de-France. Du blues à Bach en passant par le flamenco et toutes les formes savantes ou populaires. Avec Louisiana Red, Ralph Towner, Abercrombie, Boulou et Elios Ferré, Jaco Pastorius pour la seule partie « jazz ». Renseignements : CMAC, avenue Frantz-Fanon, Bellevue, 97200 Fort-de-France, 70-04-75.

ET AUSSI : Bernard Lubat, le pianiste : Radio-France, studio 105, le 13 décembre à 20 h 30. Jazz et claquettes au théâtre de la Siem (un spectacle du Créart, les 12 et 13 à 20 h 30, 6, rue Albert-de-Lapparent, Paris-7e).

DANSE

Rendez-vous de Sceaux

Comme chaque année, le Centre d'action culturelle de Sceaux, *Les Gémeaux*, consacre un week-end à la danse contemporaine avec des débats (« Rapports de la danse et de l'érotisme », samedi 15 à 18 h 30), une série d'essais d'Alain Buffard, Marc Vincent et Jannette Dumeix (jeudi 13, 21 heures), deux pièces d'Odile Duboc et Odile Cougoule, enfin *Corne d'Est*, un très beau ballet de Kilina Crémona, le samedi 15, suivi d'un film de N. Ray, *Party Girl*.

ET AUSSI : Le GRCOP au Centre Georges-Pompidou (chorégraphies de R. Chopinot, M. Clark, J.-C. Paré, J. Garnier), *Instances*, de Catherine Diverres et Bernardo Montet au Centre américain (13, 14, 15 décembre, 21 heures), Stéphanie Aubin à la Ménagerie de verre (17 décembre, 18 h 30).

EXPOSITIONS

L'âge d'or de la peinture danoise au Grand Palais

L'exposition de l'hiver, pour la chaleur intimiste de ses petits formats, pour leur charme ravageur, leur esprit, pour le sentiment qu'ils donnent de paix et d'équilibre, à la fois loin du réel et proches du quotidien. Les peintres de cet âge d'or, au dix-neuvième siècle, ajoutent au voyage de Rome celui de Paris, puis, à Copenhague, ils plongent souvenirs et pinceaux dans la lumière du Nord.

ET AUSSI : Zongshan, tombes des rois oubliés (archéologie chinoise) au Grand Palais ; Mille ans d'art japonais, à la galerie Jeanette-Ostier ; les frères Flandrin au musée du Luxembourg ; Kandinsky, hommage à Henry Kahnweiler, donation Louise et Michel Leiris, au Centre Pompidou.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

KANDINSKY. Jusqu'au 28 janvier.

MIRO. Les 3 bleus. Jusqu'au 28 janvier.

DONATION LOUISE ET MICHEL LEIRIS. Collection Kahnweiler-Leiris – **HOMMAGE A DANIEL-HENRY KAHNWEILER**, marchand, éditeur, écrivain. Jusqu'au 28 janvier.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Matisse à nos jours. Jusqu'au 7 janvier.

PATRICK BAILLY-MAITRE-GRAND. Salon photo. Jusqu'au 16 décembre.

PHOTOGRAPHIES CONTEMPORAINES EN FRANCE. Jusqu'au 27 janvier.

NOSTOS II. Installation vidéo de T. Kuntzel. Salle de cinéma du musée. Jusqu'au 24 décembre.

CCI

DÉCHETS : l'art d'accommoder les restes. Jusqu'au 21 janvier.

SIX PHOTOGRAPHES CHEZ LE CORBUSIER. Jusqu'au 7 janvier.

BPI

IMAGES A LA PAGE. L'illustration de l'album en France 1954-1984. Jusqu'au 7 janvier.

FÉLIX LORIOUX. Entre Grandville et Walt Disney, un précurseur. Jusqu'au 7 janvier.

NOUS N'AURONS PAS TOUJOURS CENT ANS. Hommage à Jean Paulhan. Jusqu'au 7 février.

QUELS LIVRES POUR NOEL ? Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 4 février.

∴

LE CINÉMA CHINOIS. Jusqu'au 14 janvier.

AIX-EN-PROVENCE : L'ANNÉE DES PERCUSSIONS. Photographies. Jusqu'au 6 janvier.

OBJETS EN DÉRIVE. Atelier des enfants. Sauf dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

Musées

LE DOUANIER ROUSSEAU. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 16 F ; samedi : 12 F. Jusqu'au 7 janvier.

WATTEAU, 1684-1721. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée : 20 F ; samedi : 15 F (gratuite le 13 décembre). Jusqu'au 28 janvier.

L'AGE D'OR DE LA PEINTURE DANOISE, 1800-1850. Grand Palais, place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 mars.

ZHONGSHAN : Tombes des rois oubliés. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 février.

PEINTURE. L'autre nouvelle génération. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée : 12 F ; samedi : 8 F. Jusqu'au 7 janvier.

CULTURA LATINA. A la découverte du monde latin. Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 décembre.

SYMBOLES ET RÉALITÉS. La peinture allemande 1848-1905. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 janvier.

DESSINS FRANÇAIS DU XVIIe siècle. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 28 janvier.

AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. Etat actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté Seine (265-99-48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

DIDEROT ET L'ART DE BOUCHER A DAVID : les Salons 1759-1781. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 7 janvier.

TAROT. Jeu et magie. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 6 janvier.

JEAN HÉLION. Rétrospective. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 6 janvier.

LUCIEN CLERGUE. Rétrospective. Jusqu'au 7 janvier. – **HELMUT NEWTON.** Jusqu'au 27 janvier. **MARTINE BARRAT.** Jusqu'au 15 décembre. **PARIS-MATCH, 60 photos qui racontent notre histoire.** Jusqu'au 6 janvier. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES : Accrochage n° 1 (Boubat, Brassaï, Cartier-Bresson, Charbonnier, Doisneau, Kertesz). Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

LA FÊTE DES MORTS AU MEXIQUE. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 16 décembre.

DONATION REDON-TOULOUSE-LAUTREC : la baraque de la Goulue – L'ART DU VANNIER – ASPECTS DE L'ART EN TERRE D'ISLAM. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

LE CIRQUE ET LE JOUET. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 janvier.

PERMANENCE DE L'ORFÈVRERIE FRANÇAISE : Collections du musée des arts décoratifs, 16e au 18e siècle – Le métier d'orfèvre et l'histoire des poinçons. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 janvier.

30 ANS DE PHOTOGRAPHIE PUBLICITAIRE AU JAPON – MAGGI-KUB PUB. Cent ans de publicité. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 21 janvier.

HIPPOLYTE, AUGUSTE ET PAUL FLANDRIN. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F ; sam. : 8 F (gratuite le 25 janvier). Jusqu'au 10 février.

EUGÈNE DELACROIX. Dessins inédits du musée du Louvre. Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (354-04-87). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 6 F ; samedi : 3 F. Jusqu'au 25 février.

LA PHOTOGRAPHIE CRÉATIVE. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 20 janvier.

L'AFFICHE D'OPÉRA. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 janvier.

HENRI CARTIER-BRESSON, Paris à vue d'œil. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 6 janvier.

GENIAUX-ATGET-VERT. Petits métiers et types parisiens vers 1900. Musée Carnavalet (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 janvier.

VOYAGE IMAGINAIRE. Itinéraire photographique de M. Delaborde. Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 janvier.

LA RUE SAINT-DOMINIQUE : Hôtels et amateurs. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 11 h 30 et de 14 heures à 16 h 45. Jusqu'au 20 décembre.

JEAN HUGO : costumes pour l'homme qui rit. Maison de Victor-Hugo, 6, place des Vosges (272-16-65). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 31 décembre.

DE LA MODE ET DES LETTRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 14 avril.

APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS... LA MÉTÉO. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 20 février). Jusqu'au 15 avril.

ACQUISITIONS RÉCENTES, 1982-1984. Musée instrumental du Conservatoire national supérieur de musique, 14, rue de Madrid (293-15-10). Du mercredi au samedi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 23 février.

LOUIS THOMAS-D'HOSTE. Sculptures. Musée Bricard, 1, rue de la Perle (277-79-62). Jusqu'au 5 janvier.

CINÉASTES. Photographies de Carlos Freire. Musée du cinéma, palais de Chaillot, place du Trocadéro (553-21-86). Sauf lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 13 janvier.

L'ARCHITECTURE ET L'EAU. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 30 décembre.

LA FRANCE ET LES FRANÇAIS DE LA LIBÉRATION (1944-1945). Vers une France nouvelle. Musée des deux guerres mondiales. Hôtel national des Invalides (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Dim. de 14 h 30 à 18 h. Entrée 10 F. Jusqu'au 31 décembre.

ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES DE L'ARMÉE. Hôtel des Invalides (555-92-30). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 janvier.

Centres culturels

DMITRIENKO. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 13 janvier.

PARIS DES ILLUSIONS. Un siècle de décors éphémères à Paris, 1820-1920. Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (274-44-44). Sauf dim. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

HOMMAGE A RENÉ MAGRITTE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 février.

DEGAS. Le modelé et l'espace. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). T.l.j. de 10 h à 19 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 27 janvier.

ALEXANDRE VESNINE et le constructivisme russe. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 29 décembre.

PIER PAOLO PASOLINI. Corps et lieux. Maison des sciences de l'Homme, 54, boulevard Raspail (544-72-30). Sauf sam. et dim., de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 décembre.

PIER PAOLO PASOLINI. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (296-12-27). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 30 décembre.

SINE. Honoré 84. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf sam. et dim., de 13 h à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

LIMA. Photographies d'une commune rurale de Suède prises entre 1880 et 1938. – **L'ÉDIFICE DU RIKSDAG.** La rénovation des bâtiments du Parlement suédois. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 janvier.

TIRELIRES : OBJETS D'ART. De l'Antiquité au XIXe siècle. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 avril.

CORNELIUS ROGGE. Sculptures et aquarelles. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 23 décembre.

FERNAND LEDUC. Parcours : lieux de lumière. Œuvres sur papier 1950-1973. Services culturels du Québec, 117, rue du Bac (222-50-60). Jusqu'au 25 janvier.

ARTISTES DE L'ESPACE LATINO-AMÉRICAIN. 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 12 janvier.

NAZARETH. Galerie Debret, 28, rue La Boétie (563-46-55). Jusqu'au 31 décembre.

PERSPECTIVES ET COLORIS. Méthode de travail des peintres à l'âge d'or danois. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 13 h à 19 h ; dim. et fêtes, de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 3 mars.

G. DE CARLO : ARCHITECTURE ET VILLE. Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Sauf sam. après-midi et dim., de 10 h à 13 h et de 16 h à 19 h. Jusqu'au 22 décembre.

LA GRAVURE YOUGOSLAVE MODERNE. Centre culturel de la RSF de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Jusqu'en janvier.

ROMAN VISHNIAC : Un monde disparu. Photographies. Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal (331-98-20). Jusqu'au 2 janvier.

SAINT-EXUPÉRY, 1900-1944. Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février.

LA BIBLIOPHILIE à travers cent cinquante ans du Bulletin du bibliophile. Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully (277-44-21). Sauf dim. (et les 24 et 25 décembre), de 12 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 décembre.

EMERIC FEHER, 1904-1966. Les travaux et les jours – **HOLGER TRULZSCH.** De la gare au musée d'Orsay. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

HISTOIRE DE LA PHOTOGRAPHIE HONGROISE, de 1900 à 1945. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 décembre.

Galeries

DUBUFFET, FAUTRIER, WOLS. Peintures, aquarelles, dessins. Galerie N.-Seroussi, 34, rue de Seine (634-05-84). Jusqu'au 12 janvier.

L'OUTIL AGRICOLE. Dessins du XIXe siècle. La Galerie, 17, rue des Beaux-Arts (326-95-89). Jusqu'au 30 décembre.

MILLE ANS D'ART JAPONAIS. Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 13 janvier.

OPÉRAS. Maquettes, décors et costumes. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 31 décembre.

BROTO. Peintures. – **CHILLIDA.** Œuvres sur papier. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (548-45-15). Jusqu'au 20 janvier.

JOHN CAGE, BUCKMINSTER FULLER, NAM JUNE PAIK. Galerie Bastille, 20, rue de Lappe (355-37-77). Jusqu'au 31 janvier.

VIVE LA GRAVURE. Galerie, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 20 janvier.

PARIS LA VIE EN ROSE. Photographies de C. Sparenta. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-19). Jusqu'au 12 janvier.

BIGOT - EHANNO - SAINT-CRICQ. Galerie Galarte, 13, rue Mazarine (325-90-84). Jusqu'au 29 décembre.

ADEVOR. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 26 janvier.

BABOU. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 5 janvier.

GEORGES BADIN. Peintures récentes. Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil (296-37-47). Jusqu'au 10 janvier.

ANNE BARRÈS. Soulèvements. Galerie A.-Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 22 décembre et du 5 au 26 janvier.

ALEXANDRE BAUMGARTNER. Bas-reliefs, sérigraphies, volumes. Galerie Suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 12 janvier.

CARZOU. Cent petits formats. Galerie Taménaga, 18, avenue Matignon (266-61-94). Jusqu'au 19 janvier.

CHAPOVAL. Peintures, dessins. Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 13 janvier.

PHILIPPE COGNÉE. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 12 janvier.

PAUL-EMILE COLIN, 1867-1949. Un oublié de Pont-Aven. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 31 décembre.

JEAN DUBUFFET. Mires. Galerie J.-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'à fin décembre.

FRÉDÉRIC DUFOOR. Galerie A.-Blondel, 50, rue du Temple (271-85-86). Jusqu'au 15 janvier.

ESTEVE. Fusains et crayons de couleur. Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 19 janvier.

HELENE FAREY. Peintures. Galerie J.-P. Chalon, 36, rue de l'Université (261-47-02). Jusqu'au 20 décembre.

JEAN-LOUIS FAURE. Galerie A. Blondel, 50, rue du Temple (271-85-86). Jusqu'au 5 janvier.

JACQUES GAUTIER. Emaux et Ivoires. 36, rue Jacob (260-84-33). Jusqu'au 31 janvier.

JOEL KERMARREC. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 12 janvier.

NINO LONGOBARDI. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (354-85-30). Jusqu'au 15 janvier.

FÉLIX LORIOUX, 1872-1964. Galerie Lebrun-Jouve, 12, rue de Miromesnil (265-09-23). Jusqu'au 31 décembre.

YVES-MARIE PERON. Nane Stern, 25, avenue de Tourville. Jusqu'au 30 décembre.

ANTOINE REVAY. Peintures et dessins. Le Roi des Aulnes, 159 bis, boulevard du Montparnasse (326-86-92). Jusqu'au 26 décembre.

ROHNER. Peintures 1933-1984. Galerie Framond, 3, rue des Saints-Pères (260-74-77). Jusqu'au 15 janvier.

ANDREAS SENSER. Galerie M. Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 31 janvier.

HEDVA SER. Mouvances de la tapisserie. Galerie R. Four, 28, rue Bonaparte (329-30-60). Jusqu'au 28 février.

CHAGIT SHAVAL. Peintures. Closerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse (326-70-50). Jusqu'au 30 janvier.

MAURICE TABARD. Galerie M. Meyer, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 25 décembre.

TAPIES. Peintures récentes. Galerie Maeght Lelong, 13-14, rue de Téhéran (563-13-09). Jusqu'au 5 janvier.

BERNAR VENET. Reliefs-sculptures. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 3 janvier.

LAWRENCE WEINER. Cinq sculptures. Galerie D. Templon, 1, impasse Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 3 janvier.

CLAUDE YVEL. Peintures 1980-1984. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 10 janvier.

En région parisienne

BOBIGNY. Les arts et la civilisation industrielle, 1850-1914. Maison de la culture, boulevard Lénine (831-11-45). Sauf lundi. De 12 h à 20 h ; dim. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 13 janvier.

BOULOGNE-BILLANCOURT. 1934-1984, cinquantenaire de l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt. Architecte : T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizet. Jusqu'au 26 janvier.

CRÉTEIL. Christian Zeimert. 50 ans d'arrière-garde. Peintures. Maison des arts, place Salvador-Allende (899-90-50). Jusqu'au 30 décembre.

EPINAY-SUR-SEINE. Images de l'industrie du rêve. Centre culturel, 18, rue du Général-Julien (821-41-07). Jusqu'au 2 janvier.

LA DÉFENSE. L'Albanie, un réalisme socialiste. Galerie de l'Esplanade (796-23-30). Tlj de 12 h à 19 h. Jusqu'au 8 janvier.

LE VESINET. Un siècle d'art sacré ? 1884-1984. CAL, 58, boulevard Carnot (976-32-75). Tlj de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Du 15 décembre au 13 janvier.

POISSY. L'art en milieu hospitalier : Jean Goulet, Serge Guillou. Centre hospitalier, 10, rue du Champ-Gaillard (074-92-11).

PONTOISE. Images de la mer : les bateaux de Paul-Emile Pajot. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'à fin février. – Camille Pissarro. Dessins, gravures. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'à fin février.

SAINT-MAUR DES FOSSES. Le cirque dans la boucle. Musée, villa Médicis, 5, rue Saint-Hilaire à La Varenne Saint-Hilaire (886-33-28). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h ; dim., de 11 h à 18 h. Du 15 décembre au 17 février.

VILLEPARISIS. Joël Kermarrec. Dessins-peintures. C.A.C. Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 janvier.

En province

ALBI. Rencontres d'Albi : Mario Merz. Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie (54-14-09). – Corps et machines. CC de l'Albigeois, place Edmond-Canet. – Les Arborigènes. Parc Rochegude.

ANGERS. La crèche animée de Roland Roure. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 15 janvier. – La tapisserie en France : technique, histoire. Musée Jean Lurçat, 4, boulevard Arago (87-41-06). Jusqu'au 30 décembre.

ANGOULÊME. Entre archéologie et modernité : Paul Abadie, architecte 1812-1884. Musée municipal, 1, rue Friedland (95-07-69). Jusqu'au 13 janvier.

BAYONNE. Aurelio Arteta, 1879-1940. Musée Bonnat, 5, rue Jacques-Laffitte (59-08-52). Jusqu'au 18 février.

BEAUVAIS. Francis Wilson. Travaux récents. Galerie nationale de la Tapisserie, rue Saint-Pierre (448-29-93). Jusqu'au 14 janvier.

BORDEAUX. Jean-Charles Blais. Peintures 1984. Jusqu'au 6 janvier. – Bernard Pagès. Sculptures. Jusqu'au 13 janvier. Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35).

CALAIS. Etienne-Martin, parler de sculpture et de passementeries. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 1er janvier. – Duchêne Gérard. Introspective. Galerie de l'ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 15 février.

CHATEAUROUX. Thierry-Loïc Boussard. Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (22-15-14). Jusqu'au 29 décembre. – La tapisserie d'Aubusson. Maîtres contemporains. Cordeliers. Jusqu'au 5 janvier.

CHOLET. Venise. Musée municipal, avenue Gambetta (62-21-46). Du 14 décembre au 4 mars.

CLERMONT-FERRAND. Greuze et Diderot : vie familiale et éducation dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Musée Bargoin, 45, rue de Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 6 janvier.

DIJON. Victor-Hugo et la photographie. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 7 janvier. Dijon vu par Victor-Hugo. Musée Perrin de Puycousin, 17, rue Sainte-Anne (30-65-91). Jusqu'au 7 janvier.

GRAVELINES. Avati, œuvres de 1936 à 1984. Musée du dessin et de l'estampe. Arsenal (23-08-13). Jusqu'au 27 janvier.

GRENOBLE. Jean Achard (1807-1884). Expositions du centenaire. Musée (54-09-82). Maison Stendhal, hôtel de ville. Jusqu'au 7 janvier. – Les Chartreux de la Grande Chartreuse. Le désert et le monde. Musée Dauphinois, 30, rue Maurice-Gignoux (87-66-77). Jusqu'en novembre 1985.

LA ROCHELLE. Jouets 1870-1955, Made in USA. Musée du Nouveau-Monde, 10, rue Fleuriau (41-37-79). Jusqu'au 3 mars.

LE CREUSOT. Fortifications : sculptures, maquettes et projets de J. Perreault. Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'à fin février.

LE HAVRE. Biennale de la ville du Havre. Hôtel de ville. Jusqu'au 23 décembre. – Le Bauhaus, 1920-1933. Maison de la culture, espace Niemeyer (21-21-10). Jusqu'au 30 décembre. – Sol/mur. Photographie contemporaine. Prieuré de Graville, rue Elisée-Reclus et musée des beaux-arts André Malraux, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 28 janvier.

LILLE. Le chevalier Wicar, peintre, dessinateur et collectionneur lillois. Musée des beaux-arts, place de la République (57-01-84). Jusqu'au 28 janvier. – 700 000 ans de préhistoire dans le nord de la France. Musée de l'hospice Comtesse, 32, rue de la Monnaie (51-02-62). Jusqu'à fin décembre.

LYON. René van den Broek, René Daniels, Fortuyn, O'Brien, Kees Smits, Henk Visch. Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Du 14 décembre au 13 février.

MARSEILLE. Les peintures italiennes du musée. Musée des beaux-arts, palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'en janvier. – Robert Combas. Peintures récentes. Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 31 décembre. – Exposition du Fonds régional d'art contemporain. Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 20 janvier.

MONTAUBAN. Générations infographiques : images du futur. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 13 janvier.

NICE. Déjà jadis : autour de Georges Ribemont-Dessaignes. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00). Jusqu'en janvier. – Jacques Martinez. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 27 janvier. – Henri Dimier. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 6 janvier. – 9e Biennale de la jeune peinture méditerranéenne. Prix Henri Matisse. Enac, Nice-Etoile, 24, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 15 janvier. – Marie Bashkirtseff et ses amis, 1860-1884. Musée des beaux-arts Jules Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 28 février. – Rousseau, Bombois, Bauchant, Vivin, Séraphine et les peintres naïfs allemands. Musée A. Jakovsky, château Sainte-Hélène, avenue Val-de-Marne (71-78-83). Du 14 décembre au 31 janvier.

NIMES. Dali et les livres. Musée des beaux-arts, rue cité Foule (67-38-21). Jusqu'au 6 janvier.

RENNES. Jean Deyrolle. Œuvres sur papier. – Robert Jacobsen. Parcours. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (79-44-16). Jusqu'au 31 décembre. – Daniel Humair. Théâtre de la ville (rotonde), place de l'Hôtel-de-Ville (79-22-55). Jusqu'au 2 janvier.

SAINT-OMER. La râpe à tabac. Musée Sandelin, 14, rue Carnot (38-00-94). Jusqu'au 30 décembre.

SAINT-PRIEST. Les images peintes de J.-M. Alberola. CC Théo-Argence, place F.-Buisson (820-02-50). Jusqu'au 31 décembre.

STRASBOURG. La figure humaine et sa mise en scène. Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (32-46-07). Jusqu'au 4 janvier.

TOULON. Louis Pons. Repères fictifs. Serge Plagnol. Musée, boulevard Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 15 janvier.

TOURS. Quatre années d'enrichissement et restaurations récentes. Musée des beaux-arts, 18, place F.-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 20 janvier.

VALENCE. Murs blancs pour chambre noire. Musée des beaux-arts, 4, place des Ormeaux (43-93-00). Jusqu'au 30 décembre.

VALENCIENNES. Autour de Watteau : Peintures, dessins, sculptures. Musée des Beaux-arts, boulevard Watteau (46-21-09). Jusqu'au 30 mars.

VENCE. Avril. Montages. Galerie A. Chave, 13, rue Isnard (58-03-45). Jusqu'à fin février.

VILLENEUVE - D'ASCQ. Joe Colombo, designer. 1930-1971. Jusqu'au 30 décembre – Histoires de sculpture : Anselmo, Becher, Boltanski, Buren, etc. Jusqu'au 13 janvier. Musée d'art moderne, autoroute Lille-Gand, sortie Château (05-42-46).

VOREPPE. Jean Achard (1807-1884). Expositions du centenaire : Espace natal et environnement. Hôtel de ville. Jusqu'au 7 janvier.

ARTS ET DES SPECTAC



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

L'ILE DE TULIPATAN : Mouffetard (331-11-99), 20 h 45 (14).

KIDNAPPING : Poche (548-92-97), 21 h (14).

JE DEMANDE DU BONHEUR : Lucernaire (549-57-34), 20 h (17).

LE FEU FOLLET : Saint-Denis, TGP (243-00-59), 20 h 30 (18).

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), les 14 et 18 à 19 h 30 : la Tosca.

SALLE FAVART (296-06-11), (mar.) les 12, 15 : Journées « Portes ouvertes » de l'école de danse ; les 12, 13, 14, 15, 17 à 19 h 30 ; Commedia dell'Arte (Arlequin, magicien par amour ; Carnaval ; le Bourgeois gentilhomme).

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), (lun., mar.), les 13, 15 à 20 h 30 : Bérénice ; le 12 à 20 h 30 ; le 16 à 14 h 30 : les Corbeaux ; les 14, 16 à 20 h 30 : le Misanthrope.

CHAILLOT (727-81-15) ; Grand Foyer, le 12 à 14 h 30 et 18 h 30 ; le 15 à 15 h : Polichinelle ; Théâtre Gémier (lun.) : les 12, 13, 14, 15, 18 à 20 h 30 ; le 16 à 15 h : Une pièce d'amour.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), (lun.) : les 12, 13, 14, 15, 16, 18 à 20 h 30 : l'Illusion.

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), (lun.) : les 12, 13, 14, 15, 16, 18 à 18 h 30 : Adiedi.

TEP (364-80-80), (lun.) : les 12, 13, 14, 15, 18 à 20 h 30 ; le 16 à 15 h : Othello. — Cinéma : le 15 à 14 h 30 ; le 16 à 15 h : Les 5 000 doigts du docteur T (v.o.), de R. Rowland ; Excalibur (v.o.), de J. Boorman.

BEAUBOURG (277-12-33) (Mar.). — Débats : le 12 de 10 h à 12 h : Les enjeux et les pratiques de l'éducation artistique en direction du jeune public ; 15 h : De la décharge au recyclage... en jouant ! 18 h : G. Hartmann, M. Herzberg, L. Israël « A propos d'architecture contemporaine en Israël » ; 18 h 30 : Le mouvement ouvrier, un grand passé sans avenir ; le 13 à 18 h 30 : De Gaulle ; 19 h : La revue « Hercule de Paris » ; 21 h : L'imaginaire et le complexe : l'enjeu socialogique ; le 14 à 19 h : La revue « Frank » ; 21 h : L'écoute du corps, de J. Starobinski ; le 17 : Pour Jean Paulhan : de 15 h à 19 h : Projections de films de l'INA ; 21 h : Lecture par Michael Lonsdale ; Concerts : le 12 à 12 h 30 : Musique classique du XXe siècle : E. Chojnacka (Ligeti, Xénakis...) ; le 15 à 18 h : Nouvelle musique improvisée : British summer time ends (C. Bell, S. Hallet, S. Jones) ; le 17 à 20 h 30 : Iannis Xénakis (dir. M. Tabachnik, New London Choir, dir. J. Wood) ; Forum des percussions : le 12 à 21 h : Pièces pour timbales, E. Carter ; Convergences, de Y. Taira ; Psappha, de I. Xénakis ; Intégrales, d'E. Varèse ; Oiseaux exotiques, d'O. Messiaen ; l'Homme et son désir, de D. Milhaud ; le 13 à 18 h 30 : le Marteau sans maître, de P. Boulez ; le 14 à 18 h 30 : Notations, de P. Boulez ; les 15 et 16 à 17 h : Percussions africaines. Ensemble Djoliba (Mali) ; Cinéma-vidéo : les 12, 13, 14, 17 à 12 h ; les 15, 16 à 10 h : Nostos II de Thierry Kuntzel ; les 12, 13, 14, 15, 16, 17 à 13 h : Where did you get that woman ? de L. Smith ; 16 h : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Louis Feuillade, de C.-J. Philippe ; 19 h : Naissance de la nouvelle vague, de C.-J. Philippe ; Le cinéma chinois : le 15 à 14 h 30 : Romance d'un marchand ambulant, de Z. Shichuan (muet) ; le Chant des pêcheurs, de C. Chusheng ; 17 h 30 : Femmes nouvelles, de C. Chusheng ; 20 h 30 : la Divine, de W. Yonggang ; le 16 à 14 h 30 : Du sang sur le volcan, de S. Dongshan ; 17 h 30 : le Petit Jouet, de S. Ye (muet) ; 20 h 30 : la Route, de S. Ye (muet) ; le 17 à 14 h 30 : le Marché de la tendresse, de S. Dongshan ; 17 h 30 : Shangai d'hier et d'aujourd'hui, de S. Dongshan ; 20 h 30 : la Marche de la jeunesse, de S. Dongshan ; Danse : Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris : les 12, 13, 14, 15, 16 : les Rats, de R. Chopinot ; le French Revolting, de M. Clark ; la Couleur du secret, de J.-C. Paré ; A cœur ouvert, de J. Garnier (danseurs étoiles du ballet de l'Opéra : G. Thesmar et M. Denard) ; les 12, 13, 14 : Répétition publique ; les 12, 13 à 20 h 30 ; le 14 à 21 h ; le 15 à 16 h et 20 h ; le 16 à 16 h : Spectacle.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : les 12, 14, 18 à 20 h 30 ; le 16 à 14 h 30 : la Chauve-Souris ; le 13 à 20 h 30 ; le 15 à 14 h 30 et 20 h 30 : la Fille de Madame Angot. — Concert : le 17 à 18 h 30 : T. Zylis Gara, J.-L. Bourre, AM Fontaine (Locatelli, Dvorak, Rossini, Verdi...).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), les 12, 13, 14, 15 17, 18 à 20 h 30 ; le 16 à 14 h 30 : le Chevalier à la rose ; les 12, 13, 14, 15, 18 à 18 h 30 : les Mummenschanz ; le 17 à 20 h 30 : Ensemble intercontemporain.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), (lun.), les 12, 16 à 15 h : Les marionnettes Boux-Boux (conte musical antillais) ; Soirées latino-américaines : le 12 à 20 h 30 : Los Indianos ; Son Caribe ; le 13 à 20 h 30 : Chimizapagua ; Ado y su Vallénatos ; Sandoval ; le 14 à 20 h 30 : Chimizapagua ; Atlantico ; Sandoval ; le 15 à 20 h 30 : Sucy Perere ; les Etoiles.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), les 12, 13, 14, 15, 17 à 20 h 15 : Métamorphose d'une mélodie.

ADYAR (théâtre) (296-01-47), les 12, 14, 15 (dern.) à 20 h 30 : La fausse suivante (de Marivaux).

AKRAKAS CENTER (258-97-62), mer., jeu., ven., 19 h 30, sam., mar., 24 h : Opus Anormique.

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), (D., L.), 20 h 30 : Sliiip (dern. le 15).

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), le 12, à 15 h et 21 h ; le 14 à 21 h, le 15 à 15 h : la Reine morte ; le 14 à 18 h 30 : Une heure avec Vildrac ; le 15 à 21 h : la Parisienne ; le 16 à 15 h, le 17 à 21 h : le Chandelier ; le 18 à 15 h et 21 h : Donogoo.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, (D., L.) 20 h 30 : l'Ouest, le vrai. — Salle Ch.-Bérard, le 12 à 18 h 30, les 13, 14, 15 à 20 h 30 : le Rêve de d'Alembert.

BASTILLE (357-42-14) (D. soir, L.), 20 h et 23 h, dim., 15 h : l'Ile des morts.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

BOURVIL (373-47-84) (D.), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16) (D., L.), 21 h, sam. 18 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), mer., lun., mar., 20 h : Paradoxe sur le comédien ; jeu., ven., sam., 20 h, dim., 15 h 30 : le Prince travesti.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), (D.), 20 h 30 : Recordit (dern. le 15).

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), La Resserre 20 h 30 : Lucrèce Borgia (dern. le 15).

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Retour de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : Zaba ; (D.) 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h : Quasimodo (dern. le 15) ; 21 h : Repas de famille.

L'ÉCUME (542-71-16) (D., L.), 20 h 30 : Hughie.

ÉCOLE NAT. SUP. DES ARTS ET TECHNIQUES DU THÉATRE (874-44-30), les 12, 13, 14 à 20 h 30 : Marat-Sade.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

EPICERIE (272-23-41), (D.), 21 h : De Lucifer à Satan.

ESPACE GAITE (327-95-94) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h : Morpioni's Palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), le 12 à 15 h et 20 h 30 : Cie de la Tortue magique, à 20 h 30 : Cie Caroube ; les 13, 14, 15 à 20 h 30 : Cie A. Recoing ; les 13, 14, 15 à 19 h et 22 h 30, le 16 à 15 h 30 et 19 h : Cie H. Tierney.

ESPACE MARAIS (271-10-19) (Mar.), 20 h : le Misanthrope ; (Lun.), 22 h 30 : Madras-Edouard Manet.

ESSAION (278-46-42), I. (D., L.), 12 h 30 : Pour tranche de contes ; 20 h 30 : Hiroshima mon amour 85. II. (D., L.), 18 h 30 : la Tour d'amour ; 21 h : Toril.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56) (D., L., Mar.), 21 h : la Dernière Répétition de Freshwater de Virginia Woolf.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h 15 : les Trois Jeanne ; 22 h : Games.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Grand-père.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Educating Rita (dern. le 15).

GRAND HALL MONTORGUEIL (206-04-06) les 12, 13, 14, 15 à 20 h 30 : le Rêve du rat.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

LA BRUYÈRE (874-76-99), 20 h 30 : Guérison américaine.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 18 h 30 : le Prophète ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Bréviaire d'amour d'un haltérophile. — II. 18 h 30 : Bibli-Chocs ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, n° 2 ; 20 h : Je demande du bonheur (à partir du 17) ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (J., D. soir), 20 h, dim. 17 h : l'Ecole des filles : (J., D.), 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58) (D., L.), 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80), mer., jeu., ven., mar., 20 h 30, sam., 22 h : Savage Love ; mer., jeu., ven., mar., 22 h ; sam. 20 h 30 : Angel City.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. — Salle Gabriel (225-20-74) (D., L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : la Berlue.

MATHURINS (265-90-00) (J.), 20 h 45 : Meli-Meloman II. — Petite salle (D. soir, J.), 21 h, dim. 16 h 30 : Louki que quoi dont où.

MENAGERIE DE VERRE (338-33-44) (D., L., Mar.), 22 h 15 : Lycanthropie.

MICHEL (265-35-02) (D., L.), 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80) (Mer. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, sam. et dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac ; mer., 14 h et 16 h 30, sam., dim., 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir pour épouser cochonnette.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 21 h 15, dim. 16 h : Duo pour une soliste ; Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : la Carte du tendre.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (331-11-99) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : l'Ile de Tulipatan (à partir du 14.)

NOUVEAUTES (770-52-76) (D. soir, J.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, sam. 21 h 30, dim. 15 h 30 : la Chasse aux dragons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon ; Rencontres le 17 à 20 h 30, le 18 à 14 h 30 : Le théâtre est notre métier.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Giovanni.

PARC DE LA VILLETTE (208-22-80), le 12 à 15 h 30, le 14 à 20 h 30 : Ecoute le bruit de la mer.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : l'Orphelinat.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h : Kidnapping (à partir du 14).

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans la valise.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

SALLE M. L. KING (370-48-88) (D., L. et le 8), 20 h 30 : la Nuit des Bulgares (dern. le 15).

SALLE VALHUBERT (548-30-60) (J., D. soir) 20 h 30, dim. 15 h : Est-il bon, est-il méchant ? (dern. le 16).

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

STUDIO FORTUNE, le 14 à 21 h : Vodka Cola.

TEMPLIERS (278-91-15) (D., L.), 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. Sam. 18 h 30, dim. 17 h, mer., lun., mar. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. Mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE ADYAR, les 12, 14, 15, à 20 h 30 : la Fausse suivante.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam., lun., mer., 21 h, dim. 17 h : la Nouvelle Figurante d'opéra ; mer., jeu., ven. 20 h 30 : Pièces détachées.

THÉATRE MÉNILMONTANT (366-60-60), ven. 20 h 30, sam. 17 h, dim. 15 h : le Journal d'un fou (dern. le 16).

THEATRE DU MUSEE GREVIN (246-84-47) (D. soir, L.), 20 h 30 : Il était trois fois.

THÉATRE NOIR (346-91-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : les Jongleurs.

THÉATRE 13 (588-16-30), (D. soir, L. Mar.), 20 h 30, dim. 15 h : l'Archipel Papou.

THÉATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Dialogue d'exilés.

THÉATRE 347 (874-44-30), les 12, 13, 14 à 20 h 30 : l'Hôtel de l'amour fou.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Letters Home.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Chambres calmes, vue sur la mer.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Ubu Président.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, le 12 à 20 h 30 : Oh les beaux oiseaux ; le 15 à 20 h 30, le 16 à 15 h : Savannah Bay ; les 13, 14, 18 à 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue ; Petite salle, 20 h 30 : Compagnie (dern. le 15).

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 : les Voisins : (D.), 22 h 30 : Ça.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48) (D.), 20 h 30 : Calamity Jane.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54) mer., jeu., mar. 20 h 30, dim. 18 h : Ce qui est bon dans la tarte.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lacetne ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84) (D.), 20 h : Elles nous parlaient d'amour (D., L.), 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

PROLOGUE (575-33-15) (D., L., Mar.), 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle ; ven., sam., 20 h : Petite suite pour femme solo.

SAN PIERU CORSU, mer., jeu., ven., 21 h 15 : Ch. Bruno.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : Shakespeare, j'expire.

Festival d'automne

(296-12-27)

Comédie-Française (296-10-20), le 13 à 20 h 30 : Bérénice.

Théâtre de Chaillot, salle Gémier (727-81-15) (D. soir, lundi), 20 h 30, dim. 15 h : Une pièce d'amour.

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Entre chien et loup (dern. le 16).

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Pompéi (dernière le 16), à partir du 18 : Aïda.

Maison des Cultures du Monde (544-72-30), (L.) 17 h, 20 h, 22 h : Films P. P. Pasolini.

Chapelle de la Sorbonne, sauf lundi : de 11 h à 19 h : Exposition P. P. Pasolini.

Quinzaine des jeunes spectateurs

A Dejazet (887-97-34) (D) 14 h 30, le 18 à 20 h 30 : Ligne blanche, ligne brisée.

Dunois (584-72-00), le 16 à 15 h : L'histoire de Dieuzaide.

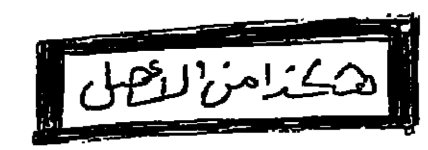
Th. de la Plaine (250-15-65) mer, sam, 15 h : les Rats de l'espace.

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, (833-16-16), le 18 à 20 h 30 : Hors-jeu.

Créteil, Maison des Arts, (899-94-50), le 18 à 20 h 30 : Les Colombaioni.

Ivry, Théâtre des quartiers (672-37-43) (D. soir) 20 h 30, dim. 17 h : D'Azincourt à Verdun.

Mantes-la-Jolie, Normandie (033-02-26), le 12 à 21 h : Noces d'un automne.



MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 12

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Rostropovitch (Tchaïkovski).

Salle Gaveau, 20 h 30 : G. Prouvost, A. R. El Bacha (Bach, Prokofiev, Schumann...).

Eglise Saint-Jacques du Haut-Pas, 20 h 45 : Ensemble et chœurs Karumanta (Ramirez).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : D. Colnot, A.-M. Beck (Pergolèse).

Eglise de la Madeleine, 20 h 30 : Les amis de l'orgue, concours de composition.

Salle Rossini, 20 h 45 : Atelier musique de Ville-d'Avray, dir. : J.-L. Petit (Lachartre, Duc, Petit...).

Lucernaire : 20 h : A. Dafanis (Bach, Schubert, Prokofiev...).

Porte de la Suisse, 18 h : GERM (Garcin, d'Anzon, Frémiot...); 20 h 30 : GERM (Bœuf, Rodolfi, Diennet...).

JEUDI 13

Lucernaire, 20 h : B. Noël, N. Zabaly (Chopin, Schumann, Brahms).

Basilique Sainte-Clotilde, 20 h 45 : Ensemble Karumanta (Ramirez).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : F. Gédéon, G. Moello, J.-M. Puissant (Bach).

Salle Pleyel, 15 h : J. Estournet, M. Strauss (Bach, Ravel).

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : M. Le Dizes-Richard, J. Sulem, Ch. Larsen, D. Pateau (Lutoslawski, Villa-Lobos, Xénakis...).

Théâtre du musée Grévin, 19 h 30 : O. Charlier, J. Devost, C. Tsan, L. Robert, C. Courtois, S. Ramon, D. Abramovitz, S. Gazeau (Fauré).

Salle A. Marchal, 21 h : Quatuor Viotti, J. Hubeau (Brahms).

Salle Cortot, 20 h 30 : Ch. Cremne, Th. Fèvre (Bach).

Heures musicales, 19 h : P. Benaïd, R. Witczak (Dvorak, Franck, Beethoven).

VENDREDI 14

Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : Jeunes compositeurs et interprètes du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

Eglise Saint-Merri, 20 h 45 : Ensemble Karumanta (Ramirez).

Lucernaire, 20 h : voir le 12.

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 12.

Salle Gaveau, 20 h 30 : P. Badura-Skoda (Haydn, Beethoven, Berg...).

Sorbonne, amphi Richelieu, 12 h 30 : Quatuor Parisii (Haydn, Beethoven).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 45 : X. Cauhepe (Dowland, de Saint-Luc, Hagen).

Eglise Notre-Dame des Victoires, 20 h 30 : J. Maître, F. Beznosnet (Vivaldi, Haendel, Bach...).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : A. Stivell.

Centre culturel de l'ordre de la Rose-Croix (271-99-17) : le 14 à 20 h 45 : piano, orgue, synthétiseur (J.-M. Jarre ; Saint-Preux ; Clayderman : Vangelis...).

SAMEDI 15

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 18 h et 20 h 45 : voir le 14.

Salle Gaveau, 20 h 30 : M. Rudy (Mozart, Schumann, Scriabine).

Lucernaire, 20 h. : N. Zabaly (Vivaldi, Bridge, Brahms).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : Chœur Haendel, dir. : H. Niquet (Haendel).

Radio-France, Grand Auditorium, à partir de 14 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Lasserre de Rozel, L. Pfaff (Milhaud, Xénakis, Bartok...).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : Quatuor Melos (Dvorak, Zemlinsky, Beethoven).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 18 h 30 : Ensemble per cantar e sonar, O. Baillieux, dir. : S. Caillat, A. Gouzes (chants grégoriens, Bach).

Eglise Saint-Merri, 21 h : M. Laufer, J.-M. Cottet (Beethoven, Prokofiev, Fauré).

Eglise suédoise, 18 h : Chorale internationale Saint-Cécile, dir. : Th. Ahren (Buxtehude).

Heure musicale de Montmartre, 18 h : J.-P. Sevilla (Bach).

Salle Cortot, 20 h 30 : F. et N. Boyer (Franck).

DIMANCHE 16

Eglise Saint-Gabriel, 15 h 45 : chorale Saint-Gabriel (Mozart, Daquin, Haendel...).

Eglise Saint-Merri, 16 h : L.-Cl. Thirion, G. Lambert (Bach, Liszt, Pierné...).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Weber, Rachmaninov, Schubert...).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : voir le 15, 21 h : B. Marcinkowska (Moss, Piechowska, Leget...).

Lucernaire, 17 h 30 : voir le 12 ; 18 h 30 : CMC (Celsi, Cage, Lefebvre...).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. : J. von Websky (Beethoven, Schubert); 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, Chœur national de Paris (Offenbach).

Eglise des Billettes, 17 h : N. Lee, Ph. Bride, P. Bouffil (Beethoven).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : Ensemble de cuivres de la garde républicaine, dir. : R. Boutry.

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : Octuor de l'Academy Saint-Martin in the Fields (Gabrieli, Schubert).

Eglise Saint-Roch, 17 h : Ensemble vocal S. Caillat (Goudimel, Bouzignac, Liszt...).

Théâtre La Bruyère, 11 h : Ensemble instrumental La Bruyère, Keiko Abe (Telemann, Bach, Zelenka).

Grand Temple de la Grande Loge de France, 17 h : Orchestre et chœur, dir. : P. Molina (Mozart).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 17 h : Quatuor Lutèce (Bitsch, Méranger, Schmitt...).

Musée de l'Assistance publique, 15 h : Duo Picavet (Franck, Schubert, Brahms...).

LUNDI 17

Théâtre La Bruyère, 20 h 30 : Ensemble instrumental La Bruyère, Keiko Abe (Bach, Telemann, Zelenka...).

Lucernaire, 20 h 30 : M. Lourie (chansons et mélodies slaves).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : Concert du Marais (Guédron, Dowland, Lawes...).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : E. Guilels (Scriabine, Prokofiev, Beethoven).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Les arts florissants, dir. : W. Christie (d'India, Gesualdo, Castello...).

Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, Quatuor via Nova (Debussy, Messiaen).

Athénée, 20 h 30 : S. Burrows, J. Constable.

Eglise Saint-Germain l'Auxerrois, 20 h : Madrigal de Paris et l'« Orchestre », dir. : P. Vizard (Haydn, Mozart).

Théâtre du musée Grévin, 20 h 30 : G. Fallot, R. Possa (Beethoven, Brahms, Strauss).

Eglise Saint-Eustache, 20 h 30 : Chœurs d'enfants de la radio-télévision soviétique de Moscou.

Salle Cortot, 20 h 30 : Ensemble Musique oblique, dir. : M. Swierczewski (Maderna, Dallapiccola, Vacchi...).

MARDI 18

Eglise Saint-Germain l'Auxerrois, 20 h : voir le 17).

Salle Gaveau, 18 h 30 : J. K. Parker ; 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire.

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : Ensemble Tetrapoly (Guillemin, Weber, Chan...).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : voir le 15.

Lucernaire, 20 h 30 : voir le 17.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. : J. von Websky (Beethoven, Schubert).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Chorale E. Brasseur, dir. : M. Aunay, orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Haendel).

ARC, Grand Auditorium, 20 h 30 : N. Frize.

Institut néerlandais, 20 h 30 : M. Van den Hoek (Beethoven, Berg, Brahms...).

Théâtre du musée Grévin, 20 h 30 : E. Graubin, T. Paraskivesco (Schumann, Debussy, Prokofiev...).

Théâtre du Ranelagh, 21 h : C. Plantamure, B. Trannoy, M. Staehle-Laburde, R. Ward, J. Hubscher (Bloch).

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 20 h 30 : Orchestre des universités Paris-Jussieu (Mozart, Brahms, Beethoven).

Eglise Saint-Séverin, 20 h 45 : Orchestre et chorales Arioso, Panthéon, Milhaud (Purcell, Schubert, Calmel...).

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Margency, Chapelle du collège N-D de Bury (416-30-87), le 14 à 20 h 45, **Draveil, Eglise Saint-Rémy** (942-34-17) le 15 à 20 h 45, les Arts florissants (Monteverdi, Cavalli, Grandi).

Opéra

CIRQUE D'HIVER (338-24-19), (D.) 20 h 30 : l'Arlésienne.

ÉPICERIE (273-23-41), les 15, 16, 18 à 19 h 30 : The Choice of Hercules.

ESPACE CARDIN (266-17-81) (S., D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Orphée aux enfers.

PENICHE-OPERA (245-18-20), le 18 à 21 h : Barca di Venetia per Padova.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) (D. soir, L.), 20 h 30, sam., dim., 14 h 30 : la Périchole.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), (mer. soir, D. soir, L.) 20 h 30 , mer., sam. 14 h 30, dim. 15 h : Hourra Papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), mer., 14 h 30, ven. et sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : les Mille et Une Nuits.

Le music-hall

A DEJAZET (887-97-34), les 12, 13, 14, 15, 17 à 22 h, le 16 à 20 h 30 : Fantomas-drame musical instantané ; le 16 à 14 h 30 et 16 h 30 : Le roman de Renart.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30, le 12 : B. Olier ; les 14, 15 : F. Noël.

EGLISE St-JULIEN LE PAUVRE, le 14 à 20 h 45, le 15 à 18 h et 20 h 45 : A. Stivell.

FORUM DES HALLES (297-53-47), 21 h : le 18 à 21 h : I. Muvrini.

GYMNASE (246-79-79) (D., L.), à 21 h, sam. à 17 h 30 : Thierry Le Luron.

GOLESTAN (542-78-41), ven., sam., dim., 19 h : les Mille et Une Nuits.

MJC BELLEVILLE (364-68-13), le 18 à 20 h 30 : Orféo.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), jeu. 20 h 30, ven. 18 h 30, sam. 16 h : G. Chelon.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : P. Sébastien, Ph. Lavil (dern. le 16) ; à partir du 18 : Jairo ; le 17 à 20 h 30 : R. Bahri.

PALAIS DES CONGRÈS (758-17-94), les 12, 15, 16 à 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya ; le 17 à 20 h 30 : G. Lenorman.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), mer. à 14 h, jeu., ven., mar. à 20 h 30, sam. à 14 h, 17 h 30 et 21 h, dim. à 14 h et 17 h 30 : le Cirque de Moscou.

RANELAGH (288-64-44) (D. soir.), 20 h 30, dim. 15 h : Mime Pradel (dern. le 16).

SALLE DE L'UCJB (015-27-68), le 15 à 20 h 30 : chansons de Traviole.

SPLENDID (208-21-93) (D., L.) 21 h : M. Boujenah.

TH 14 (545-49-77), le 12 à 20 h 45 : M. Hermon.

TH. DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Zouc.

ZÉNITH (245-44-44), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 : J. Hallyday.

Club du Monde des Spectacles

Réservation

Club du Monde des spectacles
N°
Nom :
Adresse :
Expire le :

Liste des Spectacles

Location réservée aux adhérents du Club du Monde des Spectacles

Renseignements : 281.26.20

Date choisie — Nombre de places.

THÉATRE

- **A. Dejazet** : Métamorphose d'une mélodie, tous les jours à 20 h 30 (sauf les 11 et 16), le 9 à 15 h. 56 F au lieu de 65 F.
- **Antoine** : le Sablier, le 6/12 à 20 h 30 et tous les samedis à 17 h. 130 F au lieu de 180 F.
- **Artistic-Athévains** : la Ville marine, tls, 47 F au lieu de 70 F.
- **Arts-Hébertot** : la Reine morte, de Montherlant, tls (sf J., D., 4, 11/12), 110 F au lieu de 145 F.
- **Athénée** : l'Ouest, le vrai, de S. Shepard, les 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 22/12, à 20 h 30, 58 F au lieu de 70 F.
- **Atelier** : la Danse de mort, de Strindberg, mise en sc. : C. Chabrol, tls, 82 F au lieu de 140 F.
- **Chaillot** : Une pièce d'amour, les 13-15-21/12 à 20 h 30, 52 F au lieu de 65 F.
- **Comédie-Française** : le Misanthrope, les 16/12 à 20 h 30 et 23/12 à 14 h 30, 93 F (tarif normal) ; *Bérénice, le 10/12 à 20 h 30, 93 F (tarif normal) ; spectacle Courteline,* le 21/12 à 20 h 30, 70 F au lieu de 93 F ; le Corbeau, le 26/12 à 20 h 30, 70 F au lieu de 93 F.
- **Comédie italienne** : le Retour de la villégiature, de Goldoni, tls, 68 F au lieu de 80 F.
- **Comédie de Paris** : Messieurs les Ronds-de-cuir, de Courteline, tls, 90 F au lieu de 110 F.
- **Espace P.-Cardin** : Orphée aux enfers, tls, 130 F au lieu de 165 F, 110 F au lieu de 130 F.
- **Gaîté-Montparnasse** : Grand-père (sf sam.), 100 F au lieu de 130 F, du 18 au 30/12 + tlj.
- **Huchette** : Offenbach, tu connais ?, tls, 48 F au lieu de 60 F.
- **Jardin d'hiver** : Noises, de Cormann, tls, 48 F au lieu de 60 F.
- **Mathurins** : Maurice Baquet, Méli-méloman II, tls, 92 F au lieu de 120 F.
- **Madeleine** : Un otage, de S. Behan, mise en sc. : G. Wilson, tls (sf sam.), 140 F au lieu de 160 F.
- **Mogador**, Cyrano de Bergerac, les 12, 18, 25/12, 20 h 30, les 15, 22, 29/12 à 16 h 30, 138 F au lieu de 165 F.
- **Montparnasse** : Duo pour un soliste les 26, 27/12 ; 29/12 à 18 h, 100 F au lieu de 130 F. La Carte du Tendre, tls, 100 F au lieu de 130 F.
- **Palais des glaces** : Giovanni, de M.O. Cayre, à partir du 27/11 (sf le 30), tls 75 F au lieu de 110 F.
- **Poche-Montparnasse** : Gertrude Stein morte cet après-midi, tls (sf sam.) 55 F. au lieu de 65 F.
- **Porte St-Martin** : Deux hommes dans une valise (à partir du 4), tls 100 F au lieu de 120 F.
- **Rond-Point, Cie Renaud-Barrault** : Angelo, Tyran de Padoue, les 18, 22, 24, 28, 29/12 à 20 h 30 ; les 23, 30/12 à 15 h ; 78 F au lieu de 90 F.
  Oh ! les beaux jours ! les 19, 27/12 à 20 h 30, 78 F au lieu de 90 F.
- **Savannah Bay**, de M. Duras, les 20, 31/12 ; le 1/01, 17 h ; 78 F au lieu de 90 F.
  Cie, de Beckett, jusq'au 15/12, tls, 80 F au lieu de 80 F.
- **St-Georges** : On m'appelle Emilie, tls (sf sam., ven.) 100 F au lieu de 150 F.
- **Templiers** : la Vie d'artiste, de F. Marceau, tljrs, 48 F au lieu de 60 F.
- **Théâtre du Musée Grévin** : Il était trois fois, du mercredi au samedi à 20 h 30, le dimanche à 18 h 45, 90 F au lieu de 110 F.
- **Théâtre de Paris** : Lettres from Home, les 7 et 22/12 à 20 h 30, 85 F au lieu de 100 F.
- **Théâtre de la Ville** : le Chevalier à la rose, les 12 et 20/12 à 20 h 30, le 23/12 à 14 h 30, 70 F au lieu de 82 F.
- **Variétés** : les Temps difficiles, tls (sf sam.) 150 F au lieu de 175 F.

JUNIORS

- **Théâtre Mogador** : L'histoire du cochon qui voulait maigrir pour épouser Cochonnette, les 31/12, 30/01, 13, 15, 16, 19, 20, 21, 22, 23/02 à 14 h, les 6, 13, 20/02 à 16 h 30, 63 F au lieu de 75 F.
- **Palais des congrès** : Chantal Goya, les 6-19-26/01 à 17 h 30, les 20-23-27-30/01 à 14 h, 98 F au lieu de 110 F.
- **Théâtre de la Ville** : Les Mummenschanz, les 12, 20, 28/12 à 18 h 30, 35 F au lieu de 38 F.
- **Quinzaine des Jeunes Spectateurs** : J.-P. Farré, tls (sf le 16) 20 h 30, Dim. 17 h, Th. des Quartiers d'Ivry, 50 F au lieu de 60 F (jusqu'au 27).
- **Ligne blanche, ligne brisée**, de Françoise Pillet, tlj (sf D) 14 h 30, les 6, 11,18 à 20 h 30, A. Dejazet, 30 F au lieu de 40 F (jusqu'au 20).
- **Les Colombaioni**, le 18 à 20 h 30, MC de Créteil, 25 F (T.N.). L'histoire de Dieuzaide, d'Anne Barbey, les 12, 16, 19 à 15 h, Dunois, 25 F (T.N.).
- **Noces d'un Automne**, d'Ahmed Madani, les 12, 13, 14 à 21 h, Cinéma Normandie à Mantes (78) 35 F au lieu de 50 F.
- **Les rats d'espace**, par la cie Reflux, tls les Mer et Sam à 15 h (jusqu'au 22), Th. de la Plaine, 20 F (T.N.)
- **Hors jeu**, d'Yves Javault, les 18, 19, 20, 21, 22, 26, 27, 28, 29 à 20 h 30 ; les 19 et 27 à 15 h 30, Th. de la Commune à Aubervilliers, 30 F au lieu de 45 F.

AUTOUR DE PARIS

- **Bondy** : l'Atelier, de J.-C. Grumberg, mise en scène : J.-P. Loriol, les 7, 8/12 à 20 h 30, 9/12 à 16 h, 40 F au lieu de 50 F.
- **Boulogne-Billancourt** : My Fair Lady, le 22/12 à 20 h 30. 95 F au lieu de 110 F T.B.B.
- **Nanterre** ; Oratorio de Noël de Bach par l'Ens. Instr. Réponse. Avec *C. Petit-Heuguel, N. Stutzmann, J.-C. Orliac, C. Tréguier, le 14/12, 21 h, Salle des Congrès.* 54 F au lieu de 60 F.
- **L Lazbo (piano)** : Bach, le 25/01, 21 h, Salle des Congrès, 54 F au lieu de 60 F.
- **Rueil-Malmaison** : Ballet national de Marseille R. Petit, le 20/12, 110 F au lieu de 120 F.
- Les marionnettes Carlo Colla e Figli, les 4, 5, 6/12 à 20 h 30, 90 F au lieu de 100 F, du 18 au 31/12, tous les jours.
- **Villejuif** : Marie-Paule Belle, le 14/12 à 21 h, 60 f au lieu de 70 F.

MUSIQUE ET DANSE

- **A Déjazet** : Une soirée Menotti, les 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 30/12 à 21 h, 90 F au lieu de 100 F.
- **Centre Pompidou** : Groupe vocal de France, dir. M. Tranchant (Jacquin, Berlioz, Rossini), le 5/12 à 20 h 30, 40 F au lieu de 50 F.
- **Concert du dimanche matin au Th. du Rond-Point** : J. Kalichstein, J. Laredo, Sh. Robinson, le 9/12 ; Octuor Academy of St-Martin in the Fields, le 16/12, 45 F au lieu de 50 F.
- **Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois** : Xavier Cauhéré (luth) : Dowland, de Saint-Luc, Hagen, le 14/12 à 20 h 30, 40 F au lieu de 50 F.
- ***Maison des Cultures du Monde*** *: Polyphonies de Bulgarie, les 8 et 9/01, 20 h 30.*
- **Chants liturgiques Syriaques**, Complainte du désert, Chants et musique Kurde, les 1, 2/02, 20 h 30 : 3/02, 18 h 30 ;
- **Musique mystiques du sud de l'Irak, percussions irakiennes**, le 7/02, 20 h 30, 48 F au lieu de 60 F.
- **Théâtre des Champs-Elysées** : Hollywood Paradise, show Zizi Jeanmaire, le 18/1 à 20 h 30, le 26/1 à 14 h 30, 154 F au lieu de 180 F, 130 F au lieu de 150 F.
  Ballet national de Marseille R. Petit, les 27/2, 6/3 à 20 h 30, 178 F au lieu de 210 F, 162 F au lieu de 190.
  Pelleas et Mélisande, de Debussy, les 27, 29/5, 17/6, 340 F au lieu de 420 F.
- **La Périchole**, de J. Offenbach, mise en scène : J. Savary, les 21, 24, 31/12, 173 F au lieu de 210 F, 157 F au lieu de 190 F.
- **Orchestre des concerts Pasdeloup**, sol. A. Dumay (violon) : Prokofiev, Tchaikovsky, le 9/12 à 18 h 30, 80 F au lieu de 110 F ; sol. P. Reach (piano) : Weber, Rachmaninov, le 16/12 à 18 h 30, 80 F au lieu de 110 F.
- **Lundis musicaux de l'Athénée** : Christa Ludwig, le 11/2 ; Tom Krausse, le 18/2 ; Shirley Verret, le 4/3 ; Nella Anfuso, le 15/4, 120 F au lieu de 150 F ; N. Gedda, le 18/3, 150 F au lieu de 200 F.
- **Théâtre des Champs-Elysées** : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, E. Tchakarov (dir.) – Janacek, Liszt, Bramhs, le 8/12 à 20 h 30, 70 F au lieu de 105 F.
  Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, A. Janowski (dir.), T. Zilis-Gara (soprano), Suppe, Strauss, Lehar, le 20/12 à 20 h 30, 70 F au lieu de 105 F.
  Quatuor Melos : Dvorak, Zemlinsky, Beethoven, le 15/12 à 18 h, 55 F au lieu de 90 F.
- **Théâtre du Rond-Point** ; Cinq Nô modernes (Béjart) les 11, 12, 22, 23/01, 18 h 30 ; 13/01, 15 h ; 80 F au lieu de 90 F.

CABARETS

- **Caveau de la République** : La gauche mal à droite, avec P. Douglas, S. Lledo, tls., 60 F au lieu de 80 F.
- ***Club 78***, *350 F au lieu de 400 F, 490 F au lieu de 540 F, 240 F au lieu de 275 F, 430 F* au lieu de 480 F (spectacle-champagne).

Réservation dans la limite des places disponibles. Indiquez les dates et le nombre de places choisies. Pour réserver, téléphonez-nous et confirmez par écrit avec un chèque sous 48 heures, ou bien retournez-nous directement ce bulletin de location avec votre chèque. (Les prix indiqués comprennent les frais de location.)

Réservation

Nom ______ Prénom ______
Rue ______ N° ______ Ville ______
Code postal ______ N° Carte Club ______

Chèque joint à l'ordre de CAMERA PRESS. Retournez ce bulletin-réponse avec votre chèque et une enveloppe timbrée au tarif lettre à Camera Press du Monde des Spectacles, 94, rue Saint-Lazare 75009 Paris.

Adhésion au Club

A retourner au journal LE MONDE, service publicité, 5, rue des Italiens 75009 Paris.
Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 100 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du journal "Le Monde".

Nom ______ Prénom ______
Rue ______ N° ______ Ville ______
Code postal ______ N° tél. ______

MUSIQUE

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (335-21-50), le 17 à 21 h : S. Reich et le Groupe Nexus.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), mer. 20 h 30 : Orient Express ; 22 h 30 : Nefertiti ; jeu., 20 h 30 : L. C. Ewande ; 22 h 30 : Orient Express ; lun., 20 h 30 : Sun Glasses ; 22 h 30 : A. Condouant, A. Berquez ; mar., 20 h 30 : Jazz d'échappement ; 22 h 30 : A. Condouant, A. Berquez.

BERCY (341-72-04), le 17 à 20 h 30 : Dépêche mode.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz (dern. le 16) ; à partir du 17 : M. Saury.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), le 12 à 22 h 30 : Ricky Amigos ; les 13, 14, 15 à 22 h 30 : Mistura Fina.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16), 20 h 30 : G. Locatelli, M. Bertaux, A. Jean-Marie, T. Rabeson (dern. le 16).

CITHEA (357-99-26), les 12, 13, 14, 15 (dern.), 20 h : Groupe Films.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), jeu., ven., sam., à 22 h 30 : P. Urbina y su Guaparo Latino.

CREART (325-32-22), les 12, 13 à 20 h 30 : J. Slide, S. Petrosio.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, le 14 : Cl. Bell, S. Hallet, S. Jones ; le 15 : J.-Ch. Capon, Ph. Mace, F. Mechali, P. Gritz ; le 16 : J.-Ch. Capon, R. Galliano, Ph. Mace ; le 17 : Joue contre joue.

ÉPICERIE (272-23-41), le 14 à 19 h 30 : Odinis, F. et L. Darros, R. Oghia, D. Sachs.

FORUM (297-53-47), le 17 à 21 h : Kajdan, Widemann Group.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), mer., ven., lun., 22 h : R. Cabarius ; jeu., dim., mar., 22 h : Y. Chelala ; sam., 22 h : A. Gulbay ; 0 h 30, mer. : M. et C. Anconina ; jeu. : A. Lowman ; ven. : Worthy ; sam. : T. Beverley ; dim. : C. McPherson ; lun. : M. Sylva ; mar. : P. Knowles.

MONTANA (548-93-08), (D.), 22 h : R. Urtreger.

MUTUALITÉ (329-12-99), le 15 à 20 h 30 : Herois do Mar, Banda Tribo, Irmaos 5, Tubaroes ; le 16 à 14 h 30 : J. Cid, Trio Odemira, C. do Carmo, Irmaos 5.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 12 : A. Ibrahim, C. Ward ; les 13, 14, 15 : Lounge Lizards ; le 18 : Voyeur.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : Certains l'aiment chaud ; ven. : Quintet de Paris ; sam. : Swing at six ; lun : J. Bonal Trio ; mar. : Caratini/Fosset/Azzola.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, les 14, 15 : R. Bayonne.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : les 12, 15 : M. Laferrière Dixieland ; les 13, 14 : O. Laferrière ; le18 : D. Doriz.

LA SPHÈRE (806-77-96), les 14, 15 à 20 h 30 : T. Gladkowski, D. Colin, M. Buirette, H. Sage.

SUNSET (261-46-60), 22 h 30 : S. Marc band (dern. le 15) ; les 17, 18 : Uzeb.

TROIS SUR QUATRE (329-09-16), le 17 à 20 h 30 : C. Colmant, T. Fujimoto, B.B. Opera Duo.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30, le 12 : M. Edelin, F. Mechali.

THÉATRE DE LA SIEM, le 13 à 20 h 30 : Jazz et claquettes : Spectacle du Creart.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), le 18 à 18 h 30 : L'encontre.

AMERICAN CENTER *(335-21-50), les* 13, 14, 15 à 21 h : C. Diverres, B. Montet, le 17 à 20 h 30 : J. West.

THÉATRE DU JARDIN (747-77-86), le 12 à 15 h, le 13 à 14 h 30, le 15 à 20 h 30 : Ballets E. Pagava.

En région parisienne

***ARGENTEUIL**, Basilique (961-25-29), le* 14 à 20 h 45 : Chorale Vittoria d'Argenteuil, dir., M. Piquemal (Rossini).

AULNAY-SOUS-BOIS, Péniche-Opéra (869-96-96), les 12, 13, 14, 15 à 21 h, le 16 à 17 h : Barca di Venezia per Padova.

BAGNOLET, ATEM (364-77-18), le 14 à 20 h 30 : V. Globokar.

BOBIGNY, MC (831-11-45), le 14 à *20 h 30 : le Vent tourbillon, le 16 à* 15 h 30 : Gros Câlin, le 18 à 20 h 30 : Groupe Adama.

BONDY, Th. A. Malraux (847-18-27), le 13 à 20 h, le 18 à 20 h 30 : l'Atelier. Salle des fêtes (849-48-11), le 18 à 20 h 45 : Chœur des enfants de la radiotélévision de Moscou.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : My Fair Lady : CC (604-73-93), le 13 à 20 h 30 : Orchestre du CNR, dir., Y. Lestang (Ravel).

CERGY, Th. des Louvrais (030-33-33), le 14 à 21 h : l'Ormindo.

CHAMPIGNY, Centre O. Messiaen (881-11-01), le 18 à 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire, dir., G. Massias (Pergolèse).

CHELLES, théâtre (421-20-36), le 14 à 20 h 45 : l'Ecole des Femmes.

CHOISY, Th. P. Eluard (890-89-79), le 15 à 20 h 30 : Histoire de la Terre qui ne voulait plus tourner.

COLOMBES, Théâtre (782-42-70), le 18 à 20 h 30 : A. Mérayer.

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 13 à 20 h 30 : A. Lavietes, (Head, Berio, Jolas).

CRÉTEIL, Maison des arts A. Malraux (899-94-50), (J.), 20 h 30 : l'Enclave des papes (dern. le 15) ; MJC Mont-Mesly (377-50-56), le 15 à 21 h : Artefact.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Entre chien et loup (dern. le 16) ; Auditorium du Conservatoire, le 15 à 21 h : Ensemble contrechamps de Genève (Feldman, Ives, Cage...).

IVRY, Th. des Quartiers (672-37-43), (D), 20 h 30 : D'Azincourt à Verdun.

KREMLIN-BICÊTRE (671-26-60), le 15 à 21 h : les Forbans.

LONGJUMEAU, Th. A. Adam (934-46-33), le 15 à 21 h : Orchestre Pro Arte de Paris, dir., R.-P. Chouteau, Orchestre de chambre, dir., J.-L. Petit (Mozart, Beethoven, Weber...).

MONTREUIL, Studio Berthelot (857-96-81) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 17 : le Fou et la Nonne.

NANTERRE, Salle des Congrès (725-91-20), le 14 à 21 h : Chœur et Orchestre, dir., B. de Vinogradow (Oratorio de Noël) : Th. des Amandiers (721-18-81), Projection de *Heimat*, sam. de 14 h à 18 h 45 : 1re partie, de 20 h à 24 h : 2e partie, dim de 14 h à 18 h 15 : 3e partie, de 20 h à 23 h : 4e partie.

***PAVILLONS-SOUS-BOIS**, Espace des* arts. (848-10-30), le 14 à 20 h 30 : la Tempête.

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), le 12 à 15 h et 20 h 30, les 13, 14, 15 à 20 h 30, le 16 à 17 h : les Derniers Jours de Pompéi ; le 18 à 20 h 30 : le Feu follet et la sérénade de Pierrot ; II. : les 14, 15 à 22 h 30 ; C. Beriane.

SARCELLES, OCM (419-54-30), le 15 à 21 h : J.-L. Petit (Bach).

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), le 12 à 21 h : Conversation chez les Stein..., les 17, 18 à 21 h : Cl. Nougaro.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), les 13, 14, 15 à 21 h : Rendez-vous chorégraphiques.

SURESNES, Th. J.-Vilar (772-38-80), le 14 à 21 h : Ballets jazz de Montréal.

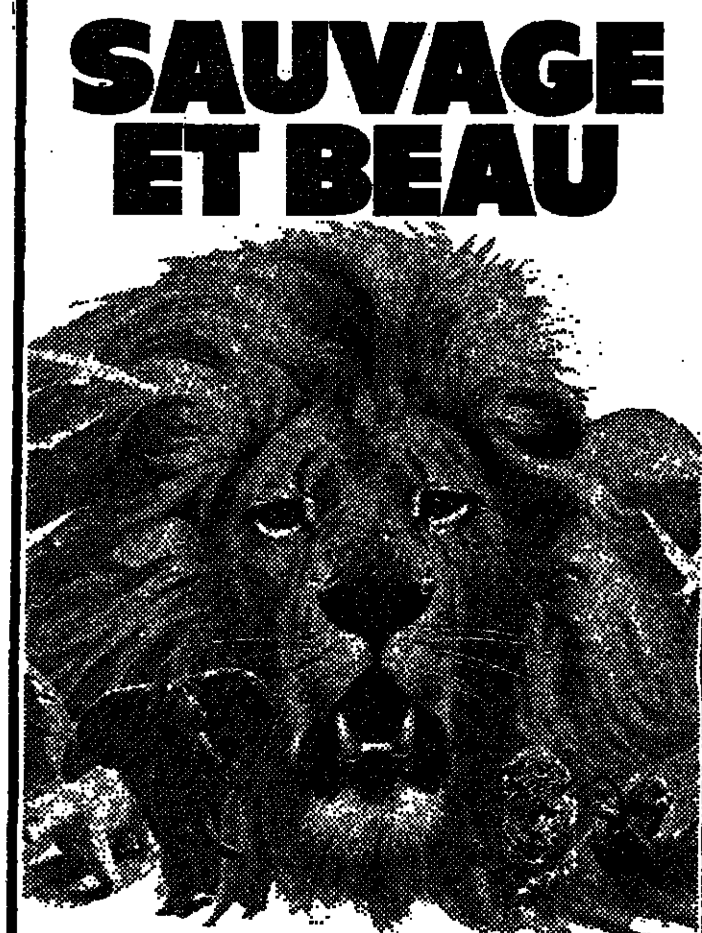
TAVERNY, Salle des fêtes (995-57-83), le 13 à 21 h : B. Ollier.

LES ULIS, Centre J.-Prévert (907-65-53), le 15 à 20 h 30 : Quilapayun.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 12 à 17 h : Cent cinquante ans de poésie à Versailles, à 21 h : l'Ormindo, le 13 à 21 h : la Mort vivante, les 14, 15 à 21 h, le 16 à 15 h : *Là où vous êtes.*

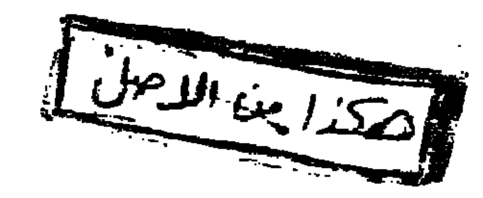
VILLE-D'AVRAY, Château, le 18 à 21 h : Koenig Ensemble de Londres (Bawden, Castro, Alvarez...).

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), le 14 à 21 h : M.-P. Belle.







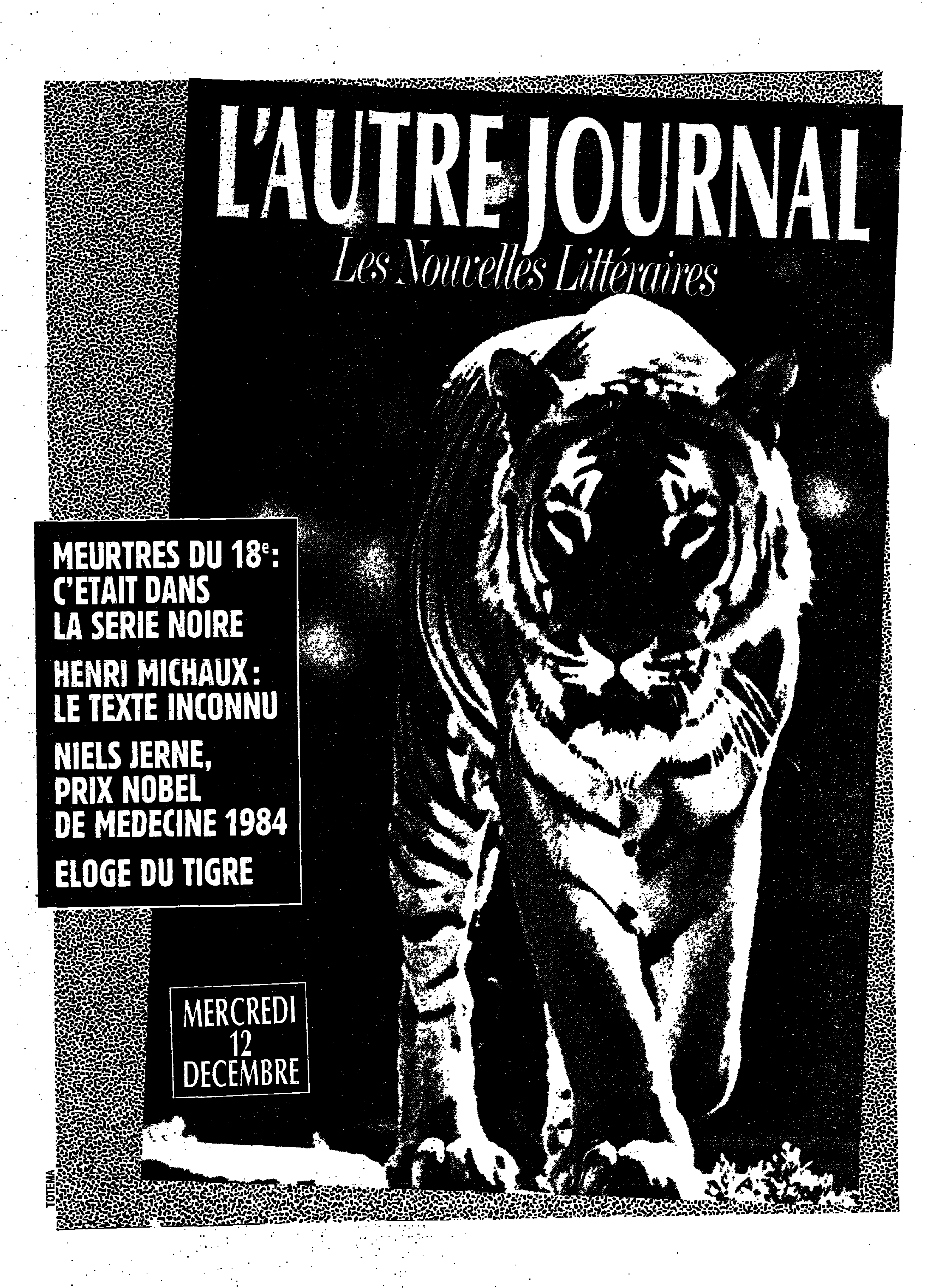


HEURTRES DU 18e :
C'ETAIT DANS
LA SERIE NOIRE
HENRI MICHAUX :
LE TEXTE INCONNU
NIELS JERNE,
PRIX NOBEL
DE MEDECINE 1984
ELOGE DU TIGRE

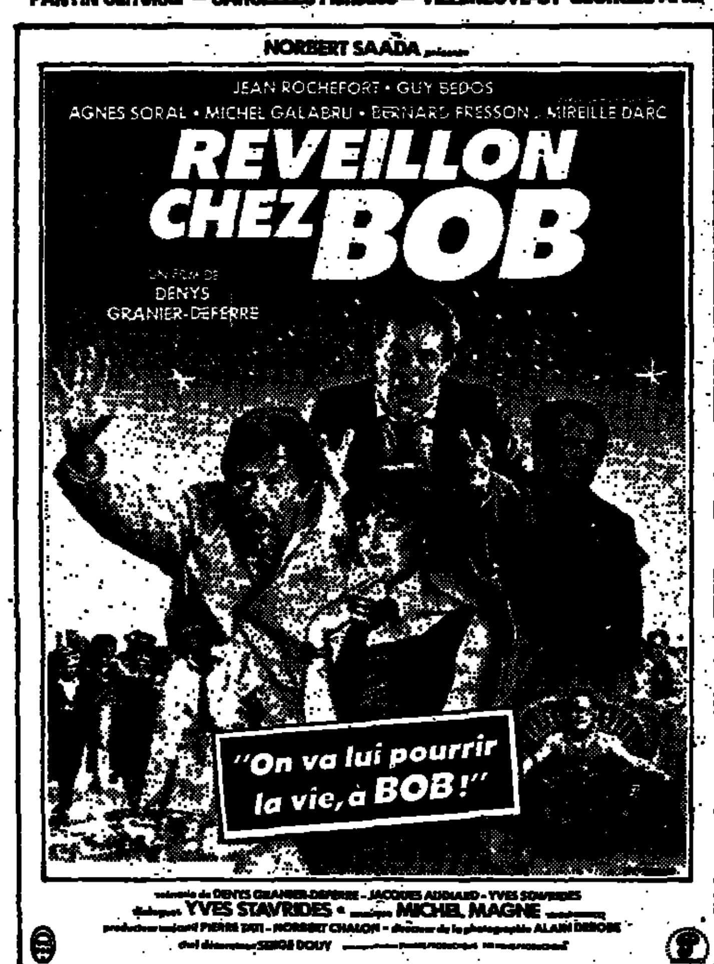


هكذا في الأصل

V







CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 12 DÉCEMBRE

15 h : Gabbo, le ventriloque, de J. Cruze ; 19 h : Soixante-dix ans d'Universal : les Amants traqués, de N. Foster ; 21 h : Archives du film : Regards sur la Tunisie, 1909-1931 ; Turquie, 1922-1923 ; Regards sur l'Algérie, 1909-1929 ; Vienne la blanche, Vienne la rouge, mars-avril 1920 (collections A. Kahn).

JEUDI 13 DÉCEMBRE

15 h : Il suffit d'une fois, d'A. Feix ; 19 h : Soixante-dix ans d'Universal : Another part of the forest, de M. Gordon ; 21 h : Othello, de G. Cukor.

VENDREDI 14 DÉCEMBRE

15 h : la Madone des sleepings, de H. Diamant-Berger ; Soixante-dix ans d'Universal ; 19 h : Ils étaient tous mes fils, de I. Reis ; 21 h : Okay America, de T. Garnett.

SAMEDI 15 DÉCEMBRE

15 h : les Filles du Rhône, de J.-P. Paulin ; 17 h : Soixante-dix ans d'Universal : Impatient maiden, de J. Whale ; 19 h : Court-circuit, de J. Whale ; 21 h : One more river, de J. Whale.

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

15 h : Maritella, de P. Caron ; Soixante-dix ans d'Universal ; 17 h : L'Or, de J. Cruze ; 19 h : la Tour de Londres, de R.V. Lee ; 21 h : Aventures en Irlande, de A. Pierson.

LUNDI 17 DÉCEMBRE

Relâche. (A partir de 20 h, séance réservée aux abonnés.)

MARDI 18 DÉCEMBRE

Soixante-dix ans d'Universal, 15 h : Deux nigauds cow-boys, de A. Lubin ; 19 h : Bagdad, de Ch. Lamont ; 21 h : Graine de faubourg, de M. Shane.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 12 DÉCEMBRE

Festival des trois continents-Nantes 1984, 15 h : la Longue Marche, de U. Ismail ; 17 h : la Femme captive, de I. Soebardjo ; 19 h, cinéma japonais-remake : la Revanche d'un acteur, de T. Kinugasa.

JEUDI 13 DÉCEMBRE

Festival des trois continents-Nantes 1984, 15 h : Fouet de feu, de D. Djajakusuma ; 17 h : Un verre et une cigarette, de N. Moustafa ; 19 h, cinéma japonais-remake : la Vengeance d'un acteur, de K. Ichikawa.

VENDREDI 14 DÉCEMBRE

Festival des trois continents-Nantes 1984, 15 h : Après minuit, de U. Ismail ; 17 h, les Enfants de la guerre, de B. Kamin ; 19 h, cinéma japonais-remake : l'Actrice, de T. Kinugasa.

SAMEDI 15 DÉCEMBRE

Festival des trois continents-Nantes 1984, 15 h : Music of Satyajit Ray, de U. Chakraborty ; le Confluent, de K. Vishwanath ; cinéma japonais-remake, 19 h : l'Amour de l'actrice Sumako, de K. Mizoguchi ; 21 h : Des pierres sur le chemin, de T. Tasaka.

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

Festival des trois continents-Nantes 1984, 15 h : la Rivière sauvage, de W. Tianming ; 17 h : Nayan Shyama, de N. Mukherjee ; cinéma japonais-remake, 19 h : le Double Suicide à Sonezaki, de Y. Masumura ; 21 h : le Double Suicide à Sonezaki, de M. Kurisaki.

LUNDI 17 DÉCEMBRE

Festival des trois continents-Nantes 1984, 15 h : le Mirage, de N.N. Mohapatra ; 17 h : Chaque jour plein de jeunesse, de H. Hsiao-Hsien ; 19 h, cinéma japonais (adaptation littéraire) : Monsieur merci, de H. Shimizu.

MARDI 18 DÉCEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

L'ARBALETE (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

AVE MARIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE BAL (Fr.-It.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

BOY MEETS GIRL (F.) : 7e-Art-Beaubourg, 7e (278-34-15) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; George-V, 8e (562-41-46).

CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

EMMANUELLE IV (**) (V. ang., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46).

ET LA VIE ET LES LARMES ET L'AMOUR, (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

FLEURS DE PAPIER (Indien, v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

GREMLINS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg (H. sp.), 3e (271-52-36).

HOTEL NEW-YORK (A., v.o.) : Forum 1er (297-53-74).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

J'AI RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-50) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MATAGI LE VIEUX CHASSEUR D'OURS (Jap., v.f.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

1984 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (All., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

ROCKING SILVER (dan., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Montparnasse 14e (335-30-40).

LES RUES DE FEU (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

SPLASH (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04).

LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).

THE HIT (angl., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; (v.f.) UGC Opéra, 2e (574-93-50).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71).

UN AMOUR INTERDIT (franco-ital.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

VIOL (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

CIBLE HUMAINE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-79-37).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

DUEL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f., Lumière, 9e (246-49-07).

L'ÉTAT DES CHOSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

INDIA SONG (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LOLITA (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

METROPOLIS (All.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

OTHELLO (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

PARIS NOUS APPARTIENT (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE PONT DU NORD (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UCG Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROCCO ET SES FRÈRES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LES FILMS NOUVEAUX

ATTENTION LES DÉGATS, film italien de E.-B. Clucher. V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (339-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF, dessin animé belge de Peyo : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CINEMA MARIONNETTE UNE PREMIÈRE, film inédit : L'EXIL DES AMANTS, film japonais de Marty Gross. V.o. : Templiers, 3e (272-94-56), *voir festivals.*

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES, film allemand de Werner Herzog. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

RÉVEILLON CHEZ BOB, film français de Denys Granier-Deferre : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Les Images, 18e (522-47-94).

SAUVAGE ET BEAU, film français de Frédéric Rossif : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

SOS FANTOMES (Ghostbusters), film américain d'Ivan Reitman. V.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Les Images, 18e (522-47-94).

UN ÉTÉ D'ENFER (*), film français de Mickaël Schock : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ET DES SPECTACLES

THÉORÈME (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LA VIPÈRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

WHISKY A GOGO (A., v.o.) Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (544-43-14).

ZELIG (A.) Épée de Bois, 5e (337-57-47).

Les festivals

LA DÉCOUVERTE DU MONDE LATIN (v.o.), Le Latina, 4e (278-47-86).
1) mer. : la Guerre des demoiselles ; jeud. : le Temps d'une chasse ; vend. : les Beaux Souvenirs; sam. : Ils ne portent pas de smoking ; dim. : Deminios en el Jardin ; lund. : les Etoiles dans le fossé ; mard. : Sem sombra de Pecado.
2) Mer. : le Sang du condor ; jeud. : Le Diable et la Dame ; vend. : Alexandre ; sam. : Eva sur un paysage ordinaire ; dim. : Lucio Flavio ; lund. : Orinoko, nuevo mundo ; mar. : Nunca fomos tao Felizes.

E. LUBITSCH (v.o.), Action écoles, 5e (325-72-07), mer., lun. : To be or not to be ; jeud., sam. : la Veuve joyeuse ; vend., dim. : Ninotchka ; mar. : Ange.

LES BRANCHES DE L'AMÉRIQUE (v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 12 h, 24 h : Punishment Park ; 14 h, 20 h : Rusty James ; 16 h, 22 h : New-York 42e Rue ; 18 h : Out of the blue.

MARGUERITE DURAS République Cinéma, 11e (805-51-33), ven., 16 h : Aurelia Steiner ; mar., 16 h : le Camion ; lun., 16 h : Détruire, dit-elle.

ÉLOGE A LA RIGUEUR : ÉRIC ROHMER, République-Cinéma, 11e (805-51-33), mer., ven., dim., 20 h ; lun., 18 h : la Femme de l'aviateur ; jeu., sam., 16 h ; ven., dim., 18 h : l'Amour l'après-midi ; sam., 22 h ; dim., 16 h : la Collectionneuse ; mer., 18 h : le Genou de Claire.

LAUREL ET HARDY, (v.f.) Action Ecoles, 5e (325-72-07) : mer. : Laurel et Hardy au Far-West ; jeu. : Têtes de pioche ; ven. : C'est donc ton frère ; sam. : les Conscrits ; dim. : les As d'Oxford ; les Montagnards sont là ; mar. : la Bohémienne.

P.P. PASOLINI (v.o.), Maison des cultures du monde, 6e (544-72-30).

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Zolock ; jeu. : Entre rêve et réalité ; ven. : Ave Maria ; sam. : l'Arbalète ; dim., mar. : le Meilleur.

GENE TIERNEY (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : Laura ; ven., sam. : la Veuve noire ; dim., lun., mar. : Tempête sur Washington.

FRANÇOIS TRUFFAUT, Studio Cujas, 5e (354-89-22), mer., dim. : les 400 coups ; jeu., sam., lun : Jules et Jim ; ven., mar. : la Peau douce.

FESTIVAL D'AUTOMNE ; rétrospective R. Bresson. Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) : mer., 14 h, 18 h, 22 h ; mar., 16 h, 22 h, les Anges du péché. Mer., 16 h, 20 h : Au hasard Balthazar. Jeu., 13 h 30, 18 h, 20 h : Mouchette. 15 h 30, 22 h 30 : le Journal d'un curé de campagne. Ven., 14 h, 18 h, 22 h : Quatre nuits d'un rêveur. 16 h, 20 h : Une femme douce. Sam., 14 h, 22 h : Pickpocket. 16 h, 18 h, 20 h : le Procès de Jeanne d'Arc. Dim., 16 h, 20 h : Lancelot du lac. Lun., 14 h, 18 h, 22 h : l'Argent. 16 h, 20 h : les Dames du bois de Boulogne. Mar., 14 h, 18 h, 20 h : le Diable probablement.

FESTIVAL D'AUTOMNE, CINÉ-CLUB DES CAHIERS DU CINÉMA (V.o.), Studio 43, 43, rue du Faubourg-Montmartre (770-63-40) Mer., 18 h : Toa. 20 h : Après la répétition. 21 h 30 : Lola Montes. Jeu., 20 h 30 : le Carrosse d'or. 22 h 30 : l'Homme qui aimait les femmes. Ven., 18 h : Bonjour tristesse. 20 h : les Amants terribles. Sam., 14 h : Les Gants blancs du Diable. 16 h : le Vieil Homme et l'Enfant. 18 h : le Testament d'Orphée. 20 h : Love streams. Dim., 14 h : le Testament d'Orphée. 16 h : la Peur. 18 h : Revenir jamais. 20 h : L'homme qui aimait les femmes. 22 h : Toa. Lun., 18 h : Lola Montes. 20 h 30 : Bonjour tristesse. 22 h : la Veuve joyeuse.

FESTIVAL D'AUTOMNE, Cinéma New-Yorkais (V.o.), Action Christine, 6e (329-11-30). Hommage à Émile de Antonio. Mer., 14 h : King of Prussia. 16 h : l'Amérique fait appel. 18 h 15 : Point of order. 20 h : Millhouse a white comedy. 22 h : Vietnam, année du cochon. Jeu., 14 h : Family romance. Born in flames. 16 h 15 : Where are my legs. Joe's red stay barbershop; We cut heads. 18 h : Soldier girls. 20 h : News from home. 22 h : Fresh Kill. Hotel Monterey. Ven., 14 h : the Edge. 17 h : Chan is Missing. 19 h : Faces. 21 h 30 : Honeymoon Killers. Sam. 14 h : King Blank. 16 h : We can't go home again. 18 h : The Edge. 20 h : Trash. 22 h 15 : Flesh. Dim. 14 h : CoaSt zone. You the better. Fist Fight, Fujy Lmno, T.Z., Swiss army knife with rats and pigeons, trial balloons. 16 h 30 : Scotty and Stuart, Tree film, Edwin Denby, Flying, Hand/Water... 18 h 30 : Strong Medecine. 20 h 30 : Variety. Lun., 14 h : Stiletto. 16 h : Artificial light. Raw nerves. Splits. 18 h : Chicken Ranch. 21 h : Vortex. Mar., 14 h : Scenic Route. 16 h : King Blank. 18 h : Vortex. 20 h : Louise Smells a rat. Nadja Yet. Adynata. You are not i.

LA QUINZAINE DU FILM D'OPÉRA RUSSE, (v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e, (326-84-65) ; mer. 14 h., ven. 22 h., dim. 20 h., lun. 18 h., mar. 22 h. : Boris Godounov ; mer. 16 h., jeu. 14 h., ven. 18 h., dim. 18 h., lun. 22 h., La Dame de Pique ; mer. 18 h., ven. 20 h., sam. 16 h 30, dim. 22 h. lun. 20 h., mar. 16 h 30 : Yolanta ; mer. 20 h., jeu. 18 h., sam. 22 h., dim. 14 h., lun. 16 h. : Don Juan ou le Convive de pierre ; mer. 22 h., jeu. 20 h., ven. 16 h., sam. 18 h., mar. 20 h. : Le Prince Igor ; jeu. 22 h., ven. 14 h., sam. 20 h., lun. 14 h., mar. 18 h. : La Fiancée du tsar ; jeu. 16 h., dim. 16 h. : Ivan le Terrible (ballet) ; sam. 13 h 30, mar. 13 h 30 : Ivan le terrible (d'Eisenstein).

FESTIVAL CINÉMA-MARIONNETTE (v.o.) : Templiers, 3e, (272-94-56) ; ven. 16 h : Les Aventures du prince Ahmed, Dans les griffes de l'araignée, Carmen ; mer. 16 h : Courts métrages ; 18 h : Les Aventures de Pinocchio (1re partie) ; 20 h : l'Exil des amants ; 22 h : les Contes d'Hoffmann ; jeud. 14 h : L'Ange ; 16 h : Hommage à J. Trnka ; 18 h : Les Aventures de Pinocchio (2e partie) ; 20 h : Hitler, un film d'Allemagne (1re partie) ; 22 h : Hitler, un film d'Allemagne (2e partie) ; vend. 14 h : Courts métrages ; 14 h : Le Roman de Renart, Les Yeux du dragon, Barbe-Bleue, Dix minutes Mozart ; 18 h : Les Aventures de Pinocchio (3e partie) ; 20 h : Hitler, un film d'Allemagne (3e partie) ; 22 h : Hitler, un film d'Allemagne (4e partie) ; sam. 14 h : l'Exil des amants ; 16 h : L'Ange ; 18 h : Les Aventures de Pinocchio (4e partie) ; 20 h : Le Roman de Renart, Les Yeux du Dragon, Barbe-Bleue, Dix minutes Mozart ; 22 h : Hommage à J. Trnka ; dim. 14 h : Courts métrages ; 16 h : Chronopolis ; 18 h : Les Contes d'Hoffmann ; 20 h : Les Aventures du prince Ahmed, Dans les griffes de l'araignée, Carmen ; 22 h : Courts métrages ; lun. 13 h 30 : Hitler, un film d'Allemagne (1re partie) ; 15 h 45 : Hitler, un film d'Allemagne (2e partie) ; 18 h : Les Aventures de Pinocchio (5e partie) ; 20 h 30 : Soirée R. Lapoujade ; mar. 14 h : Hitler, un film d'Allemagne (3e partie) ; 16 h : Hitler, un film d'Allemagne (4e partie) ; 18 h : Les Aventures de Pinocchio (6e partie) ; 20 h : Chronopolis ; 22 h : l'Exil des amants.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 12 décembre

PREMIERE CHAINE : TF 1

20 h 40 Série : Dallas.
J. R. continue son enquête sur le passé de Clayton.

21 h 30 Documentaire : Sauve qui peut les images. Emission de P. Le Gall.
Extraits de films, interviews de différents représentants des milieux du cinéma – dont Daniel Toscan du Plantier et Claude Autant-Lara, – cette émission est une enquête sérieuse sur le droit de créer.

22 h 35 Branchés-musique : 22 v'la le rock.
Elton John, Frankie goes to Hollywood, Tina Turner, Herbie Hancock...

23 h 20 Journal.

23 h 40 C'est à lire.

23 h 45 Tify s'il te plaît, raconte-moi une puce.

0 h 10 Clignotant.

DEUXIEME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Le Rapt.
De P. Koralnik, avec P. Clementi, D. Silverio...
Un téléfilm sur la paysannerie d'une grande authenticité qui ne laisse pas indifférent. Tout est pesé, lent, chaque image compte. Un drame montagnard mais aussi la naissance balbutiante d'un amour à travers la reconnaissance, l'acceptation de la différence.

22 h 10 Magazine : les jours de notre vie.
De D. Thibault, réal. B. d'Abrigeon.
L'enfant et l'école. La fatigue accumulée sur une journée est-elle compensée par le week-end ou les vacances ? L'école tient-elle compte des différences, de la durée des cours ?

23 h 15 Journal.

23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIEME CHAINE : FR 3

20 h 35 Ring-Parade : Cadence 3.
Emission de Guy Lux.
Avec Sheila.

22 h Journal.

22 h 20 Téléfilm : La prison sur la mer.
Réalisation J. Ordines, avec J. Guiomar, M. Bonnet, J.-P. Dauty.
1710 : condamnés par l'Eglise et par le roi Louis XIV, les protestants qui refusent d'abjurer leur foi sont envoyés aux galères. Ceux qui se révoltent à bord des galères sont enfermés dans les cachots de la « prison sur la mer ». Trois hommes ne renoncent pas et, malgré leurs souffrances, chantent leurs convictions...

23 h 15 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.

23 h 20 Prélude à la nuit.
Festival de Prades 1984 : la Nuit transfigurée, *de Schoenberg, interprétée par le Sextuor Streich de Vienne.*

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Poésie au jour le jour ; **17 h 10**, Les Indiens d'Amérique du Sud ; **17 h 20**, le Club des puces ; **17 h 35**, Les molécules ; **17 h 40**, *Ma fille, mon amour* ; **18 h**, Evariste Galois, révolutionnaire et géomètre : **18 h 55**, Inspecteur Gadget ; **19 h**, Feuilleton : Foncouverte ; **19 h 15**, Informations ; **19 h 50**, Fragments mémoire.

CANAL PLUS

20 h 30, *Hill Street blues* ; **21 h 15**, *Soap* ; **22 h**, **Et la terreur commence**, film de E. Matalon (suspense) ; **0 h 15**, **Fanny Hill**, film de S. Chesley et J. O'Hara (érotique).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : trois écrivains face aux grand-mères des antipodes.

21 h 30 Musique : pulsations, femmes et musique.

22 h 30 Nuits magnétiques : la naissance ; contes arabes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : Miles Davis à Juan-les-Pins, le 20 juillet 1984 ; œuvres de Davis, Scoffield, Train, Lauder, par Miles Davis, Bob Berg, saxophones soprano et ténor, B. Irbing, claviers, J. Scoffield, guitare, D. Jones, guitare basse, A. Foster, batterie, S. Thornton, percussions.

22 h 34 Les soirées de France-Musique : les entretiens de Francis Poulenc avec Claude Rostand ; à 1 h, Poissons d'or.

Jeudi 13 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.

11 h 50 La Une chez vous.

12 h Feuilleton : le Jeune Fabre.

12 h 30 La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 50 A pleine vie.
Série : La petite maison dans la prairie ; 14 h 45, Portes ouvertes, magazine des handicapés ; 15 h, Images d'histoire ; 15 h 25, Quarté en direct de Vincennes ; 15 h 55, Santé sans nuages : l'aérophagie ; 17 h, La chance aux chansons.

17 h 55 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 10 Le village dans les nuages.

18 h 30 Série : Danse avec moi.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : la Dictée.
Réal. J.-P. Marchand, avec V. Garrivier, C. Salviat...
Jaurès est assassiné. Laurent Meissonnier découvre le vrai visage de la guerre. Cinquième épisode d'une saga-chronique sur les instituteurs et l'instruction publique à la fin du siècle dernier.

21 h 30 Les jeudis de l'information : L'enjeu.
Magazine économique et social présenté par F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
Le « western » Cacharel : Jean Bousquet, maire de Nîmes ; automobile : à l'ombre des géants ; hôpitaux « clés en main » ; Taïwan : le triomphe de David ; Chine : le réveil de Goliath et les caricaturistes Trez et Wolinski.

22 h 45 Journal.

23 h 5 C'est à lire.

23 h 10 Le jazz et vous. Emission de J. Diéval.
Claude Luter, Persiany Trio, P. Rabbath...

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.

13 h 45 Aujourd'hui la vie.
Ces hormones qui nous gouvernent.

14 h 50 Cinéma : Chroniques martiennes.
Film américain de M. Anderson (1979), avec R. Hudson, G. Hunnicut, B. Casey, R. McDowall, D. McGavin.
Etapes de la colonisation de la planète Mars (vers l'an 2000) par les Américains menacés, sur terre, d'une guerre atomique. Version réduite, pour le cinéma, d'une série de télévision diffusée en 1982. Massacre d'une très belle fable d'anticipation de Ray Bradbury.

16 h 40 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
La guerre des plantes.

17 h 45 Récré A2.
Poochie ; Les devinettes d'Epinal ; Mes mains ont la parole ; Latulu et Lireli ; Les légendes du monde ; Téléchat.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 35 Expression directe.
PC ; Assemblée nationale (groupe RPR).

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : la Fureur des anges.
De R.-L. Joseph, d'après le livre de S. Sheldon, réal. B. Kulik, avec J. Smith, K. Howard...
Aventures et mésaventures d'une journaliste accusée de meurtre. Manipulations politiques et problèmes de droit commun. Un feuilleton à l'américaine efficace.

21 h 30 Magazine : Musiques au cœur.
De E. Ruggieri et P. Camus.
Des voix blanches sous un ciel bleu : les castrats. Pyrotechnies vocales, cascades de fioritures et de roulades exécutées dans des décors féeriques : l'opéra napolitain, filmé à Naples et dans les environs d'Herculanum, de Cumes. Eve Ruggieri tente de percer les mystères du monde des castrats.

22 h 45 Histoire courte.
« L'ombre de Marie », de M. Pierlot.

23 h 15 Journal.

23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 25 Questions au gouvernement au Sénat.

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Téléfilm : le Grand Valet.
Réal. P.-A. Picton, avec P. Rousseau, A. Degroote, G. Le Meur...
Un drame autour de la possession de la terre. Yann Konan, le maître du « pays » possède 100 hectares et deux filles, Maria, l'aînée et God la cadette. La coutume du droit d'aînesse donnera un jour la ferme à Maria, qui ne peut qu'épouser un riche héritier, pour garder son rang. Machinations, héritages...

22 h 5 Journal.

22 h 25 Document : Aide-toi, et le ciel t'aidera, de Claude Pavard.
(Lire notre article ci-contre.

23 h 15 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.

23 h 20 Prélude à la nuit.
Festival de Prades 1984 : Trio pour violon, violoncelle et piano opus 100, *de Schubert, interprété par J.-J. Kantorow, violon, A. Noras, violoncelle, B. Rigutto, piano.*

CANAL PLUS

7 h, 7-9 M. Denisot ; **9 h**, **Le Père Noël est une ordure**, film de J.-M. Poiré (comédie) ; **10 h 30**, **le Refrain de mon cœur**, film de W. Lang (comédie musicale) ; **12 h 30** *Benji* ; **13 h 30** *Isaura (et à 18 h 35)* ; **14 h 5**, **le Malin**, film de J. Huston (fantastique) ; **15 h 45**, **Que le spectacle commence**, film de B. Fosse (comédie) ; **18 h**, Surtout l'après-midi ; **19 h 15**, Tous en scène (et à 23 h 40) ; **20 h 5**, Top 50 ; **20 h 30**, **Jackie Chan**, film de Lo Wei (karaté) ; **22 h 5**, **A nos amours**, film de M. Pialat (drame) ; **0 h 25**, **Next stop, Greenwich village**, film de P. Mazursky (comédie) ; **2 h 10**, Coca-Cola rock concert : les Who.

FRANCE-CULTURE

7 h, **Le goût du jour** ; **8 h 15**, **Les enjeux internationaux** ; **8 h 30**, **Les chemins de la connaissance** : ce terrifiant roman gothique anglais ; (et à 10 h 50 : après la pluie, le beau temps) ; **9 h 5**, **Les Matinées** - Une vie, une œuvre : *Wilhelm Reich, ou le déchaînement de la matière* ; **10 h 30**, **Musique** : miroirs ; **11 h 10**, **Répétez, dit le maître** ; **11 h 30**, **Du côté de O'Henry** : les lignes de la main ; **12 h**, **Panorama** ; **13 h 40**, **Peintres et ateliers** : Rütjer Ruehle ; **14 h**, **Un livre, des voix** : « Pologne », de James Michener ; **14 h 30**, **Radio Canada** présente « L'écrivain et l'espace » ; **15 h 30**, **Musique** : mélismes ; *la musique judéo-espagnole* ; « le Prince de feu », de Martin Buber ; décodage ; **17 h**, **Textes** : « Le terme », de M. Lecamp ; **17 h 10**, **Le pays d'ici**, Uriage et Méaudre ; **18 h**, **Subjectif** : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; **19 h 30**, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : les prix Nobel de médecine et de physiologie ; **20 h**, **Musique, mode d'emploi** : musiques du Zaïre.

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « Boucherie de nuit », de J.-P. Wenzel.

21 h 30 Musique : vocalise.

22 h 30 Nuits magnétiques : la naissance ; contes arabes.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, **Les nuits de France-Musique** : George Szell ; **7 h 10**, **Actualité du disque** ; **9 h 8**, **L'oreille en colimaçon** ; **9 h 20**, **Le matin des musiciens** : à la recherche de l'opéra-comique – l'éclatement de l'opéra-comique ; œuvres de Massé, Gounod, Bizet, Delibes, Massenet, Thomas, Offenbach ; **12 h 5**, **Concert** : œuvres de Marie, Ballif, Fourchotte, Schnittke par l'Orchestre Cannes-Provence-Côte d'Azur ; **13 h 32**, **Opérette-magazine** ; **14 h 2 Repères contemporains** : Alain Louvier ; **15 h**, **Italie des XVIIe et XVIIIe siècles** : œuvres de Ruggieri, Cavalli ; **16 h**, **Stars and sounds** : œuvres de Sibelius, Brahms, de Falla, Gershwin par l'Orchestre de Pittsburg ; **18 h**, **L'imprévu** ; **19 h 15**, **Le temps du jazz** : le bloc-notes ; Intermède ; feuilleton « Tout Duke » ; **20 h**, **Concours international de guitare.**

20 h 30 Concert (Festival de Lausanne 1984) : *la Tosca*, opéra de Puccini, par l'Orchestre philharmonique de Turin, dir. G. Patane, sol. R. Kabaiwanska, P. Visconti, I. Wixell, B. Marangoni...

23 h Les soirées de France-Musique : œuvres de Palestrina, Liszt, Respighi, Scarlatti, Monteverdi ; 1 h, Cycle acousmatique : œuvres de Sikora, Levinas.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 13 DÉCEMBRE

– *M. Raymond Barre*, ancien premier ministre, est l'invité du journal de 19 heures sur Sud-Radio.

Fêtes et cadeaux

Le moelleux habillé

LES châles et les écharpes se transforment en capes unisexe, aux couleurs merveilleuses.

Bucol, le soyeux Lyonnais, va plus loin avec ses « tops », grands rectangles de taffetas de soie froissée, à volants, se drapant en bustier, poncho ou jupe du soir sur un collant noir ou un fourreau. Les châles en laine et soie sont très seyants à motifs géométriques Arts-Déco (2 000 F et 800 F aux *Trois Quartiers* et chez Pinet-Magli, 1, boulevard de la Madeleine ; Lyon, Madeleine Vergoin, 54, avenue Foch).

Christian Dior offre un grand choix de tout ce qui se noue autour du cou ou des épaules, à partir de la cravate de soie unie en pastels acidulés (165 F) en quinze coloris, jusqu'aux capes en jersey de laine incrustées de rose (2 200 F), les jolis imprimés oscillant autour de 1 000 F. Les gants de peau lainée sont à 570 F, le veau velours doublé soie, 695 F (30, avenue Montaigne, 12, rue Boissy-d'Anglas).

Damart ajoute à ses classiques une chemise de dentelle noire en quatre tailles (43 F), des formes sport en sous-vêtements de ski en deux pièces, bleu, blanc ou noir, à côtes, (à partir de 62 F et de 79,50 F) pour toute la famille et des vestes jacquard (180 F). De vrais mi-bas à baguettes en tons classiques ou jacquard écossais séduiront les frileux (à partir de 37,50 F) comme les pantoufles matelassées (149 F et 159 F) et les intérieurs de bottes féminines. Le musculateur digital active la circulation des mains (3 900 F), enfin le tapis antidérapant pour la baignoire évite les glissades. Un coffre en forme de cintre se dissimule dans la penderie (485 F, 59086 Roubaix Cedex 2).

Ermenegildo Zegna multiplie les demi-plaids de cachemire en dix somptueux coloris (995 F), tandis que le modèle entier en mohair écossais tissé à la main s'amortit aussi bien en manteau du soir qu'en jeté de canapé (2 150 F). Les tricots jacquard en mohair et laine ocre, marron et bleu (1 250 F), se marient à de grands blousons doublés. Les pochettes soie à motifs de lotus commencent à 95 F (10, rue de la Paix).

Isabel Canovas drape autour des épaules de grandes écharpes-bijoux aux tons de pierres dures (2 800 F). De délicieuses lavallières de dentelle noire se nouent aussi en mini-bustier (400 F) tandis que la collerette de plumes d'autruche (1 600 F) sur satin noir apporte une note somptueuse au plus simple justaucorps de danse (16, avenue Montaigne).

Hanae Mori incruste de grands nœuds stylisés à l'épaule de capes ponchos sur fond noir ou marron (1 900 F). Une série de robes-chandails ceinturées en laine bouclée noire sont étoilées de grosses perles (2 900 F). Les châles de soie façonnée sont frangés en rouge, noir ou blanc (980 F). Parmi les premiers prix, la mini-trousse de couture (250 F) reprend les proportions du paquet de « blondes » anglaises (17-19, avenue Montaigne).

Hémisphères, c'est la débauche de cachemires et de laine d'agneau en trente-six coloris, pour elle et lui : de 1 650 F, le quatre-fils ras du cou féminin à 550 F. Les vestes d'homme oscillent entre 790 F et 1 850 F. Les mordus de western trouveront les boucles de ceinture à la « Lucky Luke » en argent ciselé à 1 650 F (1, boulevard Emile-Augier, 22, avenue de la Grande-Armée).

Charvet, réussit un assortiment unique de cadeaux moelleux pour elle et lui. Une palette de quatre-vingt-quinze variantes de cravates de soie unies, façonnées ou imprimées, permettent d'exprimer tous les états d'âme, comme les modèles en tricot ou les nœuds papillon (de 165 à 275 F). Les châles unis de soie et cachemire se drapent aussi en turbans (140 × 140, 1 475 F). Les longues écharpes et les carrés traditionnels oscillent entre 750 F et 1 450 F (28, place Vendôme).

Louis Féraud ourle d'un volant une cape en drap noir (3 800 F) mais propose aussi des châles de cachemire et soie en imprimés exclusifs (1 200 et 900 F, 88, faubourg Saint-Honoré et Palais des Congrès, porte Maillot).

Burberry's sélectionne une série de chandails de cachemire deux fils, encolure en V, douze coloris (995 F) et propose, dans un mélange de polyester et laine, les chemises de sport à carreaux pour en faciliter l'entretien (275 F, 8-10, boulevard Malesherbes).

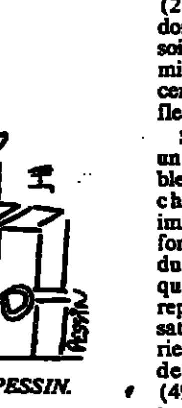
Patrick Frey se diversifie à partir de ses tissus d'ameublement en plaids, genre couverture de cheval de belles laines unies ou écossaises, aux bords gansés en deux tons (546 et 598 F). De grands carrés de coton, nappes ou foulards reprennent les motifs anciens du Musée de l'impression de Mulhouse (200 F), enfin les châles (580 F) en étamine de laine font jouer les facettes de géométries variables (5, rue Jacob, 47, rue des Petits-Champs).

Nina Ricci ourle de fourrures ses gants de ville en chevreau noir agrémentés de renard gris (900 F) ou de manchettes de lapin (1 200 F). Des ponchos de cachemire doublés de soie font office de manteau frangé en beige, gris, bleu ou rouge (2 975 F). Des effets de tapisserie dominent dans les châles de laine et soie (1 190 F). Les tricots de cachemire, dans le même esprit, annoncent le printemps par leurs tons fleuris (39, avenue Montaigne).

Sophie Canovas interprète, dans un style charmant, les tissus d'ameublement de Manuel, son époux. Ses châles en cachemire et soie imprimés à motifs d'indienne sur fond brun ou beige suggèrent le coin du feu citadin (1 760 F), tandis qu'un quatuor de fleurs géantes reprend la tradition des tissus à utilisation de vêtements ou de tapisseries. Le tablier noir à semis de gui et de houx annonce le réveillon (490 F) à cabas assortis. La série de trousses (de 115 F à 450 F) se décline de la petite pochette unie ou imprimée au modèle géant à *compartiments multiples. Signalons* l'arrivée de cravates masculines et de pochettes imprimées en dispositions vives ou sourdes (à partir de 190 F, 5, place Furstenberg et 40, avenue Montaigne).

Souleiado représente les cotons imprimés de Provence, de Tarascon à Osaka, tant pour la maison que pour la mode, les modèles étant signés Chantal Thomass. Charles Demery, dans le décor blanc d'une vieille maison près du marché Saint-Germain sort des mouchoirs de batiste multicolores reprenant des motifs traditionnels. Les agendas sont coordonnés aux albums de photos autocollants (250 F). Les cabas tricolores rappellent les expositions américaines (374 F), tandis que les fleurs de lotus composent une délicieuse harmonie sur un châle géant (870 F, 1, rue Lobineau, 75006 Paris).

NATHALIE MONT-SERVAN.



Dessin de PESSIN.

Beauté des cuirs

APRÈS la débauche des toiles signées des grandes griffes de couturiers et créateurs, nous assistons à un retour du cuir traité pour durer, en formes confortables, souvent androgynes.

La Bagagerie imprime façon crocodile noir des super-cabas noirs (420 F). Une ligne de porc en cartouchières (350 F) de serviettes et de valises comporte un modèle de pilote, en hauteur, dont le rabat se croise sous la poignée (750 F). La dernière bandoulière du soir en perles noires se rabat sur un pompon à pression (300 F, 41, rue du Four ; 12, rue Tronchet ; 74, rue de Passy ; Lyon la Part-Dieu).

Cartier renouvelle sa gamme de maroquinerie par des mélanges du célèbre bordeaux lisse avec du veau grainé havane un peu vert. Un baluchon rétro est fermé de lanières et une astucieuse pochette s'attache, pour plus de sécurité, à une bélière intérieure. Les prix oscillent entre 480 F et 3 600 F (7 et 23, place Vendôme ; 13, rue de la Paix).

Chanel allonge les chaînes des bandoulières de ses sacs classiques, sans oublier le superbe cabas fourre-tout marron ou noir en trois tailles (2 830 à 3 540 F), et de l'attaché-case de la femme libérée (4 710 F), en beige, noir, bordeaux ou marine.

Chichen-Itza dans une cour au fond d'un immeuble de la rue Saint-Honoré réalise de la maroquinerie très soignée aux piqûres sellier à la main. Les formes rectangulaires arrondies comprennent des pochettes à bandoulière aux fermoirs plaqués or. Une chèvre « grain de poussière » reprend l'impression du cuir de Russie, à côté du box, parfois mélangé à l'autruche, et du lézard (de 1 650 F à 2 300 F). Des gibecières à rabat en autruche et chèvre se ferment d'un rabat à patte de cuir (à partir de 2 250 F). Les serviettes pour hommes peuvent se compartimenter selon l'utilisation (à partir de 3 000 F, 231, rue Saint-Honoré).

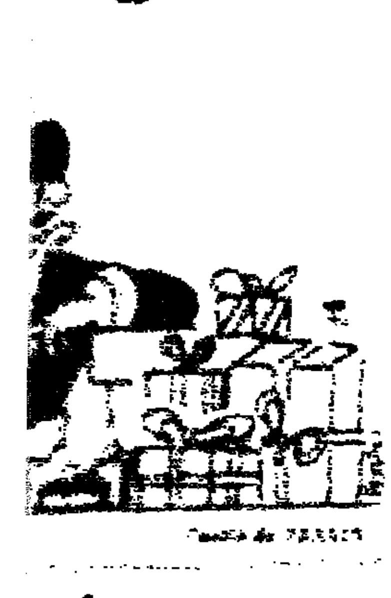
Lancel démultiplie ses effets en sacs souples, valises et bagages rigides, dont un beau sac à bottes en cuir naturel (1 760 F environ), et un polochon géant en toile noire renforcée de cuir comporte l'indispensable bandoulière (440 F). Le cuir grainé patiné brun violine est très élégant en pochettes pour hommes (à partir de 310 F, 8, place de l'Opéra, aux Galeries Lafayette, au Printemps, et aux Trois-Quartiers).

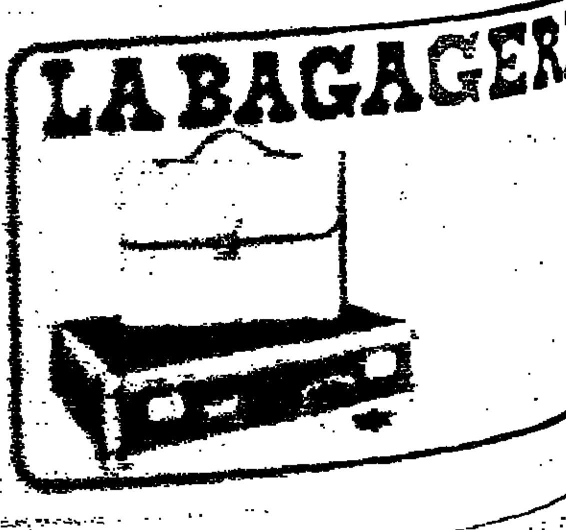
Léonard, le champion du tricot haut de gamme imprimé, se lance dans la maroquinerie du même créneau, du porte-carte à la malle-cabine. Le matériau est une toile enduite beige ou marron gansée de cuir fauve, piqûre sellier, enchâssant une bande imprimée (28, faubourg Saint-Honoré).

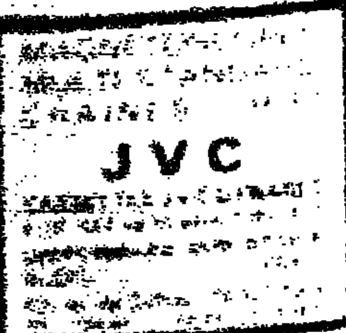
Morabito, spécialiste de la maroquinerie sur mesure, arrondit les sacs de ville en veau grainé à rabat en contraste tressé, à dominante rouge, fauve, grise ou bleue (2 150 F). Dans les petits prix, les housses de briquets jetables sont taillés en cuirs variés (de 250 à 500 F, 1, place Vendôme).

Vuitton remonte aux sources des beaux cuirs avec son sac baluchon « Noé » qu'on voit – porté en bandoulière, fermé d'une lanière nouée – là où se réunissent les femmes « in ». Il existe en vache noire, mais son expression la plus actuelle est un cuir naturel, tanné à l'ancienne avec des produits végétaux, qui le feront dorer au contact de l'air et de la lumière (2 250 F, 78 bis, avenue Marceau ; à Genève, place du Molard).

N. M.-S.







Une touche de luxe

NUL n'est insensible au plaisir de recevoir, ou d'offrir, de beaux objets. Lorsqu'ils sont choisis dans une maison en renom, la griffe qui agrémente le paquet apporte une petite joie supplémentaire, qui flatte le destinataire comme le donateur.

Dans les boutiques qui jalonnent la rue Royale, la rue du Faubourg-Saint-Honoré ou l'avenue Montaigne, le luxe n'est pas forcément synonyme de prix élevés. On peut y découvrir aussi des objets de bon goût sans dépenser trop. Chez Jansen, repris et animé depuis bientôt cinq ans par Francis et Jeanne Gambert de Loche, tout le rez-de-chaussée est dévolu aux cadeaux, avec une prédilection pour le métal argenté.

Parmi les objets anglais de la fin du dix-neuvième siècle figure un pittoresque « présentoir à sardines », ravier en cristal enchâssé dans un support en métal argenté à couvercle surmonté d'une sardine (1 200 F). Pour le breakfast, un pot en métal argenté renferme un panier pour quatre œufs, avec mini-réchaud à la base pour les garder au chaud. Métal argenté aussi pour les flûtes, montées sur un haut pied très fin, à décor de godrons, de spirales, martelé ou lisse, de 250 F à 350 F. Un photophore, à piétement en métal doré ou argenté à godrons, supporte une verrine, de verre sablé, contenant une bougie parfumée aux senteurs florales sur fond boisé, 460 F.

Les cadres sont nombreux chez Jansen, du verre convexe bordé d'un biseau doré à 200 F au cadre peint en trompe-l'œil d'une mosaïque de marbre à 2 625 F, sans oublier des petits cadres romantiques, ornés d'une plaque d'argent appliquée sur fond de velours noir. De beaux objets en marbre très aminci ont été créés pour Jansen : une coupe sur pied en gris, à légères veinures, ou plate en blanc, noir ou gris (1 500 F), ou un long plumier de bureau gris. De très originales assiettes de collection, signées Fornasetti, sont dédiées au visage féminin. Cassé, déformé, multiplié, celui-ci est recomposé en grisaille, 900 F.

Une devanture discrète, dans l'angle de la place de la Madeleine côté boulevard Malesherbes : c'est la boutique Odiot, le plus ancien orfèvre de Paris. Fondée en 1690, sous le règne de Louis XIV, la maison Odiot fut à son apogée sous le Premier Empire. A l'époque, Jean-Baptiste Claude Odiot, surnommé « le prince des orfèvres », réalisa des pièces fameuses, comme le service de toilette offert à l'impératrice Marie-Louise ou le berceau du roi de Rome.

Respect de la tradition

Aujourd'hui, sous la direction d'Olivier Gaube du Gers, Odiot continue dans le respect de la tradition. A côté des pièces de prestige, des objets de table constituent des cadeaux de grande qualité. Chaque pièce est fabriquée, en argent ou en vermeil, selon les anciennes techniques ; toutes portent le poinçon de l'orfèvre. Parmi les dernières créations, une petite coupe (beurrier, cendrier ou vide-poche) en forme de coquille d'huître ; l'intérieur est en argent et l'extérieur en vermeil doré à l'or fin, bruni à l'hématite suivant la technique ancestrale (3 800 F environ). Une coupelle sur pied, dite « Cocotte », s'inspire d'un dessin de Jean-Baptiste Claude Odiot datant de 1810. Elle est réalisée en argent et vermeil (2 850 F) ou tout en vermeil. Un pot à miel, ou confiturier, à récipient amovible en cristal, est décoré d'un semis d'abeilles brochées à l'ancienne en vermeil, ressortant sur un fond en argent. Pour un petit cadeau à la griffe Odiot, une petite boîte ronde en argent décorée, pour des pilules ou des sucrettes (490 F) ou un porte-clé également en argent, à chaînette terminée par une coquille.

A l'automne, la galerie Maison et Jardin a quitté le boulevard Saint-Germain pour s'installer rue du Faubourg-Saint-Honoré. L'histoire de cette galerie de décoration remonte au début des années 50, époque où Gilles Sermadiras lance sa collection d'élégant mobilier de jardin. La décennie suivante, le décorateur Jean Dive impose le style « maison et jardin », mélange de confort, de charme et de style traditionnel réinventé.

Dans le nouvel espace rue du *Faubourg-Saint-Honoré, Jean* Dive a donné une ambiance d'appartement à la grande boutique. *Il a décoré les pièces dans* des harmonies de vert céladon, de bleu turquoise, de beige rosé ou *de rose vif. Les objets disséminés* sur les meubles ont été créés, ou sélectionnés, par l'équipe de décorateurs de la galerie. Les lampes sont diverses et de grande taille : une boule recouverte de passementerie vert pâle est posée sur un socle transparent (6 120 F), et un fût cylindrique, peint comme une *colonne de marbre, repose sur* un socle carré en métal à pieds-griffes. Un photophore, monté sur *piétement en laiton doré*, a une grande verrerie évasée pour réunir trois bougies.

Plusieurs coffrets, d'aspect précieux, sont gainés de galuchat. Le plus petit est rose (600 F), un moyen est d'un gris bleuté et les plus grands sont des coffres à bijoux. En galuchat également, une série de cadres, aux alentours de 1 000 F. *Parmi les petits* objets, des coupelles et des boîtes en bois de citronnier, une petite *jardinière de table en céramique* couleur céladon (250 F) et un bracelet d'esclave monté en cendrier.

Porthault est renommé pour son linge de maison raffiné. Dans sa boutique de l'avenue Montaigne, la tradition des draps très fleuris évolue vers des impressions plus légères. Comme cette parure en voile de coton à motifs de luzerne, à bords dentelés, 6 240 F. Dans la collection « Edition » (plus accessible mais très soignée), une parure en percale, tissée par Porthault, est ornée de grandes coquilles brodées ; pour un très grand lit, 2 350 F. Tout le linge en éponge est garni de broderies ou d'applications assorties à celles des parures de lit. Même raffinement pour le décor de la table. Dans la collection « Edition », une nappe de six couverts en percale blanche est brodée de fleurs ton or, 1 380 F.

Une vaisselle de porcelaine, à décor de petits cœurs ou de trèfles vert tendre, est coordonnée à deux imprimés de Porthault. Une idée de cadeau pour le petit déjeuner : deux tasses, une théière et un crémier, deux coupelles-cœurs (pour le beurre et le sucre), un plateau et deux serviettes pour 1 300 F environ. Toutes ces pièces sont vendues séparément.

En décembre, une innovation : *la « mercerie » Porthault*, pour les passionnées de broderie. Dans une grande boîte à ouvrage, tendue de tissu, un coussin en organdi en forme de cœur est à broder de motifs de fleurs (myosotis, pensées, paquerettes, etc.) ou de « Bonne fête » (935 F). La boîte contient aussi les fils, les ciseaux, l'explication des points et l'intérieur du coussin.

JANY AUJAME.

★ **JANSEN, 9, rue Royale, 75008 Paris. Tél. 266-51-52. ODIOT, 7, place de la Madeleine, 75008 Paris. Tél. 265-00-95. GALERIE MAISON ET JARDIN, 120, Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 561-93-30. PORTHAULT, 18, av. Montaigne, 75008 Paris. Tél. 720-75-25.**

Le boldue d'Hermès

Le « bolduc », ce célèbre ruban de coton rouge qui a transformé la maison du faubourg Saint-Honoré en paquet cadeau lors du récent lancement du « parfum d'Hermès », se débite en marron à raison de 435 kilomètres cette année, nouant aussi bien les queues de cheval ou les tennis que les boîtes oranges.

Celles-ci pourront contenir, parmi les nouveautés, des éléments d'un service de porcelaine à décor de pivoines sur fond de vannerie, à partir de 250 F le petit déjeuner. Les carrés de soie sont à 580 F. Le fourre-tout « haut à courroies », repris du sac à bottes d'avant 1914, a séduit Jane Birkin.

Les six variantes d'agenda et de semainier, de 555 F à 1 350 F, se complètent d'un bloc-cube doré ou argenté sur tranche, 200 F. Très mode, les cravates coupées dans les carrés se trouvent au rayon « hommes », 420 F, à côté des dessins classiques, 270 F. Les carrés se cotent 580 F.

N. M.-S.

Dîner chez Sonia Delaunay

Sonia Delaunay a un espace privilégié à la galerie d'art plastique contemporain Artcurial, avec l'édition de ses foulards, ses tapis, ses porcelaines. Sonia Delaunay, c'est la couleur à l'état pur. Joseph Delteil disait d'elle : *« Elle est née peintre, de l'espèce peintre, comme on naît zèbre ou pinson. »*

Pour les fêtes, Artcurial innove en éditant, cette fois en tirage illimité, un service en faïence de Moustiers d'après le dessin d'une assiette qui servait quotidiennement à Sonia Delaunay. Ce service comprend six ou douze assiettes accompagnées ou non d'un plat. Il est orné d'un grand motif central (1 980 F les six assiettes). Pour compléter ce service, des assiettes, beaucoup moins chères, sont en faïence d'un bleu uni, assorti à l'un des coloris du motif.

Autre nouveauté pour la table, l'édition (à neuf cents exemplaires) de la nappe « Constellation » réalisée *sur une gouache de Sonia Delaunay* datant de 1925. Elle est en voile de coton et mesure 180 × 280 cm. Des taches de couleurs pures (jaune, vert, bleu), ponctuées de quelques pastilles noires, sont éparpillées sur un fond blanc. Cette nappe « œuvre d'art » est vendue 2 950 F, les quatre serviettes valent 950 F.

J. A.

★ **ARTCURIAL, 9, avenue Matignon, 75008 Paris. Tél. : 299-16-47.**

Tous temps, toutes peaux

LAINE et alpaga, cuirs, peaux autrichiennes souples comme du tissu : il faut aller faire un petit tour, comme chaque année, chez Marie-Claude Siras au 12, rue de Presbourg à Paris, près de l'Etoile. Si la boutique s'appelle Interchasse, *personne ne peut dire* qu'il est nécessaire d'être chasseur pour porter ces lodens et manteaux *de sport ou même ces vestes de* coton huilé qui nous viennent, elles, de Grande-Bretagne, spécialement *faites pour la boutique parisienne.* Ils sont tout à fait adaptés aux temps d'automne et d'hiver. Les vestes en laine foulée sont désormais disponibles pour les hommes qui trouveront ici aussi pulls en cachemire, en poil de chameau (1 200 F), des chaussettes assorties, des nœuds papillons animaliers (160 F) sur lesquels évoluent bécasses ou chevreuils. Des ceintures assorties et des lavallières en soie brodée (210 F) peuvent aller de pair. Coup d'œil à lancer également aux cravates d'artistes. Têtes de blaireau au nœud, pattes en bout du cordon de cuir.

Au rayon des objets originaux, ouvrez donc cette boîte à appeaux qui permettent de séduire tourterelles, pluviers, chouettes et autres volatiles farouches (1 100 F). Inutile de rappeler que ce n'est pas pour tirer ensuite les oiseaux que l'on imitera leurs chants, car, pour la plupart, les créatures que l'on veut tenter sont protégées. Mais quel jeu subtil pour ceux qui veulent faire l'apprentissage de la nature !

Autre objet à voir, cette pendulette ovale autrichienne peinte à la main de scènes champêtres, absolument charmante, sans coucou et sans pareille, car à dessin original (1 500 F).

Le buffle à la peau inusable fait de très beaux sacs en forme de polochon (1 100 à 1 800 F), mais aussi toutes sortes de portefeuilles, porte-monnaie. Les « thermos » sont gainées de cuir, des lampes à tête de chien, des seaux à glace à hure, sont en bronze argenté, tout comme le rafraîchissoir à têtes de cerf (2 450 F). Pour les budgets plus modestes, des « chauffe-toasts » électriques de tissu imprimé – des petits animaux encore – valent 295 F.

C.L.

★ *Adresses en province : vous seront données sur place. Tél. : (1) 500-04-34.*

Trouvailles optiques

Meyrowitz relance l'écaille en montures de lunettes et face à main, mais plaquée sur corne pour allier la légèreté à la solidité, encore qu'il s'agisse de lunettes fragiles (4 500 F). Un modèle habillé en corne blanche striée de fils d'or évoque un léger brillant.

Les petites loupes façon écaille sont montées sur chaîne (à partir de 150 F). Les podomètres sont destinés aux marcheurs (595 F), les boussoles à mémoire indiquent le sens de la marche (1 395 F). Le dernier baromètre réagit à la voix par un éclairage modulé vert ou rouge.

Enfin, des mini-jumelles de 3,5 cm de haut seront précieuses aux habitués des salles de vente. En effet, un simple tour de lentille transforme cette *longue vue* en loupe de précision (1 408 F, 5, rue de Castiglione).

N. M.-S.

BIBLIOGRAPHIE

Fêtes s'écrit aussi cadeaux ! Cadeaux que l'on offre ou que l'on s'offre à soi-même. En publiant le mois dernier une liste d'ouvrages gourmands, je n'ai pas cité quelques nouveautés. D'abord, venant tout juste de paraître, *la Cuisine de la Ville lorraine et de l'Ecailler du Palais-Royal*, par Marcel Kreusch (Flammarion éditeur). Le gentilhomme de table qu'était Kreusch nous a quitté il y a quelques semaines. Il est bon de retrouver ici les recettes des deux grandes maisons bruxelloises qu'il a créées.

Et puis voici (j'allais écrire enfin !) la première édition en fac-similé des huit volumes de *l'Almanach des gourmands*, de Grimod de la Reynière, 1803-1812, une somme ! Une chronique gourmande de son temps par un étrange bonhomme tout à tour épicier, avocat, journaliste et surtout homme de bien, dont la fantaisie ne pouvait qu'étayer le jugement. Très belle édition donc à La *Diffusion* (37, rue du Four à Paris).

L. R.

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ENTREPRISE DYNAMIQUE secteur EDITION, basée à PARIS recherche pour son développement

2 JEUNES DIPLOMES

(HEC, ESC...) pour missions temporaires :
- Etude, réalisation et suivi de la gestion de trésorerie informatisée. *(Référence 8440)*
- Spécialiste micro-informatique sur matériel HB 150 et VICTOR, connaissant DBASE 2, Multiplan, Textor. *(référence 8441)*

RESPONSABLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL

- Suivi administratif des dossiers,
- Etablissement de la paie (informatisée),
- Recrutement et législation sociale,
- Gestion des fournitures, imprimés...

Une pratique d'au moins 3 ans dans la fonction est nécessaire. *(référence 8442)*



Envoyer CV, photo et prétentions, en précisant la référence du poste choisi 74, rue Stendhal - 75020 PARIS.

pmp

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE recherche pour son USINE CHIMIQUE

INGENIEUR ENERGIE

(INSA - ENSI ou équivalent)

Il sera responsable de l'exploitation en continu (5 personnes en 3x8) des installations de production (chaudières, compresseurs d'air, groupes frigorifiques, tour de refroidissement, ...) et des distributions d'énergie dans les meilleures conditions de fiabilité et d'économie (budget annuel : 10 M.F.).

Il sera chargé de bilans énergétiques et d'études d'amélioration dans les domaines de sa compétence ou directement liés à sa fonction.

Expérience de quelques années en usine à flot continu souhaitable.

Des connaissances en Génie Chimique seraient appréciées.

Anglais lu, écrit indispensable.

Pfizer

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à PFIZER France S.A. - Direction du Personnel 96 rue de Paris - 91302 MASSY Cédex.
Réponse et discrétion totale assurées.

pmp

MATRA

Pour l'activité transports, orientée sur des systèmes de transports automatiques (VAL et ARAMIS)

La Direction Qualité crée un poste H/F de :

Responsable assurance qualité sur des programmes de tranports

En relation étroite avec les Directeurs de programmes, il participe aux propositions d'appel d'offres et à la coordination du projet au plan de la politique qualité et de sa mise en oeuvre sur les programmes.

Il négocie les actions «assurance qualité» sous les aspects techniques et financiers auprès des responsables des projets, clients et sous-traitants.

Par ailleurs, il anime et coordonne les actions des ingénieurs qualités affectés à chaque projet.

Ce poste évolutif à haut niveau de responsabilité conviendrait à un ingénieur G.E. à dominante électronique - automatique (ESE - ENST - CENTRALE - SUP'AERO ...) ayant une expérience de l'ordre de 8 à 10 ans acquise sur la conception et la mise en oeuvre de systèmes.

Une implantation géographique transitoire à LILLE doit être envisagée.

Anglais courant compte tenu de déplacements à l'étranger notamment ETATS-UNIS.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous No NK 1174 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - 3 avenue du Centre - Centre de MONTIGNY 78182 – SAINT-QUENTIN YVELINES CEDEX

Agence de presse recherche
2 COLLABORATRICES MI-TEMPS
Assist. DIRECTION
Assist. EXPORTATION
Anglais exigé.
Adres. lettre + C.V. à VIVA 25, r. Michel-le-Comte. Paris-3e.

Constructeur informatique recherche URGENT
INGÉNIEUR SYSTÈME.
qualification de produits connaissant CTOS ou MINI 6.
Tél. : 784-74-82.

Le mouvement anti-apartheid recherche
UN (E) PERMANENT(E)
Pour son secrétariat national.
Tél. : 770-29-09.

Cherche CUISINIÈRE pour restaurant plat du jour Horaire 10 heures à 15 heures sur 6 jours (fermé le dimanche) 644-17-24. M. DESHAYES.

VILLE DE SAINT-DENIS (93200) recrute par mutation ou sur liste d'aptitude.
UN ATTACHÉ COMMUNAL (H. ou F.)
Auprès du directeur de l'aménagement et de l'urbanisme, chargé du suivi juridique de l'urbanisme opérationnel et du droit des sols.
Conviendrait à licencié en droit, diplômé en urbanisme.
Adres. candidature et C.V. à : M. le maire, 2, pl. Victor-Hugo.

CONSTRUCTEUR APPAREILS ELECTRONIQUES POUR AERONAUTIQUE PARIS Recherche
1 CHEF DE PROJETS-INGENIEUR ELECTRONICIEN
Excellentes connaissances programmation temps réel sur micro-processeurs.
Adr. c.v. détaillé et prét. à : REGIE-PRESSE sous no T 089.347 M 7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

Offre logt + charges à ménage retraité contre gardiennage propriété. Femme employée vacances et w.-e. T. 16-4 404-22-64.

IMPORTANT CABINET JURIDIQUE PARISIEN recherche d'urgence
COLLABORATEUR DROIT PRIVÉ
TRÈS BON NIVEAU même débutant.
Anglais indispensable.
EXCELLENTS APPOINTEMENTS
Ecr. avec C.V. détaillé, photo et prétentions à ORBIS-EH, 28, av. Franklin-Roosevelt, Paris-8e.

formation professionnelle

30 heures de micro-informatique, conception de programme Basic. Prix stage 990 F. Tél. : 824-21-25.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 291 - 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402 09 PARIS.

capitaux propositions commerciales

Devenez
INDÉPENDANT
Dans un domaine ou tout reste à faire et où nous sommes les meilleurs. Grâce à une activité
RENTABLE et IMMÉDIATE
avec un partenaire sérieux, nécessaire, disposer de 70.000 à 150.000 francs. Crédit possible. Tél. (16-1) 265-11-36.
COMPAGNIE EUROPÉENNE DE DISTRIBUTION
15, rue Godot-de-Mauroy 75009 PARIS.

gérances libres

Couple photographe cinquantaine ch. emploi ou gérance magasin hors région Paris étudierait ttes propos. Écrire à M. CANAPA. 36160 STE-SÉVÈRE.

traduction demande

Diplômée Genève cherche traductions à domicile angl., esp., français. Écr. S. Pierard, 82, rue Philippe-de-Girard (18e)

travail à domicile

Etudiante 3e cycle lettres DACTYLOGRAPHIE thèses, rapports, scenarii, etc, sur IBM électr. + bande correctr. + choix typo. Rapide et très soigné. Tél. 551-96-07.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 23 a., stage 2 mois dans service du personnel, cherche emploi. Tél. : 828-69-93.

SPÉCIALISTE FABRICATION ÉDITION de luxe au roman. Formations typo, lecture et préparation des manuscrits, mise en pages, suivi et contrôle des travaux, vérif. pour B.A.T., relations avec professionnels du livre, déplacements possibles. Etudierais ttes propositions, évent. travail à domicile. Tél. au 255-43-89.

J.F. 21 ans, dynamique aimant le contact clientèle BAC G1 + 1 an expérience. SECRÉTAIRE CCIALE recherche poste similaire pour 75, 94, 93, 77. Libre imm. Tél. : 304-80-88.

Femme resp. serv. contentieux de imp. Sté Transport cherche poste équivalent de ttes Sté. Etud. ttes prop. T. 252-98-18.

COLLABORATRICE COMMERCIALE Disponible immédiatement. 48 ans, CADRE. ANGLAIS COURANT. Tél. : h. bureau 579-74-69.

H. CADRE MARITIME 35 ANS, formation Sc. Eco, diplôme en Schipping Londres, droit et assurances maritimes, cosignat., manutent., commerce internat. Angl., esp., exp. agence africaine, ch. situation assurances ou agences maritimes. Ecrire sous le no T 69.427 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ING. A.M., 8 ans exp. électron. informat., électromécanique :
- Bureau d'étude,
- Ingénierie conseil,
- Chef de chantier.

Responsable contrat export, cherche place au
JAPON
ou déplacement international. Tél. : 277-58-52, 14 h à 18 h.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
33 a., maîtrise de gestion 5 ans expér. direct. rech. poste similaire ou direction administr. dans organisme profes. ou P.M.E. M. FEYEL 103, avenue André-Morizet, 92100 Boulogne. Tél. matin. 603-71-12.

IMPORT - EXPORT MAGHREB AFRIQUE NOIRE
Disponible immédiatement Etudie toutes propositions Ecrire sous no 2.040 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra, 75001 Paris qui transmettra.

emplois régionaux

BRANCHE PHARMACEUTIQUE SANOFI
CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY MONTPELLIER
RECRUTE

1 BIOSTATISTICIEN

Pour :
- participer avec cliniciens directeurs d'étude à l'élaboration des protocoles d'essais cliniques,
- définir les traitements des données,
- et effectuer les rapports statistiques.

Ce poste exige le travail en équipe au sein d'un service composé de statisticiens administrateurs de données et informaticiens ; selon son expérience et son profil, le candidat peut être amené à exercer une responsabilité d'encadrement au sein de cette équipe.

Diplômes exigés : diplômes d'études supérieures en mathématiques et statistiques + pratique de l'anglais.

Expérience souhaitée :
- expérience des essais cliniques, utilisation des outils informatiques de calculs.
- et/ou expérience des calculs sur données biologiques en relation avec des chercheurs dans des laboratoires.

Lieu de travail MONTPELLIER + quelques déplacements en France et à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo à
CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY
J.-P. BELLECAVE, service calculs et informatique, rue du Professeur-Joseph-Blayac, 34082 MONTPELLIER CEDEX.

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE recherche
UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN
Pour diriger le centre informatique de Montpellier
- Equipements : mini 6-5 relié à IBM 3033 du C.N.U.S.C.
- Diplômes exigés : ingénieur ou maîtrise informatique.
- Expérience sur mini 6 et IBM souhaitée.
- Emploi : ingénieur d'étude.
- Salaire de départ : 8.400 F/mois net.

Adresser lettre manuscrite exposant les motivations et c.v. impérativement avant le 18 décembre 1984 à : I.N.R.A. *Laboratoire de Biométrie*, place Pierre-Viala, 34060 Montpellier Cedex.

emplois internationaux

Société d'engineering recherche d'urgence
PROJECT MANAGER
Génie Civil pour réalisation centre hospitalier 150 lits.
Définition du poste : supervision des études et des plans, préparation des appels d'offres, sélection des entreprises. Négociations, planification. Suivi de chantier. Réception de l'hôpital.
Anglais courant obligatoire.
Lieu de travail : Malaisie.
Envoyer c.v. et prétentions à A.T.L. 65, avenue d'Iéna, 75116 PARIS.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS studio de caractère tt cft, calme. 195.000 F. 325-97-16

4e arrdt

CŒUR MARAIS
dans HOTEL PARTICULIER NOMBREUSES SURFACES A RENOVER. T. : 236-63-62.

5e arrdt

MAUBERT
11, rue Jean-de-Beauvais Imm. 18e, 3,80 m sous plafond. 5 p. cuis., bains, asc. 105 m². Occupé loi 48. Prix : 1.000.000 F Jeudi 14/17 h ou 266-36-47

6e arrdt

VENTE PAR NOTAIRE
Imm. ancien, beau 2 p. de caractère en r.-de-ch. sur belle cour privée, cheminée poutres apparentes, confort. 622.000 F. Ce jour jeudi 13/12 de 14 à 16 h au 30, rue du Dragon.

9e arrdt

500 m TRINITÉ Bel imm. 2-3 P. ref. nf. cour privative. S/place 11 h à 16 h. 62, RUE PIGALLE.

12e arrdt

PL. DAUMESNIL, près. de imm. en rénovation, pptaire vd studio tt cft, mezzanine, poutres, caractère. Tél. : 634-13-18.

PL. DAUMESNIL, près, pptaire vd de imm. restauré, 2/3 p., cuis., bain., terrasse, ref. nf. Tél. : 634-13-16.

14e arrdt

Montparnasse 100 m². 703-32-44
TERRASSES

15e arrdt

BON 15e 4 PIECES
tt confort, imm. récent, park. 1.290.000 F. 567-20-10.

RUE OLIER
3 p. 55 m², 3e ét. ascenseur, tout confort. T. : 624-93-33.

BIR-HAKEIM
Liv. dble + chbre, bon état w.c., bains, 5e ét. ascenseur, imm. p. de t. Prix : 700.000 F. BRANCION SARL 575-73-94.

16e arrdt

Mo PASSY
Bon imm. pierre de t. asc., chf cent. individuel. Liv. dble, 1 chbre, entrée, cuis, office, bains, w.c., service.
4, rue Paul-Saunière. Merc. 15/17 h. Jeudi 14/17 h.

17e arrdt

CAUSE LIQUIDATION de son patrimoine. Pptaire vd 4 APPTS x 50 m² – 800.000 F occupés par personnes âgées. Valeur libre 2.000.000 F. Bel imm. pierre de t. asc. Tapis. 280-26-23.

18e arrdt

RUE CAULAINCOURT SUPERBE 5 P. TOUT CFT LUXUEUSE DÉCORATION Aménagement exceptionnel stand. 2.100.000 F. Exclusivité Etude Caulaincourt. 254-71-93.

20e arrdt

Mo ROBESPIERRE, 2 p. cuis., bains, 38 m², chf cent. 160.000 F. 575-55-30.

92 Hauts-de-Seine

SEVRES (gare) SPLENDIDE APPT 180 m² vaste séj., 4 chbres, 2 bns + terrasse 60 m², 3 park. GARBI 567-22-88.

Province

URGENT ANTIBES Côte d'Azur vd 3 p., 1er ét., 55 m², piscine, cuis. équip., park, cave, sous-valeur 454.000 F frais notaire réduit. Tél. : (93) 65-82-10.

appartements achats

Recherche 1 à 2 p. PARIS Préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

ARCHITECTES CH. LOCAL A AMENAGER POUR AGENCES (Loft, atelier...) de 200 à 600 m² 6e, 7e, 13e, 14e, 15e + Montrouge, Vanves, Issy. Les agences immobilières intéres. appellent 331-73-09 H. B.

ACHETE STUDIO ou 2 P.
même à rénover Paris ou portes 252-01-82 même le soir.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris/Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

locations non meublées offres

Paris

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS
C.L.P. 807-05-46
68, rue du Chemin-Vert 75011 Paris. Mo St-Ambroise

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard, PARIS-5e. Mo CENSIER.

ARTOIS, charmant petit studio 3.000 F + ch. Tél. le matin SEGECO 522-69-92.

MORILLONS, imm. moderne 2 p. cft, 4e ét. asc. 2.500 F. + ch. Téléphone le matin SEGECO 522-69-92.

locations non meublées demandes

Paris

Pour dirigeants et employés, importante Société Française Pétroles mutés rech. Appts 2 à 8 p., studios et villas Paris et environs. 503-37-00.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. 889-89-66 — 283-57-02

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

locaux commerciaux

Ventes

500 M TRINITÉ. Belle rénovat. surf. ccIales 75 m² et 90 m², possibil. réunir. A. STOOPS : Tél. : 825-49-15/42-17.

bureaux

Locations

Siège social rue St-Honoré. Constitution stés, ts serv. PARIS, ILE-DE-FRANCE. INITIATIVES - 260-91-63.

Votre adresse commerciale
ou SIÈGE SOCIAL
Loc. bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
CRÉAT. DE TOUTES ENTREPR.
ASPAC S.A. 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
355-17-50

boutiques

Ventes

Cause retraite, je cède magasin articles sports, rue connue Paris-17e. Téléphone : 387-66-03.

PL. DAUMESNIL, près, de imm. entièrement restauré, murs bout. libres, excellent placement, location et gestion assurée par nos soins. 634-13-18.

viagers

Moulin dans parc 18.000 m², vallée du Petit-Morin, 7 p. + maison gardien + garage, 464.000 F + 5.000 F, occupé homme 70 ans. T. 286-19-00.

F. CRUZ-266-19-00
8, RUE LA BOETIE-8e Conseil 47 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

immobilier information

Pour vendre maison, appt, ppté, terrain, commerce, sur toute la France. Indicateur Lagrange, fondé en 1876, 5, rue Greffulhe, 75008 Paris. Tél. : (16-1) 266-46-40.

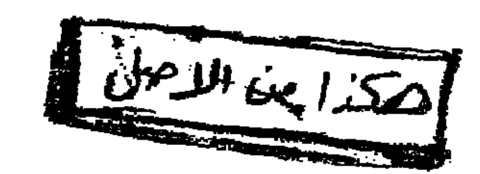
ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR appeler ou écrire : FNAIM de Paris/Ile-de-France, LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. Tél. : 227-44-44.

LOCATIONS
Vous recherchez un appt à louer. Consultez le centre d'information de L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PPTAIRES. Tél. : 504-20-00.

automobiles automobiles

6 GRANDS JOURS CITROËN EXCEPTIONNELS
du 12 au 18 décembre 1984 (dimanche excepté)
Ventes de voitures ingénieurs et cadres de l'usine
Voiture d'exportation (ex-TT) (moins de 10.000 km)
GARANTIE TOTALE 6 MOIS
VOTRE VIEILLE VOITURE REPRISE
5.000 F MINIMUM (1)
quel que soit son état, pour tout achat d'une voiture d'occasion
CRÉDIT A LA CARTE
USINE CITROËN
Département Occasion
10, place Etienne-Pernet, 75015 PARIS Tél. 531.16.32 — Métro Félix-Faure
50, bd Jourdan, 75014 PARIS Tél. 589.49.89. Métro Pte d'Orléans
59 bis, av. Jean-Jaurès, 75019 PARIS Tél. 208.86.60. Métro Jaurès
(1) Cette offre est uniquement valable pendant les 6 jours et concerne uniquement les ventes à particuliers.
CITROËN





INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

AU SALON DES ANTIQUAIRES

La chambre à détecter les faux

Le seizième Salon des antiquaires, ex-Bastille, est désormais ancré sur les rives de la Seine, au niveau du Quai d'Austerlitz, puique l'ancienne petite gare de la Bastille est vouée à la démolition pour construire un nouvel Opéra.

Une fois franchies les portes de verre du vaste entrepôt on *retrouve la marchandise* traditionnelle apportée par cent quatre-vingts *antiquaires* de Paris et d'ailleurs. Cela va de la commode Louis-Philippe de bonne qualité à 8000 F à la somptueuse commode proposée à 260000 F, prix justifié par l'estampille célèbre de Dubois et par la qualité des marqueteries et des bronzes. Toujours dans la tradition, *les cabinets* Renaissance, les tables espagnoles, les *bois dorés et toute* la *gamme* des meubles régionaux, dont les prix vont de 10000 F pour *un buffet* bas du dix-huitième siècle à 25 000 F pour une grande armoire sculptée,prix qui ont à peine augmenté depuis un an, Parmi les spécialités bien représentées : les étains, les faïences, la belle argenterie ancienne, les instruments scientifiques, l'archéologie, les gravures, les tableaux, beaucoup de paysages « barbizonniers » et des marines hollandaises, le tout d'une bonne tenue.

Mais l'innovation, c'est ailleurs *qu'il* faut *la* chercher, au-delà des crèches de Noël très *décoratives mais un peu trop* tardives; au-delà des curiosités en *tout genre qui égayent les* stands; au-delà des plates-bandes de plantes vertes. Poussez donc la porte du bureau des experts et vous voici dans la chambre noire mise à la disposition du Salon par le Centre d'études des objets d'art et du mobilier (CEOAM), qui a prêté ses instruments scientifiques pour détecter les faux.

Infrarouges et ultraviolets

Les lampes à radiations ultraviolettes (dont *la longueur d'onde* est de 365 millionièmes *de millimètre) provoquent* des fluorescences qui mettent immé*diatement en évidence les parties* repeintes d'un tableau ou les restaurations d'une faïence. Ces puissantes lampes de Wood à vapeur de mercure émettent un rayonnement qui révèle, selon la couleur obtenue, la faible ou la forte teneur en plomb d'un verre en cristal.

Une autre lampe électrique à filament de tungstène entretient une source de radiation infrarouge invisible à l'œil mais qui pénètre la couche picturale au-*delà du vernis, explore les couches* sous-jacentes, dévoile les *premières esquisses du peintre* ainsi que sa manière de brosser la toile. Une caméra peut alors capter les images produites et les renvoyer sur un écran de télévision en grossissant les détails s'il y a lieu. Les infrarouges permettent également la lecture d'une estampille effacée ou de traces d'outils.

Enfin, un appareil émetteur de rayons X est capable de donner l'image de la structure interne *d'une peinture, d'une statue,* d'un objet archéologique ou d'un *meuble. Cette radiographie* permet d'apprécier la densité de la *matière, et, dans certains cas,* de la dater par comparaison à des œuvres ou des meubles de *référence.* Mais comme toujours les résultats doivent être interprétés par des spécialistes riches de connaissances historiques et techniques.

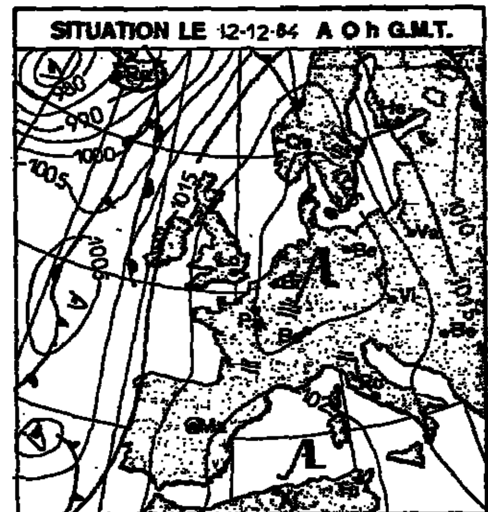
Sous réserve des mises au point qui restent à faire, on ne peut que féliciter l'organisateur du Salon, M. René Ajalbert, qui est également le fondateur du CEOAM. Sa volonté soutenue d'éliminer les faux et de dénoncer les restaurations cachées, cette fois avec de nouveaux moyens scientifiques, ne manquera pas de sécuriser le public sur l'authenticité des pièces exposées sur ce Salon. Cette novation contribuera sans doute à restaurer l'image de marque *des antiquaires. Les professionnels* qui acceptent de jouer le jeu *de la vérité montrent un désir* de ne plus décevoir un public *devenu très exigeant.*

GERSAINT.

★ **Seizième Salon des antiquaires, 24-30, quai d'Austerlitz, *75013 Paris. Métro Quai-de-la-Gare.* Jusqu'au 17 décembre.**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12-12-84 A 0 h G.M.T.





PRÉVISIONS POUR LE 13.12.84 DÉBUT DE MATINÉE

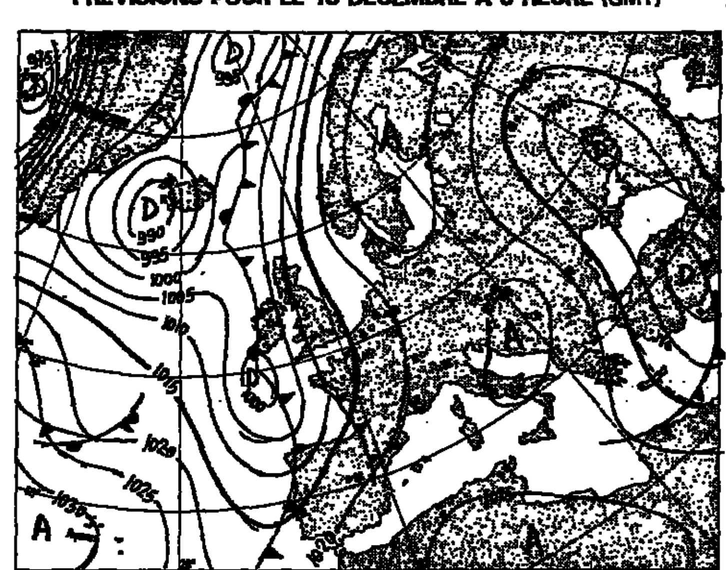
Evolution probable du temps prévu en France entre le mercredi 12 à 0 heure et le jeudi 13 à 24 heures.

Les hautes pressions s'affaiblissant sur l'Europe occidentale, les perturbations d'origine océanique pénétreront sur le pays.

Jeudi, en matinée, un temps brumeux et frais dominera sur la France; on observera de nombreux brouillards, souvent givrants, notamment dans le Nord-Est et le Centre-Est. Des nuages bas recouvriront les régions littorales du golfe du Lion. Quelques ondées sont possibles sur le sud de la Bretagne. Dans la journée, une zone de nuages et de pluies passagères s'étendra aux régions situées à l'ouest d'une ligne approximative Le Havre-Bordeaux. Des averses se produiront sur les Cévennes. Sur le reste du pays, l'après-midi sera bien ensoleillée, mis à part les brouillards qui persisteront localement. Les températures, souvent comprises entre 0 et – 2 degrés au lever du jour, atteindront dans l'après-midi 5 à 17 degrés du Nord au Sud. Les vents seront faibles.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 12 décembre, à 7 heures, de 1 021,8 millibars, soit 766,4 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 13 DÉCEMBRE A 0 HEURE (GMT)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 décembre; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12 décembre) : Ajaccio, 16 et 4 degrés; Biarritz, 17 et 4; Bordeaux, 5 et 3; Bourges, 7 et – 3; Brest, 4 et 3; Caen, 8 et – 1; Cherbourg, 8 et 1; Clermont-Ferrand, 9 et – 5; Dijon, 2 et 0; Grenoble-St-M.-H., 8 et – 2; Grenoble-*St-Geoirs, 8 et 0; Lille, 7 et 1*; Lyon, 4 et – 3; Marseille-Marignane, 12 et 1; Nancy, *3 et* – 2; Nant*es, 7 et 5*; Nice-Côte d'Azur, 16 et 7; Paris-Montsouris, *8 et 2*; Paris-Orly, *6 et 0*; Pau, *16 et 2*; Perpignan, 12 et 4; Rennes, 7 et – 1; Strasbourg, *9 et 0*; *Tours, 9 et – 2*; *Toulouse*, 7 et 0; Pointe-à-Pitre, 31 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 3; Amsterdam, 9 et 4; Athènes, 14 et 4; Berlin, 9 et 1; Bonn, 7 et 5; Bruxelles, 7 et 1; Le Caire, 18 et 9; îles Canaries, 23 et 16; Copenhague, 8 et – 3; Dakar, 23 et 21; Djerba, 17 et *14; Genève, 6 et – 2; Istanbul, 9 et 4*; Jérusalem, 11 et 0; Lisbonne, 16 et 12; Londres, 3 et 1; Luxembourg, 4 et – 1; Madrid, 12 et 0; Montréal, 1 et – 8; Moscou, 1 et – 4; Nairobi, 20 et 15; New-York, 10 et 6; Palma-de-Majorque, 16 et 1; Rio de Janeiro, 25 et 23; Rome, 15 et 3; Stockholm, 4 et – 3; Tozeur, 17 et 8; Tunis, 18 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 12 décembre :

UNE DÉCISION

● Relative à l'application du régime de prix des produits pétroliers.

UN ARRÊTÉ

● Portant ouverture au public, à titre expérimental, d'un service d'acheminement de clefs perdues.

BREF

NOËL POUR TOUS. – *Pour* beaucoup de personnes âgées, Noël *est un jour de tristesse et de solitude.* Les Petits Frères des pauvres, comme chaque année, organisent de nombreuses actions et des *réveillons* pour *les* vieillards isolés et démunis. Adressez vos dons aux Petits Frères des pauvres.

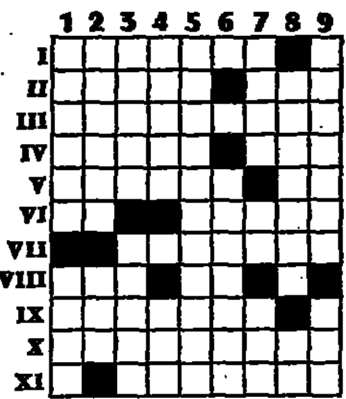
★ **64, avenue Parmentier 75011 Paris. CCP 2463-98 3.**

ART ET HANDICAP. – Les plus belles œuvres d'artistes *handicapés*, reproduites sur des cartes de vœux, des calendriers et d'autres objets, *sont diffusées par la* société d'édition des artistes peignant de la bouche et du pied. Ces peintres sont regroupés en une association du même nom dont fait partie Mme Denise Legrix, peintre et écrivain handicapée.

★ **Association et société d'édition des artistes peignant de la bouche et du pied, 217, route de Schirmeck, 67200 Strasbourg. Tél. : (88) 28-24-42.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3859



HORIZONTALEMENT

I. Fait passer le temps. – II. Ne peut se faire sans un minimum d'intelligence. Ville du Nigéria. – III. Avances dans un système d'« allumage ». – IV. Partie supérieure d'un bassin. Parfois droit, parfois voûté. – V. Est consécutif à un coup sur les côtes. Possessif. – VI. Manière d'être. Peut terminer sur une canne ou un petit fauteuil. – VII. Tranche quand il n'a pas de lame. – VIII. Recrutait de la main-d'œuvre étrangère. Symbole de richesse. – IX. Se font à coups de coudes. – X. A donc subi un bouleversement dans ses habitudes. – XI. Courant d'air.

VERTICALEMENT

1. Mis à « feu ». Son musical. – 2. Un coin de vacances ou des coins de travail. Imitation. – 3. Prend tour de travers. Est en de bonnes mains. – 4. Presque toujours à l'heure, même si elles traînent en route. Déclaration d'amour. – 5. Empêche donc d'avoir des « relations » suivies. – 6. Dont l'importance est considérable. – 7. Une descente qui se termine souvent par une chute. N'a donc pas transpiré. Dynastie chinoise. – 8. Manque de sel. Note. – 9. Se trouve à tous les coins de rue. Donne de quoi méditer.

Solution du problème n° 3858

Horizontalement

I. Baignoire. – II. Rimailler. – *III.* Ulite. Ecu. – *IV.* Altéré. ED. – V. Nées. Reni. – VI. Ernst. – VII. Enquête. – *VIII.* Ame. Rome. – IX. Lu. Gl. UER. – X. Caserne. – XI. Or. Gorêts.

Verticalement

1. Bruant. Alto. – 2. Aille (*cf* : « Ailler »). Emn. – 3. Imite. Ne. – 4. Gâtés. Gag. – 5. Nier. Eu. Iso. – 6. OL. Errer. ER. – 7. Ile. Entoure. – 8. Recensement. – 9. Erudit. Eres.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 14 DÉCEMBRE

« *La Conciergerie* », *14 h 30, 1, quai* de l'Horloge, Mme Senant.

« L'Eglise Saint-Roch », 15 heures, 296, rue Saint-Honoré, Mme Garnier-Ahlberg.

« Le Musée Gustave-Moreau », 15 heures, 14, rue de la Rochefoucauld, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« *Saint-Germain-des-Prés* », *14 h 30*, métro Mabillon (P.-Y. Jaslet).

« *La Place Dauphine, le Pont-Neuf* », 15 heures, 2, rue du Pont-Neuf (Paris autrefois).

« Notre-Dame-de-Lorette », 14 h 30, métro Notre-Dame-de-Lorette (Paris pittoresque et insolite).

« *Le Marais* », 14 h 30, *métro* Saint-Paul (Résurrection du passé).

CARNET

Mariages

– Alexandre ADLER
et Blandine KRIEGEL

ont la joie de faire part de leur mariage qui a *été* célébré le 8 décembre 1984.

Paris.

Décès

– Les familles Bachelet, Vataire, Dégez,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, de

Mme Paul CHAIGNEAU,

veuve du peintre, fils de Ferdinand Chaigneau, peintre renommé de l'école de Barbizon.

Les obsèques ont eu lieu mardi 11 décembre à l'église d'Auteuil.

M. et Mme André Bachelet,
43 bis, rue Roger-Jourdain,
92500 Rueil-Malmaison.

– Mme Armand Dufeigneux,
M. et Mme Jean-Louis Dufeigneux,
Valérie, Gilles, Marianne et Simon,
M. et Mme Robert Dufeigneux,
Les familles Simonin, Jayat,
Ses parents et alliés,
ont la *douleur de faire* part du décès de

M. Armand DUFEIGNEUX,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire de préfecture,

survenu le 6 décembre 1984, dans sa soixante-treizième année.

Selon la volonté du défunt, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

L'inhumation des cendres aura lieu le samedi 15 décembre, à 11 heures, au *cimetière de Gouzon* (Creuse).
Ni fleurs ni couronnes.

Dons éventuels à la Fédération de cardiologie, 50, rue du Rocher, Paris-8e.
CCP 58 40 D Paris.

Dons pour la recherche.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme *Michel Gombeaud,*
née Monique de Brommer,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu, à l'âge de soixante-huit ans, du

général (CR) Michel GOMBEAUD,
commandeur de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse aura lieu le *jeudi 13 décembre* en *l'église* Saint-Louis des Invalides, à 10 h 30, et sera suivie de l'inhumation à Sauze-Vaussais (Deux-Sèvres), dans le caveau de famille.
Ni fleurs ni couronnes.

« Du sein de Dieu où tu reposes, révèle-nous ces vérités qui dominent la mort, permettent de la vaincre et la font presque aimer. »
Marcel Proust.

– Madeleine Josse,
Nicole Lesevre-Cartier-Bresson,
Colette de Sadeleer,
Et tous ses neveux et nièces,

ont la grande douleur d'annoncer la mort de

Pierre JOSSE,
sculpteur,

survenue à l'âge de soixante-seize ans, après une longue maladie à son domicile, 36, rue Pierre-Nicole, Paris-5e, le 5 décembre 1984.

La cérémonie religieuse et l'enterrement ont eu lieu dans l'intimité à Payrac (Lot), le samedi 8 décembre.

– Mme Marcel Messiqua,
M. Emine Messiqua
et ses enfants,
M. et Mme Pierre Messiqua
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel MESSIQUA,

leur cher époux, père, beau-père et grand-père,

survenu paisiblement à Genève, le 10 décembre 1984, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de *la famille*.

11, rue Maspero, 75116 Paris.
1295 Mies (Suisse).

Messes anniversaires

– *A l'occasion du premier anniversaire* de sa mort, la messe sera dite pour le repos de l'âme de

M. Paul TIGER,

le mardi 18 décembre 1984, à 19 heures, dans la chapelle absidiale, à la paroisse du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

Communications diverses

– NANE STERN *est heureuse de* présenter les peintures récentes de
Yves-Marie PÉRON
jusqu'au 30 décembre 1984,
du mardi au vendredi : 15 heures - 20 h 30,
le samedi : 10 heures-12 heures et 15 heures - 20 h 30,
25, avenue de Tourville, 75007 Paris.
Tél : 705-08-46.

– Anciens des Chantiers de la jeunesse française. – L'assemblée régionale annuelle pour la délégation Ile-de-France aura lieu à 17 h 30, le jeudi 13 décembre, au foyer Maurice-Maignen, 29, rue de Lourmel, 75015 Paris.



économie

SOCIAL

UN ENTRETIEN AVEC Mme GEORGINA DUFOIX

« Il faut maîtriser les dépenses de santé »

nous déclare le ministre des affaires sociales et de la solidarité

« Le système de protection sociale en France n'est-il pas arrivé à un point de rupture par suite de son coût, en particulier pour les retraites ?

« La crise n'arrange pas les choses, car les ressources qui alimentent notre système de protection sociale sont directement liées à l'emploi : plus il y a de chômage, moins elles sont importantes. Mais, en même temps, c'est en période de crise que la protection sociale est le plus nécessaire. Le système doit donc être maintenu. Il peut l'être par une bonne gestion, car il n'est pas dépassé. Il doit même être défendu contre ceux qui pensent que le chacun pour soi est une meilleure solution.

» J'observe par ailleurs que le fait d'évoquer les retraites et non la santé comme facteur de progression des dépenses montre que, dans ce dernier domaine, nous sommes déjà arrivés à certains résultats.

– Ne croyez-vous pas qu'il faut faire place à une certaine individualisation ? N'y a-t-il pas une demande en ce sens ?

– En fait de demande, il y a surtout une offre, par exemple de la part de certaines compagnies d'assurances. Le chacun pour soi, par certains côtés, peut être séduisant, mais il faut en voir les risques. Pour la retraite par capitalisation, par exemple, il faut se demander comment aura été préservée l'épargne de chacun au bout de dix ou vingt ans. Ce n'est pas un hasard si la retraite par répartition a été choisie après la guerre par ceux qui avaient vu leur épargne se dévaloriser dans le passé. Nous n'en sommes certes plus là, les résultats de la politique menée par le gouvernement le démontrent. Mais nous ne pouvons pas oublier l'irremplaçable sécurité collective qu'offre la répartition.

» Il y a déjà une certaine individualisation par le biais des retraites complémentaires ou de la mutualité. Qu'il y ait, par exemple pour la retraite, plusieurs étages, avec une part obligatoire et une part facultative, c'est possible. Mais il ne faut pas en conclure qu'on pourrait étendre le dernier étage à l'ensemble du système. Qu'il y ait des compléments individuels, d'accord. Mais ils ne peuvent avoir pour vocation de se substituer aux retraites de base et aux régimes complémentaires obligatoires.

» La force – immense – du système actuel, c'est d'être solidaire. Il faut qu'il le reste, parce qu'il est beaucoup plus stable et plus sûr qu'un système individuel. On est forts parce qu'on est nombreux. Ecouter les sirènes de la protection individuelle, c'est aller vers un abaissement de la qualité de la protection sociale de chacun.

– La croissance des retraites ne déséquilibre-t-elle pas le système ?

– Il est clair que la structure démographique de la France entraîne un poids plus lourd des retraites. Le système actuel sort d'une période très favorable pour entrer dans une phase où, à cotisation constante, l'écart entre les ressources et les charges tendra à croître. Mais, s'il faut être vigilant, chacun doit savoir que notre système n'est pas en péril.

– Pour faire face aux besoins, ne faut-il pas modifier le mode de financement de la sécurité sociale ? Faire appel, par exemple, à l'impôt ?

– Il est paradoxal que ceux qui demandent moins d'intervention de l'Etat dans la sécurité sociale fassent appel à lui pour la financer. Ce qu'il faut, c'est trouver des formes de financement plus justes.

La suppression du 1 %, contribution exceptionnelle, qu'une gestion saine a permis de ne pas prolonger, ou celle de la taxe sur les tabacs, qui a été imposée par Bruxelles, ne signifient pas que nous renoncions à chercher une diversification du financement, dans le sens d'une plus grande équité. Mais le problème ne se pose plus aujourd'hui, pour 1985, dans les mêmes termes : le souci de justice n'est pas incompatible avec l'évolution de certaines formes de prélèvements.

– Compte tenu du coût, pourra-t-on maintenir à soixante ans l'âge de départ à la retraite ? Ne faut-il pas prévoir, comme les Américains, un report progressif – et une augmentation progressive – des cotisations pour éviter d'avoir à le faire brutalement plus tard ?

– La retraite à soixante ans, qui est un droit et non une obligation, est une mesure de justice sociale. Comme le rappelle le rapport du groupe quantitatif sur la protection sociale pour le IXe Plan, un manœuvre a une chance sur deux d'arriver à l'âge de la retraite ; un cadre supérieur, trois chances sur quatre. La retraite à soixante ans contribue à atténuer l'effet de cette forme d'inégalité.

» Dans dix ou vingt ans, les partenaires sociaux et l'Etat peuvent être amenés à faire évoluer le système. Mais cela dépendra de données que nous ignorons aujourd'hui, comme l'évolution de la durée et des conditions de travail, de la création de congés sabbatiques... Le poids social et économique des retraités d'aujourd'hui va aussi modifier les termes du problème.

Adapter le remboursement des médicaments

– Peut-on considérer la croissance des dépenses de santé comme maîtrisée ? N'y a-t-il pas toujours une demande de plus de soins ?

– On souhaitera toujours plus de santé, mais cela ne veut pas nécessairement dire dépenser plus. Ce n'est pas parce qu'on prend plus de médicaments qu'on est mieux soigné, mais parce qu'on prend le médicament approprié. A l'échelon national, il faut maîtriser les dépenses de santé, parce que celles-ci représentent 45 % de celles du régime général. Mais cela n'implique pas forcément qu'on abaisse la qualité des soins ni la protection des individus.

– On a tout de même réduit le remboursement de certains médicaments et créé le forfait hospitalier, ce qui est aussi une façon de réduire les remboursements...

– Compte tenu de la modernisation et de l'évolution permanente de notre système de santé, il est normal que les conditions de remboursement des médicaments soient adaptées. Cela ne signifie pas un abaissement de la couverture sociale : tous les jours, je signe des autorisations de mise sur le marché pour des médicaments nouveaux. Il est juste qu'il y ait une réduction des remboursements de certains autres médicaments.

» On est toujours contraint à des arbitrages entre les besoins. Le problème de l'achat d'un scanographe ne se posait pas il y a dix ans, quand on ignorait cet appareil. L'important aujourd'hui est d'assurer la modernisation de l'appareil hospitalier.

Une concurrence sauvage

– A l'hôpital aussi on a réduit les dépenses, à la fois par le forfait hospitalier et par la compression des budgets...

– Dès l'instant qu'il peut être pris en charge par la collectivité dans les cas de détresse, le forfait hospitalier est une mesure de responsabilisation nécessaire.

» Sur les budgets, l'objectif, c'est de moderniser sans laisser aller l'ensemble des dépenses.

» L'accroissement des dépenses ne correspond pas toujours à une amélioration, après l'augmentation considérable de l'encadrement hospitalier entre 1972 et 1983. On constate pour un même type de maladie des différences considérables de coût qui n'ont rien à voir avec la qualité des soins. Elles ne tiennent pas seulement à la gestion, mais à l'organisation hospitalière en général. J'ai connaissance de certains établisssements dont le coût est élevé, alors que peu de soins y sont donnés : ils servent souvent de structure de transit pour des malades transférés ensuite dans d'autres hôpitaux. A qualité de soins égale, une organisation mieux conçue peut être moins coûteuse et permettre des durées de séjour plus courtes, dans le plus grand intérêt des malades.

– Accepteriez-vous aussi le principe de modulation de certains remboursements pour les honoraires des médecins ? C'est un des enjeux majeurs des discussions en vue de la nouvelle convention avec la Sécurité sociale.

– La convention est négociée entre les syndicats médicaux et les caisses d'assurance-maladie. L'Etat a seulement à accepter ou à refuser le projet de convention. Il ne m'appartient donc pas de me prononcer aujourd'hui sur la démarche conventionnelle.

» Je constate cependant que cette convention va arriver à un moment de très forte croissance des effectifs médicaux. Il y a aujourd'hui environ 85 000 médecins libéraux ; il y en aura 20 000 de plus dans les cinq ans qui viennent. Or ils arrivent dans une population presque stable et globalement bien soignée. Comment vivront-ils, en particulier les généralistes ? Certains disent « le deuxième secteur, c'est l'idéal » ou bien « liberté des tarifs ». Ils doivent réfléchir aux conséquences d'une telle orientation, pour les assurés et pour les médecins eux-mêmes.

» La liberté des tarifs entraînerait une concurrence sauvage. Comment feraient les jeunes médecins qui s'installeraient ? Ils diminueraient les tarifs ! Dans un premier temps, ce serait intéressant pour les assurés. Mais, pour vivre, ils seraient aussi contraints de multiplier les actes, ce qui est négatif pour les médecins et pour les malades.

» Là aussi, il faut faire un retour en arrière : c'est la protection pour tous et le développement du « tarif opposable » qui ont assuré la stabilité financière de la profession médicale...

– Un moindre remboursement de la visite au domicile du malade, ou, du moins, du déplacement du médecin, ne peut-il avoir un effet de « responsabilisation », comme vous le disiez à propos du forfait hospitalier ?

– Je ne suis pas sûre que cela ait un effet.

– L'Assemblée nationale vient d'adopter votre projet de loi sur la famille. Dans les mesures qui sont prévues, comme dans celles qui ont été mises en œuvre, on ne distingue pas bien la cohérence de votre politique familiale.

– L'enjeu est double : aider à maintenir les solidarités familiales, indispensables à toute société, et maintenir, si possible, l'équilibre démographique, qui conditionne les grands équilibres économiques et sociaux. Une politique familiale est par essence globale, et comprend des mesures de nature et de poids financier très divers : on ne peut évidemment comparer les allocations familiales, qui représentent une masse de 138 milliards de francs en 1985, et, par exemple, la modification des conditions d'accueil dans telle commune. Mais les objectifs sont les mêmes : mon action est toujours guidée par le souci d'améliorer les conditions de vie des jeunes familles et des familles nombreuses.

» Cela se traduit de trois manières : en aidant à mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, ce qui passe par le congé parental, par des aménagements d'horaires et par une multitude d'actions sur la législation du travail ; en améliorant les conditions de vie quotidienne, en faisant que l'enfant soit mieux accueilli dans la société ; enfin, en renforçant les aides financières accordées aux familles. Tout cela sans déséquilibrer les comptes, ce qui serait en définitive préjudiciable aux familles elles-mêmes.

– Votre vigilance s'exerce sur tous les secteurs...

– Mon ambition est de maintenir la protection sociale de tous les habitants de ce pays. C'est une tâche importante qui requiert une grande vigilance. Mais la vigilance du ministre ne saurait suffire. C'est le comportement de chacun, une attitude plus responsable de tout le monde, consommateurs, prescripteurs et payeurs, qui nous permettra d'atteindre ce but.

Propos recueillis par
GUY HERZLICH.



AFFAIRES

En un an, les ventes de Renault ont de nouveau fortement chuté en France

L'embellie enregistrée sur le marché de l'automobile au mois d'octobre aura été de courte durée. Alors que les professionnels pensaient que le Salon de l'automobile marquerait le début du redressement, les immatriculations de novembre sont de nouveau en forte baisse (– 14 %) par rapport à novembre 1983, période déjà en déclin par rapport à l'année précédente (– 4 %).

Renault, principale « victime », voit ses ventes sur le marché national tomber en chute libre : – 28,3 % sur novembre 1983, déjà en baisse de 17,1 % sur novembre 1982, et – 20,9 % en onze mois. La part de marché de la Régie sera ainsi passée en deux ans de 39,2 % (onze mois de 1982) à 31,3 % (onze mois de 1984). Sur le seul mois de novembre, Renault aura vendu trente-six mille véhicules de moins qu'il y a deux ans, et vingt mille de moins que l'an passé. Si la R-25 marche bien, la nouvelle R-5 associée à l'ancienne ne dépasse pas 8 % du marché (contre 14 % aux beaux jours) et les autres modèles s'essoufflent. La restructuration de la direction de l'automobile, annoncée la semaine passée, sera indispensable, d'autant que les résultats financiers de 1984 seront catastrophiques (sans doute plus de 7 milliards de francs de pertes).

Cet effondrement de Renault profite d'abord aux étrangères. Sur un marché qui a chuté de 14 % en novembre et de 11,8 % sur onze mois, les constructeurs étrangers n'ont perdu que 6,2 % et 3,5 % respectivement. C'est dire que leur part de marhé s'accroît pour représenter 35,7 % sur onze mois contre 32,6 % sur la même période de 1983.

Peugeot SA (Peugeot, Citroën et Talbot) réussit, pour sa part, à tirer son épingle du jeu. Grâce à la 205, Peugeot augmente ses immatriculations de 9,3 % en novembre et de 5,3 % sur onze mois, tandis que Citroën résiste bien (– 2,5 % en novembre et – 12,8 % sur 1984). Seul Talbot s'effondre (– 67,3 % en novembre avec deux mille sept cent cinquante-cinq véhicules). Globalement, PSA gagne pratiquement un point de part de marché en un an avec 33,1 %. Petit espoir pourtant pour les constructeurs, les intentions d'achat des ménages pour le début 1985 sont en augmentation de 12,7 % par rapport à la même période de l'an passé. Il était temps.

B. D.

Les banques en Alsace

Une erreur a été commise dans l'article sur l'économie alsacienne publié dans nos pages spéciales du 22 novembre 1984. Les « activités internationales » du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine (CIAL) n'ont pas été, comme nous l'écrivions, « rattachées » au groupe CIC.

De fait, ce projet, qui visait à mettre en commun au sein du groupe CIC des activités étrangères des banques filiales a été, depuis, limité pour l'Alsace aux seuls établissements commerciaux à l'étranger (Suisse et Luxembourg). Il ne concernera plus les banques filiales du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine (en République fédérale, en Suisse et au Luxembourg).

● **Le CCF prend 45 % du capital de la Compagnie privée de banque.** – Le Crédit commercial de France (CCF) a pris une participation de 45 % dans le capital de la Compagnie privée de banque (CPB), dont la majorité était jusqu'ici détenue par des actionnaires étrangers. A l'issue de cette opération, ce capital sera réparti entre le CCF (45 %), la Société nouvelle de la tour Eiffel, ancienne société concessionnaire de l'édifice de Gustave Eiffel, devenue une société holding et qui fait son entrée dans la CPB (10 %), M. Jean-François Borde, directeur général, et des cadres de la banque (35 %), et, enfin, la banque suisse E.G. Gutzwiller et les familles d'Autriche-Este, Bungener et Gutwiller, regroupées dans la société Alibertos Holding SA, et qui détenaient jusqu'ici la quasi-totalité de l'affaire (10 %). Spécialisée dans la gestion de patrimoines, la Compagnie privée de banque, dont le siège est à Paris, ne dispose pas de guichets et emploie une trentaine de personnes. En 1983, elle a réalisé un bénéfice de 120 000 F environ, le total de son bilan dépassant alors les 140 millions de francs.

ÉNERGIE

POUR PRODUIRE DE L'ESSENCE SANS PLOMB, ELF DEVRA INVESTIR 1 MILLIARD DE FRANCS

Le groupe Elf-Aquitaine devra investir 1 milliard de francs pour adapter ses raffineries à la production d'essence sans plomb, a estimé M. Michel Pecqueur, président du groupe, mardi 11 décembre. Approuvant l'introduction progressive en Europe de l'essence sans plomb, telle qu'elle a été décidée par la CEE, M. Pecqueur a précisé qu'il en coûterait à Elf quelque 300 millions de francs par an de charges d'exploitation supplémentaires et aux consommateurs, environ 5 centimes par litre d'essence. Le groupe Elf, a-t-il annoncé, étudie un projet de coopération avec le groupe américain Arco Chemicals pour la production d'additifs destinés à réduire le taux de plomb dans l'essence.

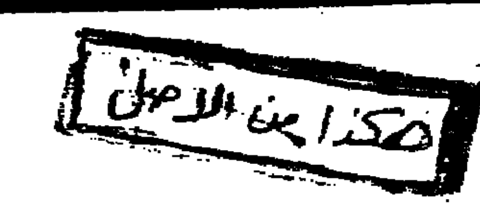
M. Pecqueur s'est également prononcé en faveur de la liberté des prix pétroliers en France, « *à condition qu'il s'agisse d'une liberté véritable fonctionnant à la hausse comme à la baisse* », soulignant les « *effets pervers* » du système de contrôle actuel qui pénalise les raffineurs français par rapport aux importateurs. Il rejoint dans cette analyse M. François-Xavier Ortoli, nouveau président de la CFP (Total), qui estime, dans le dernier bulletin mensuel de la compagnie, que « *la règle la plus simple est encore, sans doute, la meilleure : la liberté des prix, facteur de stabilité et de rationalité* ».

M. YAMANI LANCE UNE MISE EN GARDE A LONDRES ET OSLO

La partie de bras-de-fer engagée depuis plusieurs semaines entre d'une part l'OPEP, qui tente désespérément d'éviter une nouvelle baisse des prix officiels de son pétrole, et, d'autre part, les producteurs de la mer du Nord (Grande-Bretagne, Norvège) et les compagnies américaines, lesquelles ont déjà diminué leurs tarifs en octobre, a pris, le 11 décembre, une nouvelle tournure. Inquiet des rumeurs faisant état d'un changement prochain des politiques de prix des producteurs de la mer du Nord, Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, a menacé de déclencher une guerre des prix désastreuse pour tous les producteurs. « *Tout ajustement de la politique de prix des producteurs de la mer du Nord ouvrira la porte à une guerre des prix* », a-t-il déclaré à l'agence de presse officielle saoudienne, ajoutant que le royaume wahabite ne « *souhaitait pas cette guerre* » mais que, s'il était forcé d'entrer dans le jeu, « *il gagnerait certainement* ». « *En fait, nos pertes dans une telle situation seraient limitées en comparaison de celles encourues par les autres* [producteurs] », a-t-il dit.

Le même jour, le ministre britannique de l'énergie a assuré devant un commission parlementaire que les rumeurs évoquant une modification imminente de la politique de prix britannique étaient « *purement spéculatives* », mais il a reconnu que la question était à l'étude. Il a précisé qu'aucune décision de prix n'avait été prise pour le prochain trimestre et que les fonds publics alloués à la Compagnie britannique des pétroles pour compenser les pertes encourues du fait du maintien des prix officiels trop élevés seraient épuisés à la fin du mois.

Enfin, le secrétaire d'Etat américain à l'énergie a annoncé que le gouvernement envisageait de réduire d'un tiers le niveau prévu de ses réserves stratégiques de pétrole, afin de réaliser des économies budgétaires – estimées à 2,5 milliards de dollars. Les réserves stratégiques américaines s'élèvent actuellement à 446 millions de barils, soit 61 millions de tonnes.



AGRICULTURE

LA RÉFORME DU MARCHÉ DU VIN

Les Dix reportent leurs travaux

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les ministres de l'agriculture de la CEE, réunis le 11 décembre à Bruxelles, ont reporté à la mi-janvier les travaux sur la mise en œuvre de l'accord de Dublin relatif à la réforme du Marché commun du vin. La Commission européenne n'a pas été en mesure, faute de temps, de présenter le projet de règlement qui doit permettre aux Dix d'arrêter les dispositions applicables à partir du 1er septembre 1985.

Malgré cette échéance éloignée, M. Rocard, le ministre français, souhaite que la négociation soit rapidement achevée. Ainsi aurait-il préféré que les Dix y consacrent une session spéciale avant la fin de l'année. Du côté français, on veut visiblement rassurer au plus vite les viticulteurs du Midi en apportant la preuve que les sacrifices sont surtout demandés aux producteurs italiens. Paris craint aussi que ces pourparlers ne se télescopent avec la fixation des prix agricoles pour la prochaine campagne. D'autant que, au début de 1985, la présidence de la communauté sera assurée par l'Italie.

Les négociations, qui porteront sur des points particulièrement techniques, risquent en effet de s'enliser si l'accord de Dublin tarde à être mis en forme.

M. Rocard a toutefois estimé que la négociation avec l'Espagne pouvait se poursuivre normalement, le mandat des chefs d'Etat et de gouvernement étant parfaitement clair sur ce dossier du vin.

Les Dix ont, une nouvelle fois, examiné la question du paiement des *« superprélèvements »* sur les dépassements des quotas laitiers au cours du premier semestre de la campagne. Dans une déclaration commune, ils demandent à la Commission *« de prendre de toute urgence les dispositions nécessaires »* pour permettre son report au 31 mars 1985, c'est-à-dire à la fin de la campagne.

Initialement, cette taxe devait être versée au 14 novembre. La commission avait prolongé d'un mois le délai de paiement. Aujourd'hui, les Dix, *« constatant que des difficultés techniques et administratives se présentent dans certains Etats membres »*, souhaitent que Bruxelles ne réclame plus les acomptes semestriels. Plusieurs pays ont en effet dépassé leur quota au cours des six premiers mois, mais ensuite la courbe de production s'est sensiblement infléchie. Selon les chiffres du ministère de l'agriculture, la France a produit, d'avril à octobre, 220 000 tonnes de moins que les quantités autorisées.

Les Dix sont aussi revenus sans succès sur la politique des structures agricoles. La RFA, les Pays-Bas et le Royaume-Uni souhaitent fixer l'enveloppe financière à consacrer à ce volet au cours de la période 1985-1989. Leurs partenaires estiment *qu'il faut au préalable définir les* objectifs de la CEE dans ce domaine.

MARCEL SCOTTO.

DANS LE MIDI VITICOLE : MANIFESTATION EN JANVIER ET PRUDENCE...

Les viticulteurs du Midi ont réagi avec prudence au compromis de Dublin sur la réforme du marché viticole. Certes les dirigeants professionnels ont exprimé rapidement leur opposition quasi générale à ce texte, mais ils n'ont appelé les viticulteurs à descendre dans la rue *qu'au début de janvier*. Cette réaction lente tient au fait que beaucoup de choses dépendront des modalités techniques destinées à mettre en œuvre l'accord, modalités sur lesquelles les Dix n'ont pu délibérer, faute d'avoir disposé à temps d'un projet de règlement élaboré par la Commission *européenne*.

Beaucoup de viticulteurs *voient dans le coup d'arrêt* apporté à la production vinicole *« le début de la fin »*. Mais ils savent aussi que *« produire pour la chaudière »* et s'accrocher, par la manifestation, à ce droit est difficilement compréhensible par l'opinion. *Les* dirigeants des comités d'action viticole ont cependant décidé de s'opposer à tous les contrôles administratifs jusqu'à ce que les organisations syndicales aient la preuve que ces contrôles sont aussi effectués dans les autres pays viticoles de la CEE.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Premier contrat d'amélioration de la qualité pour les prêts immobiliers.** – *Conclu le 11 décembre*, avec la bénédiction du secrétariat d'Etat au budget et à la consommation, entre le Comptoir des entrepreneurs et treize associations de consommateurs, ce contrat concerne les prêts du secteur privé à *moyen et long terme (et notamment* les prêts conventionnés et les prêts complémentaires aux PAP ou prêts à l'accession à la propriété). La qualité des services rendus aux emprunteurs, ainsi que leur information seront améliorées. Le Comptoir des entrepreneurs, à fin *1989*, a financé deux cent vingt mille prêts pour plus de 15 milliards de francs.

Social

● **Compromis en vue à la FNAC.** – La direction et les syndicats CGT et CFDT de la FNAC devraient signer le 12 décembre un *« compte rendu »* de négociations, compromis qui permettrait de mettre fin aux grèves et aux débrayages qui affectent les magasins parisiens depuis plus de deux semaines. La direction a refusé de revenir sur sa décision de ne plus indexer les salaires sur l'indice INSEE des prix, mais elle prévoit un *« coup de pouce »* supplémentaire pour les bas salaires lors d'une réunion à la fin janvier *1985*. *Plus généralement*, pour 1985, 60 % du personnel (entre 6 200 et 10 000 F) devrait voir son pouvoir d'achat maintenu, avec une progression pour les plus bas salaires.

CONJONCTURE

LES CRITIQUES DE LA COUR DES COMPTES SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET DE 1983

Une pratique courante déclarent MM. Bérégovoy et Delors

Après les informations données par l'hebdomadaire *le Point* sur les critiques formulées par la Cour des comptes à l'encontre de l'exécution du budget 1983 (*le Monde* du 11 décembre), critiques selon lesquelles certaines dépenses et certaines recettes de 1983 ont été inscrites soit au budget de 1982, soit au budget de 1984, M. Bérégovoy a notamment déclaré : *« C'est une pratique courante, depuis très longtemps, et qui tient au fait que l'Etat n'est pas soumis au plan comptable qui vaut pour les entreprises, qui enregistrent à la fois les charges et les créances. Il peut arriver que, pour l'Etat, une opération qui a été décidée soit constatée en comptabilité l'année suivante.*

» Rien d'irrégulier à cela, mais, bien entendu, je suis tout à fait attentif aux remarques de la Cour des comptes. »

M. Delors, ancien ministre de l'économie et des finances, a, quant à lui, déclaré : *« C'est une tempête dans un verre d'eau. » Nous n'avons nullement truqué (...). Ces pratiques sont courantes et relèvent d'une saine gestion.* » Mais le futur président de la Commission de Bruxelles fait remarquer que cette affaire est *« une affaire saine car elle permet, devant l'opinion publique, de poser deux problèmes : celui des règles du jeu qui régissent le contrôle du Parlement sur l'action du gouvernement* (...), *règles qui ne sont pas précises ; la façon dont fonctionne la Cour des comptes* (...), *qui s'attache à la règle, au droit, sans prendre en compte l'esprit et les nécessités de la gestion... »*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	9,4620	9,4640	+ 122	+ 132	+ 225	+ 245	+ 360	+ 468
$ can.	7,1693	7,1724	– 16	+ 2	+ 8	+ 39	– 53	+ 39
Yen (100)	3,8311	3,8334	+ 133	+ 142	+ 271	+ 287	+ 771	+ 821
DM	3,0639	3,0653	+ 120	+ 128	+ 249	+ 261	+ 705	+ 749
Florin	2,7151	2,7164	+ 108	+ 114	+ 212	+ 222	+ 585	+ 623
F.B. (100)	15,2208	15,2277	– 24	+ 29	– 5	+ 76	– 130	+ 127
F.S.	3,7062	3,7085	+ 166	+ 179	+ 345	+ 362	+ 991	+ 1047
L. (1 000)	4,9695	4,9732	– 196	– 178	– 371	– 342	– 1094	– 1006
£	11,3883	11,3473	+ 80	+ 111	+ 175	+ 227	+ 384	+ 552

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 5/8	8 3/4	9	9 1/8	9 1/16	9 3/16	9 9/16	9 11/16
DM	5 4/16	5 9/16	5 3/4	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16
Florin	5 5/8	5 7/8	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 15/16	6 1/16
F.B. (100)	10 1/4	10 3/4	10 1/2	10 7/8	10 1/2	10 7/8	10 9/16	10 11/16
F.S.	1 7/8	1 1/8	5	5 1/16	4 15/16	5 1/16	4 15/16	5 1/16
L. (1 000)	14	15	14 13/16	15 1/16	14 11/16	15	14 7/8	15 1/16
£	9 3/8	9 1/2	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 13/16	9 15/16
F. franç.	10 1/2	10 3/4	10 9/16	10 13/16	10 9/16	10 13/16	11 1/16	11 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

QUAND LE GOUVERNEMENT FAIT DES ÉCONOMIES

Histoire d'eau

En voulant par tous les *moyens réduire le déficit* du budget de l'État, le gouvernement ne lésine pas sur les moyens. Il n'hésite pas, à l'occasion, à tourner une décision du Conseil d'État.

Qu'on en juge. En 1981, le taux réduit de la TVA (7 % devenu 5,5 % en 1982), applicable aux prestations relatives à la fourniture et à l'évacuation de l'eau dans les immeubles, est brusquement refusé à celles des sociétés privées dont l'activité est consacrée seulement aux économies d'eau. Le taux réduit de la TVA dont bénéficiaient ces *sociétés n'est plus accordé* qu'aux seuls services publics de l'eau et aux entreprises bénéficiant d'une concession de la part des collectivités locales. De ce fait, les entreprises privées ayant conclu des contrats avec les sociétés qui gèrent les immeubles pour économiser les consommations d'eau (elles facturent en fonction des économies réalisées) se trouvent imposées au taux de 17,6 %, devenu depuis *18,6 % en 1982.*

Le Syndicat national des sociétés de gestion, de surveillance et d'économie de consommation d'eau attaque cette décision, qu'il trouve totalement arbitraire : *les prestations relatives à la consommation d'eau seraient taxées à 5,5 %, alors que les prestations ayant pour but d'économiser l'eau le seraient à* 18,6 % ! Le syndicat saisit le *Conseil d'Etat. Celui-ci donne* tort au gouvernement en juillet 1984 : la Haute Chambre estime que l'article 279 B du code général des impôts, qui traite du sujet, est parfaitement clair. Elle reproche au gouvernement d'y *avoir « ajouté des dispositions de caractère réglementaire qu'aucun texte ne l'autorisait à prendre ».*

La logique aurait voulu que les pouvoirs publics remboursent aux locataires et aux copropriétaires des immeubles ayant passé des contrats d'économies d'eau le trop-perçu de TVA encaissé depuis 1981. Coquette somme, se chiffrant probablement en millions de francs et ayant concerné plus de 1,5 million de logements.

Mais le gouvernement a trouvé la parade. Il a purement et simplement modifié – sous prétexte d'interprétation – l'article du code général des impôts, sur lequel le Conseil d'Etat s'était appuyé pour rendre son avis. Le ministère de l'économie et des finances n'a eu qu'à intégrer une phrase toute simple dans la loi de finances rectificative pour *1984 qu'a votée l'Assemblée* nationale il y a quelques jours et *qu'examinera le Sénat jeudi* 13 décembre. Cette phrase dit que bénéficieront du taux réduit de la TVA *« les remboursements et les rémunérations versés par les communes aux exploitants des services de distribution départementaux ».*

Une façon de dire que des prestations exactement semblables *seront taxées à des taux de* TVA différents selon qu'elles *seront fournies par le secteur privé* ou par le secteur public. Simple mais il fallait *oser* le faire à un moment où les pouvoirs publics lancent une campagne pour la réduction des taxes locatives.

ALAIN VERNHOLES.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Une majorité de députés s'opposent au projet de construction d'un troisième aéroport international

Londres. – Près de trois cents députés de l'opposition comme de la majorité sont prêts à se liguer contre l'avis d'une commission gouvernementale dont le rapport, publié le 10 décembre, recommande le développement « rapide » d'un troisième grand aéroport international dans la région londonienne, en plus de ceux d'Heathrow et de Gatwick.

Il s'agit de l'aéroport de Stansted, situé à une cinquantaine de kilomètres au nord de la capitale britannique, dont la capacité d'accueil devrait, selon ce rapport, passer de un demi-million de passagers par an actuellement à quinze millions en 1995. De manière inattendue, la commission suggère également l'extension d'Heathrow, qui est déjà l'un des aéroports les plus chargés au monde (installé dans la très pro-

De notre correspondant

che banlieue, dont le trafic survole le centre de la capitale) et qui disposera, à partir d'octobre prochain, d'une quatrième aérogare. La commission estime qu'une cinquième aérogare est nécessaire.

Voilà donc relancée une polémique qui dure depuis vingt et un ans et a fait notamment échouer le projet d'un tout nouvel aéroport qui aurait pu être construit à l'est de Londres, loin de toute agglomération. La plupart des députés qui s'opposent à l'agrandissement de Stansted auraient préféré que l'on prévoie le développement d'aéroports régionaux, ceux des Midlands et, en particulier, celui de Manchester, une telle démarche pouvant amorcer la relance économique de secteurs durement touchés par la crise et le chômage.

Les dirigeants de British Airways ne sont pas, eux non plus, favorables à l'extension de Stansted et préféreraient que l'on concentre tous les efforts sur Heathrow, qui doit faire face à la concurrence des principaux aéroports européens. Pour leur part, les habitants des environs de Stansted (situé dans une zone rurale) refusent que l'on *« dénature »* davantage leur région. Ces différentes oppositions promettent un débat très difficile pour le gouvernement. Le rapport sera soumis à la discussion, à la Chambre des communes, au début de l'année.

FRANCIS CORNU.

UN PROJET DE JUMELAGE ENTRE LA PICARDIE ET PÉKIN

Des chips franco-chinoises ?

Amiens. – Une idée qui a été lancée l'été dernier, lors d'un voyage en Chine organisé par le Crédit agricole et auquel participaient diverses personnalités de la région, pourrait déboucher prochainement sur un jumelage entre la Picardie et les trois provinces du nord de la Chine : le Jilin, le Liaoning et le Heilongjang.

Malgré la disproportion de superficies et de populations (90 millions d'habitants et 780 000 kilomètres carrés, contre 1 700 000 habitants et 19 400 kilomètres carrés), le projet *a toutes les chances d'aboutir* : les trois provinces en question ont des productions agricoles semblables à celles de la Picardie. On y récolte 75 % des betteraves chinoises, 40 % du blé et 40 % *du maïs. Or les Chinois ne cultivent* qu'une seule sorte de betterave, dont la teneur en saccharose est très faible ; leurs sucreries sont vétustes. Ils souhaitent améliorer leur sucrochimie.

Il doit aussi être possible d'exporter en Chine la technologie du pain. Cet aliment les intéresse, car il s'agit d'un produit déjà éla-

De notre correspondant

boré, qui doit permettre de gagner du temps dans la préparation des repas. Quant au maïs, ils souhaitent également en développer l'industrie de transformation.

Avant même que le jumelage soit conclu officiellement, une délégation chinoise est venue le *vendredi 23 novembre à Vic*-sur-Aisne (Aisne) visiter l'usine de transformation de pommes de terre Vico. Le vice-ministre chinois de l'industrie légère, M. Ji Long, accompagné de plusieurs ingénieurs en agro-alimentaire et de représentants de la Banque agricole de Chine, ont goûté les chips, les pommes noisettes et les produits apéritif à base de pommes de terre. Ils ont même, dans le laboratoire, dégusté avec des baguettes une assiette de purée bien chaude à base de flocons.

A l'origine de cette visite, le *voyage effectué en Chine, en* octobre, par M. Sergherart, qui est directeur général adjoint du Centre de valorisation des glucides, récemment créé en Picardie, et conseiller auprès du président du conseil régional, M. Walter Amsallem (PS), à l'occasion d'un symposium à Pékin sur la manipulation génétique végétale. M. Sergherart avait profité de son séjour pour rencontrer les autorités chinoises. Celles-ci ont rapidement répondu à l'invitation de la Picardie. Il *apparaît que leur souhait est* d'implanter une usine de transformation de pommes de terre sur leur territoire.

Les Picards se verraient confier les missions suivantes : mise au point d'une variété de pomme de terre qui puisse pousser en terre chinoise et subir ensuite les mêmes transformations qu'en France ; vente de licences ; formation du personnel ; choix de l'implantation de l'unité de production ; choix des équipements ; mise en route de l'usine ; suivi technique et réalisation du produit. Le Centre de valorisation des glucides (*le Monde* daté 28-29 octobre 1984) sera le coordinateur de cette opération de grande ampleur.

MICHEL CURIE.

SELON UN RAPPORT DE LA CEE

Les entreprises européennes ont « un bon comportement » en Afrique du Sud

Bruxelles (Communautés européennes). – La plupart des entreprises européennes opérant en Afrique du Sud appliquent le code de conduite défini en septembre 1977 dans le cadre de la « coopération politique » entre les Etats membres de la Communauté après les événements de Soweto. Sans être obligatoire, ce code porte sur des recommandations en matière de relations à l'intérieur de l'entreprise (salaires, promotion des travailleurs, respect des droits syndicaux, etc.). Tel est le sens d'un rapport que viennent de publier les Dix pour la période allant du 1er juillet 1982 au 30 juin 1983.

Plus de 90% des entreprises interrogées ont répondu au questionnaire – prévu par le code de conduite, – soit 224 firmes employant 142 000 travailleurs noirs, souligne le rapport. Les sociétés britanniques – au nombre de 139 pour un salariat africain de 113 000 personnes – viennent largement en tête, suivies de celles originaires de RFA (51 et 21 100), des Pays-Bas (16 et 4060) et de France (7 et 2230).

Même si la coopération avec les *syndicats noirs indépendants tend* à s'accroître, elle concerne encore une minorité d'entreprises : 39 du Royaume-Uni et 15 de RFA. Pour leur part, les firmes françaises et néerlandaises déclarent accepter que tous les *salariés puissent* être membres d'un syndicat de leur choix et soulignent que *« d'une façon générale elles sont disposées à négocier avec les salariés syndiqués »*. Le comité de liaison reste toutefois la principale forme d'organisation des travailleurs (77 pour la Grande-Bretagne et 24 pour la RFA).

Le document présenté par la présidence irlandaise relève que *« seule une minorité des sociétés soumettant un rapport conformément au code a recours à une main-d'œuvre migrante »*, c'est-à-dire originaire des bantoustans. Il n'empêche que de nombreuses entreprises (2 françaises, 2 néerlandaises, 15 allemandes et 42 britanniques) font appel à la main-d'œuvre bantoue, parfois dans des proportions majoritaires. Le rapport affirme toutefois que *« les travailleurs migrants sont traités de la même façon que le personnel permanent et que plusieurs entreprises leur accordent des avantages supplémentaires, tels que la prise en charge des frais de transport et l'octroi de congés supplémentaires »*.

S'agissant des salaires, les Dix se montrent également satisfaits : *« La plupart des travailleurs perçoivent des salaires supérieurs au montant minimal, et les sociétés, dans leur grande majorité, observent la recommandation formulée dans le code »* (salaires minimaux supérieurs d'au moins 50 % au montant nécessaire pour couvrir les besoins familiaux).

Afin de compenser le manque de qualification des travailleurs afri-

De notre correspondant

cains – qui empêche le plus souvent une promotion, – de nombreuses sociétés affirment dispenser *« une formation appropriée »*. Un nombre plus limité fait état d'octroi de bourses d'études à certains de leurs salariés pour accéder à l'Université ou à des instituts techniques supérieurs. La majorité des entreprises relèvent enfin que la ségrégation a été réduite partiellement, parfois *complètement, sur les lieux de* travail. Elles regrettent néanmoins l'*« immobilisme de l'appareil législatif et judiciaire »* afin de marquer les limites de l'exercice.

« Se dédouaner »

Au total, les firmes européennes ont donc un *« bon comportement »* en Afrique du Sud. Est-ce pour contribuer à l'atténuation des inégalités dans ce pays, comme s'en félicitent les Dix dans leur rapport ? Ou, plus prosaïquement, pour reprendre une explication d'un haut fonctionnaire européen, afin de se *« dédouaner »* par rapport à l'opinion publique européenne et aux pays d'Afrique australe associés à la CEE dans la convention de Lomé qui, tous, font partie des Etats de la *« ligne du front »* ? Toujours est-il que les intérêts de la CEE avec l'Afrique du Sud sont loin d'être négligeables.

Le pays de l'apartheid se place au dixième rang, à égalité avec le Canada, des partenaires commerciaux des Dix. Les échanges entre la CEE et l'Afrique du Sud sont, à quelque chose près, équilibrés depuis 1976, c'est-à-dire depuis la hausse de l'or. Les exportations sud-africaines sont constituées pour moitié de leur valeur de métal jaune et de diamant. Viennent ensuite le charbon (de 25 à 30 % de l'approvisionnement communautaire), les produits agricoles et les minerais. Outre l'uranium (un tiers des besoins de la CEE), le chrome, le manganèse et le platine sont d'une importance stratégique pour la Communauté. Les ventes européennes se composent essentielle*ment de biens d'équipement et* de matériel de transport.

Le rapport des Dix ne mentionne pas les activités des firmes européennes, mais, selon des informations émanant de l'ONU, la coopération industrielle entre les Dix et Pretoria est impressionnante. De nombreux exemples sont avancés dans les secteurs de pointe, y compris dans le domaine militaire.

Il est rappelé que Dassault a autorisé l'Afrique du Sud à fabriquer sous licence des Mirage, et que Reims Aviation a vendu six appareils Cessna équipés de moteurs Rolls-Royce affectés à des opérations militaires. AEG Telefunken et Siemens ont contribué pour leur part à la réalisation du projet Advokaat, système de communication navale destiné à renforcer le dispositif militaire sur la route du Cap.

De son côté, Daimler Benz aurait fourni des véhicules blindés aux forces de Pretoria. Trafalgar House (Royaume-Uni), par l'intermédiaire de Cementation Engineering, a équipé, affirment les sources onusiennes, l'armée sud-africaine d'un système perfectionné d'artillerie. Bien que tous les pays de la CEE se soient prononcés en faveur de la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies (1977) instaurant un embargo pour les armements à destination de Pretoria, plusieurs gouvernements, notamment ceux de République fédérale d'Allemagne, de France et du Royaume-Uni, ont toujours été opposés à l'application de sanctions économiques.

MARCEL SCOTTO.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 Décembre

Amélioration

« La séance sera meilleure », assurait un professionnel mardi à la Bourse de Paris avant l'ouverture. « Mais, se dépêcha-t-il d'ajouter, je ne sais pas avec quoi. » De fait, après son accès de faiblesse de la veille, le marché a eu meilleure allure. Des points de fermeté sont réapparus à la cote et non des moindres, s'agissant de Carrefour, Peugeot, CSF, Pernod-Ricard, Printemps, Penarroya, dont la hausse s'échelonnait de 2 % à 3 %. Cependant, l'avance initiale n'a pas été entièrement conservée et, après avoir monté de 0,45 %, l'indicateur instantané enregistrait une avance limitée de 0,3 % en clôture. L'activité s'est effectivement maintenue à un niveau assez bas.

A quoi faut-il attribuer ce redressement ? Les spécialistes évoquaient le facteur technique, le moins mauvais comportement de Wall Street, également les déclarations apaisantes de M. J. Dromer, président de l'Association française des banques, au sujet des SICAV-trésorerie et des Fonds communs de placement. Ces déclarations se résument en quelques mots : aucune décision ne sera prise sans concertation. C'est donc l'assurance d'un retour au calme sur le marché des obligations. Mais, au-delà des explications données par les professionnels, l'on peut se demander si ordre n'a pas été donné d'en haut aux grands investisseurs d'empêcher un nouveau dérapage des cours. Dans les travées, certains disaient que les « gendarmes » intervenaient discrètement.

Stabilité de la devise-titre, qui s'est traitée entre 9,86 F et 9,92 F (contre 9,85 F et 9,93 F).

L'or, non plus, n'a guère varié. A Londres, l'once de métal précieux a valu 326,65 dollars l'once contre 326,25 dollars. A Paris, le lingot s'est inscrit à 99 100 F (– 100 F).

Recul du napoléon, qui a perdu 3 F à 595 F. Le volume des transactions a légèrement augmenté : 8,96 millions de francs contre 6,63 millions de francs.

NEW-YORK

Nouvelle avance

Jusqu'ici circonscrit aux « Blue Chips », le mouvement de reprise s'est poursuivi mardi à Wall Street en s'étendant un peu aux valeurs environnantes. Le mouvement ne s'est *toutefois* pas développé immédiatement. A l'ouverture même, la baisse était de nouveau au rendez-vous. Peu à peu, cependant, le marché a regagné le terrain perdu et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 178,33 (+ 6,08 points).

Les automobiles se sont raffermies, l'industrie papetière aussi. En revanche, les lignes aériennes, les pétroles et les mines se sont alourdis. Le bilan de la journée a été plutôt satisfaisant.

La fermeté du marché obligataire a été en partie responsable de cette meilleure orientation. Autour du « Big Board », l'on s'attendait d'autre part à l'annonce d'une importante diminution de la masse monétaire. Quelques-uns caressaient l'espoir de voir la Réserve fédérale desserrer quelque peu les contraintes pesant sur le crédit et le loyer de l'argent baisser. Ce n'était cependant pas l'avis de tout le monde.

Des analystes pronostiquaient pour le premier semestre 1985 une forte croissance monétaire accompagnant l'expansion économique mais avec des taux d'intérêt élevés. Pour l'instant, les incertitudes gèlent quand même les initiatives. Le plus gros de l'activité se limite aux opérations de fin d'année.

VALEURS	Cours du 10 déc.	Cours du 11 déc.
Alcoa	35 1/2	35 1/4
A.T.T.	18 5/8	18 1/2
Boeing	52 3/4	52 3/8
Chase Manhattan Bank	44 5/8	44 5/8
Du Pont de Nemours	46 7/8	46 3/4
Eastman Kodak	69 3/4	70 1/8
Exxon	44 5/8	44 1/8
Ford	42 3/4	42 7/8
General Electric	54 1/2	55
General Foods	55	55 5/8
General Motors	74 1/4	74 5/8
Goodyear	24 7/8	24 7/8
I.B.M.	117 3/4	119 1/8
I.T.T.	30 3/4	30 1/8
Mobil Oil	27 3/4	27 5/8
Pfizer	39 3/4	39 3/4
Schlumberger	38 3/4	38 5/8
Texaco	33 5/8	33 5/8
U.A.L. Inc.	41 1/2	41 1/4
Union Carbide	36 1/8	36 1/4
U.S. Steel	24 1/2	24 5/8
Westinghouse	24 7/8	25 1/4
Xerox Corp.	36 3/8	37 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

FILIPACCHI. – Comme il était prévisible, l'abondance des ordres d'achat de la société Publications Filipacchi n'a pas permis de coter un cours boursier pour cette action qui faisait son entrée le 11 décembre au second marché de la Bourse de Paris. *Face à 180 260 actions offertes au public* (représentant les 10 % du capital requis pour ce type d'opération) au prix de l'offre minimum de 400 F par titre, les demandes ont porté sur un peu plus de 13 millions d'actions et la Chambre syndicale a décidé, en accord avec les introducteurs, (les Banques Lazard Frères, Compagnie financière de banque et la charge d'agent de change Hayaux du Tailly) de remettre au 14 décembre cette opération en recourant à la procédure de l'offre publique de vente. Le nombre de titres mis en vente étant inchangé, le prix d'offre unitaire a été fixé à 500 F.

Créé en 1962, lors du lancement de *Salut les copains*, par MM. Daniel Filipacchi et Franck Ténot qui sont toujours aux commandes de l'affaire, le groupe est coiffé par les Publications Filipacchi, *société* holding d'animation et de contrôle du groupe, dont les deux activités essentielles sont les suivantes :

1) L'exploitation des titres de journaux via des sociétés de presse à travers quatre types de publications : presse jeune *(OK, Salut, Girls, Podium)*, la presse « charme » *(Union, Lui, New Look, Playboy)*, encore que le groupe ait décidé de ne pas renouveler à partir de janvier 1985 le contrat relatif à l'édition française de *Playboy (le Monde* du 8 décembre 1984) tout en se préparant à lancer une édition française de *Penthouse)*, la presse spécialisée *(Pariscope, Photo, Femme, Jazz Magazine...)* et la presse magazine *(Paris Match, l'Echo des savanes, l'Ebdo)*, au total dix-sept publications.

2) La régie publicitaire, via des sociétés de régie, la plus importante étant Cogedipresse.

A ces intérêts, *il* faut ajouter la participation de 7,40 % que détiennent les Publications Filipacchi dans Hachette via le holding Marlis, en voie de passer à 9,15 %, le groupe ayant réalisé en 1983 un chiffre d'affaires consolidé de 996 millions de francs et un bénéfice net de 70 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	10 déc.	11 déc.
Valeurs françaises	119,4	119,7
Valeurs étrangères	84,9	85,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	10 déc.	11 déc.
Indice général	180,8	181

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 12 décembre ..... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11 déc.	12 déc.
1 dollar (en yens)	247,85	247,15

BOURSE DE PARIS Comptant 11 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28	0 582
5 %	42 90	4 303
3 % amort. 45-54	71	1 093
Emp. 7 % 1973	8720	..
Emp. 8,80 % 77	116 50	4 894
9,80 % 78/93	86 72	4 108
8,80 % 78/86	96 60	8 800
10,80 % 79/94	98 71	2 929
13,25 % 80/90	103 05	6 970
13,80 % 80/87	105 55	2 155
13,80 % 81/99	106 25	12 518
16,75 % 81/87	111 30	4 288
16,20 % 82/90	114 15	14 784
16 % juin 82	114 40	9 153
E.D.F. 7,8 % 61	144 50	13 637
E.D.F. 14,5 % 80-92	104 50	7 043
Ch. France 3 %	137 80	..
CNB Bques janv. 82	101 85	5 804
CNB Paribas	102	5 804
CNB Suez	101 90	5 804
CNI janv. 82	101 40	5 804

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	45 10	47
A.G.F. (St Cent.)	899	866
A.G.P. Vie	7350	7640
Agr. Inc. Madag.	83 50	83
Amrep	61 40	63 80
André Roudière	225	216
Applic. Hydraul.	338	340 20
Arbel	50	52
Artois	770	740
Az. Ch. Loire	5 10	5 30
Epargne de France	310	....
Escaut-Meuse	600	....
Eurocom	671	671
Europ. Accumul.	28	29
Eternit	390	400
Félix Potin	1520	1539
Ferm. Vichy (Ly)	104	108 d
Finalens	120	122 60
FIPP	100	102
Fnac	355 20	350
Focep (Chât. eau)	1000	1010
Foncière (Cie)	285 40	....
Fonc. Agache-W.	274	272
Fonc. Lyonnaise	1800	....
Foncina	228	228
Forges Strasbourg	185 30	182
Forinter	1250	1270
Fougerolle	54	54
France I.A.R.D.	159 80	174 60 d
France (La)	984	1000
Frankel	166 10	171
Fromageries Bel	999	1000
From. Paul Renard	410	417
GAN	1727	1725
Gaumont	480	481 o
Gaz et Eaux	1705	1709
Gerry S.A.	400	400
Gér. Arm. Hold.	36 50	36 50
Gerland (Ly)	457	472
Gévelot	244 60	253
Gr. Fin. Constr.	242 50	245
Gds Moul. Corbeil	95	91 20
Gds Moul. Paris	385	380
Groupe Victoire	1032	1073
G. Transp. Ind.	179	180
Hutchinson	216	....
Hydro-Energie	270	270
Hydroc. St-Denis	41	....
Immindo S.A.	269 80	265 10
Imminvest	188 10	192
Immobail	379	374 80

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1916	....
Calberson	345 20	338
C.D.M.E.	802	802
C. Equip. Elect.	283	283
Defsa	340	342
Dauphin O.T.A.	2080	2095
Dumenil	....	385 d
Filipacchi	....	....
Guy Degrenne	706	710
Merlin Immobilier	1535	1535
Métallurg. Minière	180	180
M.M.B.	305	305
Om. Gest. Fin.	301	301
Petit Bateau	380	370
Petrofigaz	561	566
Pochet	1314	1330
Poron	368	365
S.C.G.P.M.	274	278
Sofibus	209	....
Sovac	650	648

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alsar	220	....
Borie	235	....
Cellulose du Pin	52	50
C.G.M.	10	....
Cochery	12	....
C. Sabl. Seine	120 50	....
Coparex	545	540
Dunlop	....	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	208	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Promotele	122 40	....
Ripolin	36	36
Rorento N.V.	120 40	120 10
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	143	139
Total C.F.N.	44 20	....
Ufinex	322	333

SICAV 11/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	256 78	245 14
Actions-Investiss.	267 74	255 60
Actions sélectives	374 44	357 46
Aedificandi	399 65	381 53
A.G.F. 5000	262 88	250 95
Agfimo	418 77	399 78
Japacic	108 60	103 68
Laffitte-ct-terme	118463 04	118463 04
Laffitte-Expansion	650 55	621 05
Laffitte-France	215 70	205 90
Laffitte-Japon	218 61	208 70
Laffitte-Oblig.	145 32	138 73

• : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1665	4,5 % 1973	1845	1853	1840	– 0 30
3995	C.N.E. 3 %	3990	3990	3990	....
1500	Electricité T.P.	1520	1520	1525	+ 0 32
2800	Essilor	2865	2860	2860	+ 0 17
570	Esso S.A.F.	550	550	552	+ 0 36
995	Eurafrance	1090	1088	1100	+ 0 92
111	Inco. Limited	105	109	109	+ 3 80
194	Zambia Corp.	1 88	1 85	1 86	– 0 53

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 479	9 461	9 200	9 700
ECU	6 851	6 845	....	....
Allemagne (100 DM)	306 310	306 450	292	312
Belgique (100 F)	15 225	15 234	14 800	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	271 500	271 750	260	280
Danemark (100 krd)	85 410	85 570	68	83
Norvège (100 k)	106 090	106 060	101	108
Grande-Bretagne (£ 1)	11 397	11 371	10 950	11 850
Grèce (100 drachmes)	7 476	7 480	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 968	4 980	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	371 100	371 550	356	376
Suède (100 krs)	107 580	107 470	103	110
Autriche (100 sch)	43 640	43 650	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 528	5 521	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 705	5 720	4 900	6 100
Canada ($ can 1)	7 174	7 173	6 900	7 250
Japon (100 yens)	3 835	3 831	3 710	3 870

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/12
Or fin (kilo en barre)	99500	99300
Or fin (en lingot)	99200	99100
Pièce française (20 fr)	600	595
Pièce française (10 fr)	452	.....
Pièce suisse (20 fr)	578	576
Pièce latine (20 fr)	570	567
Souverain	720	724
Pièce de 20 dollars	4430	4440
Pièce de 10 dollars	2060	2040
Pièce de 5 dollars	1215	.....
Pièce de 50 pesos	3755	3746
Pièce de 10 florins	602	595

UN RAPPORT DE LA CEE

...s européennes ont « un ...ment » en Afrique du Sud

49 F seulemen... s-Unis ?



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Mercredi 12, 19 h 30 :
(appels possibles dès 19 h)

La « poste » clandestine en Pologne

JEAN-TOUSSAINT STOFATI, PIERRE JULLIEN et un représentant de Solidarnosc *répondent aux questions* des auditeurs et des lecteurs

Le numéro du « Monde » daté 12 décembre 1984 a été tiré à 453931 exemplaires

TENSION ENTRE L'INDE ET SRI-LANKA

M. Rajiv Gandhi accuse Colombo de se livrer sur la minorité tamoule à « des tueries indiscriminées »

De notre correspondant en Asie du Sud

New-Delhi. – Utilisant publiquement pour la première fois une fermeté de ton sans précédent à l'égard de Colombo, le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, a formellement accusé, mardi 11 décembre, l'armée de Sri-Lanka de se livrer sur la minorité tamoule à *« des tueries indiscriminées »*. *« La situation dans le nord de l'île se détériore rapidement*, a ajouté le premier ministre. *Jaffna est en virtuel état de siège. La ville manque de vivres et on signale que des centaines de jeunes gens ont été arrêtés et transférés vers une destination inconnue. Quant à la prétendue zone prohibée dans le détroit de Palk* – créée par Colombo le long de ses côtes nord pour prévenir l'accostage des guérilleros tamouls venus d'Inde, – *elle a été utilisée pour attaquer et tourmenter d'innocents pêcheurs indiens. »*

M. Gandhi a indiqué que plusieurs de ces pêcheurs sont encore détenus à Sri-Lanka et que l'un d'eux avait été tué *« sans la moindre provocation lundi »*. New-Delhi a officiellement élevé à ce sujet *« une énergique protestation »* et dénoncé *« ces actes autoritaires et injustifiables »*. Le premier ministre a également rappelé que jusqu'ici les bateaux indiens avaient toujours *« exercé leur droit traditionnel de pêche »* dans les eaux concernées. *« Le cycle de la violence, des tueries et des pillages doit être brisé »*, a-t-il ajouté.

Implicitement accusé de traîner les pieds, le gouvernement de Sri-Lanka est, une fois de plus, fermement invité à *« trouver rapidement une solution politique viable et acceptable par toutes les parties concernées aux aspirations légitimes des Tamouls »*.

Pour ne pas donner prise aux critiques cinghalaises, qui accusent New-Delhi de ne rien faire pour dissuader les sécessionnistes tamouls repliés sur son territoire, M. Rajiv Gandhi, n'oubliant pas qu'il occupe aussi la présidence du mouvement des non-alignés, a pris soin de préciser que son pays restait attaché *« à l'unité et à l'intégrité de Sri-Lanka »*. En clair, l'Inde n'est pas favorable au partage de l'île entre Tamouls et Cinghalais, mais Colombo *« doit prendre rapidement des mesures propres à désamorcer la situation »*.

L'engrenage de la violence

Dans le nord de l'île, la vague de violences est un peu retombée ces dernières quarante-huit heures, mais Colombo a imposé depuis lundi un couvre-feu total, jusqu'à jeudi matin, dans la péninsule de Jaffna et dans un district de l'Est en prévision d'un redoublement des combats dans les prochains jours. Plusieurs centaines de jeunes Tamouls, suspects de sympahie envers les sécessionnistes, ont été arrêtés et envoyés dans des camps militaires du sud de l'île.

L'engrenage de la violence est désormais bien enclenché. Chaque cruauté commise contre des civils par un des camps déclenche la réciprocité dans l'autre. Et chaque attaque de convois militaires ou de casernements par les sécessionnistes est également suivie de représailles de soldats contre les paysans et les pêcheurs tamouls. Ce qui explique, entre autres, que les deux tiers des trois cent soixante-quinze victimes dénombrées officiellement depuis le 17 novembre soient d'origine tamoule.

La quasi-totalité des soldats appartient au contraire à la majorité cinghalaise. Un porte-parole du gouvernement de Colombo a, d'ailleurs, reconnu samedi dernier que les militaires qui tiennent le sort des civils tamouls au bout de leurs mitraillettes, *« manquent, pour certains, d'entraînement »*. Il a aussi déclaré que le matériel utilisé par les forces de l'ordre n'était pas toujours très bien adapté. Des armes nouvelles, de l'entraînement, voilà sans doute ce que le général Vernon Walters, envoyé spécial du président Reagan, était venu offrir à Colombo.

Cette visite assez mystérieuse – les Sri-Lankais se refusant au moindre communiqué quant à son objet – a pris fin mardi, et l'ancien directeur-adjoint de la CIA devait ensuite se rendre à New-Delhi pour consultation avec le ministère des affaires étrangères indiennes.

Bons offices américains ?

Le gouvernement de M. Rajiv Gandhi n'a pas fait de commentaire officiel sur cet empiètement américain dans sa zone traditionnelle d'influence, et l'on murmure parmi les diplomates américains que New-Delhi, reconnaissant la faiblesse de ses capacités de persuasion envers Colombo, était favorable à cette mission de bons offices. Les relations entre la capitale de Sri-Lanka et le gouvernement indien se sont rapidement détériorées ces derniers temps, et M. Rajiv Gandhi avait déjà fait porter une lettre de protestation aux autorités de Colombo, le 28 novembre dernier. La nouvelle et publique admonestation indienne illustre, si besoin était, la gravité de la situation dans le nord de l'île, à la veille de la reprise de la conférence multipartite prévue pour le vendredi 14 décembre, à Colombo.

M. Rajiv Gandhi a, une fois de plus, engagé le gouvernement de Sri-Lanka à saisir cette occasion pour régler pacifiquement le problème. Mais les sécessionnistes, en tant que tels, ne participent pas à la négociation et dénoncent périodiquement les politiciens modérés tamouls qui sont censés y défendre les aspirations de la minorité. Sauf coup de théâtre, on voit mal ce que Colombo pourrait concéder pour désamorcer une situation d'autant plus inquiétante pour le pouvoir à New-Delhi que les quarante millions de Tamouls du Tamil-Nadu, très concernés par ce qui arrive à leurs cousins de Sri-Lanka, se rendront aux urnes, avec le reste du pays, le 24 décembre.

PATRICE CLAUDE.

« SIMILITUDES »

Une enseignante nantaise, Mme Marie-France Barrier, trente-huit ans, professeur d'histoire au lycée Jules-Verne, a accusé, lundi 10 décembre, Bernard-Henri Lévy de s'être *« inspiré »* d'un manuscrit qu'elle avait envoyé aux éditions Grasset pour écrire son roman *le Diable en tête* (prix Médicis 1984, publié par Grasset). Le texte de Mme Barrier *Ecurie 60* a été envoyé en 1983 à plusieurs éditeurs, dont Grasset. Tous l'ont refusé. Mme Barrier appuie ses accusations sur *« similitudes »* entre les personnages de son ouvrage et ceux du roman de Bernard-Henri Lévy. Elle faisait, affirme-t-elle, allusion à Benjamin Constant, et le héros de Bernard-Henri Lévy se nomme Benjamin C. ; l'une de ses héroïnes s'appelait Mathilde, et la mère du Benjamin du *Diable en tête* aussi (elles ne sont certes pas les deux seules Mathilde de la littérature française).

Chez Grasset, où l'on précise que Bernard-Henri Lévy s'occupe du secteur essais et non de romans, on est décidé à porter l'affaire sur le terrain judiciaire. Bernard-Henri Lévy va lui aussi engager deux actions : une en référé, pour avoir connaissance du manuscrit de Mme Barrier, et une autre en diffamation.

— Sur le vif —

Souvenir de Jérusalem

Pourquoi est-ce qu'ils se ruent tous en Israël, les leaders de l'opposition ? Qu'est-ce qui leur prend ? Vous ne trouvez pas ça bizarre, vous, cette bousculade devant le Mur des lamentations, pousse-toi de *là que je m'y* mette, et ces fracassantes déclarations d'indéfectible amitié entre nos deux peuples. Hier, c'était Chirac. Avant-hier, Chaban. *Talonné par Barre, c'est* Giscard qui a donné le départ de cette course-relais aux voix des juifs français, pardon, des Français juifs.

Son voyage est tombé, rappelez-vous, en pleine affaire des avions renifleurs. Et à son retour il a eu le culot de préciser qu'il n'était pas allé à l'étranger : *il était en Israël. Je me demande* bien où il était passé le soir de l'attentat de la rue Copernic. On a mis quatre ou cinq jours pour remettre la main dessus et à le *traîner devant les caméras de la* télé pour y ânonner un message de sympathie rédigé par les services de l'Elysée. Il aurait peut-être pu se donner la peine de *l'apprendre par cœur au lieu de* se contenter de le lire.

Barre, c'est pareil. A qui croit-il faire oublier ses Français innocents de tragique mémoire, malheureuses victimes de la voiture piégée. Et Chaban, premier ministre de Pompidou quand nous avons levé l'embargo sur tout le Proche-Orient pour vendre des Mirage à Kadhafi ! Et Chirac, dont personne n'ignore les sympathies pro-irakiennes, qui prétend aujourd'hui avoir tout ignoré du réacteur nucléaire installé par nos soins à Tamouz. Il n'y est absolument pour rien. Tout ça, c'est la faute à d'Ornano, alors ministre de l'industrie. A lui de porter le chapeau.

A propos de chapeau, vous l'avez vu hier, Chirac, sur TF 1, dans une synagogue à Jérusalem, coiffé du feutre noir traditionnel à bord roulé, il ne lui manquait que les papillotes et les phylactères.

On était écroulés de rire. Moi, le vote juif, je n'y crois pas. Mais *si vraiment il existe*, ce n'est certainement pas avec des pitreries de ce style qu'on peut espérer le rallier. Il ne faut pas nous prendre pour plus bêtes qu'on est. Ça va finir par nous vexer, attention. La monnaie de singe n'a jamais eu cours dans le Sentier.

CLAUDE SARRAUTE.

Les loyers évolueront en 1985 comme l'indice du coût de la construction

La Commission nationale des rapports locatifs (CNRL) s'est réunie mercredi 12 décembre pour examiner les projets de décret généralisant les accords intervenus au sein de la Commission ou donnant la décision du gouvernement quand aucun accord n'est intervenu (secteur IV : propriétaires privés). Voici ce que seront les loyers en 1985, après avis du Conseil d'Etat (qui doit examiner les décrets la semaine prochaine) et publication au *Journal officiel* entre Noël et le Jour de l'an :

● SECTEUR I : *HLM*. – Augmentation moyenne des loyers de 5,25 % à partir du 1er janvier, avec une modulation par immeuble. Augmentation supplémentaire en juillet, si le loyer est particulièrement bas et moyennant une amélioration de l'entretien. Majorations pour travaux dans la limite de 10 % de leur coût avec un plafond de 6 000 F par logement + 1 000 F par pièce.

● SECTEUR II : *Sociétés d'économie mixte, Caisse des dépôts...* Les loyers suivront l'évolution de l'indice du coût de la construction de l'INSEE. En cas de nouveaux locataires, et si l'ancien loyer était sous-évalué, une modulation est possible. Les majorations pour travaux sont les mêmes *que dans le secteur I.*

● SECTEUR III : *Propriétaires institutionnels.* Pour les renouvellements de contrats, l'augmentation de l'indice est majorée de 0,5 % ; pour les nouvelles locations, l'évolution du loyer est au plus celle de l'indice majorée de 5,25 %. Les travaux entraînent une augmentation des loyers de 10 % du coût des travaux, dans la limite de 220 F par mètre carré habitable.

● SECTEUR IV : *Propriétaires privés.* Là encore, c'est la règle de l'évolution de l'indice qui s'imposera. En cas de nouveaux locataires, le loyer nouveau pourra être celui d'appartements comparables, et notification doit en être faite à la commission départementale. Une majoration supplémentaire sera prévue en cas de travaux.

Ces décrets ne s'appliqueront qu'aux renouvellements de contrat et aux nouveaux contrats puisque le gouvernement s'était engagé à ne pas intervenir sur les révisions annuelles, qui restent soumises à l'évolution de l'indice.

● *Les débats de « l'Evénement du jeudi ».* – L'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi* organise le vendredi 14 décembre, à 20 h 30, au Théâtre des Mathurins (36, rue des Mathurins, à Paris), un débat sur le thème : « Néo-libéralisme et rôle de l'Etat ». Participeront à ce débat, animé par Jean-François Kahn, MM. Bernard Stasi, Alain Madelin, Christian Goux, Serge-Christophe Kolm, Laurent Joffrin et Alain de Benoist.





